

Arts et Spectacles : Woody Allen

Le Monde
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15
CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15432 7 F
JEUDI 8 SEPTEMBRE 1994
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MERY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le pape interdit à Sarajevo

SANS doute le pape n'est-il pas Superman, pour reprendre un mot du porte-parole du Vatican. Il n'allait pas à Sarajevo pour jouer les justiciers, distribuer les bons et les mauvais points. La guerre n'allait pas cesser à la seule vision de sa soutane blanche. Et pourtant, parce que certains hommes avaient ouvert des voies inespérées au dialogue et à la paix – en Israël, en Afrique du Sud, en Irlande du Nord –, on pensait Jean-Paul II capable, ne serait-ce que pour quelques heures, comme lors des trêves de Dieu au Moyen Age, d'imposer le silence des armes à Sarajevo.

La démonstration de son courage n'était plus à faire. Il avait déjà rendu visite à des pays troublés comme le Nicaragua (1983), le Chili de Pinochet (1987), le Mozambique (1988), l'Angola (1992), sans compter ses voyages-coups de poing contre le régime communiste polonais. Mais en moins de six mois les portes du Liban et de la Bosnie viennent de lui être fermées.

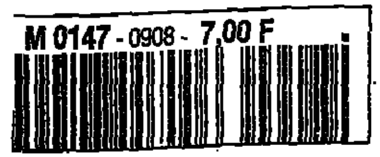
L'ANNULATION du voyage de Sarajevo était prévisible dès l'instant où Radovan Karadjic avait dit au nonce en Bosnie que les Serbes bosniaques ne pourraient garantir la sécurité de la population civile. Persister eût été reconnaître que les Serbes sont les vrais maîtres de la situation à Sarajevo et renforcer leur position. Mais fallait-il attendre si longtemps pour s'en rendre compte et annuler à l'ultime moment ? Les Bosniaques, musulmans et catholiques, pourront toujours incriminer le faible engagement de la FORPRONU. Il est clair désormais que témoigner sur le terrain, sans divisions, sans armes, en faveur de la paix entre les trois communautés est devenu impossible.

C'est un échec pour la Bosnie, mais pour l'Europe aussi. Originaire d'un pays slave, se croyant investi d'une mission de réconciliation entre les deux « poumons » – Est et Ouest – du Vieux Continent, Jean-Paul II a été l'un des plus énergiques à dénoncer un conflit qui ressemble fort à une défaite de l'espérance pour une Europe libérée de son fardeau communiste. Il avait fait de Sarajevo, où commença la guerre de 1914 et où celle de 1994 risque à nouveau d'enflammer les Balkans, le symbole d'un siècle de barbaries en Europe.

QU'IL ne puisse pas s'y rendre est un échec, enfin, pour des confessions chrétiennes, engagées (malgré elles ?) dans des conflits ethniques qui aujourd'hui les dépassent. L'Eglise orthodoxe de Serbie n'a pas tort de relayer les critiques de Belgrade contre la partialité du Vatican, accusé d'avoir reconnu précipitamment les nouveaux Etats croate, slovène et bosniaque. Mais elle n'a pas un mot pour les vrais agresseurs et partage tous les mythes de grandeur et d'expansion d'un peuple serbe qui veut sa revanche avec l'Histoire.

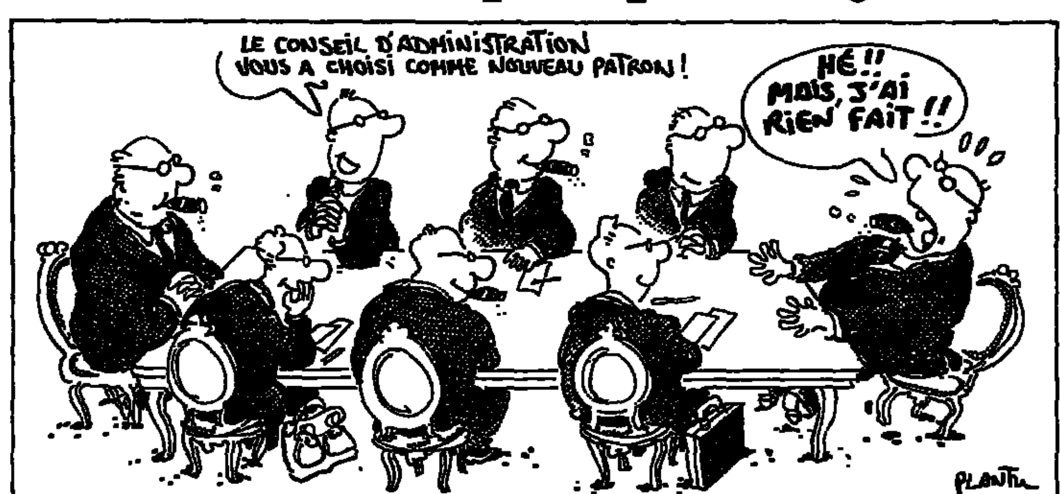
Jean-Paul II sera tout de même samedi 10 et dimanche 11 septembre en Croatie, chez les siens. Il y prononcera un message de tolérance et de paix, dont les chances d'être écouté paraissent moins grandes que jamais.

Lire nos informations page 4



Un sondage du « Monde » réalisé avant la mise en examen de M. Beffa

Deux patrons sur trois reconnaissent l'existence de pratiques illégales



■ **Une majorité de patrons sont favorables à une opération « Mains propres » en France.** – C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par MV 2 pour « le Monde » et Publicis, selon lequel 64 % des chefs d'entreprise admettent que beaucoup d'entreprises ont recours à des « pratiques illégales ».

■ **Le PDG de Saint-Gobain a été mis en examen pour trafic d'influence.** – Cette mise en examen a été notifiée, mardi 6 septembre, par le conseiller Van Ruymbeke dans le cadre de son enquête sur une commission de 4,4 millions de francs versée par Pont-à-Mousson, qui aurait été destinée au financement du Parti républicain.

■ **M. Longuet prend la défense de M. Beffa.** – Ministre de l'industrie et président du PR, Gérard Longuet a pris la défense du PDG de Saint-Gobain. Un autre dirigeant du PR, Alain Madelin, ministre des entreprises, a estimé que le magistrat faisait « son travail ».

■ **Le Crédit lyonnais a déposé une plainte contre M. et Mme Tapie pour « détournement de biens saisis ».** – La banque les soupçonne d'avoir substitué des copies à trois toiles de maître faisant l'objet d'une saisie conservatoire.

Lire nos informations pages 16, 17 et 24.

Fidel Castro, presque immuable

Tenant fermement les rênes du pouvoir, le maître de Cuba doit cependant compter avec les « réformateurs »

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

« *Je sais bien qu'il faut accepter et faire des réformes. Qu'il faut s'engager dans l'ouverture. Mais ne comptez pas trop sur moi. Je suis trop vieux...* » Cette récente vraie-fausse confidence de Fidel Castro au roi Juan-Carlos d'Espagne, colportée avec délectation dans les milieux diplomatiques et politiques, met en tout cas l'accent, une fois de plus, sur l'ambiguïté fondamentale du maître de Cuba.

Les réformes ? Il les accepte en principe, les proclame même à l'occasion lorsque la nécessité est impérative – comme la dépénalisation de la possession de dollars depuis 1993 – mais les condamne et les déplore en même temps. « *Un pas en avant, deux pas en arrière* », dit un membre de la section des intérêts américains dont le siège, sur le boulevard du bord de mer, a toujours l'allure d'un bunker désert et entouré de hautes grilles. Juste en face, une inscription défraîchie sur un mur sale : « *Messieurs les impérialistes, nous n'avons pas du tout peur de vous.* »

« *L'autre jour, Fidel a parlé d'économie socialiste de marché. A ma connaissance, c'est la première fois* », note, avec une lueur d'espoir dans l'œil, un haut fonctionnaire cubain qui réclame quand même l'anonymat. Il ajoute en soupirant : « *Comment allons-nous sortir de cette impasse ?* » Il est admis, et avoué maintenant, du moins en privé, dans les milieux dirigeants, qu'un conflit oppose – au sein des instances du Parti communiste et de l'appareil d'Etat – les « réformateurs », partisans d'aller de l'avant vers une économie restructurée et adaptée au monde moderne, et les « brontosaures », survivants de la période conquérante de la révolution, blanchis dans le sérail, attachés aux privilèges de fonction d'une nomenklatura devenue cependant bien discrète. Certains ministres conduisent ostensiblement eux-mêmes leur voiture européenne de taille moyenne, non blindée, et sans vitres teintées.

Trop vieux, Fidel ? Pure coquetterie de patriarche qui joue aussi de sa barbe grise pour séduire ses auditoires. Patelin, bonhomme à l'occasion, mais toujours aussi résolu et déterminé, le Lider maximo maintient aussi fermement les rênes du pouvoir. Réformateurs, libéraux, quadras ambitieux et brontosaures fatigués : tous continuent d'attendre les directives du numéro un.

MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite page 5

Emploi : l'amélioration se confirme

En révisant ses estimations à la hausse, l'INSEE confirme l'amélioration du marché du travail. Au deuxième trimestre, les effectifs salariés ont augmenté de 0,6 % et non de 0,4 %. En trois mois, 30 000 emplois supplémentaires ont été créés et 118 000 au cours des six premiers mois de l'année.

page 18

Londres allège son dispositif de sécurité en Ulster

Une semaine exactement après l'annonce d'un cessez-le-feu par l'IRA, le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, a annoncé, mercredi 7 septembre, que le niveau des mesures de sécurité dans la province a été réduit.

Pour la première fois, mardi 6 septembre, le chef du gouvernement irlandais, Albert Reynolds, a reçu Gerry Adams, le président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. A Londres, John Major a eu un vif accrochage avec Ian Paisley, chef de file des unionistes les plus intransigeants.

page 3

La rentrée scolaire et le nouveau contrat pour l'école

La rentrée scolaire 1994 voit la mise en place du « nouveau contrat pour l'école » qui comporte un lancement expérimental de la réforme des collèges, un baccalauréat remanié et des études dirigées à l'école primaire.

page 14

Des islamistes marocains bien tempérés

Dénonçant un régime « occidentalisé », les « frères » manifestent néanmoins une certaine prudence

RABAT

de notre envoyé spécial

Pour rencontrer un chef islamiste en semi-clandestinité, comme ailleurs au Maghreb, il y a un rituel invariable : d'abord visiter un de ses avocats ; puis se prêter au « folklore » précautionneux du premier contact avec un émissaire venu vous jauger ; enfin savoir attendre jusqu'au jour où vous serez nuitamment conduit chez tel ou tel « grand responsable », évidemment barbu, tout de blanc vêtu et trônant parmi des tapis qu'il serait indécent de fouler sans s'être déchaussé, pour une longue et embrouillée conversation avec le soutien de maints verres de thé et pâtisseries sucrées.

Abdeltif Hatimy est l'avocat d'Abdessalam Yassine, en résidence surveillée à Salé, près de Rabat, principale figure des islamistes marocains et chef du mouvement Justice et bienfaisance (Al Adl Wal Ihsane), interdit d'expression publique par les autorités marocaines. Garnie de périodiques français, la salle d'attente de Me Hatimy, à Casablanca, pourrait être celle de n'importe quel avocat d'affaires. Spécialisé dans le contentieux d'assurance, Me Hatimy a animé un club Kennedy qu'un membre de l'illustre famille américaine honora de sa visite. Très à l'aise en français, l'avocat a un pied dans le monde occidental et un autre en Islam. Mais il ne dissimule pas longtemps vers quoi penche son être profond quand il parle de « *ces bouteilles de vin qu'on vend par caisses entières dans les grandes surfaces de Casa* » et de tout ce qui le choque dans le royaume. « *Au Maroc, rien ne montre que vous êtes en Islam si vous excluez les mosquées. Tout ressemble à l'Occident, sous un vernis musulman* ».

Me Hatimy sait de quoi il parle dans sa sphère de compétence professionnelle : « *Le roi a toujours refusé qu'il y ait chez nous une banque islamique, c'est à dire une banque observant l'interdit du Coran sur la rémunération de l'argent, comme cela se passe au Soudan et même en Egypte. Tout récemment, la Wafabank, une banque privée marocaine, a essayé d'ouvrir des comptes non rémunérés, avec l'aide des Koweïtiens. Beaucoup de gens étaient prêts à faire des dépôts importants pour être en règle avec leur conscience, c'était une bonne idée. Mais le roi s'y est opposé catégoriquement. Cela en dit plus long que tous les discours.* »

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite page 6

Les trésors du « San-Diego »

Pour la première fois, la Grande Halle de La Villette à Paris s'ouvre à l'archéologie. Du 15 septembre 1994 au 8 janvier 1995, elle accueille les vestiges d'un galion espagnol, le *San-Diego*, coulé au large des Philippines en 1600. Les péripéties de la découverte du bateau, par 50 mètres de fond, la campagne de fouille et un substantiel échantillon de sa cargaison sont soigneusement mis en scène. Ce grand « spectacle » archéologique a été monté grâce au financement de la Fondation Elf. La compagnie pétrolière a investi 16 millions de francs dans la recherche de l'épave et 8 millions de francs pour l'exposition. C'est une des dernières grandes opérations de mécénat de la société, qui a décidé, alors qu'elle cherche à accroître ses profits, de mettre en sommeil ce type d'activité.

pages I à III du supplément « Arts et Spectacles »

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

EX-YOUGOSLAVIE

Pourquoi le pape ne doit pas aller à Sarajevo

Le projet de voyage du pape à Sarajevo risquait d'entretenir le fantasme des orthodoxes de l'Europe du Sud-Est, notamment des Serbes et des Grecs, d'un complot tramé par le catholicisme et l'islam. En confortant la hantise de cette alliance imaginaire, il aurait ruiné les efforts de Jean-Paul II, depuis deux ans, afin de rapprocher catholiques et orthodoxes.

par Olivier Clément

DANS la psychologie enfiévrée des orthodoxes de l'Europe du Sud-Est, particulièrement des Serbes et des Grecs, la mémoire d'une histoire tragique suscite aujourd'hui des fantasmes qui déformeront le sens du voyage du pape à Sarajevo. La *hantise* d'un complot anti-orthodoxe, tramé par le catholicisme et l'islam, rapproche deux séries d'événements bien réels, mais sans grand rapport entre eux.

En 1204, les Latins, avec la quatrième *croisade*, se sont emparés de Constantinople et partagé les îles et les péninsules du monde grec. Si l'empire byzantin a pu reprendre sa capitale en 1260, il a été définitivement abattu en 1453 par l'islam turc, avec la seconde chute de Constantinople. Les Ottomans étaient alors en train d'asservir les Balkans pour un demi-millénaire, avec statut inférieur pour le « troupeau » (*raya*) chrétien, déplacements de populations, enlèvement des garçons pour en faire des janissaires, oppression des paysans par les grands propriétaires terriens turcs ou serbes convertis à l'islam. En 1922, à la suite d'une imprudente avancée grecque en Asie mineure, de 1,5 à 2 millions de Grecs ont été chassés de cette région. Plus près de nous, avec l'aval de l'Occident, les Turcs se sont emparés de la moitié nord de l'île de Chypre.

Un contresens dramatique

Autre série de faits : au XVIIIe siècle, tandis que se renforcent en Pologne et en Transylvanie les Eglises gréco-catholiques, de nombreux missionnaires capucins et jésuites s'abattent sur les Balkans, dans les régions chrétiennes, convertissant, rebaptisant, essayant de créer des communautés « uniates ». Les « puissances » (Occident et catholicisme se confondent dans l'imaginaire de ces régions) imposent à la Grèce libérée des dynasties allemandes et, lorsqu'elles créent l'Albanie, au début de notre siècle, y englobent l'Epire du Nord, peuplée de Grecs.

En 1911, après une guerre contre la Turquie, l'Italie annexe Rhodes et le Dodécanèse qui connaîtront, jusqu'à la seconde guerre mondiale, une certaine latinisation. Durant cette guerre, dans l'Etat devenu indépendant de Croatie, 700 000 Serbes orthodoxes ont été massacrés, les cadavres entassés dans d'immenses fosses communes que Tito devait faire bétonner. 240 000 Serbes orthodoxes ont été simultanément convertis de force au catholicisme et rebaptisés. Ante Pavelic, le dictateur responsable de ces forfaits, a réussi à gagner l'Italie à la fin de la guerre. Pendant plusieurs années, il a été caché à Rome par certains dignitaires du Vatican qui ont réussi à le faire passer en Amérique du Sud. Lorsque la fédération yougoslave a été ébranlée, le Vatican fut le premier Etat, avec l'Allemagne (dont les armées n'ont pas laissé un bon souvenir dans les Balkans), à reconnaître l'indépendance croate, sans que le problème de la minorité serbe de la Krajina et le tracé parfois arbitraire des frontières aient été évoqués.

Si le pape se rend à Sarajevo, où il n'y a plus guère de catholiques, son geste sera interprété par les Serbes, les Grecs, les moines de l'Athos comme scellant cette alliance imaginaire avec l'islam qu'ils ne cessent de dénoncer. Ce serait un contresens dramatique, car Jean-Paul II n'a cessé, depuis deux ans, d'appeler à un rapprochement entre catholiques et orthodoxes. Et le pire serait à craindre.

L'occasion a été manquée le 19 mai 1994, quand les patriarches Pavle de Serbie et Alexis de Moscou ont rencontré sur l'aéroport de Sarajevo le cardinal-archevêque de Zagreb. Mais le pape était alors à peine convalescent. Depuis, la visite du patriarche serbe à Pale et les déclarations qu'il y a faites ont rendu pareille rencontre impossible. Mieux vaudrait attendre une autre occasion et sans doute choisir un autre lieu.

▶ ***Olivier Clément est écrivain et théologien orthodoxe.***

DÉMOGRAPHIE

Soumettre la Terre

Quoi qu'en dise le Vatican, il faut bien réguler la fécondité de l'espèce humaine. Trois personnalités catholiques suggèrent, face au défi démographique, de revisiter la Bible : la proposition d'emplir la Terre étant désormais accomplie, reste à soumettre la Terre. Ce qui signifie notamment de fournir aux couples qui le désirent les moyens d'une parenté responsable.

par Jean Delumeau, Monique Hébrard et Gabriel Marc

QUAND les enfants d'aujourd'hui atteindront l'âge mûr, y aura-t-il trop d'habitants sur notre planète ? La communauté des nations s'inquiète d'une explosion démographique, inédite à cette dimension dans l'histoire. Le Vatican y voit au contraire un mythe fabriqué pour soutenir des campagnes systématiques contre la natalité. Il est vrai qu'aucune donnée scientifique ne permet d'évaluer avec précision le seuil au-delà duquel l'humanité serait en danger. Mais on relève déjà certains motifs d'inquiétude dans une humanité actuelle proche de 6 milliards.

Malgré une nette régression du nombre moyen d'enfants par femme depuis vingt ans, les humains ont toute chance d'être plus de 10 milliards dans un demi-siècle, alors qu'ils étaient 2,5 milliards un demi-siècle auparavant. Si la fécondité ne régresse pas davantage, la fin de la « transition démographique » pourrait se situer très loin dans le temps et à des effectifs très élevés. Or, déjà, les gens ne sont pas dans les mêmes endroits que les richesses, réelles ou potentielles. A supposer qu'on sache imaginer une répartition plus harmonieuse, des uns et des autres, qui aura le pouvoir d'imposer cette répartition assez vite pour suivre la croissance rapide de la population ?

Globalement, il semble que l'on puisse fournir les calories nécessaires à la vie de 10 milliards de personnes, mais on ne vit pas seulement de calories. Un alignement de toutes les nations sur les standards actuels des pays riches rencontrerait vite les limites de la planète. De plus, l'entassement, notamment dans les mégapoles, est préoccupant. On peut déjà en mesurer quelques effets sous la forme d'endémies sociales inquiétantes : formes de violence inédites, paniques meurtrières, etc. Ce ne sont là que de premiers symptômes ; mais ils s'accentuent avec les années. Ils appellent à la prudence. Si l'on ne veut pas s'abandonner aux solutions sauvages dues aux maladies, aux violences, aux guerres, aux génocides, il faut bien réguler la fécondité de l'espèce humaine.

Par une succession de conférences, les Nations unies esquissent peu à peu un programme cohérent pour relever les défis du proche début de siècle. A Rio, le « sommet de la Terre » a proposé un développement durablement compatible avec les ressources planétaires ; à Vienne, a été réaffirmée l'universalité des droits de l'homme ; au Caire, on va se pencher sur la maîtrise de la fécondité mondiale, puis, en 1995, à Copenhague, sur le développement social, et à Pékin sur la vie des femmes. La mise en œuvre de ce programme attend cependant une réelle volonté politique.

Pour nous chrétiens, cette prise en compte de la dimension planétaire donne sa pleine signification à l'offre faite par Dieu à l'humanité de devenir responsable de la Création. Elle manifeste que l'humanité est capable de relever les défis qu'elle-même se lance. C'est pourquoi nous souhaitons que ne soit pas niée sans inventaire la réalité de ces défis, notamment en matière de démographie.

Un code de droits et de devoirs

Le document préparatoire à la conférence du Caire sur « Population et développement » consacre deux chapitres sur seize à la planification familiale et à la santé. Il réaffirme le droit des couples à la parenté responsable et le refus de l'avortement comme méthode de planification familiale, bien que sur ce point l'accord de toutes les nations ne soit pas encore acquis. Il propose d'aider les couples à avoir les enfants qu'ils désirent. Il s'intéresse à la santé des mères et des enfants. Enfin, il se préoccupe de la santé sexuelle des femmes, des hommes, des adolescents, des célibataires.

Il nous paraît important que l'on veuille fournir aux couples qui le désirent les moyens d'une parenté responsable. Mais nous sommes opposés à l'avortement comme moyen d'exercer cette responsabilité. Nous savons pourtant que des situations de détresse conduisent des femmes à y recourir. Nous pensons qu'il faut leur éviter, par une législation appropriée, la misère d'une mutilation à vie ou une issue mortelle, sans attendre le moment lointain d'une situation sociale améliorée.

Un projet de famille

Quoique réservés et attentifs à l'égard des pressions exercées par certains laboratoires de produits pharmaceutiques, nous pensons que le développement de la contraception introduit une donnée nouvelle : la maîtrise par les femmes de leur fécondité. C'est certainement un progrès, qui devrait engendrer un nouveau partenariat entre femmes et hommes en vue d'une parenté responsable, même si l'émancipation des femmes est loin d'être acquise en de nombreux pays.

Dans le document préparatoire à la conférence du Caire, les droits et devoirs individuels sont affirmés sans que pour autant les droits et devoirs des couples et des familles soient absents. Nous ne pouvons ignorer que la facilitation d'une vie sexuelle active, sans risque pour la santé des individus, ainsi que la régulation de la fécondité, peuvent porter atteinte au modèle familial auquel, chrétiens, nous demeurons attachés.

Au-delà de ces réserves, il nous paraît important que les questions démographiques soient traitées à trois niveaux, harmonisés entre eux pour former un code unique de droits et de devoirs : celui de l'humanité entière ou de chaque nation, celui des couples et des familles, celui des individus. Le document préparatoire à la conférence du Caire fait plutôt le choix du niveau individuel pour réguler la croissance globale. Le magistère catholique, quant à lui, ne prend pas en compte cette dimension globale et subordonne les droits des individus à ceux de la famille, pivot unique de sa réflexion. Aucun des deux n'est donc pleinement satisfaisant.

A titre d'esquisse de ce code, nous notons que si les individus ont droit à l'autonomie de leur vie sexuelle, ils ont le devoir de l'inscrire dans un projet de famille, celle-ci restant la cellule de base de la société et une nécessité pour la formation équilibrée des enfants. Mais la famille, qui ne saurait être une prison pour ses membres, ne peut exciper de sa liberté en ignorant la situation démographique de son pays lorsqu'elle donne la vie. Si la liberté des familles doit être respectée par les gouvernants, ceux-ci sont comptables devant leurs peuples de la dimension économique, écologique et sociale de la démographie de leur pays.

Nous souhaitons qu'aussi bien les Nations unies que le magistère catholique articulent ces trois niveaux de droits et de devoirs, de manière à réussir la maîtrise de sa fécondité par l'espèce humaine, s'il s'avère qu'elle met en péril la qualité de vie des générations présentes et à venir. Pour ce faire, nous suggérons de revisiter la parole de Dieu consignée dans cet élément du patrimoine de l'humanité qu'est la Bible. La proposition d'emplir la Terre est désormais sans doute accomplie. Il reste à accomplir la seconde proposition : soumettre la Terre, c'est-à-dire déployer toutes les ressources du génie humain pour élaborer un système mêlant la politique, l'économie, la finance, l'écologie, la démographie, la communication, la socialisation, l'amélioration des connaissances et bien d'autres choses encore, en vue du bien-être et du progrès humains.

▶ **Jean Delumeau, Monique Hébrard et Gabriel Marc s'expriment ici au nom de Paroles, groupe de personnalités catholiques de diverses sensibilités.**

TÉMOIGNAGE

Liberté et libération

Ancien résistant, Robert Escarpit exprime, dans ce témoignage, les sentiments d'un de ceux pour qui août 1944 n'est pas un sujet d'examen d'histoire, mais un souvenir encore bien vivant.

par Robert Escarpit

J'AI pleuré, place de la Concorde, quand j'ai vu pour la première fois les soldats allemands descendre les Champs-Elysées musique en tête. Quatre ans plus tard, je n'ai même pas levé les yeux quand un camarade m'a crié que la radio annonçait la libération de Paris. J'étais trop occupé à essayer d'établir sur la nationale 10 un barrage dérisoire pour tenter de freiner la remontée des forces allemandes vers le nord. Cinq jours sans manger ni dormir pesaient sur ma conscience.

Cinquante ans plus tard, je n'ai senti d'émotion qu'en revoyant à la télévision quelques images fugitives de ces combattants improvisés éblouis par la clarté meurtrière du combat ouvert après cinquante mois de ténèbres. Le reste était un de ces beaux Son et lumière dont on enlumine la grande fresque de l'histoire.

Dans la Résistance, je n'étais qu'un deuxième classe à qui l'on n'a jamais confié que des missions mineures, mais non moins dangereuses. Tâtonnant dans l'ombre épaisse de la clandestinité, je n'avais pour repère que mon chef direct et pour guide que la haine qui avait envahi mes tripes quand, en 1940, j'avais vu le drapeau nazi flotter sur mon village.

L'apprentissage de la vie au grand jour a été long et pénible quand il m'a fallu redevenir l'officier d'infanterie discipliné et plus soucieux d'efficacité que d'héroïsme, puis le citoyen chargé de responsabilités dont *j'ai dû vivre* le personnage pendant un demi-siècle au milieu de gens plus jeunes pour qui ce qui était ma substance vive était perçu comme un tableau historique pieusement retouché.

Les flonflons du cinquantenaire

La haine s'est éteinte, mais non la méfiance, surtout envers les Français, toujours pareils à leurs pères, qui, ennemis jurés de la République, tentent de perpétuer la trahison des collaborateurs et des valets de Vichy. J'ai réappris à aimer l'Allemagne, mais quelque chose se noue dans ma gorge, que je le veuille ou non, quand je parle ou entends parler allemand.

La Résistance n'était qu'une minorité d'hommes et de femmes qui avaient donné par avance leur vie au refus de l'occupant, avec une certaine inconscience parfois, amis poussés par cette haine et cette misère qu'évoque le très beau *Chant des partisans* que nous écoutions à la radio, mais que nous ne chantions pas, car la loi de la clandestinité est le silence.

« Tous les sacrifices sont égaux dès lors qu'ils sont consentis », disions-nous un jour au cours d'une conversation avec Jacques Chaban-Delmas. Et il ajoutait que chaque jour de vie après 1945 lui avait paru un magnifique cadeau. C'est vrai : chacune des cinquante années qui se sont écoulées depuis la fin des hostilités m'ont été données par surcroît comme un cadeau gratuit. Si je croyais en Dieu, je lui dirais merci.

Je n'en veux pas, bien au contraire, à ceux qui, au lieu de s'engager, se sont contentés de survivre, puis d'acclamer les libérateurs. Survivre était déjà une manière de se battre. Quand le moment est venu d'affronter le combat à visage découvert et qu'est tombée la méfiance qu'inspiraient les clandestins, la France n'a manqué ni de volontaires, ni d'hommes courageux. Parmi les quelque six cents morts que nous avons laissés à la poche de la Pointe de Grave (que les historiens s'obstinent à appeler contre toute réalité « poche de Royan »), beaucoup n'avaient pas appartenu à la Résistance. Ils n'en ont pas moins donné leur vie pour la même cause.

Bientôt, les flonflons du cinquantenaire vont s'éteindre, mais il faut qu'on sache que ceux qui ont vécu ces célébrations comme la reconstitution impossible de la fin de ce qui fut un combat de nègres dans un tunnel avec ses tâtonnements, ses erreurs, ses monstruosités parfois, n'ont pas besoin qu'on leur rappelle la Libération car, dès l'instant où ils se sont engagés dans la lutte sans esprit de retour, ils étaient, malgré l'occupation, l'oppression, le massacre, des hommes et des femmes libres.

▶ **Universitaire et homme de lettres, Robert Escarpit fut chroniqueur au *Monde* de 1949 à 1979.**

A LIVRE OUVERT

Le moindre mal

QUELLE MORALE POUR AUJOURD'HUI...
de Jean-Claude Barreau, Plon, 168 p., 98 F.

L'ÉTHIQUE est à la mode. On lui consacre des comités, et surtout beaucoup de discours et d'incantations. De morale, en revanche, personne ne veut entendre parler : c'est une notion qui apparaît rétrograde, parfaitement dépassée. Les deux mots signifient pourtant la même chose, sauf qu'éthique est d'origine grecque et morale d'origine latine. Au lieu de chercher à les opposer, ne vaudrait-il pas mieux s'y intéresser sérieusement, à l'heure où les intégrismes religieux font des ravages ?

C'est le sens du nouveau livre de Jean-Claude Barreau, qui s'aventure une fois de plus sur un terrain délicat, quitte à faire hurler les spécialistes. Là où d'autres rédigeraient un traité en plusieurs volumes, ce franc-tireur nous propose cent soixante petites pages aérées, en gros caractères, avec des phrases courtes et des formules lapidaires. Cela ressemble un peu à un essai, un peu à un pamphlet, le plus souvent à une série de notations et de citations, rassemblées par un esprit vif, aux idées claires, qui ne s'embarrasse ni de circonlocutions ni de nuances. Un petit livre atypique et dérangeant, à l'image de son auteur, qui a été successivement « prêtre des loubards » dans les années 60, puis éditeur, haut fonctionnaire, chargé de mission à l'Elysée, président de l'Office national de l'immigration et, depuis l'an dernier, conseiller de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur.

Ne confondons pas morale et moralisme, souligne Jean-Claude Barreau. Le moralisme est la tartufferie par excellence : un discours sur les autres, qui n'engage pas celui qui le prononce. La morale, elle, est exigence personnelle. C'est aussi ce qui permet aux humains de vivre ensemble, contrairement aux animaux dont le comportement est entièrement déterminé par leur code génétique.

Nous vivions, jusqu'à récemment, selon une morale moderne, née à la Renaissance, relancée à la Révolution, qui avait pris le relais des morales traditionnelles des Anciens. Cette morale moderne n'était plus fondée sur un monde immuable, mais sur le changement ; non plus sur le groupe mais sur l'individu ; non plus sur le devoir mais sur l'esprit critique. C'était une morale de l'action, permettant les inventions techniques et les conquêtes, mais qui n'offrait pas de raisons de vivre. Si cette morale a pu survivre jusqu'à nos jours, c'est parce qu'elle se nourrissait en quelque sorte du « capital éthique » des morales anciennes : les hommes adoptaient les valeurs de la modernité pour agir, tout en gardant pour la vie de tous les jours le vieux fonds de morale traditionnelle. Aujourd'hui, la modernité semble avoir épuisé son capital éthique. Elle est au bord de l'implosion, menacée de... démoralisation, et il faut inventer d'urgence une nouvelle morale.

Celle-ci, soutient Jean-Claude Barreau, ne peut être qu'une morale du moindre mal : tolérer un avortement, par exemple, ou la mort d'un combattant, pour éviter un mal plus grand. Elle ne peut avoir qu'un seul absolu : la dignité de la personne humaine – la dignité, et pas la « défense de la vie » à tout prix. Enfin, cette morale doit se fonder sur le primat de la conscience, étant entendu que la conscience n'est pas individualiste : les hommes construisent ensemble des lois morales, qui sont toujours à réinventer. Ces principes nous conduisent assez loin des positions d'un Jean-Paul II, que l'ancien « prêtre des loubards » traite d'ailleurs aimablement de despote éclairé...

Sur tout cela, il y a probablement un assez large consensus dans notre société, qualifié à tort d'amorale. Mais est-ce assez, même en le formulant, pour tenir tête aux fanatismes ? Qui leur enlèvera le monopole du sens ultime ? Après la mort du marxisme et l'essoufflement des pratiques religieuses les plus ouvertes, comment recommencer à croire que la vie a un sens et que le progrès n'est pas absurde ? Ce ne sont pas nos comités d'éthique, modestement chargés de fixer des frontières à l'innovation, qui peuvent y répondre.

ROBERT SOLÉ

Les conséquences du cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise

M. Major a eu un violent accrochage avec le révérend Paisley

Le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, a annoncé mercredi 7 septembre à Belfast, une semaine *exactement* après l'annonce d'un cessez-le-feu par l'IRA que les mesures de sécurité ont été allégées en Ulster. *« Certaines des choses qui étaient en place ont été levées »*, a ajouté le ministre dans une conférence de presse impromptue en déclarant notamment qu'un bon nombre de ces forces ne portaient plus de gilets pare-balles.

■ ACCROCHAGE. Le premier ministre britannique, John Major, a eu, mardi 6 septembre, un violent accrochage avec le pasteur Ian Paisley, qu'il recevait dans son bureau de Downing Street, M. Paisley refusant de croire qu'aucun accord secret n'avait été conclu avec l'IRA avant l'annonce par celle-ci d'un cessez-le-feu.

■ COMMUNIQUÉ. A Dublin, le premier ministre, Albert Reynolds, a reçu mardi John Hume, le dirigeant catholique modéré d'Irlande du Nord, et Gerry Adams, le président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA.

■ MILICES. A Belfast, les milices paramilitaires loyalistes tentent de définir une position commune. Mais les événements de Londres et de Dublin font redouter une nouvelle flambée de violence dans leurs rangs.

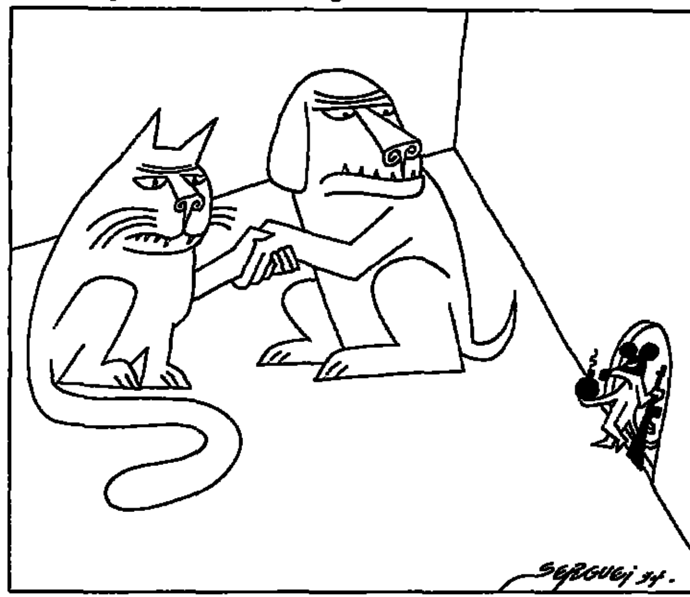
LONDRES

correspondance

Dans les négociations internationales, la Grande-Bretagne prend toujours soin de définir ses objectifs de façon vague et de n'assigner à leur réalisation aucune échéance *précise, ce qui* laisse de la marge pour l'action future. Fidèle à ce bon vieux principe diplomatique, qui remonte à l'Empire, le gouvernement britannique a jugé *« prématurée »* la rencontre, mardi 6 septembre, à Dublin, entre le premier ministre irlandais Albert Reynolds et le président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, Gerry Adams.

Aux yeux de Londres, ce geste hautement symbolique, suivi de la publication d'un communiqué commun, *signé également* par John Hume, le chef catholique modéré d'Ulster (*voir l'article de notre correspondant à Dublin*), ne peut qu'exacerber l'hostilité des protestants de la province. Dans les faits, cette alliance « nationaliste » en train de naître risque de se heurter aux dures réalités de la vie politique intérieure irlandaise, en raison de la forte rivalité entre le Sinn Fein et la formation de M. Hume ainsi que de la fragilité de la coalition de centre gauche au pouvoir à Dublin. En revanche, les divergences actuelles entre Londres et Dublin à propos des réelles intentions de l'IRA et de l'attitude à adopter vis-à-vis du Sinn Fein ne mettent pas en péril la solide amitié personnelle qui unit John Major à son homologue irlandais et la volonté commune de faire du règlement du conflit une priorité.

Il n'empêche : vu de Downing Street, la place du symbole, dans l'île verte, est prépondérante. Et les tergiversations de Londres à propos de sa réponse au cessez-le-feu de l'IRA participent de la volonté de ne pas précipiter les choses. Le refus de lever l'interdiction de séjour sur le territoire britannique de M. Adams, les pressions faites sur l'administration américaine pour qu'elle lui refuse un visa d'entrée aux Etats-Unis et la politique de verrouillage de l'armée britannique à la frontière, manifestent cette prudence. Ainsi, au cours de son entretien lundi avec le ministre irlandais des affaires étrangères, Dick Spring, lors de la première réunion ministérielle entre les deux *pays depuis l'annonce de* l'IRA, le ministre chargé de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew a encore insisté sur son souhait d'avoir à nouveau des *assurances sur la fin des hostilités* de l'IRA.



Scène ubuesque

Les protestants continuent de surveiller avec anxiété les agissements de Londres. Mais si on peut déceler une certaine modération chez *les unionistes officiels de* James Molyneaux, le révérend Ian Paisley, l'infatigable chef du Parti unioniste démocrate, joue la surenchère. Son entretien mardi *avec John Major* à *Downing Street* a ainsi tourné court après une dizaine de minutes. Furieux du refus persistant du flamboyant révérend de croire en sa parole quand il lui assurait qu'aucun marchandage n'avait eu lieu avec le Sinn Fein, le premier ministre a tout simplement quitté la salle de réunion, laissant Ian Pasley pantois, humilié, seul dans la pièce avec ses lieutenants. Cette scène ubuesque a choqué bon nombre de *sympathisants tories de la cause* unioniste visiblement embarrassés par le sans-gêne du député européen.

Au sein du groupe parlementaire *conservateur un véritable cli*vage de génération est apparu au sujet de l'Ulster. Les jeunes parlementaires de droite se sentent en effet plus proches de leurs col*lègues du Fianna Fail au pouvoir* à Dublin que du révérend Ian Paisley, voire de James Molyneaux. Depuis la retraite d'Enoch Powell et le passage à la Chambre Haute *de lord Tebbit, les unionistes* manquent de poids à la Chambre des communes.

Pour des raisons de pure arithmétique politicienne, le premier *ministre doit compter avec le sou*tien des députés unionistes, surtout ceux de James Molyneaux. Pourtant, de l'avis général, John Major ne manque pas d'atouts *dans sa manche. Tous les son*dages indiquent qu'une minorité de la population est favorable au maintien de l'Ulster à l'intérieur du Royaume-Uni. Par ailleurs, sur *ce dossier sensible, le gouverne*ment bénéficie du soutien de l'opposition travailliste et centriste.

MARC ROCHE

Les miliciens loyalistes en proie au doute

Sceptiques sur la volonté de paix de l'IRA, ils hésitent à déposer les armes

BELFAST

de notre envoyée spéciale

Au cœur du fief protestant de Belfast, la Shankill Historic Society garde soigneusement verrouillé l'accès de son local. Au-dessus de sa porte claquent au vent les drapeaux britannique et unioniste. C'est là que reçoit David Ervine, la quarantaine discrète et l'apparence d'un cadre sans histoires, porte-parole du Parti unioniste progressiste (PUP), branche politique de la mouvance loyaliste. Au rez-de-chaussée, des militants surveillent sur deux écrans les entrées et la rue.

Cette « société historique » n'a ni bibliothèque ni bureaux. Sur les murs nus de ses pièces vides trônent des chromos honorant les combattants, avec cagoules et pistolets-mitrailleurs, de la Force des volontaires de l'Ulster (UVF). Cette organisation paramilitaire, l'une des plus virulentes de la résistance loyaliste, a revendiqué lundi 5 septembre l'attentat à la voiture piégée commis la veille contre le quartier général du Sinn Fein.

La nébuleuse terroriste protestante dispose d'importants stocks d'armes, de quelques centaines de *« killers »* (tueurs) redoutables et de milliers de volontaires. Cette mouvance compte divers noyaux. Parmi les principaux, l'Association de défense de l'Ulster (UDA), qui, interdite il y a deux ans, a laissé place, notamment, aux Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF). Le Parti démocratique d'Ulster (DUP) de Ian Paisley, légal, lui, est réputé fort proche de ces groupes, qui forment le gros des troupes « ultras » du camp loyaliste. Par ailleurs, *moins nombreux mais plus disci*plinés, les clandestins de la Force des volontaires de l'Ulster (UVF) ou le Commando de la main rouge sont, pour leur part, proches du PUP, *légal*.

Le Commandement militaire combiné loyaliste coiffe officiellement toutes les composantes de la nébuleuse paramilitaire. Ce « *Commandement* » va-t-il annoncer qu'il dépose à son tour officiellement les armes ? Veut-il vraiment la paix ?

Après l'attentat de l'UVF de dimanche, *David Ervine fait le* point – en expert – sur les revendications des paramilitaires protestants. Tandis que le camp nationaliste multiplie les initiatives – à Belfast même, *la direction du Sinn* Fein a rendu publique une charte garantissant les droits des deux communautés – de tous côtés, les paramilitaires sont pressés d'annoncer à leur tour un cessez-le-feu. Font pression sur eux non seulement les catholiques irlandais ou le gouvernement britannique, mais aussi des membres du clergé protestant et divers élus de la mouvance loyaliste.

Dès jeudi, premier jour du cessez-le-feu de l'IRA, les paramilitaires avaient d'emblée déclaré qu'ils suivraient les élus loyalistes. Depuis, ceux-ci pratiquent le *wait and see*. Mardi 6 septembre, commentant la rencontre à Dublin de Gerry Adams, John Hume et Albert Reynolds *(lire par ailleurs)*, un des dirigeants du Parti unioniste d'Ulster (UUP, protestant modéré), William Ross, restait encore très réservé, soulignant seulement qu'à ses yeux *« le gouvernement britannique a montré sa ferme* [détermination] *de ne pas toucher au statut constitutionnel de l'Irlande du Nord »*.

La division persiste

Mais les paramilitaires protestants, eux, sont loin d'être convaincus. Les élus loyalistes réclament une clarification, à savoir des garanties que l'IRA a bien l'intention d'abandonner la violence de manière permanente. Les paramilitaires, eux, sont encore plus pressés d'obtenir ces clarifications. Ils précisent aussi leur stratégie actuelle, à leur façon.

A la veille du week-end, la rumeur affirmait que l'UVF était prête à déposer les armes, que sa décision allait être annoncée de manière imminente. Kim Rat lui-même, le plus fameux tireur des rangs paramilitaires, souhaitait un cessez-le-feu, faisait-il savoir. Dimanche soir, l'UVF a brutalement dissipé l'illusion en faisant *exploser la voiture piégée devant* le quartier général du Sinn Fein.

« Erreur d'interprétation..., ironise David Ervine, *c'est un acte de combat. La guerre continue. » L'UVF et plus encore* l'UFF, *selon* l'opinion de M. Ervine, suivent leur base : celle-ci, dit M. Ervine, *« s'oppose totalement à la fois à un changement du statut constitutionnel de l'Irlande du Nord et à la réunification de l'Irlande »*.

Or, en moins d'une semaine, le gouvernement britannique a autorisé le rapatriement des prisonniers de l'IRA dans une prison irlandaise et lundi, sur la frontière avec la République d'Irlande, lorsque des manifestants du Sinn Fein ont ouvert des routes jusqu'alors bloquées par l'armée, celle-ci n'est intervenue que plusieurs heures après contre ce que le Sinn Fein appelle la démilitarisation de la zone.

« Pensez-vous que ces récents signes de Londres rassurent la communauté unioniste ? », interroge David Ervine. Il ne doute pas qu'un accord secret a été passé en échange du cessez-le-feu. Et c'est ce compromis présumé qui inquiète terriblement la communauté loyaliste et sert de justification à l'UVF pour ne pas annoncer un cessez-le-feu : *« Les paramilitaires conservent la même stratégie pour le même objectif, tant qu'il le faudra, pour des jours encore. »*

Mais alors, où mènent les discussions passionnées entre paramilitaires en vue de dégager une stratégie commune, face au front nationaliste unifié ? Lundi à Belfast, on a appris qu'une liste des garanties indispensables venait d'être élaborée. Les paramilitaires demandent le démantèlement des stocks d'armes de l'IRA. Ils exigent que le gouvernement britannique prouve qu'il n'a pas changé de position sur le statut de l'Irlande du Nord.

Mais la division persiste entre les partisans d'un cessez-le-feu et les opposants. Ces derniers refusent de *« se rendre »*. Les premiers redoutent *« l'isolement probable »* des loyalistes. En Angleterre même, où ils bénéficient jusqu'à présent de fortes sympathies, ils deviendraient rapidement *« les seuls méchants de l'histoire »* en ne rejoignant pas une position de cessez-le-feu.

En ville, l'opinion protestante la plus extrémiste, tout en étant lasse de la guerre, ne cache pas son amertume *« devant la trahison des Anglais »*. Sur les murs de ses maisons fleurissent toujours les slogans guerriers. Dans les clubs de loisirs tels que la Shankill Historic Society, dans les fanfares de Shankill Road, on ne veut pas, officiellement du moins, admettre que l'heure est venue de déposer les armes.

Les paramilitaires font savoir qu'ils souhaitent, eux aussi, que s'engage un dialogue avec les nationalistes pour résoudre les problèmes d'une population divisée ; mais, ajoutent-ils, que John Major et *les nationalistes* satisfassent d'abord la liste des garanties.

Reçu mardi par John Major, le révérend Paisley, leader du DUP, *lui*, a réclamé *un référendum* sur l'avenir constitutionnel de l'Irlande. *« Ridicule ! Chaque élection passée a montré que la majorité de la communauté en Irlande du Nord veut rester britannique »*, rétorque David Ervine. La douloureuse constitution d'un front uni chez les paramilitaires loyalistes a – décidément – un ennemi : le temps.

DANIELLE ROUARD

Dublin et les dirigeants catholiques d'Ulster veulent rassurer la majorité protestante

DUBLIN

de notre correspondant

Moins d'une semaine après l'arrêt de la campagne terroriste de l'IRA, Gerry Adams, le président de sa branche politique, s'est rendu à Dublin mardi 6 septembre pour s'entretenir avec le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, et John Hume, le dirigeant du SDLP, le parti *nationa*liste modéré d'Irlande du Nord, pour une rencontre historique, et controversée. Il est clair qu'en dépit du désir du premier ministre britannique, John Major, et de son gouvernement de procéder avec prudence, M. Reynolds est déterminé à tirer le plus vite possible le maximum de bénéfices de l'apparente évolution de l'IRA et du Sinn Fein.

Dans un communiqué publié au terme de leur entretien, les trois hommes ont déclaré qu'ils étaient, sans restriction et de façon définitive, favorables à des méthodes démocratiques et non violentes. Dans un effort pour rassurer la population unioniste, ils ont exprimé le désir d'arriver à un accord *« durable »*, accepté de tous. *« Nous* [réaffirmons] *qu'il nous est impossible de résoudre* [le problème de l'Irlande du Nord] *sans la participation et le consentement de la population unioniste »*, ont-ils déclaré.

C'est ainsi que M. Adams – considéré depuis plus de deux décennies comme le dirigeant d'une organisation terroriste et encore interdit d'antenne il y a six mois – a été reçu pour la première fois au siège de l'administration de la République d'Irlande pour laquelle, dans le passé, il n'avait que mépris : il fut un temps où l'IRA et le Sinn Fein s'opposaient autant aux institutions de la République d'Irlande qu'à celles d'Irlande du Nord. La rencontre de mardi est encore un indice de la détermination de M. Reynolds – pragmatique et éloigné de l'idéologie traditionnelle de sa formation nationaliste, le Fianna Fail – à ne se laisser influencer ni par la réserve de Londres ni par l'opposition farouche des unionistes.

Un « forum pour la paix »

Après la rencontre de Dublin, M. Adams s'est efforcé de faire preuve d'une tolérance qu'il n'a pas toujours manifestée dans le passé. *« Je suis très conscient* [que beaucoup de gens] *ont souffert*, a-t-il déclaré. *Je tends la main de l'amitié en toute générosité à mes frères et sœurs protestants. »* Bien que M. Adams ait de nouveau refusé d'aller plus loin *que ses déclarations précédentes*, il est clair que, pour MM. Reynolds et Hume – à la différence de M. Major –, l'IRA a mis fin définitivement à sa campagne terroriste, *en faveur d'une action politique*.

Il convient néanmoins de ne pas trop mettre en exergue les différences d'appréciation entre Londres et Dublin. M. Reynolds et son homologue britannique ont de bons rapports et sont en contact fréquent. Tout porte à croire que Londres a été informé des intentions de M. Reynolds de recevoir M. Adams et que M. Major n'est pas mécontent des développements spectaculaires de la semaine passée.

M. Reynolds, pour sa part, a déclaré qu'il a l'intention de procéder à la mise en place de ce qu'il appelle un « forum pour la paix et la *réconciliation* », en octobre, auquel toutes les formations politiques du nord et du sud de l'île, Sinn Fein et partis unionistes compris, sont invitées. Compte tenu de leur opposition à la rencontre d'hier, il est peu probable que les unionistes acceptent cette invitation. Mais il est impossible de prédire quels seront les épisodes suivants dans cette étonnante saga irlandaise.

JOE MULHOLLAND

TURQUIE

Ankara marque sa volonté de répression lors de la reprise du procès de députés kurdes

ISTANBUL

de notre correspondante

Commencé le 3 août dernier, le procès des six députés nationalistes kurdes, accusés de *« crimes séparatistes »*, devait reprendre, mercredi 7 septembre, au Tribunal de la sûreté de l'Etat à Ankara, après plusieurs semaines d'interruption. La lecture de l'acte d'accusation terminée, le procureur doit présenter les informations – extraits de discours, enregistrements de conversations téléphoniques – tendant à prouver l'existence de liens directs entre les accusés et le PKK, le mouvement séparatiste kurde.

La dimension politique de ce procès a attiré l'attention des observateurs occidentaux sur l'attitude des autorités turques à l'égard des douze millions de Kurdes et creusé le fossé qui existe entre la perception que l'on a souvent de la question kurde en Europe, *l'oppression d'une mino*rité revendiquant ses droits culturels, et le point de vue prévalant en Turquie, où nationalisme kurde et terrorisme sont considérés comme synonymes. Beaucoup de Turcs, mal informés, interprètent *d'ailleurs l'attitude critique* des Occidentaux comme une confirmation d'un soutien implicite apporté à ceux qui cherchent à diviser la Turquie.

Les *autorités civiles* et militaires turques, contrairement aux gouvernements étrangers qui font pression pour une solution politique, demeurent convaincues qu'il est possible de venir à bout du problème kurde militairement. Selon le ministre de l'intérieur, Nehit Mentese, 404 combattants kurdes ont été tués en août et 46 *autres se sont rendus aux forces de* sécurité. *« Le PKK a subi des pertes énormes. Il est impossible qu'il reprenne ses forces »*, a déclaré le ministre mardi.

Que ce soit dans les montagnes du Sud-Est anatolien ou devant les tribunaux, Ankara poursuit une campagne virulente. Les Turcs ne demeurent pas pour autant unanimement indifférents aux violations des droits de l'homme et aux atteintes à la liberté d'expression. Le ministre d'Etat Fikri Saglar, par exemple, s'est excusé auprès de deux écrivains condamnés pour leurs opinions, Haluk Gerger et Fikret Baskaya, auxquels il a rendu visite dans leur prison. Une commission s'est réunie, le week-end dernier, sous l'égide du ministère de la justice pour tenter de redéfinir les limites légales de la liberté d'expression, mais, dans le climat actuel, des changements positifs ne sont pas attendus prochainement.

En attendant, les députés kurdes, les journalistes et les écrivains continueront d'être jugés selon les lois et la Constitution actuelles, appliquées avec zèle par le procureur en chef, Nusret Demiral. *« Si quelqu'un vient et dit :* « Je vais détruire cet Etat, les actions de telle organisation sont justes », *je ne peux pas traiter ceci comme liberté d'expression »*, expliquait-il récemment dans un entretien accordé au quotidien *Turkish Daily News*, en ajoutant : *« Ceci ne peut pas être considéré comme une pensée, c'est une action. »*

NICOLE POPE

EUROPE

Pour « raison de sécurité»

Le pape « reporte » sa visite à Sarajevo

ROME

de notre correspondante

Les négociations ont duré jusqu'à l'ultime minute, mais au terme d'une dernière journée particulièrement fébrile, Jean-Paul II a dû s'incliner : les conditions de sécurité, pour lui, mais plus encore pour tous ceux qui seraient venus à sa rencontre à Sarajevo, n'étaient pas réunies. Le pape ne se rendra donc pas dans la capitale bosniaque, jeudi 8 septembre, comme prévu. C'est ce qu'a annoncé un sec communiqué du Vatican, mardi soir 6 septembre, après qu'une lettre du représentant spécial de l'ONU, Yasushi Akashi, déconseillant le voyage, eut été remise au nonce apostolique en Bosnie, Francesco Monterisi.

Dans le communiqué, il est fait mention explicitement du souci *« de la sécurité de la population civile »*. Toutefois, allusion aux dernières exigences formulées par les Serbes bosniaques, qui voulaient « encadrer » la visite papale, et aux obstacles politiques de dernière minute, semble-t-il insurmontables, le communiqué précise que le pape a également cherché à éviter *« que cette visite, vu les circonstances du moment, puisse être mal comprise et augmenter encore les tensions »*. Comme pour la visite pastorale prévue et *« repoussée »* il y a quelques mois au Liban, Jean-Paul II, qui a finalement tranché en personne, a décidé non d'annuler mais de *« différer jusqu'au moment où les conditions seront réunies »* ce pèlerinage à Sarajevo qui lui tient tant à cœur et sur lequel le Vatican travaillait depuis près d'un an.

Pour le pape, affaibli déjà par les épreuves physiques dues à sa fracture du printemps dernier, et qui, non sans un certain courage, a tenté jusqu'au bout de réaliser la « mission impossible » qu'il s'était fixée, renoncer à la dernière minute – quitte à aggraver encore l'isolement psychologique des habitants de Sarajevo – sera une lourde épreuve personnelle. C'est un échec aussi pour la diplomatie vaticane, habituellement plus discrète dans ses négociations. Et la grande mission de paix qui devait passer par Belgrade, Sarajevo et Zagreb se retrouve donc, après le refus de l'Eglise orthodoxe serbe et l'impossibilité d'aller à Sarajevo, réduite à son seul volet croate. Nul doute que cette visite tronquée, qui mènera Jean-Paul II à Zagreb les 10 et 11 septembre, même si elle est dédiée à l'Eglise croate, risque d'être de surcroît contre-productive pour l'image de la diplomatie vaticane.

En attendant, jeudi, Jean-Paul II a décidé de transformer sa visite en journée de prières pour Sarajevo. A Castelgandolfo, il célébrera une messe au cours de laquelle il lira l'homélie qu'il avait préparée pour sa visite, et son discours sera retransmis par radio et télévision dans la capitale bosniaque.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Déception et amertume chez les Bosniaques

SARAJEVO

de notre correspondant

Sarajevo était prête à recevoir Jean-Paul II. La capitale de la Bosnie-Herzégovine attendait du pape un message de paix et d'espoir ainsi qu'une reconnaissance du drame bosniaque, à la veille de son voyage chez les catholiques de Croatie. Jean-Paul II a finalement renoncé à visiter Sarajevo *« pour des raisons de sécurité»*, après avoir été averti par l'émissaire de l'ONU en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, des *« sérieux dangers »* que représentait un tel voyage.

Il aura vraisemblablement suffi, une nouvelle fois, que les Serbes de Bosnie préviennent, par la voix de leur chef Radovan Karadzic, qu'ils ne pourraient pas *« garantir la sécurité du pape durant son séjour à Sarajevo »* pour que la visite soit « reportée ». Aucun coup d'éclat n'aura été nécessaire. Une simple déclaration formulée à Pale, le fief serbe perché dans les montagnes, a donné à tous ceux que cette visite dérangeait le prétexte pour conseiller au pape de différer sa symbolique escapade bosniaque.

Les habitants de Sarajevo, qui pour une fois accordaient une certaine attention à une visite officielle, attendront. Les Sarajeviens, dont la majorité sont musulmans, n'espéraient pas de Jean-Paul II qu'il change le cours de la guerre en Bosnie ; ils sont toutefois choqués que même le pape, l'homme de la paix et des valeurs morales, soit empêché de circuler librement par quelques tirs et une menace.

Car si les Serbes ont déjà obtenu l'annulation de plusieurs voyages importants grâce à cette simple phrase, ils ne se sont en revanche jamais attaqués à une personnalité qui passait outre à cet avertissement verbal. Les Bosniaques ont été d'autant plus surpris par la décision du Vatican que la situation à Sarajevo n'a pas évolué au cours des derniers jours. *« Une tension existe, accrue depuis un mois environ, sans rapport direct avec le voyage du pape*, résume le lieutenant-colonel Labarsouque, porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo. *Les tirs concernent principalement le secteur des monts Igman et du quartier de Butmir. Ils visent la seule route qui permet d'approvisionner la capitale bosniaque »*.

Bien que cette zone jouxte l'aéroport, les combattants serbes ont donc un objectif – isoler Sarajevo – plus important stratégiquement que d'empêcher l'avion du pape d'atterrir. Et les onze obus qui se sont abattus dans les collines à l'est de la ville, mardi 6 septembre, ne peuvent pas être, eux non plus, une explication à l'annulation du voyage. Ils sont certes la preuve, alors que Jean-Paul II s'apprêtait à célébrer une messe devant 10 000 à 20 000 personnes rassemblées dans un stade, que l'artillerie serbe menace toujours Sarajevo. Mais lorsque le Vatican a officiellement annoncé que le pape renonçait à se rendre dans la capitale bosniaque, les « casques bleus » ne l'avaient pas encore informé de cette reprise des bombardements.

« Je regrette que le Vatican ait annulé cette visite, commente le conseiller du président Izetbegovic, Kemal Muftic. *Je pense qu'ils ont eu tort, car la situation à Sarajevo n'est pas si tendue. Les Serbes ont démontré que nous sommes toujours sous le feu de leurs canons, mais je crois que le danger a été exagéré. L'agression continue*, poursuit-il, *les Serbes ne respectent aucune autre loi que celle de la force. C'est tragique. Mais l'attitude de la FORPRONU et son absence de volonté politique sont également critiquables. »*

La FORPRONU prise à partie

Kemal Muftic soupire. *« Le fait que nous ne puissions pas recevoir le pape est une nouvelle humiliante pour nous*, conclut-il. *Mais toute cette guerre est humiliante, et elle l'est pour le monde entier. En ce moment, aucun convoi humanitaire ne parvient dans l'enclave de Srebrenica, en Bosnie orientale, où des milliers de femmes et d'enfants ont faim. Il est en fait plus inacceptable de voir une « zone de sécurité » de l'ONU être abandonnée que de voir une visite officielle être reportée. »*

Si elles réservent leurs mots les plus durs pour les nationalistes serbes, les autorités bosniaques ne ménagent pas non plus la FORPRONU. *« C'est un pas en arrière en ce qui concerne une solution pacifique à la crise en Bosnie*, commente le vice-président, Ejup Ganic. *La FORPRONU n'était pas intéressée par une visite du pape à Sarajevo. Elle recule face au fascisme, cela prouve que l'agression dont nous sommes victimes ne pourra pas s'achever par la négociation. »*

Le gouvernement bosniaque voyait dans la venue du pape à Sarajevo une reconnaissance supplémentaire de l'existence du pays, aujourd'hui divisé par la guerre. Qualifiée de *« visite historique »* par M. Muftic, l'arrivée de Jean-Paul II dans la capitale de la Bosnie-Herzégovine était considérée comme un symbole du soutien du Vatican aux Bosniaques, sans distinction d'origine ethnique ou religieuse.

« Qui a gagné ? s'interrogeait mardi soir un éditorialiste du journal *Oslobodenje*, Zlatko Dizdarevic. *Karadzic tout d'abord, puis tous les extrémistes ! Je pense que ce soir, à Pale, se tient une grande fête*, dit-il. *Il n'y avait aucune raison de reporter ce voyage, puisque la situation ne s'est pas détériorée. L'annulation de la visite du pape a des conséquences plus importantes que la visite elle-même n'en aurait eu. »*

Dans l'esprit du journaliste, c'est la victoire des nationalistes serbes, mais également croates, et une défaite des Bosniaques. *« Les Croates, de Croatie et de Bosnie, étaient furieux à l'idée que Jean-Paul II vienne nous rendre visite avant d'aller à Zagreb*, confie un autre journaliste bosniaque. *Ils l'attendent depuis trois ans ; ils attendent de lui un soutien à leur Croatie indépendante et nationaliste. Mais le pape n'a pas oublié les crimes qu'ils ont, eux aussi, commis en Bosnie, et il a souhaité délivrer un message aux victimes de tous ces nationalistes. »*

« La victoire du Mal »

« Nous étions contents qu'il vienne, reprend Zlatko Dizdarevic, *parce que c'était un geste supplémentaire pour la Bosnie. Mais je pense que sa visite n'aurait entraîné aucun changement réel. Il est trop tard pour ce genre de soutien. Jean-Paul II occupe le terrain des valeurs morales et de l'éthique. A Sarajevo, les valeurs morales sont mortes il y a deux ans. Le pape est incapable de nous apporter quoi que ce soit. Nous avons besoin de résultats concrets ; nous n'avons pas besoin de théorie et de morale. Nous sommes fatigués. Nous avons perdu. Ici nous assistons à la victoire du Mal, la victoire des idiots, des criminels et des fascistes. »* A l'archevêché de Sarajevo, Mgr Vinko Pulic est demeuré invisible, après l'annonce de la décision du Vatican.

Sarajevo a appris, en deux ans de guerre et d'espoirs déçus, à ne rien espérer du monde extérieur. Personne ici, sauf peut-être quelques catholiques fervents, n'attendait de Jean-Paul II qu'il permette au conflit de s'achever. Mais la population attendait un symbole, un message. Même cela a été brisé.

RÉMY OURDAN

ALLEMAGNE

Les sociaux-démocrates passent à l'offensive

BONN

de notre correspondant

A six semaines des élections générales, le ton monte entre les partis politiques allemands. La rentrée parlementaire, essentiellement consacrée aux débats sur le budget 1995, a commencé dans une ambiance électrique, Oskar Lafontaine, ministre des finances dans le « cabinet fantôme » du candidat chancelier social-démocrate Rudolf Scharping et ministre-président de la Sarre, ayant vivement pris à partie, mardi 6 septembre, ses adversaires de la coalition au pouvoir.

Il a, notamment, accusé ceux-ci d'*« être responsables du plus fort taux de chômage dans l'histoire de la République fédérale »*, ainsi que *« de la plus grave dette publique, du plus haut niveau des prélèvements obligatoires, de la plus grande misère en logements et du plus haut niveau de criminalité »* que l'Allemagne ait jamais connus.

L'enceinte, habituellement feutrée, du Bundestag a été traversée de murmures indignés lorsque l'orateur a reproché aux élus de la CDU et du parti libéral FDP d'abriter en leur sein d'anciens membres de partis affiliés au régime communiste de Berlin-Est, les accusant d'avoir été *« coresponsables de la construction du mur de Berlin, du rideau de fer, et de l'ordre de tirer sur les fugitifs à la frontière »*.

En tenant ces propos, Oskar Lafontaine a exigé de la part de ses adversaires qu'ils mettent un terme à la *« bataille de boue »* par laquelle ils dénoncent à toute occasion les connivences du Parti social-démocrate et des communistes du PDS, héritiers du SED au pouvoir sous Walter Ulbricht et Erich Honecker. Il est pourtant à craindre que les attaques insidieuses et les coups bas redoublent encore d'intensité jusqu'au 16 octobre.

LUCAS DELATTRE

ITALIE

La Ligue du Nord exclut son président

Au cours d'un conseil fédéral réunissant, lundi 5 septembre, ses instances dirigeantes, la Ligue du Nord s'est prononcée, *« à l'unanimité »*, pour l'exclusion de son président, Franco Rocchetta, absent de la réunion, et de deux autres membres, Marilena Marin et Vittorio Aliprandi, qui avaient vivement critiqué le secrétaire fédéral du mouvement, Umberto Bossi. Franco Rocchetta, par ailleurs sous-secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères, avait estimé, samedi 3 septembre, dans un entretien à l'hebdomadaire *Panorama*, qu'Umberto Bossi, du fait de ses attaques répétées contre Silvio Berlusconi, était *« désormais en dehors de la Ligue »* en raison de son comportement *« préjudiciable »* au gouvernement.

De plus, Raffaele Della Valle, le président du groupe parlementaire de M. Berlusconi, a annoncé, mardi 6 septembre, qu'il présenterait sa démission le 20 septembre. Initiateur du projet de loi sur la détention préventive, retiré précipitamment à la suite d'une vague de protestations, membre de la commission parlementaire sur la délinquance, M. Della Valle a affirmé qu'il était dans l'impossibilité de concilier son rôle d'avocat et celui qu'il assume à la tête de Forza Italia. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La polémique sur le « noyau dur » européen

L'Espagne refuse de se laisser marginaliser

MADRID

de notre correspondant

L'Europe « à géométrie variable » prônée par les chrétiens-démocrates allemands (CDU) ne semble pas inquiéter outre-mesure les Espagnols bien que leur pays se retrouve, comme l'écrit *El Pais*, en *« deuxième division »*. Ainsi, on insiste, au ministère des affaires étrangères, sur le fait que le document qui a mis le feu aux poudres a été publié en période électorale, qu'il ne représente pas le point de vue officiel de Bonn et qu'il a été contesté publiquement par le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel.

Bien que faisant état *« d'une certaine préoccupation mais sans alarmisme »*, Javier Solana, ministre des affaires étrangères, a déclaré, mardi 6 septembre, à la télévision, que *« ce type de document va beaucoup circuler à partir de maintenant jusqu'à la conférence intergouvernementale de 1996 »*. Il a souligné qu'il incombera justement à l'Espagne de *« mettre en marche »* cette conférence lors de la présidence de l'Union européenne au cours du second semestre 1995 et que son pays va *« faire tout son possible pour rester dans le groupe de tête de l'Union »*.

Tel est, certes, l'objectif mais chacun sait ici qu'il sera très difficile d'atteindre les critères de convergence requis afin de mettre l'économie espagnole au niveau des plus avancés de ses partenaires. De toute façon, indique-t-on au ministère des affaires étrangères, l'Espagne, après s'être tant battue pour entrer dans l'Europe en 1986, n'a aucunement l'intention de se laisser marginaliser.

MICHEL BOLE-RICHARD

L'Autriche ne veut pas être « reléguée au deuxième rang »

L'Autriche doit tout faire pour *« ne pas être reléguée au deuxième rang au sein de l'Union européenne »* et souhaite faire partie du « noyau dur » de la future construction après son adhésion le 1er janvier prochain, a déclaré, mardi 6 septembre, le ministre autrichien des affaires étrangères, Aloïs Mock.

Ce dernier, qui considère le débat actuel comme une *« incitation »* à l'approfondissement politique de l'Union, s'est, par ailleurs, félicité de la volonté de Bonn et de Paris de *« faire avancer la cohésion politique »* européenne. Selon lui, il serait souhaitable d'avancer *« au même pas »*, mais, s'il y a seulement un groupe restreint de pays qui souhaitent aller plus vite, *« on ne devrait pas le leur interdire non plus »*.

En ce qui concerne l'Union monétaire, l'Autriche *« fait partie des pays qui pourront le plus rapidement répondre aux critères requis »*, a ajouté M. Mock, qui ne voit pas dans la thèse allemande d'un « noyau dur » de l'Europe un risque de partage du continent en pays puissants et en pays satellites. – *(AFP.)*

EN BREF

AUSTRALIE : un parlementaire assassiné. – Un parlementaire australien, John Newman, a été tué par balles, le lundi 6 septembre, devant son domicile de Cabramatta, dans la banlieue de Sydney. Cet élu travailliste de la Chambre haute de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, âgé de quarante-sept ans, était connu pour sa lutte contre les gangs asiatiques qui terrorisent l'importante communauté vietnamienne de sa circonscription. M. Newman avait été, en 1993, l'objet de menaces de mort. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD : rapatriement de dépouilles de « casques bleus ». – Pyongyang et le commandement des Nations unies présidé par les Etats-Unis se sont entendus mardi 6 septembre pour que soient rapatriées les dépouilles de quatorze soldats des Nations unies tombés pendant la guerre de Corée (1950-1953). Cet accord est intervenu alors que se prépare, pour samedi 10, une réunion d'experts nord-coréens et américains qui doivent discuter du programme nucléaire, contesté, de Pyongyang. – *(AFP.)*

INDE : trente tués au Cachemire. – Trente personnes ont été tuées les lundi 5 et mardi 6 septembre lors d'incidents au Cachemire, a annoncé mercredi la police. Quatorze membres de groupes séparatistes musulmans ont péri dans des accrochages avec les forces indiennes à Srinagar, capitale du territoire, et à Uri, localité proche du Pakistan. Dix-neuf personnes ont aussi été tuées en divers autres incidents. Par ailleurs, New-Delhi a protesté contre une invitation lancée à des personnalités musulmanes du Cachemire par l'Organisation de la conférence islamique, qui s'ouvre mercredi au Pakistan. – *(AFP.)*

JAPON : l'« Asahi Shimbun » s'inquiète de la nomination de Mme Cresson. – La désignation de Mme Cresson à la Commission européenne, à partir de janvier 1995, *« pourrait affecter la politique de l'Union européenne à l'égard du Japon »*, écrit mardi 6 septembre l'influent quotidien *Asahi Shimbun*. Edith Cresson *« est connue pour être dure »* envers Tokyo, souligne le journal, faisant référence aux prises de position tranchées de l'ancien premier ministre français envers la politique économique de l'archipel. Mme Cresson avait notamment comparé les Japonais à des *« fourmis »*. – *(AFP.)*

SRI-LANKA : le gouvernement nomme un négociateur pour la paix. – Mme Kumaranatunga a nommé mardi 6 septembre une personnalité chargée de négocier avec les séparatistes tamouls, en guerre contre Colombo depuis 1983. Il s'agit de Lionel Fernando, ancien administrateur de la péninsule de Jaffna, au nord du pays, qui est tenue par les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE), hormis une demi-douzaine de bases srilankaises. Le 31 août, le nouveau gouvernement de gauche avait en partie levé l'embargo imposé à la péninsule par son prédécesseur conservateur. La guerre a déjà fait plus de 30 000 morts. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Fidel Castro presque immuable

Suite de la première page

Trente-cinq ans après la prise du pouvoir par les *barbudos*, Fidel Castro reste la *palabra orientadora*, la parole qui oriente tous les commentaires officiels et toutes les décisions de l'Etat. « *C'est un fait*, dit Roberto Fernandez Retamar, écrivain, poète, directeur de la *Casa de las Americas*. *Fidel n'a pas vraiment préparé sa succession...* »

On cherche en vain pourtant des traces habituelles du culte de la personnalité. Pas de portraits géants, pas de statues, pas de proclamations ronflantes sur les murailles décrépies par les alizés. Seul le « Che » Guevara trône encore sur la façade de l'immeuble des forces armées, face au monument de la place de la Révolution. Camilo Cienfuegos, Marx et Lénine ont disparu depuis longtemps avec les slogans révolutionnaires des années 60 et 70.

Le « Che » « un pur, lui, au moins »

Le « *socialisme ou la mort* », resté planté au-dessus du tunnel routier qui mène aux quartiers chics et ombragés de palmiers et de flamboyants de Miramar, n'attire même plus l'attention. Mais c'est bien en revanche l'effigie du « Che », bonnet noir et étoile rouge, que l'on trouve dans de très nombreux foyers et même dans les taudis des ruelles délabrées de la vieille ville, autour de la cathédrale baroque. Le « Che » est offert aussi à profusion sur les tee-shirts aux bataillons de touristes qui déferlent sur La Havane. « *C'était un pur, lui, au moins* », dit Pablo, jeune ingénieur frais émoulu de l'université et reconverti par nécessité comme chauffeur de taxi indépendant.

Pas de culte de la personnalité, de style soviétique pour Fidel, mais une « présence » permanente. La perplexité, l'embarras que l'on note ces jours-ci chez les dirigeants accessibles, les hommes connus pour appartenir au « premier cercle » des intimes, illustrent sans doute les préoccupations actuelles de Fidel Castro. En menaçant de laisser déferler des dizaines de milliers de *boat people* vers les côtes de Floride, il a sans doute contraint le Département d'Etat – reprenant les choses en main semble-t-il au détriment des conseillers de Bill Clinton – à engager des pourparlers à New-York sur les problèmes migratoires.

Mais c'est un succès peu convaincant aussi longtemps que Washington n'admettra pas, ne serait-ce qu'en partie, la thèse définie par Fidel Castro : « *L'exode des* balseros *est une conséquence du blocus américain appliqué depuis trente-trois ans contre Cuba. Il n'est donc pas possible de parler d'émigration légale ou illégale sans parler de l'embargo.* » Un discours sans nuances que répète devant nous Isabel Allende, ministre des affaires étrangères par intérim en l'absence du titulaire Carlos Robaina (en tournée officielle pour la première fois en Espagne). Elle ajoute : « *Merci au gouvernement français pour sa très ferme dénonciation de l'embargo. Nous sommes pris à la gorge par les Américains. Voilà la réalité...* »

Fidel Castro pourrait-il contrôler et stopper le flot des *balseros* dans l'hypothèse d'un accord ponctuel, encore improbable, à New-York : augmentation sensible du nombre de visas d'entrée accordés aux demandeurs cubains contre l'arrêt de l'exode des *boat people* ? On commence à en douter sérieusement dans les milieux informés où l'on précise que « *Cuba, après tout, n'est qu'en dix-neuvième position sur la liste des pays demandeurs de visas d'entrée aux Etats-Unis* ». La menace mise à exécution par Fidel Castro de « *laisser partir* » les *balseros* est une arme à double tranchant.

Irritation croissante dans la police

Le « moment » politique semble particulièrement délicat pour le chef d'Etat cubain qui « *n'a pas les réponses en ce moment* », dit-on dans son entourage. D'où son silence depuis dix jours, ajoute-t-on. Que feraient les forces de l'ordre si elles devaient tirer pour disperser des manifestants ? La question est maintenant posée avec préoccupation dans toutes les ambassades.

Mais Fidel Castro est encore capable d'intervenir à tout moment dans la rue, comme il l'a fait après les émeutes du 5 août, réclamant « *sa part de balles et de coups de bâton* ». Première manifestation violente et spontanée de rue depuis 1959, ces émeutes, suivant les graves incidents ayant accompagné l'occupation de trois ferries par des candidats à l'exil, ont manifestement modifié le climat. La police tolère, sur ordre évidemment, les énormes attroupements de curieux provoqués par les départ des *balseros* mais elle le fait avec une irritation croissante.

« *Les émeutes d'août ont marqué le commencement de la fin pour Fidel* », affirment certains dissidents parmi les plus radicaux, très surveillés par la police politique mais qui craignent apparemment moins de parler haut et fort. Le début de la fin ? Une affirmation qui fait sourire les hommes de l'entourage. D'abord parce que Cuba, malgré des restrictions budgétaires ayant affecté aussi l'armée (réduite à la moitié de ses effectifs), conserve une grande force de frappe anti-émeutes : environ 50 000 hommes des troupes spéciales du ministère de l'intérieur, une dizaine de milliers dans les brigades de choc du contingent Blas Roca (du nom d'un ancien dirigeant du vieux parti communiste cubain [PSP] rallié à Castro), sans parler d'un million de miliciens théoriquement mobilisables en cas de coup dur.

Une situation bloquée ? « *C'est l'immobilisme mais l'armée encourage les réformes* », a confié Wayne Smith, ancien patron de la section des intérêts américains qui vient de faire un séjour à Cuba. Des rumeurs circulent sur un rôle « *plus important* » dévolu à Raul Castro, frère de Fidel, âgé de soixante-trois ans, dauphin officieux, ministre et commandant en chef des forces armées, le « vilain » du tandem pour l'opinion cubaine ; en fait, selon ses intimes, « *un homme beaucoup plus souple et éventuellement disposé à une véritable ouverture* ». C'est Raul Castro qui vient de superviser le limogeage de plusieurs dirigeants du parti communiste dans sept des quatorze provinces de l'île (dont celle de La Havane). Remplacés par de jeunes leaders, comme Juan Contino, un dirigeant de la jeunesse communiste.

Des mutations « *normales* », selon Carlos Robaina, qui admet pourtant une « *certaine tension en province* » et des « *incidents provoqués par des civils ayant volé des armes et des uniformes dans la région de Guantanamo* ». Raul Castro a effectivement beaucoup circulé ces dernières semaines, particulièrement dans la province d'Oriente et il a beaucoup parlé et même prononcé le discours du 26 juillet – pour la première fois – dans l'île de la Jeunesse (ex-île des Pins) en présence cependant de Fidel, devant quelque 3 000 assistants.

« Place aux jeunes »

Ils sont loin les immenses rassemblements populaires d'un demi-million de personnes sur la place de la Révolution pour l'anniversaire du 26 juillet (assaut de la caserne Moncada à Santiago). D'autres rumeurs non confirmées font état de « *malaises internes* », de départs pour l'exil de fils et de petits-fils de dignitaires du régime, de défections importantes dans les rangs du PCC, de limogeages de membres des brigades de choc Blas Roca pour « *indiscipline* ».

« *Pures spéculations*, rétorque une personnalité très proche du chef de l'Etat. *Les décisions de remplacer ces dirigeants communistes était prise depuis deux ans. Place aux jeunes. Dehors les vieux qui n'ont pas suivi ou pas compris l'évolution de la société. Fidel et Raul se partagent les tâches depuis trente-cinq ans et il n'y a rien de changé à ce sujet. Enfin, le plan de réformes* (réforme fiscale, coopératives, retour des marchés paysans libres, impôts nouveaux, modernisation et dégraissage de l'Etat) *est prêt mais la grille actuelle contraint à en différer l'application. Pas question pour Fidel de paraître céder à la pression de la rue ou de l'étranger. Il y a quatre ans qu'on annonce sa chute. Ce n'est pas pour demain...* » Fidel, soixante-huit ans, a maigri. Il ne boit plus, ne fume plus ses cigares « bâtons de chaises » depuis dix ans pour raison de santé, pratique encore à l'occasion la plongée sous-marine dans l'îlot au large de la baie des Cochons (lieu de débarquement des anti-castristes en avril 1961). Il se surveille manifestement. Il peut encore parler pendant plus de deux heures, « *sans trop lasser son auditoire* », dit un diplomate, mais il est « *moins à l'aise et a paru un peu fatigué* ».

« *Il est en réalité très irrité*, affirme un dissident, ex-pilote de chasse formé à Moscou, leader d'un courant social-démocrate et qui admet que Fidel a encore un taux de popularité de 20 à 30 %. *Il ne croit qu'en lui et se méfie de tout le monde. Il continue à croire que le socialisme à l'Est n'a pas été défait mais qu'il s'est suicidé* ».

« *Il y a une spécificité cubaine*, dit encore un haut fonctionnaire. *Avec les Etats-Unis, nous avons une relation d'amour et de haine depuis plus d'un siècle. Avec les Russes, ça n'a pas collé. Nous n'avons pas d'atomes crochus. Et pour Fidel, n'oubliez pas, ce n'est pas un vrai Cubain, c'est un Espagnol, pire un Galicien. Comme Franco. Aussi têtu que lui...* »

MARCEL NIEDERGANG

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le pouvoir confirme qu'il maintiendra « le contact » avec le FIS

Trois rencontres ont eu lieu, fin août, entre les dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) détenus à la prison militaire de Blida et des émissaires du président Liamine Zeroual, a annoncé, mardi 6 septembre, un communiqué officiel, qui souligne que *« le contact sera maintenu »*. C'est la première fois que le pouvoir actuel confirme officiellement l'établissement de ce « contact » et apporte des précisions. Le communiqué indique que ces émissaires, dont l'identité n'a pas été divulguée, ont discuté d'abord avec le président du FIS, Abassi Madani, seul, puis, les deux autres fois, en présence de ses cinq compagnons de détention, dont le « numéro deux » du « parti de Dieu », Ali Benhadj.

Le communiqué confirme aussi que le chef de l'Etat a reçu deux lettres de M. Madani, l'une le 25, l'autre le 27 août. Ces missives *« contiennent des éléments nouveaux qui méritent d'être examinés »*, mais l'Etat, *« qui encourage réellement la démarche vers une solution politique, attend* [de la part des dirigeants islamistes] *un geste à la hauteur des attentes de la nation algérienne »*, déclare le président Zeroual, tout en constatant *« avec regret »* que M. Madani *« refuse toute discussion et établit un préalable qui complique les choses »*, sans préciser la nature de ce *« préalable »*.

« Il revient à M. Madani et à ses compagnons de détention de clarifier leur position, a dit le président Zeroual. *Si les détenus de Blida acceptent d'apporter les précisions attendues d'eux, nous verrons alors comment procéder graduellement afin de permettre aux dirigeants du parti dissous de définir les voies et moyens pour faire cesser l'effusion de sang des Algériens et de nous permettre de progresser tous ensemble vers le retour du pays à une situation normale. »*

« Lettre de clarification »

Dans sa première lettre, M. Madani exige la levée de l'état d'urgence, l'amnistie générale et l'arrêt des poursuites judiciaires et des procédures de police en cours, la cessation des perquisitions, des ratissages et des arrestations, le retour dans les casernes de l'armée et des forces de police, avec le maintien du strict nécessaire à la vie publique, la création d'une commission souveraine pour la désignation d'un gouvernement neutre, chargé de diriger le pays dans l'attente d'élections et de l'installation d'un pouvoir *« légitime »*.

Dans une deuxième *« lettre de clarification »*, écrite à la demande des autorités, M. Madani précise qu'il *« refusera de s'engager dans une discussion* [avec le pouvoir] *tant qu'il sera en prison. Il faut que nous soyons libérés pour nous permettre de recontrer les autres membres de la direction du FIS, ceux de l'extérieur comme ceux de l'intérieur »*.

M. Madani propose aussi l'organisation d'un référendum, dans *« les délais les plus brefs »*, pour demander au peuple d'approuver l'instauration *« d'un Etat républicain algérien fondé sur les principes islamiques »*, comme le prévoyait la proclamation du 1er novembre 1954 annonçant le début de la guerre d'indépendance. Le président du « parti de Dieu » rejette toute *« intervention étrangère comme celle que la France tente actuellement »*, il *« s'engage à respecter le pluralisme politique »* et *« l'alternance au pouvoir par la voie des élections »*. Il souligne que le *« peuple algérien est musulman »* et que *« l'Etat algérien ne peut être que l'Et at de l'islam»*.

Deux journalistes proches de l'ex-FIS, Salah Gouami et Loucif Kiassa, en détention préventive depuis près de deux ans, ont été remis en liberté la semaine dernière, a-t-on appris, mardi, auprès d'avocats proches des islamistes. Selon les mêmes sources, l'ancien président du bureau exécutif provisoire du FIS, Abdelkader Hachani, en détention préventive depuis janvier 1992, devrait être élargi dans les prochains jours.

La délégation parlementaire du FIS en Europe et aux Etats-Unis a annoncé, mardi, la création d'un *« bureau d'information »* à Washington, qui sera notamment chargé d'*« analyser la couverture par les médias »* de la situation et de *« corriger toute erreur concernant le FIS ou les événements en Algérie »*. Cette délégation est présidée par Anouar Haddam, dont le nom était récemment apparu sur la liste du « gouvernement » formé par le Groupe islamique armé (GIA). Mais M. Haddam avait démenti en faire partie.

Depuis février 1992, les affrontements entre groupes armés islamistes et forces de l'ordre ont fait dix mille morts, selon un bilan communiqué par la présidence de la République aux partis, et révélé, mardi, par Abdelhamid Mehri, secrétaire général du FLN. Selon ce dernier, les dégâts sont officiellement estimés à 70 milliards de dinars (2 milliards de dollars). – *(AFP.)*

Des islamistes marocains bien tempérés

Suite de la première page

Deux jours après avoir vu Me Hatimy, nous descendons à la réception de notre hôtel où doit nous attendre un « frère » de Justice et bienfaisance. Les minutes passent, jusqu'à un appel téléphonique chez le concierge. *« Il y a des flics à l'hôtel, sortez dans la rue à droite et marchez jusqu'à ce qu'on vous rejoigne. »* Sitôt dit, sitôt fait. Le « frère » émissaire est un fonctionnaire aisé. Il roule en Mercedes, marque de prédilection des islamistes maghrébins, façon de montrer qu'ils ne sont pas *« contre le progrès »*. Il sort, dit-il, d'un commissariat de police, où on l'a interrogé sur son emploi du temps de ces derniers jours, dans le cadre des nombreuses investigations sur le *« réseau terroriste »* responsable des récents meurtres de Marrakech.

La conversation s'oriente vite vers le *« frère Yassine »*, sa vie, ses œuvres. L'avons-nous lu ? Il a écrit, directement en français, *la Révolution à l'heure de l'islam* (l'ouvrage nous sera montré ultérieurement, imprimé en France en 1990 – avec quels fonds ? –, sans mention d'éditeur). Et *« monsieur François Burgat »* (1), le connaissons-nous ? *« C'est le seul Français qui se soit vraiment intéressé à notre mouvement. Il n'y a pas de thèses sur nous dans les universités françaises. Les diplomates américains nous contactent, jamais les Français. Pourquoi ? »*

Suit la narration du passé de M. Yassine, ancien inspecteur de l'enseignement, né en 1928, devenu célèbre par une impertinente lettre ouverte au roi en 1974. Intitulée « L'islam ou le déluge ». La missive commençait ainsi : *« Ma lettre n'est pas de celles que tu as reçues jusqu'alors.* [...] *Qu'elle que soit ta réponse, mon cher neveu du Prophète, tu ne pourras interdire la parole de vérité et de justice que je proclame.* [...] *Dieu t'a prévenu par deux fois* (allusion à la tuerie du palais de Skhrirat en juillet 1971 et à l'attaque de l'avion royal, un an plus tard). *Cette lettre est un troisième avertissement. »*

Hassan II apprécia en connaisseur : l'insolent se retrouva dans un asile psychiatrique pour trois ans. Nullement « guéri », il lança un mensuel – *Hassobh* (le Crépuscule) – qui fut interdit dès son premier numéro en 1983. Puis ce furent diverses péripéties caractéristiques de la méthode hassanienne de traiter l'opposition islamiste, faite d'un mélange d'ouvertures et d'intimidations. Bravant une interdiction de réunion, Justice et bienfaisance s'attira les foudres royales. Fin 1989, M. Yassine se retrouva dans sa maison de Salé dont il n'est plus sorti. Les membres du bureau exécutif firent deux ans de prison pour réunion illicite, notamment Fathallah Arsalane, ancien professeur mis à pied par les autorités, qui dirige le mouvement en l'absence de M. Yassine.

Après un nouveau voyage en Mercedes et diverses « ruses », M. Arsalane nous a reçu dans son appartement de la périphérie de Rabat. Comme Abassi Madani, le chef de l'ex-FIS, il comprend parfaitement le français, mais il tient à s'exprimer en arabe, avec pour interprète Mohamed Bachiri, autre inspecteur de l'enseignement en retraite forcée et « numéro trois » du mouvement. *« Nous ne sommes pas un mouvement clandestin, c'est le pouvoir qui nous oblige à ne pas agir au grand jour »*, assurent les deux hommes. Comme notre mentor, ils ont été convoqués par la police à cause des affaires en cours.

« Ces gens voulaient « avoir mon avis » sur l'attaque de Marrakech, raconte M. Bachiri. *Quel toupet ! Je leur ai demandé s'ils faisaient un sondage d'opinion et ce qui me valait l'honneur d'avoir été choisi. Cela dit, je dois reconnaître qu'ils ont été corrects. Il doit y avoir des consignes. Rien à voir avec les méthodes employées pendant notre incarcération, quand on nous demandait si nous reconnaissions le roi comme Emir des croyants ! »*

Quelle fut leur réponse à cette question ? Ils ne le disent pas clairement, connaissant bien les suites possibles de leurs propos à un journaliste. Mais il suffit d'interroger les « frères » de leur entourage : *« On veut bien reconnaître le roi sur le plan temporel. Sur le plan spirituel, jamais ! »* Par-delà les autres considérations de M. Arsalane – *« La femme doit être libre, mais comme Dieu l'a voulu, pas à l'occidentale. Nous n'acceptons pas qu'elle soit dénudée, offerte à tous »* –, le contentieux fondamental avec le Palais résulte de cette position, qui fait la popularité du mouvement parmi les adversaires du régime.

Des durs assagis

La rencontre avec Réforme et renouveau, autre mouvement islamiste important, est plus aisée. Il suffit de se promener du côté de l'océan, à Rabat, près de la Casbah des Oudaïa, et de frapper à la lourde porte en bois d'une jolie maison traditionnelle. Une sobre plaque en arabe indique : *Arraya* (le Drapeau), journal bimensuel dirigé par Abdelilah Benkirane. Deux permanents travaillent à ce périodique, tiré le plus légalement du monde à 20 000 exemplaires et ouvert à toutes les collaborations de sympathisants. *« Je le parcours par devoir mais c'est assez répétitif et fumeux »*, assure un diplomate occidental.

M. Benkirane est un ancien professeur de physique. La plupart des islamistes connus ont un passé d'enseignant, profession mal payée, peu considérée et propre à engendrer bien des frustrations. Il fut un compagnon de route d'Abdelkrim Moti (ex-inspecteur de l'enseignement primaire), fondateur en 1970 du mouvement de la Jeunesse islamique, de tendance radicale et, selon les autorités, responsable en 1975 du meurtre d'Omar Bendjelloun, un socialiste, directeur d'un journal de gauche. Longtemps, la Jeunesse islamique défraya la chronique par ses actions violentes, parfois avec la complicité indirecte du pouvoir qui l'utilisait contre la gauche marxiste, son principal adversaire de l'époque. Mais c'était clairement un mouvement antimonarchiste.

« Notre idéal était la constitution d'un Etat islamique, raconte M. Benkirane. *A partir de 1982, nous avons changé d'optique. Nous nous sommes aperçus que la monarchie joue un grand rôle dans l'unité de ce pays, même si elle refuse les réformes nécessaires. Nous avons estimé que, pour introduire pleinement l'islam dans ce pays, il n'était pas obligatoire d'en passer par un Etat islamique. Nous avons évolué et, à partir de 1986, on nous a laissés tranquilles. »* Façon élégante de dire que l'Assemblée islamique (el Djamaa el Islamiya), avatar modéré de la Jeunesse islamique, amorçait le dialogue avec les autorités.

A tel point que, pour se faire reconnaître en tant que vrai parti politique, M. Benkirane a renoncé ensuite à cette sulfureuse appelation *« islamique »* et a rassemblé ses troupes sous la bannière de la *« réforme »* et du *« renouveau »* qui ont donné son nom à la forme actuelle du mouvement. Peine perdue à ce stade : aucun agrément officiel n'a été donné. En juillet, après deux mandats successifs, M. Benkirane a cédé sa place de président à Mohamed Yatim, professeur lui aussi, tout en restant responsable de l'organe du mouvement.

M. Benkirane est souvent intéressant à écouter. *« Je suis d'accord avec Pasqua sur ce point*, raconte-t-il, *il faut une immigration limitée. Je veux bien qu'on parte en Europe pour gagner de l'argent ou apprendre un métier. Mais, au-delà de dix ans, il faut rentrer au pays. D'autant plus que les jeunes des familles immigrées sont si mal élevés qu'ils ne témoignent pas en faveur de l'islam chez vous. »*

Interrogé sur une éventuelle responsabilité d'islamistes « de l'extérieur » dans l'affaire de Marrakech, il n'affirme rien catégoriquement mais donne une piste intéressante à propos de son ancien compagnon, condamné à mort au Maroc et en cavale depuis longtemps : *« Motii est peut-être mêlé à tout ça. Installé en Libye, il a encore quelques amis de la Jeunesse islamique. Notez que ça n'exclut pas une ingérence algérienne. Moti a séjourné à Alger. Seulement, ces gens-là ne connaissaient pas le Maroc. Ce commando a mené une action suicidaire. Pour les Marocains, la stabilité du pays prime tout. »*

L'exemple du FIS

Entre M. Benkirane, tenté par le légalisme, et les amis de M. Yassine, pour l'instant peu enclins à se prêter au jeu compliqué du pouvoir, certaines personnalités de sensibilité islamiste voudraient jeter un pont. Ce sont des gens discrets, appartenant parfois à de grandes familles, ou exerçant des professions libérales. Professeur de théologie à Fès, avocat ou professeur de psychologie, ils disent former *« la troisième tendance »*. Leurs vues s'expriment parfois dans le mensuel *Assahwa* (le Réveil), qui passe pourtant pour un relais de M. Arsalane.

En fait, un débat semble ouvert, y compris dans le mouvement Justice et bienfaisance, sur l'opportunité de jeter encore du lest pour être autorisé en tant que parti politique. Les islamistes marocains assurent n'avoir aucun contact suivi avec les Algériens. Une certaine réserve nationaliste est perceptible, dissimulée par de vagues considérations sur le jour lointain où tout le Maghreb sera réuni *« sous la charia »*. Mais l'exemple du FIS fait réfléchir, surtout au moment où la branche modérée d'Abassi Madani, qui a les sympathies des islamistes marocains, paraît sur le point de composer avec le pouvoir. Et si, dans le royaume, les « frères » divisés constituaient à leur tour un front pour se présenter au suffrage universel ? Mais rien n'indique que Hassan II accepte pareille expérience.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

(1) Chercheur à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman d'Aix-en-Provence, François Burgat est l'auteur de *l'Islamisme au Maghreb*, publié en 1988, aux éditions Karthala à Paris.

LIBYE

La France défend son drapeau

Paris a qualifié, lundi 5 septembre, d'*« inadmissible »* le fait qu'un drapeau français ait été piétiné de même que des drapeaux américain et britannique, mercredi dernier, à Tripoli, lors d'une cérémonie pour la célébration du 25e anniversaire du coup d'Etat qui a amené le colonel Kadhafi au pouvoir.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré que le chargé d'affaires français en Libye a *« immédiatement quitté les lieux et s'est abstenu de participer à la suite des cérémonies »*. Le diplomate a ensuite protesté devant les autorités libyennes contre le caractère *« inadmissible »* de cet acte. Le chargé d'affaires libyen en France a, quant à lui, été convoqué au ministère des affaires étrangères qui lui a exprimé le *« vif mécontentement »* de Paris.

Les responsables libyens ont été *« surpris »* et *« gênés »* par une initiative prise par des jeunes, a déclaré Saad Moujber, président de la commission des affaires étrangères du Parlement libyen. Ancien ambassadeur à Paris, il a souligné que son pays tente d'améliorer ses relations avec la France, mais que Paris *« ne parvient pas à se démarquer des Etats-Unis »*. – *(AFP.)*

LIBÉRIA

Les chefs de faction tentent de relancer le processus de paix

Le ministère ghanéen des affaires étrangères a indiqué que le sommet des chefs de guerre libériens, retardé de vingt-quatre heures, devait débuter mercredi 7 septembre au Ghana, à bord d'un yacht officiel ancré sur le lac Volta, au nord d'Accra. La date du 7 septembre était celle initialement prévue pour l'organisation au Libéria d'élections générales qui ont dû être ajournées *sine die* en raison de la persistance des combats.

Ce sommet, convoqué par le chef de l'Etat ghanéen, le capitaine Jerry Rawlings, en sa qualité de président en exercice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), doit durer deux jours, à huis clos. Il a pour objectif de relancer le processus de paix, près de cinq ans après le déclenchement d'une guerre civile qui a déjà fait plus de 150 000 morts.

Charles Taylor, chef du Front national patriotique (NPFL) et Alhaji Kromah, patron de la branche mandingue du Mouvement uni de libération (ULIMO-M), sont arrivés à Accra mardi. Le général Roosevelt Johnson, responsable de la faction krahn de l'ULIMO (ULIMO-K), n'a pas fait le voyage mais s'est fait représenter par un de ses collaborateurs, Maxwell Kaba, lui aussi à Accra depuis mardi. Quant au général Hezekiah Bowen, commandant des Forces armées libériennes (AFL), il devait arriver mercredi matin.

Les chefs des deux autres factions armées apparues après la signature à Cotonou (Bénin) de l'accord de paix de juillet 1993, le Conseil pour la paix au Libéria (LPC) et la Force de défense du Lofa (LDF), n'ont pas été invités. Les représentants spéciaux des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine pour le Libéria, Trevor Gordon-Somers et Canaan Banana, assisteront aux travaux. – *(AFP.)*

BÉNIN : condamnation de vingt-quatre putschistes présumés. – Une cour de justice béninoise a rendu, lundi 5 septembre, son verdict dans le procès de vingt-quatre soldats et policiers, accusés d'avoir tenté de renverser le président Nicéphore Soglo en 1992. Elle a condamné huit d'entre eux à des peines de trois à dix ans de prison et travaux forcés. Seize autres, jugés par contumace, ont été condamnés à la prison à vie. La cour a prononcé trois acquittements. – *(Reuter.)*

REPÈRES

NIGÉRIA

Extension à trois mois de la détention préventive

Le gouvernement fédéral militaire a promulgué, mardi 6 septembre, un décret étendant la période de détention préventive de six semaines à trois mois pour les personnes soupçonnées de subversion, a rapporté l'agence nigériane de presse.

Le gouvernement a également promulgué des décrets interdisant pendant trois mois la publication et la circulation dans tout le pays des journaux ou magazines appartenant aux groupes de presse le Guardian, Concord et Punch. Le groupe Concord a été fondé en 1980 par Moshood Abiola, vainqueur présumé de l'élection présidentielle de juin 1993, principal opposant au régime militaire et détenu à Abuja pour *« trahison »*. D'autre part, les dirigeants du Syndicat des cadres des industries pétrolières ont suspendu la grève qu'ils avaient déclenchée début juillet. – *(AFP.)*

HAITI

« Préparation » de l'intervention américaine

« Les forces américaines et internationales seront bientôt en Haïti », a déclaré, mardi 6 septembre, le porte-parole américain à Port-au-Prince, Stanley Schrager. *« Elles y seront soit après le départ du général Cedras, soit avant son départ, mais elles y seront »*, a-t-il ajouté en précisant que *« les troupes étrangères seront en Haïti en tant que force d'intervention [...] ou participeront à une force de maintien de paix de l'ONU »*.

Le porte-parole a expliqué que cette intervention était *« de plus en plus inévitable »* à cause notamment de l'assassinat d'un prêtre la semaine dernière et de l'échec des émissaires de l'ONU à Saint-Domingue. Le porte-parole de la Maison Blanche, Dee Dee Myers, a simplement confirmé que les forces américaines pouvaient intervenir à tout moment. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Rafle de la police palestinienne dans les rangs du Djihad islamique

La police palestinienne a arrêté, mardi 6 septembre, vingt et un activistes du mouvement Djihad islamique dans la ville de Gaza, après la mort, la veille, d'un soldat israélien tué dans un attentat revendiqué par ce mouvement (*le Monde* du 7 septembre).

Deux dirigeants du Djihad, cheikh Abdallah Chami et Taher Lulu, figurent parmi les personnes arrêtées. Dans un communiqué, le Djihad a dénoncé cette mesure : *« L'Autorité palestinienne sait parfaitement que l'arrestation de quelques symboles et partisans du Djihad ne fera pas dévier le mouvement de sa stratégie, qui consiste à éradiquer toute présence sioniste sur notre terre »*, écrit-il. – *(AFP, Reuter.)*

La Corse automutilée

Entre les incendies et la criminalité, l'île de Beauté n'en finit pas de s'infliger des blessures

Incendies de forêt, attaques à main armée, attentats politiques : l'été corse a été particulièrement violent. Face à des autorités judiciaires souvent réduites à l'impuissance par le silence des témoins, certains insulaires observent la « dérive » de la société corse vers « l'abîme » et s'interrogent sur ses responsabilités.

■ VIDE POLITIQUE. Alors que les structures traditionnelles du pouvoir, dans l'île, ont été ébranlées depuis vingt ans par la revendication nationaliste, les mouvements autonomistes ou indépendantistes, divisés et morcelés, ne parviennent pas à offrir une solution de rechange. Partagée entre le vieux, qui meurt, et le neuf, qui tarde à naître, la Corse est exposée au désordre et aux tentations maffieuses.

BASTIA

de notre envoyé spécial

Il n'y a rien de plus lugubre qu'un olivier calciné à la lisière de Santo-Pietro-Di-Tenda. C'est un squelette disloqué, tordu et perforé. C'est un buste vrillé, qui tend vers le ciel des éclats de charbon dans une posture qui évoque la contorsion du supplicié. A mesure que l'on s'approche du village, le sol se boursoufle comme la peau d'un grand brûlé. Le sinistre a raclé la moindre anfractuosité de schiste. En bord de route, les poteaux de téléphone se sont affaissés sur les clôtures de barbelés, laissant serpenter sur le bitume leur fils cramoisis. En contrebas, la vallée s'est comme retractée en un tapis de cendres. Agrippée à flanc de massif, Santo-Pietro-Di-Tenda surgit enfin. Indemne...

Pierre Moracchini se souvient encore de ce bruit qui lui battait les tempes. Le *« grondement »* du feu, dit-il. Les chênes, surtout, *« claquaient »* et *« explosaient »*. Ce jour-là, 2 500 hectares alentour ont été ravagés par des flammes attisées par un vent soufflant à plus de 150 kilomètres à l'heure. M. Moracchini était sur le point d'ordonner l'évacuation de la population quand le feu a agonisé sur les marches de la commune, entravé dans sa course folle par une langue de rocailles déjà *« nettoyée » par un incendie antérieur.*

Juché sur les hauteurs des Agriates, Santo-Pietro-Di-Tenda est un village comme il en existe des centaines en Corse. Trois cents habitants s'y arc-boutent vaille que vaille, opposant à l'érosion du temps une passion rageuse de leur terre comme en ce jour de baptême où les hommes ont sorti leurs nœuds papillon. Les plus anciens se souviennent que cette région des Agriates, dont Pierre Benoît fit la matière d'un roman, regorgeait jadis de champs de blé qui avaient nourri jusqu'à Gênes. Les *pagliaghj*, ces granges de pierres sèches où l'on entassait la paille, en portent encore témoignage quand une trouée dans le maquis permet de les deviner.

« Le carrefour de nos angoisses »

Posté dans l'embrasure de la fenêtre de sa mairie, M. Moracchini pointe l'index vers une forêt de châtaigniers qui dévale le piton rocheux d'en face. *« Autrefois,* se rappelle-t-il, *les sous-bois étaient nettoyés au balai. »* Il insiste : oui, *« balayés ». « Maintenant,* ajoute-t-il, *il n'y a que des ronces, et personne ne ramasse plus les châtaignes. »* Alors, bien sûr, quand on évoque les bergers qui mettent le feu au maquis pour provoquer la repousse d'herbe fraîche, le maire de Santo-Pietro-Di-Tenda exhale un grand soupir résigné. *« Avec la désertification,* explique-t-il, *le maquis a fermé l'espace, et le feu est devenu le moyen le plus économique pour démaquiser un endroit. Le seul remède aux incendies, c'est la reconquête d'un espace aujourd'hui à l'abandon. Les bergers n'auront plus alors besoin de mettre le feu pour survivre. »*

S'il est un piège infernal dans lequel la Corse est en train de s'enferrer, c'est bien celui-là : mettre le feu pour survivre. L'île se saigne à vouloir arracher ce corset de maquis qui l'étouffe. Cet été, il lui en aura coûté le sacrifice de deux vies humaines et près de 20 000 hectares détruits ou *« parcourus »*. On faisait mine, il y a quelques années, de croire que les dégâts étaient provoqués par l'effet de loupe de quelques culs de bouteille égarés dans les broussailles. La langue de bois n'est aujourd'hui plus de mise, alors que l'on sait que les incendies proviennent dans 80 % des cas de mises à feu volontaires. De la bouse de vache séchée à la spirale antimoustiques, les techniques de déclenchement à retardement se sont affinées. Evidemment, personne n'a jamais vu personne allumer la mèche.

Qui donc peut pousser l'inconscience jusqu'à infliger à la terre corse pareilles meurtrissures ? Il est admis que les éleveurs, en Haute-Corse surtout, ont leur part de responsabilité, engagés dans une fuite en avant par le mécanisme pervers de la prime bruxelloise à la vache allaitante. Le cheptel ainsi subventionné ayant explosé sans commune mesure avec les surfaces fourragères, chacun se trouve acculé à « s'ouvrir » par le feu un espace à travers le maquis pour y faire divaguer ses bêtes. On évoque, aussi, les techniques de chasse visant à rabattre le gibier. Plus grave encore, les actes de malveillance semblent se multiplier. Une étude du Parc naturel régional de Corse réalisée sur la région de Venaco fait ainsi état de la *« crainte de voir, dans les années à venir, une explosion de mises à feu liées à la pyromanie, aux vengances et à des comportements totalement irrationnels, traduisant la destructuration de la société corse »*.



L'île est comme tétanisée par le spectacle de son impuissance à endiguer le fléau. Les Corses savent mieux que quiconque que l'incendie est le point d'aboutissement d'une chaîne de dysfonctionnements dont leur société a fait ses ressorts. *« Le feu est un miroir qui nous renvoie l'image d'une Corse enlaidie, démissionnaire et permissive,* tonne le dirigeant autonomiste Edmond Simeoni. *Le feu est au carrefour de nos angoisses, nos lâchetés et nos combines. C'est le centre névralgique de tous nos comportements sociopolitiques. »* Du passe-droit à la course à la prime, en passant par la loi du silence et l'intérêt général bafoué, le processus incendiaire emprunte aux travers observés dans bien d'autres secteurs de la société insulaire. *« Si la société corse devait évoluer dans le cadre strict des lois et des règlements, elle imploserait »*, dit M. Simeoni. Mais, privée de cet état de droit, elle se mutile.

Introspection collective

Le climat de haute violence *(lire l'encadré)* dans laquelle elle baigne quotidiennement en est l'illustration. Une formule fait florès ici : *« la dérive »*. A en croire certains propos catastrophistes, la Corse n'en finirait pas de « dériver » vers l'abîme. Tony Casalonga, président du comité économique, social et culturel, met en garde contre les apparences. *« Autrefois, les gens trouvaient normal que le milieu corse aille braquer à Paris et reviennent de temps en temps au village offrir des statues dans les églises,* dit-il. *Maintenant les voyous vivent et braquent au pays. Il ne s'agit pas d'une dérive, mais d'une normalisation. La Corse se met aux normes de l'extérieur. Nous avons voulu entrer dans l'Histoire, nous y sommes. »* L'exemple de la drogue, qui alimente la petite et moyenne délinquance, est souvent cité : inconnu de l'île il y a une quinzaine d'années, ce fléau la frappe maintenant de plein fouet. On aurait donc bien tort de prendre pour une essence locale ce qui n'est qu'un produit d'importation. La Corse n'est pas isolée : ne commence-t-on pas à voir des émigrés de l'Europe de l'Est mendier sur la place Saint-Nicolas, à Bastia ? Le problème est que de nombreux Corses ne se contentent plus de cette explication. Dans le camp nationaliste, notamment, des voix s'élèvent pour exiger une roborative introspection collective avant qu'il ne soit trop tard. *« Il ne suffit plus de dire que l'ennemi est à l'extérieur, car c'est la société corse qui génère son propre mal »*, explique Jo Sisti, un des responsables d'Accolta naziunali corsa (ANC), une faction nationaliste hostile à l'*« hégémonie »* de la lutte armée sur l'action politique. Depuis la tentative d'assassinat dont son chef, Pierre Poggioli, a été victime, le 18 juillet, l'ANC n'hésite plus à porter le fer dans la plaie. *« La déliquescence de notre société s'aggrave,* avertit le mouvement dans un communiqué daté du 30 août. *La Corse est un terreau favorable au développement d'une société de type mafieux. »*

Ce « mal corse », tout le monde le pointe du doigt : le goût de la parade et la propension à la jalousie, la circulation débridée des armes – que l'on glisse dans le coffre de son véhicule ou sous les coussins d'une boîte de nuit –, le refus de témoigner officiellement lors des enquêtes judiciaires, les verdicts étonnamment cléments lors des procès en assises – les acquittements sont fréquents et la peine de prison n'excède jamais dix ans –, les amicales pressions exercées sur les autorités par tel notable dont le neveu est sous les verrous, etc. Tout est à l'avenant, laissant se développer un sentiment général d'impunité. Que des nationalistes, dont le discours était jusque-là exclusivement « calé » sur le procès permanent de *« l'Etat colonial »*, soumettent aujourd'hui la société corse à une implacable autocritique, le fait est nouveau. L'exercice n'est évidemment pas du goût de tout le monde, certains regrettant que l'introspection dérape en autodénigrement. *« C'est le discours névrotique de la haine de soi »*, grince Vincent Stagnara, un des porte-parole de l'A Cuncolta naziunalista – la branche dure du nationalisme –, qui préfère, lui, mettre en cause le *« la classe claniste empêtrée dans le colonialisme français »*.

De nouvelles aventures

La confusion des esprits dont se nourrit, aujourd'hui, le « mal corse » doit incontestablement beaucoup au désarroi qui mine le camp nationaliste. Après la période des hautes eaux électorales en 1992 (25 % des suffrages exprimés), c'est la phase du reflux, sous l'effet d'une triple crise. Le mouvement a d'abord perdu son originalité idéologique depuis que ses mots d'ordre « identitaires » ont gagné la bataille des idées, au point que Charles Pasqua, et derrière lui la frange éclairée des élus traditionnels, se rallient sans états d'âme à la thématique de la « corsitude ». Il a aussi perdu son unité organisationnelle à mesure qu'un processus d'émiettement donnait naissance à quatre factions – l'UPC, l'ANC, la Cuncolta et le Mouvement pour l'autodétermination (MPA) –, qui défendent, aujourd'hui, leur propres couleurs.

Il a, enfin, perdu sa virginité morale, alors que l'opinion prend connaissance des troubles connexions qui se sont nouées dans la clandestinité avec certains éléments du milieu. Dans ces conditions, le nationalisme n'incarne plus l'espoir d'un renouveau dont la jeunesse insulaire s'était grisé un moment, et, du coup, certains se rendent disponibles pour de nouvelles aventures. *« Le mythe de la cagoule du nationaliste clandestin a perdu de sa force de séduction chez les jeunes,* affirme Jean-Paul Calendini, travailleur social dans les quartiers de Bastia et ancien responsable du MPA. *En revanche, l'identification fonctionne maintenant en direction de gens qui symbolisent la réussite, en clair des personnalités mafieuses qui ont pignon sur rue. »*

La crise, en Corse, c'est un système qui se meurt (la tutelle du « clan » est mise à mal par l'urbanisation du littoral et le désengagement institutionnel de l'Etat), sans qu'aucune solution de rechange ne se dessine à court terme. L'île est en panne d'accouchement. Ni vieux ni neuf : c'est le choc d'une image brisée. Au détour d'une conversation, on vous dira, comme ça, sur le ton de la boutade, que la Corse *« n'est pas la France, parce que c'est une souffrance »*. Alors, on va forcer le trait et se complaire dans le drame pour tenter de renouer un lien disparu. L'île va s'infliger des coups – incendies, assassinats et accidents de la circulation (on meurt deux fois plus sur les routes de Haute-Corse que sur le continent) – pour réinventer la communauté, même s'il ne s'agit plus alors que d'une communauté de douleur.

C'est un psychiatre bastiais, Paul Canarelli, qui soutient cette thèse. Selon lui, le drame du stade de Furiani répondait à *« un besoin de communion sacrificielle pour ressouder les liens »*. Chaque début d'année, c'est le même scénario. Paul Canarelli est en alerte en se demandant quelle pourra bien être la *« prochaine catastrophe »* qui mutilera l'île.

FRÉDÉRIC BOBIN

Une semaine ordinaire

C'est une semaine prise au hasard. Du 27 août au 2 septembre, la chronique des faits divers puisée dans la presse locale n'a été ni plus ni moins violente que d'habitude. Ce fut une tranche de vie ordinaire dans l'île. Samedi : l'armurerie de la rue Fesch, à Ajaccio, est dévalisée par deux hommes armés et casqués, qui ont « braqué » le patron. Lundi : cinq touristes – un Allemand, deux Belges et deux Tchèques – sont menacés et détroussés en moins d'une heure en Haute-Corse. Lundi soir : un cafetier bastiais est frappé à coups de crosse par quatre voyous, qui se font remettre la recette de la journée.

Mardi : le FLNC-Canal historique revendique, au nom de la lutte contre la *« spéculation immobilière »*, les attentats commis quelques jours plus tôt contre six antennes de la direction départementale de l'équipement (DDE) de la Haute-Corse. Jeudi : un incendie criminel détruit les bureaux d'un magasin de Borgo, dont le coffre-fort a été forcé. Vendredi : l'agence de Moriani-Plage de la Société générale ferme ses portes (*« provisoirement »*, espère la direction), après avoir été victime en un mois de deux hold-up, dont un assorti d'une prise d'otage du directeur.

Semaine tristement banale, où se télescopent violence crapuleuse et activisme politique. Face au trouble croissant qui saisit l'opinion insulaire, la préfecture de police d'Ajaccio tente de *« relativiser »*. Si elle peut difficilement nier la dérive des homicides volontaires (vingt-neuf depuis le début de l'année, contre vingt-six à la même époque de 1993), elle souligne que la petite et moyenne délinquance connaît un fléchissement (– 10 %). Elle relève aussi que le nombre de vols à main armés (– 12 %) et d'attentats (– 19 %) est en voie de diminution.

« Commando »

Que peuvent dire de tels chiffres bruts quand on sait que cette dernière catégorie de violence connaît une escalade « qualitative » ? Les cinq braquages que connaît l'île chaque semaine s'accompagnent de plus en plus souvent de prises d'otage de type « commando », tandis que les attentats gagnent en sophistication (tel magistrat qualifie de *« libanais »* le dernier attentat du FLNC-Canal historique contre la DDE de Bastia, provoqué par une camionnette bourrée de 50 kilos d'explosifs reliés à une vingtaine de bouteilles de gaz).

En dépit du renforcement des services de police et de gendarmerie – le « taux d'élucidation » des affaires criminelles s'est redressé en conséquence –, le scepticisme n'épargne pas les autorités. *« C'est un peu le tonneau des Danaïdes,* dit Christian Raysseguier, procureur général près la cour d'appel de Bastia. *Il y a une plus forte mobilisation des services de l'Etat, mais, en face, la matière criminelle ne cesse d'augmenter. »*

F. B.

Après le soutien apporté par M. Juppé au président du RPR

M. Sarkozy : « Il ne faut pas dramatiser les choses »

Après l'université d'été des jeunes du RPR, au cours de laquelle les militants de son parti et Alain Juppé l'ont pressé de déclarer sa candidature à l'élection présidentielle, Jacques Chirac effectue un voyage dans les départements d'outre-mer. Les balladuriens ont décidé de ne pas « dramatiser » les conséquences du soutien apporté par le ministre des affaires étrangères au maire de Paris.

« Ils n'en ont pas parlé »... Comme dans les « bonnes familles », les dirigeants de la majorité, qui ont repris, mardi 6 septembre, leur déjeuner hebdomadaire à l'Hôtel Matignon interrompu pendant une longue période estivale, ont évité les sujets qui fâchent. L'ouverture de la pré-campagne présidentielle de Jacques Chirac lors de l'université d'été des jeunes n'a donc pas été abordée.

L'absence de Jacques Chirac, en voyage aux Antilles, et de Valéry Giscard d'Estaing, officiellement retenu en Auvergne, empêchait, de toutes façons, cette rencontre d'être une véritable réunion de l'état-major de la droite. C'est d'ailleurs le cas le plus fréquent. Ces déjeuners sont devenus si formels, les propos échangés y sont si codés, les débats essentiels y sont si peu abordés, que le président du RPR et celui de l'UDF profitent de toutes les occasions possibles pour ne pas y participer et que le premier ministre lui-même n'est pas mécontent quand les obligations de son agenda l'empêchent de les organiser.

Un déjeuner « très amical »

Cette instance, en fait, ne coordonne pas l'action de la droite. Elle n'est plus qu'une occasion de débat entre le chef du gouvernement et les dirigeants de sa majorité parlementaire. Ainsi en sortant du déjeuner de mardi, Charles Pasqua a assuré que la préparation de la session d'automne avait été longuement abordée, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et secrétaire général de l'UDF, a affirmé que s'il avait été fait *« un point de l'actualité »*, que si les propos tenus par les uns et par les autres lors des diverses université d'été avaient été évoqués *« accessoirement »*, aucun *« reproche »* n'avaient été adressés à ceux qui les avaient tenu. Au point qu'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR, qui, en pressant M. Chirac de se mettre en campagne, s'est affranchi de l'interdiction faite par M. Balladur de parler de la présidentielle avant la fin de l'année, a trouvé l'athmosphère de ce déjeuner *« très amicale »*. D'autres participants, il est vrai, ont trouvé que le silence sur ce qui préoccupe le plus tous les commensaux de ces agapes créait une ambiance parfois *« surréaliste »*.

Les balladuriens, en effet, après avoir examiné toutes les hypothèses, ont décidé de ne pas répliquer trop brutalement à ce qui s'est passé à Bordeaux. Ainsi Nicolas Sarkozy, le porte-parole du gouvernement, a déclaré, mardi soir sur France 2, qu'il ne fallait *« pas dramatiser les choses »*, car ce n'est qu'*« un peu d'agitation estivale »*, *« ni les minimiser »*, car *« on n'a pas été élu pour cela »*. Il a même tenu à préciser qu'il n'y aurait pas de sanctions contre les ministres qui se sont prononcés en faveur d'un candidat en dépit des consignes du premier ministre, prévenant simplement : *« Il faut simplement que chacun d'entre nous garde une certaine réserve »*.

Ce proche conseiller d'Edouard Balladur a, toutefois, ajouté : *« Ouvrir la campagne aujourd'hui, c'est la certitude de créer la division. Ce qui compte c'est qu'on choisisse le meilleur candidat, et qu'on prenne la meilleure stratégie pour gagner »*. Pour lui cela impose un candidat unique de la majorité, et il sera possible au mois de janvier de mesurer *« les rapports de force dans l'opinion »*, les sondages étant *« un élément parmi d'autres»*.

Membre de la « Force d'action rapide » qui s'est mise au service de M. Balladur, Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, a tenu des propos comparables, mercredi 7 septembre sur RMC. Il a estimé que *« l'exigence du premier ministre d'attendre le 1er janvier 1995 »* avant d'ouvrir la campagne *« est quelque chose qui, globalement, avec quelques petits écarts, est respecté, parce que même Jacques Chirac n'a pas formellement déclaré sa candidature »*.

Th. B.

En voyage en Guyane, M. Chirac souhaite que l'on « donne aux hommes un peu de rêve »

CAYENNE

de nos envoyés spéciaux

Jacques Chirac est arrivé, mardi 6 septembre, en début d'après-midi, dans le plus étendu des départements français, la Guyane, première étape d'un voyage de huit jours qui le conduira aussi en Martinique et en Guadeloupe. Dès son arrivée, le maire de Paris a rendu une visite de courtoisie à son collège de Cayenne, Gérard Holder, ancien secrétaire général du Parti socialiste guyanais (PSG).

Dans la soirée, le président du RPR s'est exprimé devant des militants de son parti qui, en Guyane, sont les spectateurs de rivalités à l'intérieur de la fédération. Cette dernière ne dispose plus de secrétaire départemental, mais tout au long de la journée, M. Chirac s'est attaché à rendre hommage à Léon Bertrand, jeune député de Guyane, maire de Saint-Laurent-du-Maroni et président du comité départemental du RPR. M. Bertrand pourrait être appelé à assurer la fonction de secrétaire départemental, la volonté du président du parti néo-gaulliste étant de parvenir à l'union des différentes factions à huit mois de l'élection présidentielle.

Cette échéance électorale a été implicitement présente, tout au long de la journée, à travers les propos de M. Chirac. Ainsi qu'il l'avait fait la veille au soir sur France 2, le maire de Paris a évoqué avec insistance la nécessité de l'ouverture d'un *« grand débat national »* comme prémices à la prochaine campagne présidentielle. *« Il faut que les Français aient conscience que leurs problèmes ne sont pas purement hexagonaux, et qu'il y a des départements et territoires (...) qui ont aussi une vocation, non pas à être des assistés de la métropole, mais à être des éléments exemplaires de ce qu'un développement intelligent peut permettre à un pays de faire. »*

Ce débat, pour M. Chirac, doit permettre *« l'élaboration d'une certaine vision pour chacune de ces régions »*, mettant en avant la *« cohésion sociale »* et un *« rêve d'avenir »* associé à un *« esprit de pionnier »*. *« Si on ne donne pas aux hommes un peu de rêve, on ne reçoit rien que des choses techniques »*, a dit le président du RPR. Refusant, même en privé de porter un jugement sur les déclarations de Patrick Balkany, député balladurien qui l'accuse d'avoir « manqué de courage » en mars 1993, en refusant d'assumer la fonction de premier ministre, le maire de Paris a indiqué qu'il ne fera rien contre l'expression de la diversité des opinions au sein du RPR.

Renforcer le contrôle aux frontières

Comme il l'avait fait dans l'après-midi au cours d'une rencontre très studieuse avec les représentants d'une association de lutte contre la toxicomanie, pendant laquelle il s'était transformé en meneur de jeu, M. Chirac a réaffirmé devant les militants néo-gaullistes son souhait de voir le gouvernement réagir avec *« beaucoup de fermeté »* contre les Etats-Unis qui viennent de signer un accord avec le Surinam, pays voisin de la Guyane, qui s'est déclaré près à accueillir trois mille Haïtiens. Selon le maire de Paris, ces exilés se retrouveront, à brève échéance, dans le département français. M. Chirac s'est donc prononcé pour un renforcement du contrôle des entrées aux frontières de la Guyane.

OLIVIER BIFFAUD et EDMOND FRÉDÉRIC

La gauche et l'élection présidentielle

M. Chevènement part en guerre contre l'éventuelle candidature de M. Delors

Tout plutôt que Jacques Delors ! C'est, en résumé, le sens du message que le président du Mouvement des citoyens (MDC), Jean-Pierre Chevènement, a voulu faire passer mardi 6 septembre. Après son échec aux élections européennes, où la liste pour l'Autre politique, qu'il conduisait, n'avait recueilli que 2,54 % des suffrages exprimés, le maire de Belfort hésite encore sur sa propre attitude à l'élection présidentielle.

« Je n'ai jamais été obsédé par cette élection », a assuré M. Chevènement, mardi, en évoquant l'échéance présidentielle devant les journalistes. Après son échec aux élections européennes de juin dernier, où la liste pour l'Autre politique, qu'il conduisait, n'avait recueilli que 2,54 % des voix, le député du Territoire de Belfort, président du Mouvement des citoyens, n'arrêtera sa position pour l'élection présidentielle que dans les premiers jours du mois de janvier prochain. Il ne sera lui-même candidat, a-t-il précisé, que s'il y est poussé par *« un impérieux devoir »*.

En attendant, le conseil national du MDC a approuvé, le 4 septembre, à une très large majorité, un projet de résolution unique, qui sera soumis à un congrès extraordinaire du mouvement, prévu les 15 et 16 octobre à Belfort. Il ressort de ce texte que, pour l'élection présidentielle, *« le candidat que le Mouvement des citoyens soutiendra sera clairement antilibéral et républicain »*. *« Nous ne saurions envisager*, est-il précisé, *un quelconque ralliement à une candidature de nature à enliser les forces de progrès dans les marais centristes, le libéralisme ou un projet de petite fédération européenne à cinq, autour de l'Allemagne. »*

Après avoir imaginé, en décembre 1993, lors de son congrès constitutif, « une sorte de raccourci » qui consistait, grâce à un score honorable aux élections européennes, à *« secouer l'inertie des partis de gauche »*, le MDC doit convenir, aujourd'hui, qu'il lui faut *« entamer une longue marche, sans cesser de compter sur un réveil populaire et citoyen »*.

M. Chevènement et ses amis se méfient au plus haut point de l'illusion de « la gauche établie », qui *« conserve l'espoir de revenir aux affaires à l'occasion de l'élection présidentielle »* et qui, du même coup, *« n'est nullement disposée à remettre en question les choix de Maastricht et son ralliement au libéralisme »*. Bien mieux ou bien pire, selon eux, *« le PS se cherche un sauveur* [M. Delors], *celui qui, du tournant libéral de 1983 au traité de Maastricht, incarne le ralliement à l'ordre établi »*.

Tout en rendant hommage à la *« cohérence »* et à la *« continuité »* de la pensée de M. Delors, M. Chevènement a clairement tracé les contours d'une candidature qui serait à peu près acceptable pour lui, en citant – dans l'ordre – Lionel Jospin, Henri Emmanuelli ou Pierre Mauroy, voire Jack Lang. Après avoir si longtemps rendu coupable l'ancien premier secrétaire du PS de tous les renoncements socialistes, M. Chevènement a même eu cette parole charitable : *« Michel Rocard n'a pas joué un rôle décisif dans le tournant libéral. »*

Après la sanction des élections européennes et avec un effectif militant, qui est tombé – selon les chiffres avancés par les responsables du MDC eux-mêmes – de huit mille cinq cents à cinq mille adhérents, on devient forcément plus modeste. A preuve, pour la première fois depuis le lancement des Assises de la transformation sociale, organisées par le PS, le MDC sera représenté à la prochaine rencontre de ces assises, prévue les 24 et 25 septembre, à Vaulx-en-Velin, dans la banlieue de Lyon, sur le thème... « Vivre ensemble ».

Pour expliquer ce revirement, M. Chevènement a affirmé : *« Depuis les élections européennes, il est clair que la recomposition de la gauche ne peut se faire sous l'hégémonie du PS. »* Il se trouve, surtout, que quelques centaines d'élus locaux du MDC pensent à une autre échéance électorale du printemps de 1995, celle des élections municipales. A ce propos, le Mouvement des citoyens propose *« de larges alliances avec toutes les forces de progrès »*, et cela *« sans exclusive »*.

JEAN-LOUIS SAUX

PS : M. Mauroy met en garde les socialistes avant leur congrès. – *« Les socialistes ne mesurent pas l'enjeu du congrès »* du PS du mois de novembre, a déclaré Pierre Mauroy, mercredi 7 septembre, sur Europe 1. Le *« vrai problème »*, a expliqué l'ancien premier ministre, est la préparation de l'élection présidentielle. Estimant que la candidature de Jacques Delors *« s'impose »*, il met en garde les socialistes : *« Il faut tout faire pour que sa candidature soit possible, tout faire pour se rassembler. »*

CORRESPONDANCE

« Le pouvoir à la mode niçoise »

A la suite de la publication, dans le Monde *du 10 août dernier, d'un reportage sur la gestion du personnel de l'office public d'HLM de Nice et des Alpes-Maritimes, sous le titre « Le pouvoir à la mode niçoise », le président de cet office, José Balarello, sénateur (Rép. et Ind.) des Alpes-Maritimes, nous a adressé la lettre suivante, au titre du droit de réponse :*

Dans votre édition du 10 août 1994, sous le titre « Le pouvoir à la mode niçoise », vous prêtez une oreille particulièrement attentive aux allégations de quatre personnes faisant ou ayant fait partie du personnel de l'OPHLM de Nice et des Alpes-Maritimes, que je préside depuis trente-deux ans. Il importe que vos lecteurs sachent que j'ai reçu longuement votre journaliste et ai répondu à ses demandes d'information, dans la limite du caractère confidentiel relatif à la communication d'informations nominatives concernant des agents publics en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, confidentialité que je continuerai d'observer ici.

Aussi, je trouve fort regrettable qu'un journal tel que le vôtre, dont la réputation de sérieux est établie, accepte de reprendre sans vérification les accusations les plus fantaisistes de ces personnes.

J'en veux pour preuve l'information dont il est fait état en page une, selon laquelle la CFDT aurait pu *« obtenir du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale la réintégration d'une déléguée syndicale »*, décision dont on lit en page 7 qu'il s'agirait en fait d'un *« vœu en faveur de la réintégration de Mme Kaibi »*. Or la compétence légale du CSFPT, définie par l'article 9 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ne peut en aucun cas porter sur l'examen de situations individuelles. La loi énumère strictement les attributions de cet organisme, qui consistent, pour l'essentiel, en la formulation d'avis sur les projets de la loi relatifs à la fonction publique territoriale et de propositions en matière statutaire.

Il n'existe donc aucune décision du CSFPT dont puisse se prévaloir Mme Kaibi, information qu'aurait dû vérifier votre journaliste, comme je l'ai fait moi-même auprès du secrétariat de cette instance, avant d'en tirer argument pour appuyer la thèse de la répression syndicale, défendue par la CFDT.

Or cette thèse ne résiste pas un seul instant à l'examen des faits suivants, que je me dois de porter à la connaissance de vos lecteurs :

1) L'office HLM est une administration importante au service du logement social qui gère vingt-trois mille logements situés dans quatre-vingt-neuf communes, dont 65 % des locataires ne sont pas imposables. Parmi les dix-neuf organismes d'HLM du département, il construit à lui seul près de la moitié des logements HLM des Alpes-Maritimes, qui en ont grand besoin, et ces remarquables résultats ne lui sont contestés par personne.

2) En matière de nomination dans la fonction publique territoriale, j'exerce strictement, comme tous les maires, présidents de conseils généraux, régionaux et d'établissements publics locaux de France, la compétence fixée par l'article 40 de la loi du 26 janvier 1984 : *« La nomination aux grades et emplois de la fonction publique territoriale est de la compétence exclusive de l'autorité territoriale. »* L'esprit d'équipe, qui semble chagriner votre journaliste, est ici, au contraire, un élément des performances de l'organisme, qui repose sur des relations de travail directes, personnalisées et efficaces à la différence de certaines administrations où la pesanteur bureaucratique tend à prévaloir.

3) L'office dispose d'un personnel compétent et motivé composé de huit cent trente-six employés, dont trois cent soixante et un agents administratifs, et compte trois syndicats : FO, CGC, CFDT, qui exercent librement leurs activités, comme en ont attesté à plusieurs reprises les syndicats FO et CGC, largement majoritaires.

4) Sous ma présidence, trois agents administratifs seulement ont été licenciés, dont M. Moretti en 1988.

5) Ce dernier agent, effectivement licencié, a depuis été réintégré en application d'un jugement du tribunal administratif de Nice dont l'office, comme c'est son droit le plus strict, a fait appel devant le Conseil d'Etat.

6) S'agissant de Mme Kaibi, rédacteur territorial, le conseil de discipline départemental, juridiction présidée par un vice-président du tribunal de grande instance de Nice, dans sa séance du 28 juin 1994 et après avoir auditionné cet agent ainsi que M. Guénéguo, secrétaire général d'Interco-CFDT, s'est prononcé, par un avis motivé, pour la révocation de cet agent, document dont la loi du 17 juillet 1978 interdit la communication.

Si, en application de ces mêmes règles, il est impossible de faire état du dossier de cet agent, vos lecteurs ne sauraient ignorer le fait, étayé par de multiples décisions des tribunaux, que le conflit que Mme Kaibi voudrait placer sur le plan syndical trouve son origine dans un contentieux strictement professionnel. Elle a voulu placer ce contentieux sur le terrain personnel à l'encontre de l'ancien directeur de l'office, de son avocat et de moi-même.

Votre journaliste indique, ce qui est notoire au palais de justice de Nice, que M. Kaibi est un *« procédurier à outrance »*. A ce jour, l'office et moi-même disposons à l'encontre des époux Kaibi de huit décisions de justice favorables, y compris de la cour d'appel d'Aix et de la Cour de cassation, les époux Kaibi étant systématiquement condamnés aux dépens et aux frais, qu'ils n'ont d'ailleurs toujours pas payés. A cela s'ajoute une décision de classement sans suite par la police à la suite d'une plainte fantaisiste déposée par M. Kaibi pour tentative d'homicide à l'encontre de l'adjointe au chef du personnel.

7) Quant aux propos attribués à M. Pillard et à ceux du dénommé « Jean », précisons que le premier est en arrêt de travail suite à un accident depuis cinq ans ; le second, Jean Z., qui prétend s'être vu infliger toutes sortes de blâmes sans savoir pourquoi, ne fait plus partie de notre personnel, comme vous l'indiquez, ayant démissionné de lui-même, le 11 mai 1988, au regard de faits incompatibles avec sa fonction au service de l'office.

Avocat au barreau de Nice ayant exercé pendant quarante-deux ans et m'étant vu conférer l'honorariat à l'unanimité par le conseil de l'ordre, il est normal que l'on m'appelle « maître », ce qui, de la part d'un sénateur, est plus une marque de simplicité que d'obséquiosité.

Dans un contexte local difficile, j'ai réussi à garder cet office public d'HLM, le neuvième de France et l'un des plus performants, hors des turbulences qui ont agité les Alpes-Maritimes : c'est de cela que mes cadres et collaborateurs me sont reconnaissants et c'est pour cela qu'ils me respectent.

J'ajoute, pour terminer, que le présent droit de réponse qui m'est réservé par la loi ne fait pas obstacle aux poursuites en diffamation que j'exerce par ailleurs.

José Balarello, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, sénateur, président de l'office public d'HLM de Nice et des Alpes-Maritimes.

[Le témoin baptisé « Jean » dans notre article, en raison de l'anonymat qu'il avait requis, n'est pas celui que M. Balarello croit avoir identifié et qu'il appelle « Jean Z. ». – R. Rs.]

Après les révélations du journaliste Pierre Péan

Le Mouvement des jeunes socialistes est choqué de l'amitié de M. Mitterrand pour René Bousquet

Réagissant à son tour aux révélations de Pierre Péan sur la jeunesse de François Mitterrand et sur ses amitiés pétainistes prolongées, notamment avec René Bousquet, ancien secrétaire général de la police à Vichy (1), le Mouvement des jeunes socialistes a fait part, dans un long communiqué publié mardi 6 septembre et signé de son président Benoît Hamon (rocardien), des interrogations suscitées dans ses rangs par ces révélations.

Soulignant que René Bousquet *« a été le responsable de la déportation des juifs sous le régime de Vichy »*, ce communiqué affirme que *« cette amitié choque le Mouvement des jeunes socialistes, pour qui la question de la mémoire et de l'engagement politique imposent l'exigence de l'éthique à tout moment de sa vie »*. *« Plus encore, les débuts politiques de François Mitterrand sous le régime de Vichy posent le problème de la responsabilité de toute une génération politique, qui a participé à la IVe et à la Ve République sans condamner le régime de Vichy »*, ajoute le MJS, qui *« demande aujourd'hui à la République, au nom des valeurs qu'elle défend, d'effectuer enfin solennellement cette condamnation »*.

« A l'heure où les Français veulent majoritairement faire la lumière sur une période trouble de leur histoire, conclut ce communiqué, *il est difficilement acceptable qu'un homme, au nom d'une certaine conception de la République, ait fleuri pendant des années la tombe de l'artisan de la Révolution nationale* [Philippe Pétain, chef de « l'Etat français»]. *En appelant de ses vœux une condamnation formelle du régime de Vichy, le Mouvement des jeunes socialistes remplit donc le devoir qui est le sien dans la jeunesse, à savoir de promouvoir notamment les valeurs républicaines et de perpétuer le souvenir de ce qui a été, afin que cela ne soit plus. »*

« Laissons-le tranquille ! »

Dans un autre communiqué, publié le même jour sous le titre : *« Laissons-le tranquille ! »*, Jean-Claude Perez, premier secrétaire (fabiusien) de la fédération socialiste de l'Aude, demande que les attaques sur son passé soient épargnées à François Mitterrand. Il répond ainsi aux déclarations de Manuel Valls (rocardien), premier secrétaire de la fédération du Val-d'Oise (*le Monde* du 7 septembre). *« François Mitterrand*, affirme M. Perez, *s'est illustré remarquablement tout au long de sa carrière politique. Les socialistes lui sont énormément redevables car, sans un homme de sa qualité, pour la gauche, jusqu'ici, rien n'eût été possible. »*

« Comme moi, observe le responsable fédéral, *Manuel Valls a trente ans. A cet âge, nous devons savoir raison garder, juger avec humilité et éviter d'attaquer, en cette période difficile pour le Parti socialiste, le parcours politique d'un homme aussi brillant que François Mitterrand. »*

Invité à livrer son sentiment sur le livre de Pierre Péan, l'ancien ministre de la défense, Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, s'est contenté de nous répondre : *« Je préfère garder pour moi mes appréciations. »*

(1) *Une jeunesse française*, de Pierre Péan, éditions Fayard (*le Monde* du 2 septembre).

SERVICE NATIONAL : le Mouvement des réformateurs propose la création d'un « service civil de coopération ». – Le Mouvement des réformateurs (MDR), animé par Jean-Pierre Soisson, député (République et Liberté) de l'Yonne, s'est déclaré, mardi 6 septembre, favorable à *« la suppression du service militaire obligatoire »*. Il propose sa transformation en *« service civil de coopération »*.

هكذا من الأصل

Evoquant une mystérieuse piste des « HLM du Gard »

Gilbert Baumet a été victime d'une nouvelle agression

MONTPELLIER

de notre correspondant

Couché sur son lit d'hôpital à Nîmes, Gilbert Baumet, maire de Pont-Saint-Esprit, député du Gard (membre du Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson) et ancien ministre délégué au commerce et à l'artisanat dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, souffre d'une blessure par balle à la cuisse, de traumatismes crânien et thoracique et d'une lésion du rachis cervical. Malgré l'état de choc dans lequel il se trouvait encore mardi 6 septembre, il lui était possible de commenter l'agression dont il a été victime dans la nuit de lundi à mardi alors qu'il rentrait d'un souper chez le maire de Poulx, une petite commune du Gard.

Gilbert Baumet était alors seul au volant, sa voiture de fonction du conseil général du Gard lui ayant été retirée quelques jours auparavant. Selon son témoignage, deux individus à bord d'une voiture l'auraient suivi puis doublé avant de lui faire une queue de poisson qui l'aurait contraint à se déporter sur le bas-côté. Un homme armé serait alors descendu de sa voiture le visage masqué et lui aurait intimé l'ordre de sortir. *« Il a cassé la vitre avant gauche avec la crosse de son arme,* explique l'ancien président du conseil général du Gard. *J'ai détourné l'arme et le coup est parti. J'ai senti une brûlure à la cuisse et une voiture est arrivée à ce moment-là en sens inverse, et c'est ce qui m'a sauvé car mes agresseurs ont pris la fuite. »* M. Baumet explique alors s'être traîné devant sa voiture avant qu'un conducteur ne s'arrête enfin et le conduise au service des urgences de l'hôpital Gaston-Doumergue de Nîmes.

La police a retrouvé une balle de 22 long rifle fichée dans le siège avant droit de la voiture de Gilbert Baumet. Par ailleurs, une heure après l'attentat, on retrouvait aussi à Aramon, dans le Gard, une Fiat Uno noire immatriculée dans les Bouches-du-Rhône. Le véhicule était calciné. Il aurait été repéré peu avant Poulx et pourrait être celui des agresseurs.

M. Baumet a immédiatement évoqué la piste des HLM du Gard pour expliquer son agression, ainsi que celle dont il avait déjà été victime le 15 juin dernier. *« Je m'intéresse de près à ce dossier »,* explique-t-il sans plus de détail. La gestion de l'Office fait l'objet d'une enquête préliminaire qui fait suite à un rapport, accablant sur sa gestion, rédigé par la Chambre régionale des comptes. Le procureur de la République de Nîmes, Bertrand de Loze de Plaisance, qui a ouvert une information judiciaire contre X pour tentative d'assassinat, s'est montré très prudent sur le sujet, mardi après-midi, en précisant que la piste des HLM est *« intéressante »* mais qu'il *« ne peut en exclure d'autres ».*

De leurs côtés, certains proches de Gilbert Baumet se demandent si ce dernier n'aurait pas été tout simplement victime d'un « passage à tabac » essentiellement destiné à *« l'intimider ».*

JACQUES MONIN

Pour l'obtention d'un emploi communal

Des familles de harkis prennent en otage un adjoint au maire d'Arles

Une cinquantaine de membres de familles de harkis de Mas-Thibert, village situé à la périphérie de la commune d'Arles (Bouches-du-Rhône), retenaient symboliquement en otages, mercredi 7 septembre au matin, un adjoint au maire, Serge Meyssonnier, ainsi que deux employés de la mairie annexe de cette localité. L'occupation de la mairie avait débuté la veille en début d'après-midi à propos d'un différend portant sur l'attribution d'un emploi de secrétaire de mairie. Les amis et la famille de Barka Rafaï, vingt-deux ans, protestent avec elle contre sa mise à l'écart de l'emploi qu'elle occupe comme remplaçante depuis dix-huit mois, et qui vient d'être attribué à une autre jeune fille de harki dont l'époux est déjà employé municipal. Dénonçant la *« magouille »,* les manifestants exigent la venue de Jean-Pierre Camoin, sénateur et maire (RPR) d'Arles. Ce dernier n'a pas satisfait cette exigence, refusant d'*« agir sous la pression »,* mais a promis, mardi soir, de réétudier l'embauche contestée.

Condamné pour trafic d'héroïne en 1993

Un Néerlandais attend la mort par pendaison dans une prison de Singapour

A cinquante-neuf ans passés, Johannes Van Damme attend la mort par pendaison dans une prison de Singapour. Le 23 novembre 1993, la cour d'appel de la cité-Etat a confirmé la sentence contre ce Néerlandais condamné pour trafic d'héroïne. Depuis, le gouvernement de La Haye tente de sauver son ressortissant de la potence. Mais le refus, courant juillet, du président singapourien de gracier ce détenu laisse présager une fin dramatique. Dans ce cas, Van Damme serait le premier Occidental condamné à la peine capitale et exécuté à Singapour.

AMSTERDAM

de notre correspondant

L'affaire remonte au 27 septembre 1991, lorsque cet homme d'affaires installé à Lagos, au Nigéria, est arrêté par deux policiers dans la zone de transit de l'aéroport de Singapour, en provenance de Thaïlande, en route vers Athènes. Alors qu'il affirme n'avoir pour tout bagage qu'un sac qu'il transporte avec lui, les forces de l'ordre le confrontent à une valise à son nom : apparemment vide, celle-ci révèle un double fond abritant 4,3 kg d'héroïne d'une valeur marchande de 5 millions de dollars. Lors de ses auditions, Van Damme reconnaîtra avoir transporté la valise mais affirmera ne pas savoir ce qu'elle contenait. Le Néerlandais soutiendra avoir rendu un service à une connaissance nigériane et avoir accepté *un paiement en retour.*

Conformément à la loi singapourienne qui prévoit la peine capitale pour toute personne en possession de 15 grammes d'héroïne ou de 500 grammes de cannabis, Johannes Van Damme sera condamné à être pendu. Depuis confirmation de la sentence en appel, l'affaire Van Damme revient régulièrement dans les médias néerlandais. Elle ne les a plus quittés ces derniers temps, alors que la grâce présidentielle a été refusée début juillet et que le condamné échappe de semaine en semaine à son sort. La pratique singapourienne veut en effet que les exécutions capitales interviennent le vendredi matin. Le mardi précédent la date fatidique, les personnes concernées sont officiellement prévenues. Au ministère des affaires étrangères, on croit savoir que *« Van Damme ne devrait pas être exécuté cette semaine ».*

Réactions d'hostilité

Le gouvernement néerlandais est bien embarrassé par cette affaire. Dans un pays qui a aboli la peine de mort en 1870, la perspective de rapatrier le corps d'un ressortissant pendu à l'étranger, quelle qu'en soit la cause, déclenche des réactions d'hostilité. Mais, convaincu de l'extrême susceptibilité du gouvernement singapourien et ayant à l'esprit le récent exemple de ce jeune Américain dont la sentence – la bastonnade – a été exécutée malgré les protestations populaires et diplomatiques de Washington, La Haye a opté pour *« une action discrète ».* Le gouvernement a demandé *« la clémence pour raisons humanitaires, et met tout en œuvre pour sauver son ressortissant »,* affirme-t-on au ministère des affaires étrangères.

Selon le quotidien *De Volkskrant,* la reine Beatrix aurait envoyé personnellement une requête en ce sens, mais après expiration du délai légal. Les chances pour Van Damme d'échapper à la corde semblent bien minces, d'autant que les Singapouriens ne sont pas réputés pour leur clémence vis-à-vis des trafiquants de drogue, en témoignent les soixante-douze exécutions pour cette raison depuis 1975. Un nouveau recours en grâce semble peu probable. Certains Néerlandais évoquent cependant la possibilité pour Van Damme de voir sa peine commuée en prison à perpétuité, conformément à la loi qui l'autorise pour toute personne âgée de soixante ans ou plus. En ce sens, le temps travaille pour Johannes Van Damme.

ALAIN FRANCO

DÉFENSE

Après une série de démissions

La Fondation pour les études de défense doit remanier son état-major

La Fondation pour les études de défense (FED), qui se veut une institution proche du ministère de la défense et qui est chargée d'animer la réflexion stratégique en France, vient de remanier en profondeur son état-major, après une série de différends qui, depuis des mois, opposaient ses responsables. L'objectif de la FED est désormais de concevoir les éléments d'un Livre blanc permanent sur la défense, comme l'annonce le premier numéro du journal de la Fondation, « Perspectives stratégiques », qui a été diffusé mardi 6 septembre à Paris.

Trois départs sont intervenus ces dernières semaines, pour mettre fin à une situation conflictuelle qui durait depuis six mois et qui portait autant sur les hommes que sur les axes de travail de la FED. Deux membres du conseil d'administration (François Heisbourg, directeur à Matra Défense Espace, et l'amiral Francis Orsini, chargé de mission auprès de François Léotard) ont donné leur démission, et le directeur de la FED – Charles Zorgbibe, l'universitaire – a dû quitter son poste.

MM. Heisbourg et Orsini avaient été cooptés, en leur temps, parmi les personnalités reconnues pour leur compétence en la matière. La candidature de M. Zorgbibe à la direction de la FED avait, à l'époque, été fortement appuyée par le cabinet du ministre de la défense (*le Monde* du 16 décembre 1993).

La FED, qui reçoit une part de ses crédits de subventions de groupes français d'armement, reste présidée par Thierry de Montbrial, par ailleurs directeur de l'Institut français de relations internationales (IFRI). Elle est dirigée par le général Eric de La Maisonneuve, qui a été le secrétaire du conseil de défense relevant de l'Elysée et qui a contribué à rédiger le Livre blanc sur la défense (*le Monde* du 3 février).

En désaccord avec M. de Montbrial sur les orientations de la FED, M. Zorgbibe a l'intention de fonder, de son côté, un conseil fédérateur de la quarantaine de « départements » qui, au sein de l'Université, ont créé des instituts de recherche stratégique. A partir de cette création serait constitué un Observatoire des politiques de défense, qui apparaîtra à beaucoup comme un concurrent des activités menées à la FED.

Désigné comme directeur de la FED, Eric de La Maisonneuve a l'intention d'organiser des groupes de travail réunissant des militaires, des universitaires, des spécialistes de la société civile et des chercheurs étrangers sur cinq grands thèmes de réflexion : défense et société, défense et économie, stratégie théorique, Observatoire de géopolitique, et arme nucléaire. La FED, qui voudrait donner à ses travaux une vision européenne, publiera les études des groupes dans des cahiers périodiques.

Commentant ces changements intervenus à la FED dans sa dernière livraison, la lettre d'informations stratégiques *TTU*, qui fait autorité, note que la France est aujourd'hui le siège d'une *« effervescence stratégique ».* Dans le même temps, en effet, un nouveau « patron », le général Bernard Norlain, a été nommé à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), et le Centre de recherches et d'études stratégiques (CREST), proche de Polytechnique, est désormais dirigé par l'ingénieur général de l'armement Paul-Ivan de Saint-Germain.

Outre les nouveaux responsables de la FED, ces deux hommes devraient, par leur esprit d'initiative, contribuer à relancer le débat stratégique qui marque souvent le pas en France.

EN BREF

FOLEMBRAY : un ancien assigné à résidence condamné pour conduite en état d'ivresse.– Ahmed Zitouni, l'épicier algérien de Liévin (Pas-de-Calais) qui avait été assigné à résidence à Folembray (Aisne), puis à son domicile, et autorisé à reprendre son commerce, a été condamné, mardi 6 septembre, à six mois de prison ferme, 3 000 francs d'amende et annulation de son permis de conduire pour conduite en état d'ivresse par le tribunal de grande instance de Béthune. Ahmed Zitouni avait été interpellé, en mai 1993, alors qu'il conduisait avec 1,10 g d'alcool dans le sang. Ne s'étant pas présenté à l'audience, il avait été condamné par défaut en mars dernier à un an de prison ferme. Depuis, il conduisait avec un permis de conduire algérien. La police a découvert cette condamnation lorsque M. Zitouni a été assigné à résidence à Folembray. Il a été appréhendé et incarcéré, plusieurs jours après son retour à Liévin. *« C'est un intégriste alcoolique »,* a ironisé, mardi, Mᵉ Francis Wattez, l'avocat de l'épicier de Liévin, déjà condamné cinq fois pour des faits similaires.

JUSTICE : cinq personnes interpellées en Bretagne pour avoir aidé des indépendantistes basques. –La police a interpellé à leur domicile de Perros-Guirec (Côtes-d'Armor) cinq personnes réputées proches des milieux autonomistes bretons, mardi 6 septembre, sur commission rogatoire du juge d'instruction Laurence Le Vert, spécialisé à Paris dans les dossiers terroristes. Les enquêteurs les soupçonnent d'avoir favorisé le séjour illégal en France de militants basques espagnols. L'une des cinq personnes interpellées, âgée de soixante-dix-huit ans, a été libérée en fin de journée. Les quatre autres ont été placées en garde à vue au commissariat de Lannion, où de brefs incidents ont éclaté après qu'une vingtaine de manifestants eurent pénétré dans les locaux.

SPORTS

NATATION : les championnats du monde à Rome

« Franzi » sauvée des eaux

En une journée, Franziska Van Almsick aura connu la détresse et la gloire aux championnats du monde de natation à Rome. Eliminée, mardi matin 6 septembre, dans les séries du 200 mètres nage libre, l'Allemande est pourtant devenue championne du monde de la discipline en établissant un nouveau record du monde (1 min 56 s 78). Le précédent était détenu par Heike Friedrich (ex-RDA) depuis 1986 (1 min 57 s 55).

L'affaire est sans doute inédite : la jeune prodige n'a dû sa qualification qu'à sa compatriote Dagmar Hase, qualifiée en huitième position, mais qui s'est retirée de la course. La championne olympique du 400 mètres à Barcelone a offert son couloir de son plein gré, ont assuré les entraîneurs, qui avaient rassemblé une cellule de crise après le « drame » de la matinée. Remise de sa mésaventure, « Franzi » gagnait alors, à seize ans, le premier titre mondial de sa carrière, assorti d'un prestigieux record du monde, en tenant les Chinoises en échec. Celles-ci se sont également inclinées sur le 200 mètres brasse où s'est imposée l'Australienne Samantha Riley.

Tom Dolan s'est offert le premier record du monde masculin des championnats en remportant le 400 mètres 4 nages en 4 min 12 s 30. L'Américain a battu de six centièmes la performance du Hongrois Tamas Darnyi en 1991. Le Polonais Rafal Szukala s'est adjugé le 100 mètres papillon au cours duquel le Français Franck Esposito s'est classé sixième. Le relais 4 × 200 mètres messieurs a été enlevé par la Suède (Wallin, Werner, Frolander, Holmertz). – *(AFP.)*

CYCLISME : Miguel Indurain relaxé. – Miguel Indurain a été relaxé, mardi 6 septembre, par la formation disciplinaire de la Ligue du cyclisme professionnel français. Convaincu de dopage au salbutamol lors du Tour de l'Oise le 15 mai, l'Espagnol avait affirmé qu'il utilisait cette substance à des fins médicales (*le Monde* du 30 août). La commission a conclu qu'il n'y avait pas de preuve de la *« non-justification »* thérapeutique du médicament pris par le quadruple vainqueur du Tour de France.

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Le coup de fatigue de Pete Sampras

Il est « numéro un » mondial et tenant du titre, il était le favori : Pete Sampras a pourtant disparu prématurément des Internationaux des Etats-Unis. Mardi 6 septembre, il a été éliminé, en huitièmes de finale, par le Péruvien Jaime Yzaga, au terme d'une rencontre étrange, rythmée par les mystérieux « coups de pompe » de l'Américain qui semblait souffrir tantôt de l'estomac, tantôt du pied ou du dos (3-6, 6-3, 4-6, 7-6, 7-5). Depuis un mois, Pete Sampras semblait ressentir les effets d'un début de saison particulièrement chargé, ponctué par deux victoires en tournoi du Grand Chelem, en Australie et à Wimbledon. Vainqueur de Cédric Pioline au tour précédent, Yzaga a profité de la lourdeur de déplacement de Sampras tout en démontrant un esprit conquérant.

En quart de finale, il sera opposé au Tchèque Karel Novacek, vainqueur de l'Argentin Javier Frana. L'autre quart de finale du haut du tableau opposera Michael Stich, tête de série nº 4, qui s'est débarrassé du Russe Yevgeny Kafelnikov (nº 14) (7-6, 6-3, 6-2), au Suédois Jonas Bjorkman, vainqueur de l'Allemand Joern Renzenbrink. Chez les dames, la quinzaine américaine est marquée par le retour de Gabriela Sabatini (nº 8). L'Argentine, qui a dominé l'Américaine Gigi Fernandez, se hisse en demi-finale pour la première fois depuis son titre, en 1990. Elle trouvera sur son chemin l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (nº 2), qui a battu la Japonaise Kimiko Date (nº 5). –

Les résultats du mardi 6 septembre

SIMPLE MESSIEURS
HUITIÈMES DE FINALE

Premier quart du tableau
J. Yzaga (Pér.) b. P. Sampras (EU, nº 1) 3-6, 6-3, 4-6, 7-6, 7-5 ; K. Novacek (Rép. tch.) b. J. Frana (Arg) 6-3, 6-3, 6-7, 6-3.
Deuxième quart du tableau
M. Stich (All., nº 4) b. Y. Kafelnikov (Rus.) 7-6, 6-3, 6-2 ; J. Bjorkman (Suè.) b. J. Renzenbrink (All.) 3-6, 6-3, 6-2, 6-7, 6-3.

SIMPLE DAMES
QUARTS DE FINALE

G. Sabatini (Arg., nº 8) b. G. Fernandez (EU) 6-2, 7-5 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 2) bat K. Date (Jap., nº 5) 6-3, 6-0.

LE MONDE DES CARRIÈRES

Entreprise de service consulaire et bureau de change recherche

UN ADMINISTRATEUR

hautement qualifié avec expérience en tourisme. Bon anglais et compétence téléphonique essentiel ainsi que permis de conduire, connaissance d'ordinateur et de comptabilité. Envoyez C.V. à VSP, 5e étage, 41, rue St-Augustin, 75002 Paris.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche COLLABORATEURS (F/H) Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte à porte). Formation assurée. Rémunération très motivante comportant un minimum garanti. Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur. Tél. : 45-75-04-11.

Recherchons

INGÉNIEUR TELECOM

Expérience mini deux ans salaire autour de 220 KF poste basé en RP Adressez CV à Aviaconsult 33, av. Dr Gérard-Mantus 13620 Carry-le-Rouet.

Mouvement professionnel cherche pour l'animation du dossier formation continue en Bretagne et Pays-de-Loire bon spécialiste de

L'INGENIERIE ET DE LA GESTION DE LA FORMATION

Dynamisme et sens du contact indispensables. Ecrire à Habitat-Formation 12, rue Poncelet, B.P. 925, 75829 Paris Cedex 17.

GROUPE FRANÇAIS DE DISTRIBUTION recherche

JEUNE JOURNALISTE EXPÉRIMENTÉ

pour son périodique interne. Il ou elle devra impérativement manifester d'excellentes qualités rédactionnelles, maîtriser la conception de la maquette et la photographie. Ad. CV et press-book à Mme MULLER 4, rue de Soissons 75019 Paris

---

Col.-lycée engage prof. confirmés math., franç., angl., philo., info. Adr. C.V. à Chaare-Thora. 1, rue H.-Thurat, Paris-19e. 42-06-53-71.

DEMANDES D'EMPLOI

J.H. 29 a., études sup. de lettres (3e cycle), bonne cult. générale et aisance rédactionnelle cherche emploi dans EDITION/COMMUNICATION free lance non exclu. Tél. : (1) 49-29-00-69 (répondeur).

J.H. 30 ANS, SPORTIF CHERCHE PLACE GARDE DU CORPS. BONNES REFS TÉL. : 42-46-32-77.

F. 45 ans, docteur philo, licence psycho, ch. travail 2/3 h./jour Paris. Tél. : 45-86-99-53.

Diplômée Ecole de com. E.S.L.S.C.A. 25 ans, 2 ans exp. prof en all., part. parl. all. et angl., cherche poste à l'internat, en France. Contacter Monique Vandenberghe au 47-01-10-76.

J.F. 30 ans, bac + 3, Ecole sup. de commerce option marketing, 7 a. exp. cciale, enthousiaste et resp. désirant s'investir et évoluer. Ch. poste d'assistante marketing ou cciale. Tél. : 46-23-86-24.

INGÉNIEUR énergétique mécanique des fluides ENSEEIHT célibataire, 28 ans, 2 ans exp. Recherche poste France ou étranger. Tél. : 40-60-61-55 ou 44-26-15-43 (rép.).

Professionnel de la maîtrise d'ouvrage et de l'investissement immobilier. Gde exp. dans management d'opération. Rech. opérateur France et/ou étranger (assistance auprès P.V.D. poss.). Pour dévelop. activité nouvelle. Etudie tte propos. éventuellement dans domaines connexes. Tél. : 64-07-40-55.

Dame bonne présentation avec expér. médicale et réf. sérieuses rech. garde-malade ou compagnie à temps complet, voiture, 31-72-15-67.

Diplômé SCIENCES-PO et D.E.S.S. DAUPHINE, solide exp. dans l'enseignement, ch. poste prof. (hist., éco, questions, internat. et Europ.). Temps complet ou partiel. Tél. : 47-03-45-14.

FME EXPÉRIMENTÉE RECH. emploi prospection PRISE DE RDV PRODUIT PEU DÉMARCHÉ. POSSIBILITÉ TERRAIN. TEL. : 46-51-87-12 (REP.)

Propositions commerciales

Nouvelle chaîne européenne de restauration rapide en expansion recherche pour la France un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

expérimenté, parlant si possible plusieurs langues, association minoritaire possible. Si vous êtes cet entrepreneur dynamique de 40 à 50 ans que nous recherchons, veuillez envoyer votre candidature complète sous réf. : 7000, an Ofa - Orell Fussli Werbe AG, Poststrasse 14, 9001 St-Gallen-Schweiz.

TESLA - SUISSE

STE suisse spécialisée dans le domaine du traitement des eaux et des liquides.

Recherche

Sté de distribution et vente pour la France. Nous manufacturons des produits de très haute technologie. Nos nouveaux aimants de très grande puissance sont utilisés avec succès dans tous les secteurs de l'industrie pour résoudre les problèmes de divers dépôts et antartrage dans les machines, tuyauteries, chauffages. Votre candidature est à adresser à TESLA Engineering SA via Prada 10 CH-6710 Biasca. Fax. (41) 92-72-49-45.

Agenda

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA

Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

BIJOUX D'AMOURS BIJOUX ANCIENS Bagues romantiques GILLET 19, rue d'Arcole, Paris 4e. Tél. : 43-54-00-83, Mo Cité.

Cinéma

URGENT Rech. pour tournage APPT ou HOTEL PART. mini 200 m² – TRÈS CALME sur cour ou jardin, Paris 7e arrondissement ou proche ; à négocier selon offre, propos. à adresser : PXP PRODUCTIONS BP 96, 75262 PARIS CEDEX 06.

Cours

COURS D'ARABE Ts niv. jour, soir, samedi extensif, semi-intensif. Ins. AFAC. Tél. : 42-72-20-88.

CENTRE DE LANGUE ET CULTURE ITALIENNE Stages intensifs 12/28 sept. 45 h - 3 h/jour matin ou soir. Cours annuels, rentrée en octobre. Tél. : 46-34-27-00

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

1er arrdt

PROX. PLACE VENDÔME PL MARCHE ST-HONORE 5e 5e ét., asc. BEAU 2 P très clair CHARME parfait état 1 150 000 F PARTENA 42-66-36-53

3e arrdt

RUE CHARLOT 173 M²

RÉCEPT. 50 m², 4 chbres + studio attenant, confort 3 950 000 F - 47-00-77-27

4e arrdt

HÔTEL DE VILLE Superbe studio de caractère poutres 3,50 m s/plafond cuis. équipée parfait état 870 000 F PARTENA 42-66-36-65

5e arrdt

Mo CENSIER, Im. car. 3e et dern. étg. 5 p. 125 m², gde cuis. 2 bns à rafr. calme sol. 43-35-18-36

CENSIER, part. vd 2/3 p. 58 m² calme, bon état clair 5e ss asc. 1 200 000 F. 43-36-31-03

Près Jardin des Plantes pierre de taille, beau 2 p. clt 950 000 F - 46-34-13-18

R. POLIVEAU s/jard. sud 60 m² imm. récent 6e ét. asc cave, park., 1 750 000 F Tél. 42-61-22-81

8e arrdt

PARC MONCEAU, 2 p. gd clt 74 m². Imm. gd standg, box 2 300 000 F 42-65-41-03

11e arrdt

COUP DE CŒUR

superbe maison/loft calme verdure, prête à vivre séjour, 3 ch. belle déco 3 500 000 F à débattre si réalisation rapide. Serge Kayser 43-29-60-60.

13e arrdt

BUTTE-AUX-CAILLES

Imm., 90, gd stand. 70 m², séj. 2 chb., terrasse, park. parf. état 1 900 000 F, frais réd. FONCIA 45-44-55-50

Proche Montsouris, imm. 76, rue/jard. 3/4 p. 80 m², bon état park. 1 650 000 F - 43-35-18-36

Arago neuf dernier ét. 3/4 p. 96 m², terrasse, 2 bains, calme soleil. Frais réd. 43-35-18-36

14e arrdt

PLAISANCE, dans anc. hôtel part. 3e ét. dern. ét. 2/3 p. 45 m², à saisir 43-35-18-36

MONTSOURIS, beau 3 p. r.-de-j. 2 ch. conf. raffiné, park., soleil 1 050 000 F. Tél. 43-20-77-47

15e arrdt

Mo LOURMEL, 2 p. 55 m² récent ét. élevé vue dégagée 1 300 000 F - 45-31-51-10

16e arrdt

SUPERBE 240 M²

Entre Victor-Hugo et av. Foch appt 7 p. gd stand. serv. 2e ét. p.-de-tail. 6 600 000 F PARTENA 45-77-98-41

Mo POMPE, studio 20 m² 1er ét. s/jard. vue Tour Eiffel 550 000 F 45-31-51-10

RUE DE PASSY, 2 p. bel ancien 3e ét. calme 695 000 F - 45-31-51-10

PARIS 16e BD SUCHET Expo. sud sur jardin part. vends studio. Très grand standing 850 000 F. Tél. 39-46-06-63

PASSY, 7/8 p.

somptueux, vue sur Seine KHS SELECT 42-15-04-57

PASSY, 7/8 p. somptueux, vue sur Seine KHS SELECT 42-15-04-57

BD AMIRAL-BRUIX gd stand. living 59 m², chbre, bureau 115 m², balc. chb. service, box 3 400 000 F - 42-65-41-03

17e arrdt

LEGENDRE, petit 2 p. 3e ét. asc. ét., idéal p. à terre ou inves. 380 000 F. SYNDIC 43-20-77-47

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX bel appt. 130 m² standing, séj. sud sur loggia 18 m², 3 chbres, 2 bains, cave, 2 parkings. Prix 2 800 000 F Tél. 46-83-13-95

ROLAND-GARROS

stand. 92 m² + 25 m² de balcon box, 2 400 000 F. 45-67-80-91.

94 Val-de-Marne

CHARENTON/LIBERTE

Exceptionnel 5 p. + terrasse pierre de t. gd stand. 1990 Pl. sud, dble box, 2 700 000 F FONCIA 43-67-07-65

Etranger

CENTRE DE NEW-YORK Est 70 sur la 5e Avenue Appartement de maître sur plein étage dans prestigieux immeuble d'avant-guerre. 14 pièces en 10. Séjour d'environ 10 m × 6 m, bibliothèque lambrissée, salle à manger de réception, 3 cheminées, spacieux appartement de maître + 4 chambres à coucher, 3 chambres de domestiques, vaste cuisine salle à manger, immeuble tout confort, service haut de gamme. Pour information, veuillez vous adresser à Mme Sample ou Mme Gottlieb : THE CORCORAN GROUP Tél. : 19-1-212-836-1054 or 19-1-212-875-2839.

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS, paiement comptant chez notaire 48-73-48-07

CABINET KESSLER

78, Champs-Elysées 8e Spécialiste appts haut de gamme rech. appts charme et de standing petites et grandes superficies Évaluation gratuite sur demande 46-22-03-80 – 43-59-68-04

maison individuelle

SCEAUX Jolie maison ancienne séj 50 m², état impec., quartier rés. calme, jardin, RER B 5 mn. 2 850 000 F. Tél : 46-83-13-95.

location meublée offre

13e MEUBLÉ POUR 1 AN original 130 m², tournant autour d'un patio, rdc sur jardin. Living, 3 chbres, bureau. 13 000 F/mois. Tél. : 42-50-04-28.

locations non meublées offres

Studette, studio, 2 P., de 2 150 F à 4 950 F, ch. comprises. Tél. : FREDISA 42-00-71-08.

F1 52 m², r.-de-jard., 11 m², 31, r. Claude-Bernard Loyer 6 131,65 F T.C. S/place jeudi de 13 h à 15 h. AGIFRANCE 43-31-73-41.

AV. DE LA RÉPUBLIQUE Beau 3 P., 80 m², imm. pdt, asc. expo sud. Prix 6 300 F +500 c.C. Tél. : 48-06-68-48

1er CHATELET studio 45 m² Superbe 2e ét. asc. ancien Hôtel part. XVIIIe, 3 m s/plaf. poutres 4 500 F hors charg. PARTENA 42-66-36-53

---

92 – SAINT-CLOUD F1, 58 m², 3e étage. 32, rue du Calvaire. Loyer 5 926,67 F T.C. AGIFRANCE 49-03-43-02

GARCHES

6-8, rue du Regard, imm. nf de stand. du studio au 5 p visite s/pl. vendredi 9 sept. de 10 h à 19 heures.

---

92 – Courbevoie-Bécon Libre sept. 94, dans imm. rest. Studio tout confort., cuisine éq., s.-de-b., cave, park. s/s., chauf., tél., etc. 3 000 F/mois, charg. comp. Tél. : 47-81-94-57, après 18 h.

6e, 3 P. Gd stand. Bel imm. récent s/jard. RUE DE SÈVRES, Mo VANEAU. 13 000 h. ch. PARTENA. 45-77-98-42.

16e, V.-HUGO, rue LONGCHAMP, SUPERBE 5 P. 155 m², parfait état, 4e étg. p. de tail. Gd STAND. 14 000 h. ch. PARTENA. 42-66-36-53.

15e, R. CONVENTION, BEAU STUDIO, 4e étg asc., imm. récent, stand., balc., cave. 3 600 H CH PARTENA. 45-77-98-42.

16e Michel Ange Auteuil Gd standing. Superbe 5 p. 155 m², 3,70 m sous-plafond 3e étg p. de taille, 15 500 net PARTENA 47-42-07-43.

Location non meublée demande

EMBASSY SERVICE

rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE.

(1) 47-20-30-05.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS - ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

16e TROCADÉRO. A saisir 3 P., tt clt, balc. 2e ét., asc. pierre de taille, standing. 1 500 000 F PARENAT - 42-66-36-53.

Mo Censier, imm. caractère, 3e et dern. ét., 5 P., 125 m², gde cuis., 2 bns. A rafr., calme, sol. 43-35-18-36.

14e ANGLE ALESIA-LOSSERAND. Très agréable 2-3 P., tt clt, clair, 5e ét., asc. 1 280 000 F - 45-77-98-41

GOBELINS, bel anc., 2 P. ent. cuis., bns, wc, 36 m², calme, à rafraîch. 760 000 F. 43-35-18-36.

Denfert, bel imm. 1930, 2 P., tt clt, 42 m², rén. sf peint., calme, 790 000 F - 43-35-18-36

RUE DUNOIS - RÉCENT standing, studette, tt clt, gd balc. s/jard. 350 000 F FONCIA - 45-44-55-50.

MOUTON DUVERNET

récent, standing, gd studio, balc. Parf. état 740 000 F. FONCIA - 45-44-55-50.

AV. GÉN.-LECLERC

Imm. ancien, petit 3 P. 4e ét. dble expo. 990 000 F FONCIA - 45-44-55-50.

RÉPUBLIQUE

magnif. p. de t., duplex caractère, 6e et 7e, asc. 1 075 000 F FONCIA - 43-67-07-65.

30M, pl. VOSGES. Beau 3 P. aménagement de qualité, 2e ét., imm. 1750 rénové. tout parfait état, 2 050 000 F PARTENA - 42-66-36-53

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

bureaux locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

ET TOUS SERVICES. 43-55-17-60

DOMICILIATION COMMERCIALE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE TÉL. : 45-02-21-01 (H. B.)

Loue bureaux, 70 m², dans centre d'activité Pantin. Appelez au : 48-44-82-90

locaux commeciaux

LOUE MAGASIN

110 m² utiles, gdes vit. MAIRIE CHAMPIGNY (94). Propriétaire tél. : (16) 70-45-35-70.

Fonds de commerce vente

Vd Sud-Lubéron (84) boul. patis, bon CA, appt T4, matériel neuf 700 000 F poss. crédit. 90-77-25-42 (HB).

Propriété

A SAISIR VD CAUSE DÉCÈS A 60 MN PARIS Direct A6 et gare SNCF MONTARGIS (45) sur son SPLENDIDE TERRAIN

2 HECTARES

av. PLAN D'EAU, belle MAISON DE CAMPAGNE aménagée, séj. rustique cheminée, cuis., 3 chbres. Bns, WC, chf. centr. Grange. Dépend. + boxes chevaux PRIX TOTAL 650 000 F Crédit 100 % poss. taux 7,80. (16) 38-85-22-92, 24 h s/24.

PROPRIÉTÉ (77) EXCEPTIONNELLE

VALLÉE GRAND-MORIN CHARME PAISIBLE. Ancien moulin XVIIIe, 6 ha., 50 min. Paris N.B. et aéroports environ. naturel protégé Très bel ensemble architec. 1 450 m² entièr. restauré. Habitable de suite cause départ, bon investis. Propr. tél. : (1) 64-04-04-80. Fax : (1) 64-20-11-01.

pavillon

Pavillons-ss-bois à louer, pavillon récent, 5 P. ss-sol total, garage, jardin proche hôtel-de-ville. Tél. : 48-94-95-49.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 61 m², 6e ét.	5, rue Volney GENERALI IMMOBILIER 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	5 000 + 1 265 310
5e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 58 m², 5e ét.	5, rue Drouot ESPACE G.T.F. 48-00-89-89 Frais de commission	5 400 + 700 4 158
10e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 106 m², 2e ét. park.	141, quai de Valmy AGIFRANCE 46-07-81-15 Frais de commission	7 764 + 1 533 5 390
11e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 113 m², 3e ét.	Passage Ste-Anne-Popincourt ESPACE G.T.F. 48-00-89-89	11 553 + 1 472,51
15e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 45 m², 4e ét., park	45, rue d'Alleray PHENIX GESTION GROUPE DES AGF 44-86-45-45 Frais de commission	4 050 + 861 2 881
3 PIÈCES 67 m², 4e ét., parc	100, rue Cambronne AGIFRANCE 49-03-43-78 Frais de commission	5 800 + 987 4 127
17e ARRONDISSEMENT		
6 PIÈCES 152 m², RDC	7, rue Puvis-de-Chavannes ESPACE G.T.F. 48-00-89-89 Frais de commission	14 120 + 2 100 10 436,40
20e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 47 m², 1er étage	72, rue de Pixerecourt ESPACE G.T.F. 48-00-89-89 Frais de commission	3 326 + 810 2 664
92 - LES HAUTS-DE-SEINE		
STUDIO 27 m², 7e ét., park.	BOULOGNE 58, rue de Paris PHÉNIX GESTION GROUPE DES AGF 44-86-45-45 Frais de commission	3 550 + 460 2 526
STUDIO 29 m² + terr. 19 m² 5e ét., park	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Général-Leclerc GENERALI IMMOBILIER 40-16-28-68 Frais d'acte	3 900 + 520 270
2 PIÈCES 49 m², 3e ét., park.	COURBEVOIE 2, av. du Parc PHÉNIX GESTION GROUPE DES AGF 44-86-45-45 Frais de commission	3 700 + 392 2 632
2/3 PIÈCES 80 m², 2e ét., park.	NEUILLY-SUR-SEINE 32 *bis*, bd du Gén.-Leclerc GENERALI IMMOBILIER 40-16-28-68 Frais d'acte	7 800 + 1 075 880
3/4 PIÈCES 63 m², 8e ét.	BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès GENERALI IMMOBILIER 40-16-28-71 Frais d'acte	5 800 + 790 304
3 PIÈCES 76 m², 3e ét., park.	SURESNES 9, av. Georges-Pompidou PHÉNIX-GESTION GROUPE DES AGF 44-86-45-45 Frais de commission	4 550 + 1 153 3 237
3 PIÈCES 87 m², RDC	LA GARENNE-COLOMBES 17-19, rue d'Estienne-d'Orves ESPACE GTF 48-00-89-89 Frais de commission	4 800 + 832 3 726
4 PIÈCES 87 m², 1er ét. park.	PUTEAUX 1, rue Volta PHENIX GESTION GROUPE DES AGF 44-00-45-45 Frais de commission	4 860 + 901 3 458
4 PIÈCES 96 m², RDC park.	PUTEAUX 161, rue de la République AGIFRANCE 49-03-43-02 Frais de commission	6 122 + 1 116 4 356,41
5 PIÈCES 102 m², 2e ét., park.	LEVALLOIS-PERRET 43, rue Camille-Pelletan AGIFRANCE 49-03-43-78 Frais de commission	6 559 + 1 289 4 667
93 - SEINE-SAINT-DENIS		
4 PIÈCES 83 m², 12e ét.	PIERREFITTE 52-64, av. Gal-Galliéni PHÉNIX GESTION GROUPE DES AGF 44-86-45-45 Frais de commission	3 578 + 1 341 2 546

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de

AGIFRANCE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS — GROUPE GENERALI — GTF POUR VOTRE BIEN — PHENIX GESTION AGF GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

ENVIRONNEMENT

A défaut d'une réorganisation de la filière

Le recyclage des huiles usagées reste provisoirement financé par la taxe sur les lubrifiants

Le gouvernement souhaite supprimer la taxe parafiscale sur les lubrifiants et confier aux professionnels le soin d'organiser eux-mêmes la collecte et le recyclage des huiles minérales usagées. Mais le projet de décret a été rejeté et la taxe finalement reconduite le 1er septembre, en attendant une nouvelle mouture.

On estime à 100 000 tonnes le volume d'huiles minérales usagées qui s'évanouissent chaque année dans la nature. Cette évasion a pour origine les 28 % d'automobilistes qui effectuent eux-mêmes leur vidange, ainsi que les garagistes et agriculteurs qui se servent des huiles au rebut comme combustible – ce qui est interdit aux particuliers et autorisé seulement aux industriels dûment agréés. Malgré les efforts de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qui a encouragé l'installation de conteneurs pour le public dans les déchetteries, trop peu d'automobilistes prennent la peine d'y porter leurs huiles de vidange. Un exemple : dans le département de l'Essonne, seulement 0,03 % des lubrifiants consommés sont recueillis après usage par la société chargée du ramassage !

« Actuellement, 70 % des huiles de moteur sont récupérées », précise Michel Tessier, responsable de ce secteur à l'ADEME. Mais, pour la quasi-totalité, il s'agit d'huiles recueillies par les collecteurs agréés auprès des gros clients. Cette collecte auprès des industriels et des professionnels de l'automobile existe en France depuis 1940, lorsque fut créée, à l'initiative des pouvoirs publics, la Société pour le ramassage et la régénération des huiles usagées. Il s'agissait alors, en période de guerre, d'économiser la précieuse huile. Cette société existe toujours, mais elle a perdu le monopole de la collecte. Une soixantaine de collecteurs sont actuellement agréés sur le territoire français, avec l'obligation de reprendre tout lot de plus de 200 litres.

Il existe deux filières de recyclage pour les huiles de vidange : le brûlage dans des installations industrielles agréées, et le reraffinage, qui permet de remettre l'huile dans le circuit des lubrifiants neufs grâce à des mélanges de proportions variables.

Malheureusement, la collecte et le recyclage ont un coût que ne couvre pas la revente. La tonne d'huile carburant peut se revendre entre 50 F et 250 F selon les qualités, et le lubrifiant à régénérer, aujourd'hui, se donne (jusqu'en 1992, il trouvait encore preneur à des prix variant entre 60 F et 100 F la tonne). Le collecteur ne peut y trouver son compte que grâce à la répartition d'une subvention, fournie par une taxe parafiscale – elle est actuellement de 150 F par tonne d'huile de base (lubrifiant neuf).

A partir de 1991, l'effondrement du prix des huiles neuves avait rendu la taxe inopérante, et les quatre usines de reraffinage étaient passées au rouge. Trois d'entre elles avaient purement et simplement disparu, et la quatrième, mise en redressement judiciaire en 1992, put redémarrer sous le nom de Compagnie française Eco-Huile. Cette entreprise, aujourd'hui, est la seule à reraffiner les huiles en France. Son usine de Lillebonne, près du Havre (Seine-Maritime), traite quelque 85 000 tonnes par an.

Cependant, de plus en plus d'huiles sont brûlées (110 000 tonnes ces douze derniers mois), faute de rentabilité pour les raffineurs. Le gouvernement souhaite donc la mise en place d'un système différent, sur le modèle de la société Eco-Emballages pour les déchets. Les professionnels du lubrifiant, grands pétroliers en tête, créent donc une société privée qui se propose de collecter et recycler les huiles usagées. Mais cette société, baptisée Eco-Lubrifiant, ne peut opérer qu'avec l'agrément des pouvoirs publics, qui, de leur côté, ont préparé un projet de décret supprimant la taxe parafiscale.

Le projet de décret ayant été rejeté en juillet par le Conseil d'Etat pour plusieurs motifs (notamment le défaut de présentation préalable au Conseil de la concurrence), les services de l'environnement, de l'industrie et du budget ont entrepris une nouvelle mouture. Et comme la taxe parafiscale de cinq ans venait à échéance le 31 août, il a fallu en décréter d'urgence une nouvelle afin que le recyclage des huiles usagées, déjà passablement laborieux en France, puisse se poursuivre en attendant le nouveau système.

ROGER CANS

A quelques jours de l'ouverture

Les chasseurs réclament le maintien du piège à mâchoires

Le grand gibier continue à progresser en France. Selon Pierre Daillant, président de l'Union nationale des fédérations départementales des chasseurs, le chiffre du million a été atteint pour le chevreuil, et le sanglier explose à peu près partout – sauf dans l'Ouest. Ce qui entraîne une charge toujours plus lourde pour rembourser les dégâts de gibier à l'agriculture. Car le nombre des chasseurs, lui, continue à décliner (1,6 million de cotisants).

La situation du petit gibier est nettement moins favorable. Le lapin est toujours victime de maladies, dont l'indéracinable myxomatose. Enfin, un printemps très humide et l'expansion continue du maïs aux dépens des céréales à paille ont entravé la reproduction des perdrix et faisans. Les chasseurs misent donc aujourd'hui sur les jachères imposées par Bruxelles pour retrouver leur petit gibier à poil et à plume. Ils ont en effet passé contrat avec les agriculteurs pour que certaines terres mises en jachère soient ensemencées afin d'offrir un couvert favorable à la faune. Quelque 30 000 hectares ont ainsi fait l'objet de contrats appelés « jachère faune sauvage », pour un prix moyen d'environ 400 francs l'hectare.

Les chasseurs mènent aussi campagne contre l'interdiction des pièges à mâchoires, qui seront interdits dans toute l'Union européenne à compter du 1er janvier prochain. Pour eux, ce piégeage est le seul moyen de contrôler la prédation des mustélidés (martres, fouines et belettes) qui, à la différence des renards, ne peuvent pas être capturés au terrier. Ils réclament donc un report de cette date, à l'instar des chasseurs canadiens et américains qui bénéficient d'un sursis d'un an. *« La limitation de la prédation est indispensable pour le maintien du petit gibier »*, a souligné M. Daillant, tout en reconnaissant que le déterrage du blaireau et du renard permet à l'amateur de chasser de fait toute l'année.

R. C.

ENTREPRISES PROPRES : les PME-PMI s'engagent à protéger l'environnement. – Le ministre de l'environnement, Michel Barnier, et le président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, Raymond Cerutti, ont signé, mardi 6 septembre, une convention-cadre pour la protection de l'environnement. Cette convention officialise la charte qu'ont déjà signée 120 chambres (sur 162) depuis le début de l'année.

Polémique russo-russe à propos du degré de gravité d'un incident nucléaire

Depuis plusieurs jours, une polémique sur le degré de gravité d'un incident survenu au centre de retraitement de combustible nucléaire de Tcheliabinsk-65 (Oural) oppose le ministère de l'énergie atomique (Minatom) et le Gozatomnadzor, l'autorité chargée de superviser la sûreté du complexe nucléaire russe.

Selon les explications fournies par le Minatom, un incendie s'est déclaré le 31 août dernier à la suite d'un court-circuit lors d'une opération de démontage d'un élément de combustible irradié dans un atelier des usines Mayak. Une *« petite quantité »* de radioactivité estimée à *« environ 4 % de l'autorisation annuelle de rejet »* se serait échappée dans l'environnement et aucune contamination n'aurait été détectée sur le personnel. Le Minatom estime que ce *« petit incident limité »* se situe *« sous le niveau zéro »* de l'échelle internationale de gravité des incidents nucléaires (qui en compte sept). Les responsables du Gozatomnadzor rétorquent que l'incident est probablement beaucoup plus grave, estimant à *« environ 233 millicuries »* le total de la radioactivité rejetée. Selon eux, l'incident serait à classer au niveau « trois ».

Ce débat public n'est qu'un nouvel épisode du « bras de fer » opposant le tout puissant Minatom au Gozatomnadzor, qui, trois ans après sa création, n'est toujours pas parvenu à imposer son autorité. Il n'était même pas établi, mardi 6 août, que ses inspecteurs aient pu se rendre à Tcheliabinsk-65. *« La même polémique s'était produite lors d'un incident apparemment sans gravité survenu au début de l'année à la centrale de Kola*, se souvient un spécialiste français de sûreté nucléaire. *Le Gozatomnadzor avait alors annoncé qu'il allait publier un rapport que l'on attend toujours. »*

L'incident du 31 août n'a probablement pas eu de conséquences très graves, estiment généralement les experts internationaux. Mais comment en être certain ? Les mêmes experts déplorent le manque de précision des informations fournies par le Minatom, qui aurait tendance à retomber dans *« l'ancienne tradition du black-out »*. Au-delà du conflit avec les autorités de sûreté, ce retour en arrière pourrait s'expliquer par l'inquiétude des responsables du nucléaire russe face à l'avenir, affirme l'un d'entre eux. Après l'abandon d'une partie du secteur militaire, certaines installations de centres comme Tcheliabinsk, Tomsk ou Krasnoïarsk devront être fermées à plus ou moins long terme. *« Les dirigeants locaux peuvent donc être tentés de minimiser tout incident susceptible de précipiter les choses... »*

J.-P. D.

JUSTICE

Réunie en congrès à Vichy

L'AIJA ne souhaite pas une augmentation des réglementations en matière d'environnement

MOULINS

de notre correspondant

Créée en France en 1962, l'Association internationale des jeunes avocats (AIJA), qui compte actuellement deux mille membres représentant soixante et onze pays, avait choisi le thème du droit à l'environnement pour son 32e congrès à Vichy (Allier) du 30 août au 3 septembre. Les travaux ont permis aux six cents congressistes venus de trente-huit pays d'affirmer leur mission de conseil. Reconnaissant l'avance des pays nordiques et des Etats-Unis en matière de protection juridique, Me Olivier Binder, du barreau de Paris, vice-président de l'AIJA, a expliqué : *« Dans le domaine de l'environnement, les avocats font essentiellement de la prévention juridique. »* Les participants ont en effet distingué un triple problème : l'ampleur des déchets, leur toxicité, mais également la nécessité de procéder au recyclage. La plupart des intervenants ont prôné une politique incitative, tout en rejetant une augmentation de la réglementation. *« Elle aurait pour conséquences de décourager les initiatives, et d'affaiblir le recyclage »*, selon Me Binder. En ouverture du congrès le garde des Sceaux Pierre Méhaignerie n'avait-il pas déploré qu'en France, sur un plan général, le contentieux avait augmenté de plus de 5 % en un an ? *« La justice a besoin de plus de moyens, et mon objectif est de rétablir la confiance des Français dans leur justice, de tout faire pour qu'elle soit indépendante, égale pour tous et qu'elle lutte contre la corruption. »*

J.-Y. V.

Sous réserve de l'accord du Conseil de la concurrence

La CLT va disposer avec M 40 d'une troisième radio nationale

Même s'il y met les formes, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est d'accord. Mardi 6 septembre, en séance plénière, les « sages » de la tour Mirabeau à Paris (15e) ont autorisé la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui possède déjà RTL en France et de nombreuses autres radios en Europe, à contrôler 100 % du réseau radiophonique M 40.

La CLT détenait jusqu'à maintenant le contrôle de 48,05 % de ce réseau national émettant sur la bande FM, aux côtés de l'éditeur d'*El Pais*, l'espagnol Prisa (35,73 %), et de Sony. Le CSA *« ne devrait pas voir d'objection »* à cette montée en puissance de la CLT, mais l'assortit de conditions.

Créé en 1992 à partir de la fusion de deux radios, Métropolys et Maxximum (qui appartenait à la CLT), M 40, qui compte 74 fréquences en France (105,9 à Paris), est aujourd'hui le plus jeune des réseaux. Tourné vers les 15-25 ans, défenseur de la chanson française, M 40 n'avait jusqu'à présent jamais décollé, sans doute victime de sa programmation trop exigeante qui favorisait les nouveaux talents. M 40 atteignait 2,1 % d'audience cumulée lors du dernier sondage Médiamétrie d'avril-juin, soit deux fois moins que Skyrock ou Nostalgie et cinq fois moins que NRJ.

La CLT, qui possède déjà le florissant réseau Fun (100 %), souhaite donc relancer M 40, en faisant de lui son « troisième réseau », comme la loi sur la liberté de la communication du 1er février 1994, dite « loi Carignon », l'y autorise. Mais le rachat des parts de Prisa et de Sony, d'une part, le changement de nom et de format de la station, d'autre part, attendaient l'aval du CSA.

Il était difficile pour le CSA de s'opposer à la montée en puissance de la CLT dans M 40, alors qu'il venait d'autoriser son concurrent, Europe 1 Communication, à prendre 29 % du réseau RFM et à changer de format (*le Monde* du 30 août). Mais l'instance de régulation a dû aussi prendre en compte les accusations du groupe NRJ, au printemps dernier. Selon Jean-Paul Baudecroux, président de NRJ, le contrôle de M 40 par la CLT entraînerait de *« de graves risques de déséquilibre du marché concurrentiel radiophonique »*.

Miser aussi sur l'information

A sa demande, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie et des finances, a saisi le Conseil de la concurrence. Le risque porterait non sur le monopole dont la CLT bénéficierait sur le marché de la radio – elle totaliserait 42 % de l'écoute radiophonique privée –, mais sur les entraves à la concurrence que la CLT, *via* sa régie Information et Publicité (IP, filiale d'Havas), pourrait provoquer sur le marché publicitaire. Prudent, le CSA s'abrite derrière l'avis du Conseil, ce qui pourrait être la source de nouveaux atermoiements, les deux instances se renvoyant la « balle M 40 » depuis quelques mois.

Ce dernier obstacle levé, la CLT – qui a déjà nommé une équipe française destinée à succéder à Javier Pons, le responsable espagnol de M 40 –, proposera une toute nouvelle radio : le « troisième » réseau FM de la CLT changera de nom pour manifester plus clairement son cousinage avec RTL et tentera de s'imposer sur le terrain des radios musicales « adultes », actuellement très prisé (*le Monde* du 6 septembre). La programmation musicale sera étudiée pour séduire les 25-40 ans. Enfin, élément nouveau, M 40 ouvrira largement son antenne à l'information en proposant des flashes et des journaux toutes les demi-heures.

ARIANE CHEMIN

Alors que le groupe américain pourrait être vendu 24 milliards de francs

NBC Super Channel candidat à l'attribution du cinquième réseau hertzien britannique

Patrick Cox, chairman (président) de NBC Super Channel, chaîne diffusée en Europe par câble et satellite, a présenté, mardi 6 septembre à Paris, la grille de rentrée et les orientations pour les douze prochains mois de cette chaîne d'*« infotainment »* (information et divertissement) contrôlée par le groupe américain NBC. Selon Patrick Cox, le principe de *« non-fiction »* demeurera le cœur de la ligne éditoriale d'une chaîne qui tend à se spécialiser dans l'information économique et financière. *« Les annonceurs nous sont fidèles »*, a-t-il ajouté.

La diffusion par câble, a indiqué le chairman, restera la priorité de NBC Super Channel. En Europe, la chaîne est reçue par plus de 33 millions de foyers câblés, dont 375 000 en France. NBC Super Channel pourrait être reprise, au début de 1995, sur le réseau câblé parisien de la Lyonnaise des eaux. Elle pourrait figurer, aux côtés de la BBC, dans le futur « bouquet » de chaînes étrangères en option. Selon Patrick Cox, *« le sous-titrage en français interviendra lorsque les 600 000 abonnés au câble seront atteints »* en France. Avec *« 2 millions de foyers francophones »*, NBC Super Channel *« sous-titrera d'abord les émissions diffusées aux heures de grande écoute »*. En décembre 1994, la chaîne, diffusée par Eutelsat II-F1, sera retransmise, sur l'Europe, par le satellite Hot Bird 1, qui sera lancé en novembre. A cette occasion, la chaîne devrait développer ses activités multimédias. Trois services d'informations boursières, économiques et financières seront diffusés simultanément sur le même satellite en direction des investisseurs.

Patrick Cox a aussi annoncé que NBC Super Channel participera, en tandem avec un opérateur britannique, au prochain appel d'offres pour l'attribution, en Grande-Bretagne, du cinquième réseau hertzien de télévision. Si elle l'emporte face à ses concurrents, dont Time Warner, le groupe Pearson, Virgin et des groupes de presse britanniques, NBC Super Channel devrait proposer une chaîne de divertissement.

Dès la fin de 1994, ANBC, la version asiatique de NBC Super Channel, développera sa diffusion sur la zone Asie-Pacifique. Fin décembre, ANBC programmera ses émissions vingt-quatre heures sur vingt-quatre et montera sur le très puissant satellite chinois APSTAR 2, qui sera lancé en décembre. Deux canaux seront loués sur ce satellite pour une diffusion en numérique d'ANBC et une version asiatique de Super Channel.

Enfin, la direction de la chaîne n'a pas démenti les rumeurs de rachat de NBC par Time Warner ou Walt Disney. Pour autant, le prix de vente devrait avoisiner les 4,5 milliards de dollars (24 milliards de francs) pour correspondre au chiffre d'affaires de NBC en 1993.

GUY DUTHEIL

Philippe Simon devient administrateur général du « Figaro »

La démission de Philippe Villin de ses fonctions de vice-président du *Figaro*, au début de cet été, laissait ce poste vacant (*le Monde* du 9 juillet). Il le restera. En effet, Robert Hersant, président du directoire du quotidien, a nommé, vendredi 2 septembre, Philippe Simon au poste d'administrateur général. M. Simon était auparavant directeur général des magazines spécialisés, entité rassemblant Gerpresse – dont une dizaine de titres ont été vendus au groupe britannique EMAP –, *l'Ami des jardins*, EDP, etc.

La nomination d'un administrateur général au *Figaro* témoigne d'un retour à la situation qui y prévalait avant l'arrivée de M. Villin en 1984. Le poste d'administrateur général du *Figaro* était alors occupé par Xavier Ellie, actuel PDG du *Progrès* de Lyon, et qui aurait refusé de revenir dans son ancienne fonction. La nomination d'un administrateur général au *Figaro* indique également que Robert Hersant a l'intention de s'occuper directement du quotidien vedette de son groupe, comme de *France-Soir*, dont il est le PDG depuis l'éviction de M. Villin (*le Monde* du 2 juillet), et traduit son retour effectif aux commandes et la reprise en main du groupe.

DANS LA PRESSE

La mise en examen du PDG de Saint-Gobain

La Tribune-Desfossés (Didier Pourquery) : « Alors, au fond, qu'est-ce qui est en jeu dans ce spectaculaire épisode du feuilleton « juges contre patrons » ? Toujours le même débat : les relations entre les entreprises et la sphère politique. (...) Au point où l'on en est, la France ne peut plus faire l'économie d'une remise à plat sans hypocrisie de ce problème éthique mais surtout systémique. Il faut revoir les structures de financement de la vie publique, pour se débarrasser des petits secrets, des non-dits, des sourires entendus. »

Libération (Renaud Lecadre) : « Le titre [Saint-Gobain] est soumis à tous les aléas spéculatifs : hier, la mise en examen de Jean-Louis Beffa a suffi pour le faire plonger de 4,2 %. D'autres paquebots ont subi pareille tornade boursière à la suite des malheurs de leur PDG. (...) Désormais, tout se passe comme si l'intégrité supposée d'un dirigeant faisait partie de la valorisation d'une entreprise cotée. »

RTL (Philippe Alexandre) : « En France, il est impossible de s'attaquer vraiment à la corruption, car celle-ci est au cœur du système politico-industriel. Le marché de l'eau, du câble, du téléphone mobile ou du traitement des ordures représente dans ce pays des volumes si importants que quelques grosses entreprises se le disputent à coups de commissions, c'est-à-dire de pots-de-vin. Mais toutes les collectivités locales se plient à cette pratique. (...) Combien [de chefs d'entreprise] sont obligés de tricher, de corrompre, de frauder pour survivre, simplement pour survivre ? »

L'annulation du voyage du pape à Sarajevo

Libération (Marc Semo) : « Les catholiques de Sarajevo, 30 000 à peine, les Musulmans, écrasante majorité de la ville, comme les Serbes restés du côté bosniaque, vivaient tous l'arrivée de Jean-Paul II comme un geste concret de solidarité de la part du seul chef d'Etat occidental qui, depuis le début et sans aucune ambiguïté, avait défendu le droit de la Bosnie à exister. (...) Pour tous la cause est entendue. Encore une fois la communauté internationale a cherché à tout prix le compromis avec les Serbes, et encore une fois elle s'est pliée à leurs exigences. »

Le Figaro (Michel Schifres) : « Mais qu'importe. Qu'importe même que le fanatisme paraisse, une fois encore, triompher et venir à bout des volontés les plus affirmées. Personne n'attendait de résultats « concrets » de quelques heures passées à Sarajevo. L'important n'est pas là. A l'heure où toute solution apparaît injuste et où on enterre les morts, il faut se souvenir qu'une voix, une des plus autorisées qui soit, a choisi, pour le moment, de se taire. Elle aurait, il est vrai, fustigé le massacre des innocents. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « A partir du moment où on annonce qu'on y va, reculer au dernier moment – pour les catholiques bosniaques mais aussi pour l'ensemble des communautés locales – est forcément quelque chose qui prend une piteuse allure. (...) Le pape voulait être un symbole d'engagement et de paix, et certainement les Bosniaques aujourd'hui ont le sentiment qu'une fois de plus, la communauté internationale ne manifeste pas l'intérêt nécessaire et légitime. »

MUSIQUES

Le conflit entre le chef américano-coréen et ses employeurs parisiens

La justice invite Myung Whun Chung et l'Opéra à s'entendre

Violette Hannoun, présidente de chambre à la cour d'appel, a tenté une dernière conciliation, le mardi 6 septembre, avant d'entendre les parties exposer leurs positions dans l'affaire qui oppose l'Opéra national de Paris à son directeur musical. Elle a prévenu Myung Whun Chung et l'Opéra de Paris : « *Quel que soit le jugement que la cour aura à rendre, les deux parties ne sortiront pas grandies de cette affaire.* » Après quoi, elle les a fermement incités à trouver un moyen « *d'arrêter cela* » en leur proposant de « *s'arranger* ». Les avocats de Chung ont alors rappelé qu'ils avaient, le 5 septembre, fait une proposition à l'Opéra de Paris, qui l'avait refusée. Se tournant vers la partie adverse, Mme Hannoun a alors lancé : « *La balle est dans votre camp !* » Après un bref conciliabule, les avocats de l'Opéra ont demandé le huit clos. La juge a levé la séance.

Près de trois heures plus tard, soit peu après 17 heures, Mme Hannoun a fixé l'audience au lendemain 7 septembre, à 14 heures. La présidente a demandé la discrétion aux deux parties. Mais l'on a tout de même cru comprendre que, devant les tergiversations de l'Opéra, Chung avait fait une proposition telle que Jean-Paul Cluzel, directeur de l'Opéra, a demandé la possibilité de consulter ses autorités de tutelles.

Refus de répéter

Par ailleurs, les nombreux musiciens de l'Opéra présents ont déclaré que, même si la grève n'avait pas été votée, ils n'accepteraient pas de répéter, comme prévu, le 7 à 10 heures. La direction de l'Opéra leur a coupé l'herbe sous le pied, en annonçant, dans l'enceinte même du palais de justice, que la répétition était annulée « *pour ne pas peser sur le travail de Simone Young qui ne pourrait pas diriger sereinement* » dans cette situation incertaine.

Voilà donc quatre répétitions d'orchestre supprimées pour la préparation de *Simon Boccanegra* de Verdi, qui va entrer dans de bien mauvaises conditions de préparation au répertoire de l'Opéra national de Paris. Si mauvaises que Simone Young a annoncé à des musiciens de l'Orchestre qu'elle abandonnerait la partie si le différend n'était pas réglé le 7 septembre au soir. Il ne lui resterait alors que quatorze répétitions jusqu'à la générale, sur les dix-neuf prévues.

A. Lo.

MUSIQUE : Des rappeurs sénégalais chantent les mérites du planning familial. – Le rap fait son chemin en Afrique, et les trois musiciens du groupe Jahanour rencontrent depuis deux ans un vif succès au Sénégal. Interviewés par le quotidien *Terra Viva*, édité en marge de la Conférence de l'ONU sur la population et le développement – ils ont chanté au Caire juste avant l'ouverture de la Conférence – le guitariste du groupe, Libasse Seye, explique que les chansons, scandées en wolof et en français par une chanteuse, « *portent sur la libération des femmes, leur évasion du carcan de la tradition* ».

CINÉMA

Le 51e Festival de Venise

Propagande

C'est le film que la Mostra aura adoré détester. Quoi de plus délectable en effet que de médire, mieux, de mépriser la réalisation d'un cinéaste que tout un chacun encensa naguère, emblème d'un cinéma réconcilié avec lui-même, joignant par miracle les plus inattaquables lettres de noblesse artistiques, le succès, les récompenses... ? Nul autre que Wim Wenders, porté au pinacle du temps de *Paris Texas* et des *Ailes du désir*, étrillé depuis avec *Jusqu'au bout du monde* et *Si loin, si proche*. Wenders qui présente à Venise, entre quolibets et indifférence ironique, *Arisha, l'ours et l'anneau de pierre*.

Même pas un long métrage (*« feignant ! »*), une fable de trente et une minutes, avec un ours minable habité par Rüdiger Vogler, une petite fille russe (Arisha) et sa maman écrivain, dans une voiture qui roule vers le Nord, un Père Noël ringard doté d'une barbe en coton grisâtre et d'un caméscope (Wenders lui-même), plus une famille de Vietnamiens en transit, des réfugiés croates de rencontre, Nick Cave passant par la bande son. S'il est un ingrédient dont est incontestablement dépourvu *Arisha*, c'est le second degré. Les métaphores se voient comme le nez du cinéaste émergeant entre barbe et caméscope, et le sens du film s'inscrit sans cesse de manière on ne peut plus explicite. Il dit que le monde est en miettes et les histoires en lambeaux, mais qu'avec un peu de bonne volonté des communautés éphémères peuvent encore se constituer, pour faire un bout de chemin ensemble, ou un bout de film, avant de continuer chacun de son côté.

Acte de foi

Arisha est un film à message, un film de propagande, quasiment un acte de foi, et c'est semble-t-il ce qu'il convient de moquer. On peut aussi songer à François Truffaut, qui disait vouloir « *filmer gros* », comme on « *écrit gros* » pour ceux qui ont du mal à lire. Le projet n'a pourtant rien de déshonorant, à condition que la grammaire soit digne. Et celle de Wenders l'est. Le Festival aura montré le même jour un autre acte de foi, de foi dans un cinéma d'une simplicité biblique – ou mieux, évangélique. Il ne s'agit pas de *la Genèse* selon Ermanno Olmi, poignée de cartes postales décoratives accolées à la récitation du texte canonique par le pauvre Omero Antonutti, qui semble parfois réprimer un fou rire sous barbe « antique » face à la situation incongrue dans laquelle l'a placé cette sulpicienne lubie de l'auteur de *l'Arbre aux sabots*.

Mais d'un autre moyen métrage, qui doit sortir en France avec celui de Wenders, *Voilà*, de Bruno Podalydès. Loin de la virtuosité parfois roublarde qui fit le succès de son *Versailles rive gauche*, le jeune cinéaste accompagne paisiblement (à une poignée d'astuces superflues près) la promenade d'un jeune père (Denis Podalydès) montrant la nature à son bébé. C'est tout simple et tout juste, une petite démonstration : comment par l'exemple le cinéma peut, sans effort apparent ni effets intempérants, entrer en contact avec les choses et les êtres qui peuplent le monde, les récits qui y ont cours et les sentiments qu'on y éprouve. *Voilà* est presque une épure, mais une épure chaleureuse et tendre, un petit « message » à nouveau, tout entier contenu dans le film lui-même et non pas au service d'un énoncé extérieur.

JEAN-MICHEL FRODON

L'espoir des années 50

La mort du cinéaste hongrois Zoltan Fabri

On vient d'apprendre la mort du cinéaste hongrois Zoltan Fabri, décédé le 23 août à Budapest, sa ville natale. Il était âgé de soixante-seize ans. Né le 15 octobre 1917, il avait été, dans les années 50, le réalisateur le plus en vue de son pays.

Présenté en 1956 au Festival de Cannes, *Un petit carrousel de fête* fut salué comme la promesse du renouveau d'un cinéma hongrois longtemps étouffé par le stalinisme. Histoire des amours d'un jeune homme travaillant dans une coopérative agricole et de la fille d'un fermier à laquelle son père, adversaire déclaré de la collectivisation, veut imposer le mari qu'il lui a choisi, le film surmonte le schématisme de son scénario grâce à la sensibilité de sa réalisation et de ses interprètes. Révélant la jeune actrice Mari Töröcsik, qui allait devenir la grande vedette du cinéma hongrois, *Un petit carrousel de fête* permit également d'attirer l'attention sur la personnalité de son metteur en scène, déjà réalisateur de deux films, *Orage* (1952), ancré dans la problématique et l'esthétique staliniennes, et *Quatorze vies sauvées*, évocation d'une tragédie minière.

Avec *Professeur Hannibal* (1956), situé dans les années 20 et qui retrace le drame d'un modeste enseignant soudainement confronté à la gloire à la suite de la publication d'un article, puis violemment attaqué pour les mêmes raisons, Zoltan Fabri confirma sa volonté de traiter des sujets ambitieux, en prise sur la réalité politique et sociale de son pays. Le film culmine dans son impressionnante dernière scène, qui décrit la mort du malheureux, poursuivi et cerné par une foule en fureur.

L'ambition du cinéaste fut pourtant contrariée par son impuissance à se dégager d'un académisme qui limite l'importance de ses travaux suivants, à l'exception de *Deux mi-temps en enfer* (1961), dans lequel des prisonniers de guerre ukrainiens forment une équipe de football pour affronter des soldats allemands à l'occasion de l'anniversaire de Hitler, et de *Vingt heures* (1964), retour remarqué sur l'histoire de la Hongrie depuis la dernière guerre.

Sa maîtrise dans la conduite du récit et son goût pour les adaptations littéraires et les développements psychologiques permirent à ses films de séduire les jurys de festivals (*le Cinquième Sceau*, 1976, obtint le Grand Prix à Moscou et *Requiem*, 1982, l'Ours d'argent à Berlin), mais sans convaincre pleinement. Depuis 1984, Zoltan Fabri était revenu à sa première passion, la peinture.

PASCAL MÉRIGEAU

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :

Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985), **André Fontaine** (1985-1991), **Jacques Lesourne** (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

L'an I du « nouveau contrat pour l'école »

Un lancement expérimental de la réforme des collèges, un baccalauréat remanié et des études dirigées à l'école primaire : telles sont, pour l'essentiel, les nouveautés de la rentrée 1994

C'est la mise en place du « nouveau contrat pour l'école » qui marque la deuxième rentrée scolaire du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou. Rendu public au mois de juin 1994 par le premier ministre Édouard Balladur, ce plan est l'aboutissement du *« grand débat serein approfondi et réfléchi »* promis au lendemain du raz-de-marée laïque du 16 janvier – près de 900 000 personnes avaient défilé à Paris (*le Monde* du 7 septembre).

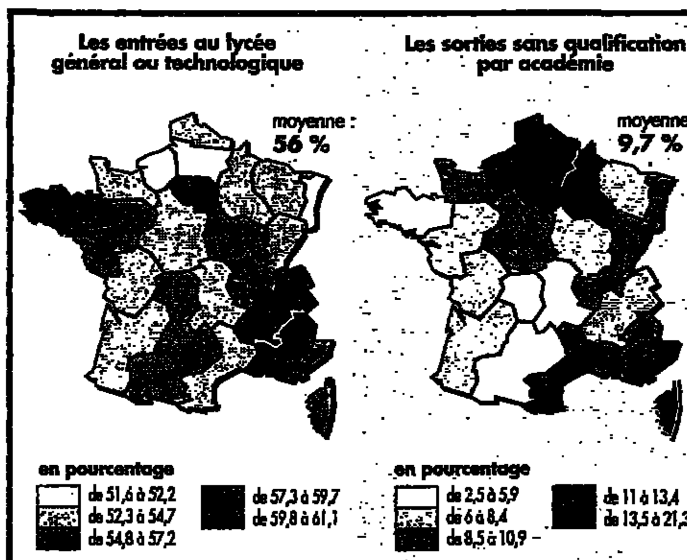
Après cinq mois de négociation serrée avec les organisations syndicales enseignantes et plusieurs tables rondes décentralisées en province, associant syndicats, acteurs de terrain et usagers de l'école, 158 « décisions » ont été arrêtées, balayant tous les sujets de l'école primaire au lycée, des personnels aux rythmes scolaires, des contenus d'enseignement à la place des parents dans l'école, mêlant, sans que les priorités soient toujours clairement établies, sujets mineurs et gros enjeux.

Les retombées de cette avalanche ne seront pas toutes immédiates, puisque la mise en œuvre doit s'étaler jusqu'en 1997. Sur bien des points, François Bayrou se contente de reformuler des orientations prises par ses prédécesseurs (sur l'école primaire ou la lecture) ou de souligner les évolutions nécessaires en prenant date (sur la gestion des personnels). Il n'y a guère que sur le collège qu'il propose une véritable réforme qui sera expérimentée dès cette rentrée en sixième dans un nombre limité de collèges et qui devrait nécessiter, outre l'adhésion des enseignants, un toilettage de la loi d'orientation de juillet 1990.

Poursuite de la mise en œuvre des cycles et priorité à la langue et à la lecture : sur le front de l'école primaire, le ministre a, pour l'essentiel, inscrit ses pas dans la voie tracée par Lionel Jospin. La réforme du lycée, déjà entrée en vigueur en classe de seconde au moment de l'arrivée de François Bayrou au ministère en mars 1993, entre cette année dans sa dernière phase. Elle est en effet mise en œuvre en classe terminale avec, en juin prochain, un nouveau baccalauréat.

Soucieux de ne pas rayer d'un trait de plume le cadre laborieusement élaboré par ses prédécesseurs à partir de 1988, François Bayrou en avait approuvé les principes essentiels : le resserrement du nombre des filières (de vingt-cinq à sept) et un vrai renforcement des « dominantes » (notamment dans la série scientifique) pour limiter la suprématie d'une série – la scientifique – sur les autres. Rendue publique en juin 1993, la nouvelle architecture du bac aboutit à onze séries aux profils très affirmés. Les futurs bacheliers pourront désormais choisir une (au minimum), deux, voire trois options s'ils le souhaitent, à charge pour eux d'en assumer la charge de travail. Sur ce point, François Bayrou s'est notablement écarté de la voie tracée par Lionel Jospin à partir de 1988, puisque ce dernier avait, pendant un temps, caressé l'idée d'un bac sans option, destiné notamment à alléger la charge horaire très lourde des élèves de lycée.

Mais c'est surtout sur le collège, laissé en jachère depuis près de dix ans, que François Bayrou devrait imprimer sa marque. C'est une véritable réforme que le ministre souhaite engager à ce niveau, même si, pris par le temps et bridé par les prochaines échéances électorales, il ne peut, cette année, qu'en jeter les bases. L'objectif est de transformer la classe de sixième en *round* d'observation des élèves et de mettre en place des *« sixièmes de consolidation »* pour les élèves en difficulté. Au cycle d'« observation » en classe de sixième succédera un cycle d'« approfondissement » (cinquième-quatrième) et un cycle d'« orientation » (troisième). Cette nouvelle architecture du collège suppose une modification de la loi d'orientation de juillet 1989, qui stipule que le collège est organisé en deux cycles (sixième-cinquième et quatrième-troisième).



En présentant, le 16 juin, le plan de son ministre de l'éducation nationale, Edouard Balladur avait, comme prévu, annoncé que le plan du ministre de l'éducation nationale ferait l'objet d'un projet de loi soumis au Parlement à la session d'automne. Il porterait, *« aussi »* avait précisé le premier ministre, *« sur la programmation de toutes les mesures nouvelles, législatives ou non »*. C'est évidemment la grande inconnue de la deuxième rentrée scolaire de François Bayrou. Réclamée à grands cris par la quasi-totalité des organisations syndicales au soir de la manifestation laïque du 16 janvier, l'idée d'une programmation a été évoquée à demi-mots par le premier ministre dans son intervention du mois de juin et dans des termes suffisamment ambigus pour que la marge de manœuvre du gouvernement reste entière. Peu bavard sur le sujet lors de la traditionnelle conférence de presse de rentrée, lundi 5 septembre, le ministre de l'éducation nationale s'est borné à *« confirmer »* que le gouvernement présenterait bien *« une loi de programmation »*. Le projet de loi en préparation devrait être court – une quinzaine d'articles –, et les différentes mesures financières d'accompagnement figurer en annexe. Le chiffre global de 9 à 12 milliards de francs sur trois ans avait été avancé en juin 1994. La mise en place d'études dirigées, le développement des options en collège (latin en cinquième, grec, sciences expérimentales ou technologie en troisième) et la création de sixièmes à petits effectifs dans les collèges sont parmi les mesures les plus coûteuses.

ÉCOLES : des études dirigées sur le temps scolaire

De nouveaux programmes sont en cours d'élaboration et, pour la première fois, les textes en projet sont publiés au *Bulletin officiel* (*BO* du 1er septembre) et soumis, de ce fait, aux instituteurs avant leur adoption définitive. Allégés et recentrés sur les apprentissages fondamentaux, notamment l'étude de la langue, ils entreront en application à la rentrée 1995. Ils feront d'ici là, comme tous les nouveaux programmes d'autres niveaux d'enseignement, l'objet d'un débat au Parlement. François Bayrou a, par ailleurs, demandé à Jean-Claude Casanova, directeur d'études et de recherche à la Fondation nationale d'études politiques, d'animer la réflexion sur l'éducation civique à l'école.

Dès cette rentrée, les maîtres vont devoir assurer des études dirigées à raison d'une demi-heure quotidienne, en fin de journée, pendant le temps scolaire. Elles sont obligatoires et devraient permettre aux élèves de faire leurs devoirs en classe. Les élèves ne devraient donc, théoriquement, plus avoir de travail écrit à faire chez eux. L'introduction d'une initiation aux langues vivantes (à raison d'un quart d'heure par jour) et aux *« langages musicaux »* est prévue pour la rentrée 1995. Enfin, la « priorité à la lecture » chère à François Bayrou va se traduire, cette année, par la création au cours du premier trimestre d'un Observatoire national de la lecture, chargé d'évaluer les recherches dans ce domaine, et par un crédit particulier de 14 millions de francs, consacré au développement des bibiothèques-centres de documentations (BCD) dans les écoles.

COLLÈGES : expérimentation des nouvelles sixièmes

Une nouvelle organisation de la classe de sixième va être expérimentée dès cette rentrée dans 368 collèges. Dans ces établissements, l'horaire hebdomadaire des élèves sera de 23 heures d'enseignement minimum, auxquelles s'ajouteront trois heures d'études dirigées. L'organisation et le financement de ces dernières sont encore flous. Aux professeurs volontaires payés en heures supplémentaires devraient être associés des intervenants extérieurs, étudiants, diplômés au chômage. Pour ces derniers, le ministère avait évoqué une rémunération de 1 500 à 2 000 francs par mois pour un mi-temps. Le volume horaire global ne varie donc pratiquement pas (25 h 30 actuellement), même s'il change de nature. En revanche, chaque classe de sixième disposera de 26 heures-professeurs (pour 23 heures-élèves), ce qui devrait permettre le travail en petits groupes. En outre, l'horaire de français est augmenté (six heures) ainsi que celui d'éducation physique (4 heures).

Dans les collèges expérimentaux, des sixièmes *« de consolidation »*, à effectifs réduits, sont mises en places pour les élèves en difficulté. Dans ces classes, les enseignants ont toute latitude pour aménager horaires et programmes des élèves.

LYCÉES : un nouveau baccalauréat

La réforme du lycée engagée dans les classes de seconde à la rentrée 1992, puis en classe de première en 1993, arrive à son terme. Les élèves de terminale vont désormais poursuivre leurs études dans sept grandes séries, trois pour l'enseignement général et quatre pour l'enseignement technologique. Dans chaque grande voie, à un tronc commun de disciplines s'ajoutent un « enseignement de spécialité » (de deux à quatre heures hebdomadaires) et une large gamme d'options (trois au maximum). La terminale scientifique, par exemple, est construite autour de quatre « profils » : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie industrielle. En lettres, les élèves peuvent suivre jusqu'à neuf heures de langues vivantes (lettres-langues) ou six heures de langues anciennes (lettres classiques). Tous les choix sont possibles à condition que les établissements puissent présenter une gamme suffisamment vaste d'options, le renforcement en mathématiques ou les options langues anciennes ou arts étant, dans le principe, désormais accessibles à tous.

Dans le nouveau baccalauréat, par le jeu des coefficients, le poids des disciplines dominantes est renforcé et toutes les options suivies en terminale feront l'objet d'une évaluation à l'examen. Les modalités de l'examen sont nettement alourdies, les épreuves écrites se taillant la part du lion. Dans la série littéraire, une épreuve (écrite) obligatoire de lettres est introduite en terminale en plus de l'épreuve anticipée de français de première. La définition des épreuves écrites du baccalauréat a fait l'objet d'un *BO* spécial (*Bulletin officiel* spécial du 28 juillet 1994), ainsi que les programmes, dont certains sont en cours de réfection et font l'objet de dispositions transitoires pour cette année (*BO* spécial du 9 juin 1994). C'est le cas notamment de la philosophie de la série ES (économique et social), de la physique-chimie de la série S (scientifique), des lettres de la série L (littéraire) et enfin de l'enseignement scientifique des terminales L et ES.

ENSEIGNANTS : mesures d'urgence pour la rentrée

Deux mille emplois d'enseignants et huit mille heures supplémentaires ont été mis au budget 1994. A cela s'ajoutent les « mesures d'urgence » destinées à améliorer les conditions de la rentrée prises par le gouvernement au mois de mars, à quelques jours du coup d'envoi de la concertation sur « l'avenir du système éducatif ». Etaient ainsi ajoutées au pot 750 créations nettes d'emplois, 250 pour les écoles primaires (alors que le budget 1994 n'en prévoyait pas), destinées notamment à maintenir des postes en zone rurale, et 500 pour les collèges et les lycées (dont la moitié en personnels ATOS). S'y ajoutent, pour les collèges et les lycées, 10 000 heures supplémentaires transformées en 500 postes d'enseignants.

Cet effort, qui doit être complété par une *« meilleure utilisation des postes disponibles non affectés devant les élèves »*, particulièrement dans le premier degré, survient dans un contexte de stabilité démographique. A l'école primaire, la baisse des effectifs enregistrée depuis 1989 est arrêtée. Au collège, après avoir subi une forte accélération à partir de 1991, la progression sera plus faible lors de cette rentrée (+ 17 000) et les effectifs devraient baisser en 1995. Au lycée, la baisse des effectifs 1993-1994 (– 23 000) devrait se poursuivre mais s'atténuer (– 12 000).

La création, à cette rentrée universitaire, de deux licences pluridisciplinaires (lettres, arts et sciences humaines d'une part, sciences et technologie d'autre part) et le remodelage des épreuves du concours de recrutement des professeurs d'école, *« recentré sur les missions fondamentales de l'école »*, devraient modifier sensiblement la formation initiale des futurs instituteurs. Mais le ministre de l'éducation nationale ne fera qu'ouvrir, cette année, le vaste chantier de la gestion des personnels de son secteur. Conformément à l'engagement pris dans le « nouveau contrat pour l'école », le ministre devrait travailler, cette année, à l'amélioration des modalités d'affectation des professeurs débutants et définir un système qui permette de favoriser, en termes de carrière et de mutation, les enseignants faisant le choix d'un établissement difficile. Mise en œuvre prévue pour la rentrée 1995.

CHRISTINE GARIN

Une aide à la scolarité remplace les bourses des collèges

A partir du 1er septembre 1994, le système des bourses en collège, habituellement versées par l'éducation nationale, est remplacé par une « aide à la scolarité », financée par les caisses d'allocations familiales (CAF). Cette aide de 337 ou 1 080 francs est attribuée, sous conditions de ressources, à chaque enfant atteignant son onzième anniversaire avant le 1er février et cesse d'être attribuée lorsque l'élève atteint son seizième anniversaire. « L'aide à la scolarité » est versée en une seule fois, à condition également que la famille soit bénéficiaire d'une prestation familiale, de l'aide personnalisée au logement, du revenu minimum d'insertion ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Le transfert de la gestion des bourses des collèges (713 millions de francs par an, près d'un million de bénéficiaires en 1992, soit 28 % des collégiens) aux caisses d'allocations familiales résulte de l'adoption, en juin, de la loi relative à la famille. Elle a provoqué un tollé chez les organisations syndicales, celles-ci contestant, entre autres, l'abandon de la prise en compte de critères spécifiques liés à la scolarité de chaque élève dans l'attribution de la nouvelle aide, qui ne dépend plus que des seules ressources des familles.

Pour rectifier le tir, le gouvernement a décidé, pour l'année scolaire 1994-1995, de verser une allocation exceptionnelle aux familles qui constateraient une éventuelle diminution du montant de l'aide versée à leurs enfants boursiers par rapport à l'année précédente. A charge, pour ces familles, d'en formuler la demande auprès des chefs d'établissement.

Rythmes scolaires : le compte est-il bon ?

François Bayrou veut rétablir les missions fondamentales de l'école. Cette ambition cadre mal avec la diminution progressive du temps d'enseignement

La volonté ministérielle de « *recentrer* » les missions de l'école primaire sur « *les apprentissages fondamentaux* » est-elle compatible avec la baisse sensible du temps d'enseignement ? La question mérite d'être soulevée au moment où la consultation *sur les* rythmes scolaires, lancée par François Bayrou quelques jours avant la sortie des classes, en juin, *est censée reprendre* au sein de tous les conseils d'école. Le ministre de l'éducation nationale a pourtant été catégorique, lundi 5 septembre, lors de la traditionnelle conférence de presse de rentrée. « *Quelle que soit l'option retenue, pas une heure de cours ne doit être perdue* », a-t-il déclaré en annonçant la création d'un nouveau groupe de réflexion sur le sujet. Or, il semble bien que les affirmations du ministre soient démenties par la réalité des faits. Les calculs horaires fantaisistes auxquels se livrent, localement, certains inspecteurs d'académie souhaitant « libérer » le samedi *matin ne « feraient pas le* compte », pas plus que le nouveau calendrier scolaire *(voir ci-contre)* ne respecterait le volume d'heures d'enseignement prévu par les textes officiels.

Elaboré dans la douleur, en mars dernier, après deux examens de passage devant le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), ce calendrier ne serait pas conforme à la réglementation édictée dans la loi d'orientation du 10 juillet 1989 confirmée par le décret du 10 janvier 1991, puis précisée dans une circulaire d'avril de la même année. Selon le conseil départemental de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) des Hauts-de-Seine, qui a déposé un recours devant le Conseil d'Etat, il manque une douzaine de jours à ce calendrier, la durée officielle de l'année scolaire étant de 36 semaines, soit, à raison de 26 heures de cours pour les élèves, 936 heures d'enseignement par an. Le chiffre de la FCPE n'est pas démenti au ministère. Selon Marcel Duhamel, directeur des écoles, le principe des 36 semaines « *au moins* » stipulé par les textes a bel et bien été respecté. On reconnaît toutefois, *dans l'entourage* de François Bayrou, qu'il a bien fallu procéder à quelques « *ajustements* » pour tenir compte des intérêts des professionnels du tourisme et des impératifs des dates de l'élection présidentielle.

La semaine de vingt-quatre heures

Cette diminution du volume horaire d'enseignement serait encore renforcée dans les 15,7 % d'écoles qui ont opté pour la semaine dite « de quatre jours ». Après trois années d'expérimentation, on observe, en effet, un absentéisme accru durant les périodes de récupération des cours du samedi prises sur les vacances, notamment en juillet.

Le procès du « moins d'école » doit-il d'ores et déjà être instruit à l'encontre du SNUipp, le syndicat des instituteurs de la FSU, qui a inscrit, parmi ses revendications de la rentrée, comme son secrétaire général, Daniel Lebret, l'expliquait, le 2 septembre, dans *l'Humanité*, le passage de 27 à 24 heures du temps de travail hebdomadaire des enseignants.

La pression des enseignants soutenus par certains parents en faveur de la réduction du temps d'enseignement n'est pas nouvelle. En août 1969, elle avait inspiré la décision d'Olivier Guichard, le ministre d'alors, de supprimer les cours du samedi après-midi, ramenant ainsi de 30 heures à 27 heures la durée de travail hebdomadaire. A l'époque déjà, il s'agissait de répondre au « *désir souvent exprimé d'adapter les horaires de l'enseignement à l'évolution des horaires de travail de nombreux parents* ». De leur côté, les enseignants étaient censés mettre à profit les trois heures dégagées pour se consacrer à des *activités de perfectionnement* pédagogique et de recyclage, ce qui ne dura qu'un temps très bref.

La polémique sur la libération totale des cours du samedi a resurgi, trois ans plus tard, en mai 1972. Mais le même Olivier Guichard se contenta alors de reporter du jeudi au mercredi la coupure hebdomadaire. Enfin, un dernier palier a été franchi, en 1991, lors du passage de 27 à 26 heures d'enseignement afin de permettre aux instituteurs de se consacrer à des tâches de coordination et de concertation avec les parents. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Le ministère ne s'est apparemment jamais vraiment posé la question.

En moins de vingt ans, le temps d'enseignement est ainsi passé de 1 080 heures dans les années 60 à 936 actuellement et pourrait descendre à 834 heures en cas d'application d'une nouvelle réduction de la semaine de 27 à 24 heures (1). *Le coût budgétaire* potentiel d'une telle mesure (trois heures en moins pour chacun des 325 000 instituteurs) équivaut à environ 35 000 postes.

MICHEL DELBERGHE

(1) Dans une note récapitulative sur le calendrier scolaire de 1912 à nos jours, Bernard Toulemonde, inspecteur général de l'éducation nationale, a observé que la durée de l'année scolaire a toujours évolué entre 35 semaines et demie et 37 semaines jusqu'en 1955. Seule la durée *des grandes vacances, autrefois de 10 à* 11 semaines, est en diminution depuis le début des années 80 au profit d'un allongement des petites vacances d'hiver et de printemps.

Le calendrier scolaire 1994-1995

	ZONES	1994-1995
Rentrée des élèves	A, B et C	Jeudi 8 septembre
Toussaint	A et B	Du 25 octobre au 7 novembre
	C	Du 27 octobre au 8 novembre
Noël	A et B	Du 20 décembre au 4 janvier
	C	Du 21 décembre au 5 janvier
Hiver	A	Du 11 février au 27 février
	B	Du 25 février au 13 mars
	C	Du 18 février au 6 mars
Printemps	A	Du 8 avril au 24 avril
	B	Du 22 avril au 9 mai
	C	Du 15 avril au 2 mai
Ascension	A, B et C	Du 24 mai au 29 mai
Vacances d'été		
Ecoles	A, B et C	Jeudi 29 juin
Collèges	A, B et C	Jeudi 29 juin
Lycées	A, B et C	Samedi 24 juin

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

En cas de vacance des classes le mercredi ou le samedi, lorsque le départ est prévu ces jours-là, les vacances commencent après la classe, respectivement, du mardi ou du vendredi.

En cas de vacance des classes le mercredi, lorsque la rentrée est prévue ce jour-là, celle-ci s'effectue le jeudi.

La zone A comprend les académies de Caen, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Grenoble, Lyon.

La zone B comprend les académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

La zone C comprend les académies de Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Saint-Nazaire fournit les livres aux lycéens

A Saint-Nazaire, la gratuité des livres scolaires est assurée de la maternelle jusqu'au baccalauréat. *Alors qu'ailleurs en France* l'achat des manuels est à la charge des familles dès l'entrée au lycée (1), cette ville de Loire-Atlantique équipe « ses » lycéens inscrits dans un établissement public.

Cette aide matérielle n'est pas récente. Elle fêtera son cinquantième anniversaire l'an prochain. En 1945 en effet, François Blancho, maire de Saint-Nazaire, cherche, dans le cadre de la reconstruction de cette ville presque entièrement détruite à l'issue de la guerre, à inciter les jeunes à poursuivre leurs études. La décision est prise : la ville leur prêtera les livres nécessaires.

A l'époque, une centaine de lycéens étaient concernés. Ils sont aujourd'hui 4 200 à bénéficier de ce soutien. Et la mairie, socialiste depuis 1925, a dû se doter d'une régie pour gérer les 60 000 ouvrages qui sont prêtés chaque année. Cet organisme a d'ailleurs été baptisé Odette-et-Edouard-Bled, du nom des deux *célèbres grammairiens* dont le patronyme se confond avec l'œuvre pour des millions d'écoliers et d'anciens élèves. Ils ont en effet vécu à Saint-Nazaire.

Pour la commune, l'effort financier est important. La ville consacre chaque année entre 400 000 et 500 000 francs au renouvellement des ouvrages. La participation des familles est modique : en échange des manuels, chaque lycéen verse 165 francs à la régie, 220 francs s'il habite dans une commune environnante.

« *Pour une famille ouvrière de deux enfants scolarisés au lycée, l'aide de la commune correspond aux impôts locaux dus* », estime Marianne Bruno-Routier, conseillère régionale et adjointe au maire chargée des questions d'enseignement. Et de noter que l'effort de la commune paraît aujourd'hui si naturel aux Nazairiens que certains *s'étonnent qu'il n'en soit pas de* même ailleurs.

M. A.

(1) Les communes fournissent les livres aux écoliers, l'Etat se charge des ouvrages des collégiens, mais les manuels des lycéens *sont à la charge des familles.*

L'enquête sur le financement du Parti républicain

Le PDG de Saint-Gobain a été mis en examen pour trafic d'influence

Jean-Louis Beffa, PDG du groupe Saint-Gobain, a été mis en examen pour trafic d'influence, mardi 6 septembre, par le juge Renaud Van Ruymbecke. Depuis plus d'un an, le juge poursuit sa longue enquête sur une affaire de pot-de-vin versé lors de l'attribution d'un marché à Nantes par Pont-à-Mousson, filiale du groupe verrier. Le juge souhaite obtenir des éclaircissements sur un transfert de fond effectué, en 1988, par l'intermédiaire d'une filiale brésilienne du groupe. Simultanément, le SRPJ de Nancy a procédé à la demande du juge, à l'audition du PDG de Pont-à-Mousson, et à celle de deux cadres de cette entreprise.

■ REACTIONS. – Après l'annonce de la mise en examen de M. Beffa, le titre Saint-Gobain, l'une des valeurs vedettes du CAC 40, a terminé la séance boursière du mardi 6 septembre sur une baisse de 4,20 %, à 638 francs. Mercredi, à l'ouverture de la séance, l'action, après avoir enregistré une petite reprise faisait encore l'objet d'échanges importants.

■ SONDAGE. – Dans un sondage réalisé pour *le Monde* du 12 au 16 juillet 1994, auprès d'un échantillon de 622 personnes, les responsables d'entreprise interrogés, inquiets de la prolifération des affaires, souhaitent une opération « mains propres » à l'image de celle qui s'est déroulée en Italie. Mais une majorité d'entre eux estiment que les juges vont trop loin.

■ ITALIE. _ Le juge Di Pietro, principal animateur du pool de magistrats anti-corruption, propose une concertation entre la justice, le monde politique et les milieux économiques pour mettre fin à l'opération « Mains propres » et établir une législation préventive.

Le PDG du groupe Saint-Gobain, Jean-Louis Beffa, a été mis en examen, mardi 6 septembre, pour trafic d'influence par le juge Renaud Van Ruymbeke. Le magistrat rennais, qui s'était présenté en début d'après-midi au siège du grand groupe verrier à La Défense, a fait procéder à une perquisition du bureau de M. Beffa par les policiers qui l'accompagnaient. Simultanément, le SRPJ de Nancy a procédé à sa demande à l'audition du PDG de Pont-à-Mousson et à celle de deux membres des services financiers de cette entreprise, filiale de Saint-Gobain. Le juge rennais s'efforce depuis plus d'un an de retrouver la trace d'une commission de 4,4 millions de francs versées par Pont-à-Mousson à l'occasion de la passation d'un marché (« le Monde » daté du 10-11 1993).

Rien ne laissait prévoir une telle relance de l'affaire Trager-Pont-à-Mousson, point de départ d'une série d'investigations qui a conduit le conseiller à la chambre d'accusation de la cour de Rennes à s'intéresser, depuis un an, au financement du Parti républicain (*le Monde* du 29 mars), puis au patrimoine du président et ex-trésorier de ce parti, Gérard Longuet, ministre de l'industrie (*le Monde* des 27 avril, 12 et 27 mai). Ce développement n'en reste pas moins logique, dans la mesure où Saint-Gobain est la maison mère de Pont-à-Mousson.

Un retour en arrière s'impose pour voir plus clair dans un imbroglio politico-financier. Fin 1992, alors qu'il enquête en Suisse sur une affaire de pot-de-vin dans laquelle se trouvent impliqués Georgina Dufoix, le juge repère un mystérieux virement de 4,4 millions de francs effectué, en février 1988, sur un compte que possède l'industriel nantais René Trager dans une banque de Lausanne. René Trager, qui servait à l'époque de courtier occulte à des élus socialistes, explique que les fonds ont été versés par la société Pont-à-Mousson à l'occasion d'un marché d'adduction d'eau à Nantes, en 1988. Quant à lui, simple intermédiaire, il aurait remis l'argent à un élu municipal (PR) de Nantes.

Mis en examen, en juin 1993, pour *« trafic d'influence aggravé »*, Bernard Novel, l'ancien président de Pont-à-Mousson, et Pierre Blayau, son ex-directeur général, donnent de l'affaire une version bien différente. Selon les deux hommes, René Trager aurait saisi l'occasion d'un marché parfaitement régulier pour se livrer à un chantage. Soucieux de la réputation de Pont-à-Mousson, les deux hommes auraient alors décidé de payer. Au juge qui l'interroge, Pierre Blayau indique que les fonds sont venus de la société Barbara, une filiale brésilienne du groupe, et il précise : *« C'est M. Novel qui s'est occupé d'organiser les modalités du paiement. J'ignore le circuit précis. »*

Placé en première ligne, Bernard Novel indique qu'il a sollicité l'aide de Jean-Jacques Faust, président de la société Barbara, pour payer la commission. Selon lui, *« pour des raisons historiques »*, Barbara était *« juridiquement filiale de la maison mère Saint-Gobain »*, mais *« en réalité faisait partie des filiales de Pont-à-Mousson »*. Pour expliquer cette particularité, M. Novel invoque des *« obstacles administratifs de la part du Brésil »*, avant de préciser que *« ce transfert se réalise actuellement »*. Pour justifier sa démarche, l'ancien président fait encore état d'une *« créance morale, mais réelle »* de Pont-à-Mousson sur Barbara. Pour le reste, il se serait borné à transmettre le numéro de compte suisse de René Trager à M. Faust.

Une « étape intermédiaire » à Genève

Interrogé à son tour par Renaud Van Ruymbeke, l'ancien PDG de Barbara, qui était à l'époque délégué général de Saint-Gobain au Brésil, confirme qu'en janvier 1988, après l'appel de M. Novel, il a prélevé les 4,4 millions sur un compte *« opérations spéciales »* alimenté par des commissions réalisées à l'étranger. Il a alors fait appel à un changeur de Sao-Paulo qui a commencé par virer l'argent sur un compte en Uruguay. Pour la suite des opérations, M. Faust ignore *« si le changeur a utilisé une étape intermédiaire à Genève ou ailleurs en Suisse »*. Il tient néanmoins à préciser qu'il se trouvait à l'égard de Bernard Novel *« dans un lien de subordination »*, qu'il n'avait *« pas de comptes à lui demander »* et qu'il ignorait les dessous de l'opération.

Le juge s'est efforcé de vérifier ces explications. Partant du compte Trager à Lausanne, il a découvert qu'il y avait bien eu une *« étape intermédiaire »*. Entre l'Uruguay et Lausanne, l'argent a transité par un compte à numéro ouvert en 1977 au Crédit suisse de Genève. Un compte auquel avaient apparemment accès des cadres de Pont-à-Mousson.

Soucieux de vérifier l'identité du titulaire, l'origine des fonds et la nature des opérations, le magistrat a fait, en mai 1993, une première démarche auprès de la justice helvétique pour obtenir la levée du secret bancaire sur le compte en question. Il s'est alors heurté à une vive opposition. Saisi d'un recours, le tribunal fédéral a finalement enjoint au magistrat français de présenter une nouvelle commission rogatoire. En attendant, les investigations du juge se trouvent bloquées depuis plus d'un an.

Cet hermétisme bancaire intrigue d'autant plus les enquêteurs que certaines explications données par MM. Blayau et Novel les laissent perplexes. D'une part, ils ont l'impression que les deux dirigeants ont cédé un peu facilement au « chantage » de René Trager ; d'autre part, l'argumentation de M. Novel concernant les liens qui auraient fait de Barbara une *« filiale de facto »* de Pont-à-Mousson leur paraît plutôt spécieuse. A l'époque des faits, Barbara était bel et bien une filiale de Saint-Gobain, tout comme... Pont-à-Mousson. Sur ce point, les documents comptables du groupe ne laissent aucun doute.

Dès lors, les enquêteurs ont été conduits à se poser certaines questions : si Barbara dépend de Saint-Gobain, Bernard Novel avait-il le pouvoir de donner, seul, l'ordre de payer 4,4 millions à Jean-Jacques Faust, délégué général de Saint-Gobain au Brésil ? Ne devait-il pas obtenir au préalable l'aval du grand patron de Saint-Gobain, Jean-Louis Beffa ? M. Faust pouvait-il ne pas faire de même ? Enfin, quel a été le cheminement exact de l'argent, et pourquoi les documents comptables qui devraient corroborer les déclarations de MM. Novel, Blayau et Faust sur ce point ne sont-ils pas accessibles ? Pourquoi ce blocage en Suisse ? Ce sont ces questions, demeurées trop longtemps sans réponse, qui ont conduit le juge à relancer, mardi, ses investigations et à mettre Jean-Louis Beffa en examen.

Si l'on ignore encore le détail des perquisitions et des interrogatoires effectués à la Défense et à Nancy, on indique cependant, de sources proches de l'enquête, que le juge n'a pas saisi de documents dans le bureau de M. Beffa et que à la Défense comme à Nancy, il s'est heurté à une fin de non-recevoir de la part des personnes interrogées. A Nancy, où le directeur de Pont-à-Mousson, Marc de Nadaillac, a été entendu séparément, les policiers ont placé en garde à vue le directeur financier de l'entreprise, Jean-Paul Mamber, et un ancien cadre à la retraite, Jacques Blanc. Les deux hommes, qui devaient être relâchés dans la soirée, auraient reconnu qu'ils disposaient, à l'époque des faits, d'une procuration sur le compte ouvert au Crédit suisse de Genève. Il s'agirait donc bien d'un compte Pont-à-Mousson.

Hormis cette précision, le juge n'aurait guère avancé dans cette ténébreuse affaire. Il semble, par contre, avoir beaucoup progressé durant l'été dans la partie de l'enquête qui concerne le patrimoine de Gérard Longuet, et tout particulièrement le financement de sa villa à Saint-Tropez.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

CLÉS/*Saint-Gobain*

■ **FILIALE BRÉSILIENNE.** Barbara, de son vrai nom Companhia Metalurgica Barbara, la filiale brésilienne désormais au centre de l'affaire qui secoue Saint-Gobain, n'est pas une de ces simples boîtes aux lettres off-shore sans activités, ni salariés parfois utilisées par les entreprises. C'est une véritable société détenue à 58,5 % par Pont-à-Mousson (et à 71,09 % en consolidé par la maison-mère Saint-Gobain), employant 2 039 personnes dans la *« fabrication de tuyaux et de raccords en fonte ductile ainsi que de robinetterie hydraulique »*, indique le rapport annuel du groupe.

■ **HUITIÈME GROUPE INDUSTRIEL.** Barbara participe ainsi pleinement à l'activité de Saint-Gobain, huitième groupe industriel français et cent septième groupe mondial, avec 71,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, 1,3 milliard de résultat net, employant 92 300 salariés répartis dans 315 sociétés. Née, dans sa dimension actuelle, de la fusion en 1969 du verre de Saint-Gobain et des tuyaux de Pont-à-Mousson, la multinationale, qui souligne volontiers qu'elle fournit les parebrise d'une voiture sur deux en Europe et isole une maison sur trois aux Etats-Unis, ne saurait, pourtant, se réduire à des chiffres.

■ **GESTION SOCIALE.** Nationalisé en 1982, privatisé en 1986, le groupe ne se mesure pas seulement à ses 54 milliards de francs de capitalisation boursière. Sous Roger Martin comme sous Roger Fauroux, les deux grands prédécesseurs de Jean-Louis Beffa, cette entreprise s'est toujours voulue citoyenne, « morale » peut-être, presque allemande en tout cas par l'importance qu'y joue la planification. Lieu de formation et de réflexion, elle a toujours revendiqué une gestion sociale du monde du travail, sans revendiquer le rôle de laboratoire, laissé à Renault.

Jean-Louis Beffa, le stratège tranquille

Il est carré de discours comme de stature. Et affiche une force tranquille. Provincial – il est d'origine niçoise –, Jean-Louis Beffa fréquente les salons parisiens les plus fermés, du Club Saint-Simon à l'Institut d'histoire de l'industrie qu'il préside, sans donner l'impression d'appartenir à une quelconque coterie. Il participe aux conseils d'administration les plus huppés – L'Air liquide, BNP, Générale des eaux, Petrofina, UAP... – sans jamais donner le sentiment de se démultiplier.

Social, ce catholique pratiquant, marié et père de trois enfants, l'est, sans aucun doute, puisque Saint-Gobain l'a toujours été. Mais, s'il réduit les effectifs de son groupe avec *« plus d'élégance que d'autres »*, comme le remarque Bernard Esambert, administrateur du groupe, Jean-Louis Beffa ne sacrifie jamais la rentabilité à l'emploi. Brillant, il multiplie colloques et conférences sans vraiment se livrer : s'il y défend l'économie de marché, aucune étiquette politique ne lui est attachée. *« Ses opinions sont modérées* – a priori », confie encore Bernard Esambert, presque étonné de l'audace qu'il y a à accepter de bien vouloir le classer.

Omniprésent, Jean-Louis Beffa est de ces hommes peu pressés de se laisser déchiffrer. Qui ne sort de sa réserve qu'en de rares occasions. Il y a deux ans, cet européen convaincu prônait le « oui » à Maastricht pour renforcer, dans l'industrie, *« la crédibilité de la France, la coopération franco-allemande et la dynamique européenne »*. En mai, il adressait, avec une quarantaine de grands patrons français, un message de soutien à Didier Pineau-Valencienne, le président du groupe Schneider incarcéré.

Il n'imaginait, sans doute pas, que, trois mois plus tard, sa mise en examen ferait la « une » des journaux. Car c'est la première fois que cet homme de cinquante-trois ans, à la réussite si lisse qu'elle pourrait sembler ennuyeuse dans un pays où l'on aime volontiers les parcours plus heurtés et plus flamboyants, trébuche sur ce qu'il connaît le mieux. Son entreprise.

Issu d'une famille partagée entre l'amour des lettres et celui des mathématiques – la mère est enseignante, le père ingénieur –, X-mines, Jean-Louis Beffa est entré à Saint-Gobain en 1974, après sept années passées à la direction des carburants. Il y gravit les échelons, directeur au plan, directeur général puis PDG de la filiale Pont-à-Mousson, directeur de la branche « canalisation » du groupe, avant de prendre, en 1982, la direction générale de la multinationale.

Dans son parcours du combattant vers le sommet, Jean-Louis Beffa a affaire à forte partie, Saint-Gobain étant alors cette pépinière de « bons esprits » qui donnera naissance à une véritable génération de dirigeants : Jean-Marie Descarpentries, aujourd'hui PDG de Bull, Alain Gomez, PDG de Thomson, Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, ou, encore, Alain Minc.

Mais, c'est lui, Jean-Louis Beffa, que Roger Fauroux, partant diriger l'ENA, choisit pour lui succéder. Nommé PDG de Saint-Gobain en janvier 1986 par Laurent Fabius, confirmé par le ministre de l'économie de la première cohabitation, Edouard Balladur, il le sera une nouvelle fois, en décembre, par les actionnaires du groupe nouvellement privatisé. Exercice de haute voltige, qu'il réussit tranquillement.

S'il est élu « manager de l'année » en 1989 – un an avant Didier Pineau-Valencienne –, Jean-Louis Beffa se révèle un chef d'entreprise avare de « coups ». Au risque d'être, parfois, taxé de manque d'imagination et d'immobilisme. *« C'est l'homme d'une stratégie industrielle à long terme pour un groupe apportant une valeur ajoutée au pays,* explique Bernard Esambert, qui l'apprécie. *Il sait faire preuve d'audace quand il le faut. »*

Jean-Louis Beffa est, en tout cas, l'homme qui a su racheter le fabricant américain d'abrasifs et de céramiques, Norton Co. – pour 11 milliards de francs ! – et décréter, depuis, quatre années d'abstinence un peu grise au groupe, la pause des investissements donnant la priorité absolue au désendettement. Mais c'est, sans doute, ce qu'il fera avec la marge de manœuvre qu'il vient de se donner avec la cession de la branche « papier-bois » à l'irlandais Jefferson Smurfit (*le Monde* du 4 août) qui départagera thuriféraires et détracteurs. Et le hissera, ou non, au rang de son *« père spirituel »*, Roger Martin, le PDG qui réussit la fusion de Saint-Gobain et de Pont-à-Mousson.

PIERRE-ANGEL GAY

Renaud Van Ruymbeke, le juge pédagogue

Plus que tout autre magistrat, Renaud Van Ruymbeke aura « appris » la corruption aux Français. Sans esprit partisan, au nom du droit, tout simplement. Il y a longtemps que cet « anti-héros », qui préfère ses camélias aux caméras et la pédagogie à la répression, a mesuré à ses dépens la duplicité du pouvoir politique vis-à-vis de la justice.

Aujourd'hui âgé de quarante-deux ans et conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, M. Van Ruymbeke n'en avait que vingt-sept, et à peine deux années de terrain derrière lui, lorsqu'il se vit confier une affaire de spéculation immobilière à laquelle se trouva bientôt mêlé le ministre du travail de l'époque, Robert Boulin, maire de Libourne et grand notable gaulliste. Mis en cause par la presse et lâché par certains de ses pairs, Robert Boulin mit fin à ses jours, le 29 octobre 1979. Par-delà la mort, il s'était vengé en accusant le jeune juge, dans une lettre-testament, d'être *« aveuglé par la passion et de vouloir faire un carton sur un ministre»*.

Cette terrible imprécation allait déchaîner contre le jeune juge d'instruction les attaques de la presse et de la droite. A commencer par celle du président de l'Assemblée nationale, Jacques Chaban-Delmas : *« L'assassin de Robert Boulin est celui qui a communiqué le dossier, car c'est celui-là qui avait certainement l'intention de nuire, de détruire. »* Une allusion à peine déguisée à une violation du secret de l'instruction. En revanche, la gauche, en la personne d'un jeune député nommé Laurent Fabius, profita de la situation pour dénoncer *« la France des scandales »* et brandir l'étendard de la liberté de la presse. Douze ans plus tard, lorsque le PS se trouvera emporté par les affaires, révélées elles aussi par des magistrats et des journalistes, le tollé viendra de la gauche et la morale changera de camp. C'est la droite qui volera au secours des magistrats et des journalistes *« incommodes »*.

Renaud Van Ruymbeke sera finalement lavé de tout soupçon. Sa hiérarchie louera même l'*« énorme travail qu'il a mené avec beaucoup d'ordre, beaucoup de méthode, beaucoup de logique et surtout d'objectivité»*. Mais il gardera de ce tumulte dans lequel certains l'ont pris comme bouc émissaire une solide méfiance à l'égard de la presse et des politiciens. Cinq ans plus tard, il est nommé maître de conférence à l'école de la magistrature de Bordeaux, où il devient un spécialiste de la procédure pénale. Un domaine dans lequel il excelle (1) mais aussi un terrain où il sera bientôt difficile pour ses adversaires de le prendre en défaut. Il n'en manquera pas.

Nommé à Rennes, en 1988, il hérite, trois ans plus tard, du dossier Urba-Sarthe sur le financement occulte du PS dans ce département. Ce même dossier avait déjà conduit son collègue manceau, le juge d'instruction Thierry Jean-Pierre, au siège parisien d'Urba-Gracco. Ce qui lui avait valu d'être dessaisi par le pouvoir. Pour renouer le fil, le conseiller Van Ruymbeke n'ira pas par quatre chemins. Le 14 janvier 1992, il perquisitionne au siège parisien du PS, rue de Solferino, où il fait main basse sur des documents au potentiel dévastateur. D'un seul coup, des centaines d'élus qui traitent avec Urba se trouvent à sa merci. Les socialistes s'insurgent et vont tout faire pour contrer ce trouble-fête incontrôlable. En pure perte. Avec méthode, sûr de son bon droit et usant en virtuose de la procédure, le juge progressera, malgré les pièges d'un pouvoir affaibli, que deux amnisties et une kyrielle d'affaires ont discrédité.

« Une société mafieuse»

Il ratisse large. Au dossier Urba, dans lequel il va inculper le président de l'Assemblée nationale et ex-trésorier du PS, Henri Emmanuelli, s'ajoutent ceux de la SAGES, dont le patron Michel Reyt a la haute-main sur les comptes occultes de dizaines d'élus, ou encore celui de l'affaire Trager dans laquelle se trouve empêtrée Georgina Dufoix et qui conduira bientôt le juge à s'intéresser aux affaires de Pont-à-Mousson, du Parti républicain et de Gérard Longuet. Apparemment indifférent aux remous qu'il provoque dans les cercles politiques, discret mais rapide, bien épaulé par le SRPJ de Rennes, le juge progresse tambour battant. Sans état d'âme. De la perquisition de janvier 1992 jusqu'au bouclage du dossier, en passant par l'inculpation d'Henri Emmanuelli, il lui aura fallu moins d'un an pour mettre à jour les activités des trois pompes à finances occultes qui alimentent la gauche dans la Sarthe. Jamais, depuis les révélations des fameux « cahiers Delcroix » et le procès des fausses factures de la SORMAE, à Marseille, le fonctionnement des officines n'a été mieux exposé qu'à travers l'exemple sarthois. Tout est là. Certes, grâce à l'inspecteur Antoine Gaudino, bon nombre de mécanismes étaient déjà connus, mais les activités de racket de ces entreprises par le biais de prestations fictives n'avaient jamais été si bien illustrées. Le juge s'en tient aux faits. En pédagogue il expose, synthétise, démontre. Avec lui, en toute indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, chaque affaire devient un cas d'école.

Au fil des affaires, de la gauche à la droite, le tableau ne change guère, mettant en lumière une corruption banalisée qui s'épanouit dans un environnement hautement favorable fait de confusion des genres, d'intérêts croisés, de cumul de mandats et de connivence des élites. Un système typiquement français dans lequel quelques milliers de personnes se partagent, dans des secteurs public et privé étroitement imbriqués, l'essentiel du pouvoir politique, économique et administratif. Une mainmise qui a pour résultat, selon Yves Mény, universitaire auteur de *la Corruption de la République* (Fayard, 1992), qui fait référence, *« de créer au sein de l'Etat un club, une société mafieuse avec ses codes et ses règles de conduite, ses rétributions et ses sanctions »*.

Parfois présenté comme rigide et froid, Renaud Van Ruymbeke n'en est pas moins, aux dires mêmes de ses adversaires, tolérant et ouvert. Depuis trois ans, dans toutes les affaires qu'il a traitées et dans lesquelles des dizaines de gens sont impliqués, il n'a mis qu'un seul protagoniste – Michel Reyt – en prison. A l'opposé des « juges-justiciers », il semble n'avoir qu'une obsession : remplir avec rigueur la mission qui lui a été confiée. Mettre à jour les mécanismes de corruption qui gangrènent les milieux dirigeants afin qu'ensuite chacun – du simple citoyen à l'homme politique – prenne ses responsabilités. En toute connaissance de cause.

R.-P. P.

(1) Renaud Van Ruymbeke est l'auteur, d'un livre paru aux PUF, dans la collection *Que Sais-je ?* intitulé *le Juge d'instruction* et d'un ouvrage de référence collectif, *le Mémento de l'instruction*, publié par l'Ecole nationale de la magistrature.

Un sondage « le Monde »-Publicis réalisé par MV2

Les patrons sont lucides mais ne veulent pas porter seuls le chapeau

Les « affaires », qui mettent en cause des entreprises figurant parmi les plus puissantes, ne sont pas nées de la curiosité malsaine *de journalistes* d'investigation en mal de notoriété, pas plus qu'elles ne sont le fait de l'acharnement de petits juges poursuivant on ne sait quelle revanche. Elles sont révélatrices d'une situation générale et ceux qui le disent sont sans doute *les mieux placés* pour porter un tel jugement, puisqu'il s'agit des patrons eux-mêmes. N'eût-il apporté que cette indication, le sondage que nous publions aujourd'hui aurait déjà mérité d'être fait. Mais il en apporte bien d'autres, dont la moindre n'est pas que nos chefs d'entreprise inquiets souhaitent voir se dérouler en France *une opération* « mains propres » à l'exemple de ce qui s'est passé en Italie.

Cette lucidité a quelque chose de rassurant. Tant il est vrai que rien ne pourra être amélioré dans ce domaine sans leur concours. Au-delà, elle traduit une modification de comportement. Longtemps enfermés dans leur tour d'ivoire au prétexte qu'ils œuvraient pour le bien public, les chefs d'entreprise paraissent ouverts au débat, même si celui-ci se révèle complexe.

Car nos patrons n'entendent pas porter seuls le chapeau. Ils sont *par exemple nombreux* à penser que certaines infractions ne font guère que corriger l'inadaptation de quelques-unes de nos lois. Nombreux sont également ceux qui s'avouent même prêts à enfreindre la loi pour assurer le *développement de leur entreprise*, dès lors que ces infractions ne lèsent ni leurs actionnaires ni leurs salariés ! De même s'interrogent-ils sur les bienfaits de la décentralisation dont ils pensent qu'elle a permis à des élus locaux de s'enrichir.

Les travers du capitalisme à la française

Vis-à-vis des juges, leur position est nuancée. Une courte majorité d'entre eux estime qu'ils vont trop loin, et une majorité plus importante pense que leurs méthodes sont parfois disproportionnées et qu'ils n'ont pas à mettre leurs dossiers sur la place publique. En revanche, ils admettent que les magistrats peuvent être tentés d'agir avec vigueur, car ils ont le sentiment de ne pas être soutenus par le pouvoir politique.

Lucides, les patrons le sont aussi sur les travers de ce capitalisme à la française construit au travers de multiples participations croisées où l'on retrouve la quinzaine de groupes qui peu ou prou *verrouillent le système*. Cette pratique est un *« facteur de contagion »*, estiment les chefs d'entreprise qui, de surcroît, pensent qu'elle peut *« conduire à une solidarité excessive »*. Manifestement, la démonstration de soutien bruyante qui avait suivi la détention de Didier Pineau-Valencienne en Belgique a laissé des traces...

De cette enquête, on retiendra également que les cadres n'épousent pas toujours les opinions de leurs employeurs. Moins pessimistes que ces derniers sur l'étendue du phénomène des affaires, ils sont en revanche plus compréhensifs à l'égard des juges et de leurs méthodes. Quelles conclusions tirer de cette enquête ? Les pessimistes y verront une confirmation de leurs craintes. Sans qu'elle puisse être comparée à celle de l'Italie, la situation de notre pays est préoccupante et ce d'autant que les politiques sont également dans le collimateur, qu'il s'agisse des partis ou des élus locaux. Grave, la situation l'est aussi du fait des dysfonctionnements de notre trop fameux capitalisme à la française.

Les *optimistes y trouveront* néanmoins des raisons d'espérer. La prise de conscience des « décideurs » est essentielle. La conviction que les choses ne sauraient durer ainsi sans risque pour les entreprises françaises et leur image, dans le pays et à l'extérieur, ne l'est pas moins. Manifestement, le monde des dirigeants d'entreprise au sens le plus large est prêt à *« faire quelque chose »*. Il serait fort dommageable que cette bonne volonté ne trouve pas à s'employer. L'exemple pourrait venir d'Italie, où les juges qui ont lancé l'opération « mains propres » cherchent à y mettre fin. Ils ont fait des propositions dans ce sens aux milieux industriels et au pouvoir. L'idée n'est pas de procéder à une amnistie, mais de fixer de nouvelles règles du jeu. La France pourrait s'inspirer préventivement de la démarche. Chacun sait que le droit des sociétés est un maquis qui doit être élagué et qu'il s'avère souvent inadapté à l'environnement du monde des *affaires et de la finance, qui s'est* mondialisé. De même la responsabilité des commissaires aux comptes et leurs moyens pourraient-ils être renforcés. Ce ne sont là que des pistes, mais qui ne voit l'intérêt, dans un pareil domaine, de prévenir plutôt que de guérir ?

PHILIPPE LABARDE

Beaucoup d'entreprises ont des pratiques illégales, mais, heureusement pour l'image de notre économie, cela ne se sait pas.

	Tout à fait et plutôt d'accord	Plutôt pas et pas du tout d'accord	Sans opinion
Ensemble	54	40	6
Age			
– moins de 35 ans	49	43	8
– de 35 à 44 ans	52	43	5
– 45 ans et plus	55	39	6
Profession			
Profession libérale	52	40	8
Chef d'entreprise	64	31	5
Cadre supérieur	44	48	8
Cadre moyen	54	41	5
Situation boursière			
Détenteurs de titres	49	46	5
Non détenteurs de titres	55	37	8

Diriez-vous que par rapport au phénomène des affaires la France est dans une situation à l'italienne ?

	Oui	Non	Sans opinion
Ensemble	37	59	4
Age			
– moins de 35 ans	27	69	4
– de 35 à 44 ans	36	60	4
– 45 ans et plus	40	55	5
Profession			
Profession libérale	41	55	4
Chef d'entreprise	44	52	4
Cadre supérieur	27	67	6
Cadre moyen	35	62	3

Les chefs d'entreprise enfreignent régulièrement la loi...

	...pour s'enrichir personnellement		...parce que celle-ci n'est plus adaptée à leur environnement concurrentiel	
Tout à fait d'accord	11	24	30	65
Plutôt d'accord	13		35	
Plutôt pas d'accord	22	76	18	32
Pas d'accord du tout	54		14	
Sans opinion	–		3	

Pour assurer le développement de leur groupe, il est normal que certains chefs d'entreprise enfreignent la loi dès lors que cela ne lèse ni leurs actionnaires ni leurs salariés.

	Tout à fait et plutôt d'accord	Plutôt pas et pas du tout d'accord	Sans opinion
Ensemble	45	54	1
Profession			
Profession libérale	42	54	4
Chef d'entreprise	51	47	2
Cadre supérieur	46	53	1
Cadre moyen	39	59	2

Quels sont les secteurs économiques les plus sensibles ?

	Très exposé	Peu exposé	Pas du tout exposé	Sans opinion
Bâtiment, travaux publics	81	15	3	1
Banque	68	23	7	2
Aéronautique	52	34	8	6
Industrie lourde	51	32	9	8
Distribution	49	39	9	3
Chimie, pharmacie	46	42	8	4
Assurance	45	41	11	3
Informatique	43	40	11	6

Quels sont les profils professionnels les plus exposés ?

	Très exposé	Peu exposé	Pas du tout exposé	Sans opinion
Partis politiques	81	15	3	1
Députés, sénateurs	71	23	4	2
Elus locaux (maires, conseillers régionaux ou régionaux)	69	25	5	1
Les acheteurs de grandes sociétés ou administrations	66	25	5	4
Hauts fonctionnaires	59	32	7	2
Chefs d'entreprise	51	43	5	1
Clubs sportifs	47	38	13	2
Audiovisuel	39	43	14	4

La décentralisation a reporté certains pouvoirs de décision à l'échelon des élus locaux, qui en ont profité pour financer leurs campagnes électorales.

Tout à fait et plutôt d'accord	59
Plutôt pas et pas du tout d'accord	35
Sans opinion	6

Les magistrats abusent de leur pouvoir et vont trop loin.

	Tout-à-fait et plutôt d'accord	Plutôt pas et pas du tout d'accord	Sans opinion
Ensemble	43	53	4
Profession libérale	39	58	3
Chef d'entreprise	49	47	4
Cadre supérieur	40	57	3
Cadre moyen	45	51	4

Les magistrats agissent avec vigueur car ils ont le sentiment de ne pas être soutenus par le pouvoir politique.

	Tout-à-fait et plutôt d'accord	Plutôt pas et pas du tout d'accord	Sans opinion
Ensemble	61	31	8
Profession libérale	61	30	9
Chef d'entreprise	69	22	9
Cadre supérieur	57	39	4
Cadre moyen	55	34	11

Pensez-vous que le CNPF devrait avoir une commission déontologique dotée d'un pouvoir de sanction à l'égard des entreprises fautives ?

	OUI	NON	Sans pinion
Ensemble	74	22	4
Profession libérale	78	20	2
Chef d'entreprise	73	19	8
Cadre supérieur	65	32	3
Cadre moyen	78	16	6

Souhaiteriez-vous que se déclenche, en France, une opération du type « mains propres », comme en Italie ?

	OUI	NON	Sans pinion
Ensemble	56	40	4
Profession libérale	52	40	8
Chef d'entreprise	64	31	5
Cadre supérieur	53	43	4
Cadre moyen	54	43	3

Fiche technique

Sondage réalisé du 12 au 16 juillet 1994 auprès d'un échantillon de 622 personnes représentatif des chefs d'entreprise, cadres supérieurs, cadres moyens et professions libérales à raison de 25 % pour chaque catégorie. Les résultats sont exprimés en pourcentage. La méthodologie : dans un premier temps des entretiens en profondeur avec des journalistes et des personnalités du monde des affaires ont été réalisés. Sur la base de ces informations, des réunions de groupe comportant des journalistes, des analystes financiers et des patrons ont eu lieu *début juillet. C'est à partir de ces réunions* qu'a été élaboré le questionnaire. Les entretiens avec les personnes interrogées dépassant à chaque fois une heure.

En Italie

Le juge Antonio Di Pietro propose une concertation pour mettre fin à l'opération « Mains propres »

ROME

de notre correspondante

La gigantesque enquête sur la collusion entre politique et milieux d'affaires qui, depuis deux ans, tient l'Italie en haleine, après avoir fait vaciller la « première République », réduit à néant de grands partis politiques et envoyé sous les verrous certains dirigeants, parmi les plus illustres, de l'industrie du pays, continue à empoisonner l'*équilibre national*. Deux *tentatives*, celles des gouvernements Amato puis Berlusconi, pour trouver une solution politique ont ainsi échoué, non sans quelque raison, face à la méfiance des juges et au tollé de l'opposition. En attendant, le provisoire s'installe et les mesures d'urgence, dictées par les nécessités évidentes du début de l'enquête, sont encore en vigueur, entravant l'économie, faisant régner le soupçon en politique et poussant à l'occasion la magistrature à outrepasser ses fonctions.

Il faut en sortir : c'est en ce sens que l'on peut interpréter le discours-surprise du juge Antonio Di Pietro, principal animateur de l'enquête « Mani pulite », samedi 3 septembre, devant les experts économiques et financiers, réunis comme chaque année à Cernobbio (*Le Monde* du 6 septembre). Le juge le plus populaire et le plus imprévisible d'Italie – conscient, *comme il le dit, que « pour l'économie et le bien de la démocratie, la transparence sans l'efficacité n'est rien »* – propose donc, à son tour, sa solution pour *que la* vie publique reprenne un cours normal. Cette solution a été, semble-t-il, discrètement élaborée depuis le début de l'été, avec plusieurs juristes, magistrats et universitaires. Le principe, a expliqué Antonio Di Pietro, est simple : il se fonde sur la notion japonaise de « *kyosei* », c'est à dire *« vivre et travailler ensemble »*, autrement dit, une concertation la plus large possible.

Un système d'auto-dénonciation

Pour l'instant, une sorte de brouillon, appelé *« Proposition en matière de prévention de la corruption et du financement illicite des partis politiques »*, a été rédigé, et rendu public mardi soir. Ce texte, conçu comme un document de travail, sera transmis par la suite aux différents groupes parlementaires. Dans le même temps, a expliqué le magistrat, devrait se réunir une vaste table ronde où siégeraient juristes, industriels, etc., qui devrait affiner le texte et discuter des problèmes de la justice et de la société en général. Libre ensuite aux hommes politiques d'en faire une proposition de loi pour donner le dernier mot au Parlement.

Le document, divisé en 18 articles, dissocie, pour l'essentiel, le passé du futur. Il s'agirait de « liquider » les affaires passées en insistant sur une solution judiciaire, de prévenir le renouvellement de toute tentative de corruption, en adoptant des lois plus sévères. Parmi les « points forts » du texte, il faut noter la réunification des délits de corruption et de concussion, punis de peines largement renforcées et donnant lieu à une *arrestation obligatoire*. Tout employé de l'Etat convaincu de corruption pourra être ainsi puni de quatre à douze ans de prison, et chassé définitivement de la fonction publique. Le « corrupteur », lui, sera passible de trois à huit ans. Ces peines pourront même être doublées si le fautif est magistrat, militaire, policier ou diplomate.

Un système d'auto-dénonciation, *comme celui qui a engendré* nombre de « repentis » dans la lutte contre le terrorisme et la Mafia, est encouragé, au moyen de « négociations » élargies avec *la* justice. Par exemple, en ce qui concerne les infractions passées, celui qui se dénoncera spontanément trois mois au maximum après les faits ne sera pas sanctionné.

Si ce document semble, sous bénéfice d'inventaire, acceptable par tous, c'est l'initiative même qui a pris de court la classe politique. Notamment parce qu'elle a *d'abord été présentée* devant un aréopage d'industriels, dont bon nombre avaient eu maille à partir avec « Mani pulite ». C'était assez *pour que l'on y voie un complot* contre la majorité actuelle et la Fininvest de Silvio Berlusconi. D'autant que circulent avec insistance des rumeurs, habilement propagées, sur l'arrivée éventuelle d'un « avis d'ouverture d'enquête » concernant le président du conseil lui même. Dans ce cas, la proposition du juge Di Pietro serait meurtrière : ou M. Berlusconi devra se « dénoncer », ou il sera durement sanctionné par la suite. En tout état de cause, il serait contraint à la démission.

Si ces propositions ont été accueillies avec une prudence bienveillante dans l'opposition, elles ont provoqué de violents *remous dans la majorité. Le principal* intéressé, Silvio Berlusconi, après deux jours de silence, a, lui, voulu calmer le jeu, déclarant que l'initiative lui semblait *« constructive et intéressante »* mais qu'il avait des *« réserves sur la méthode »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

A nos lecteurs

Nous publierons demain, dans notre numéro du 9 septembre, une interview de Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux.

CONJONCTURE

Stimulée par la consommation des ménages

La croissance économique française a été forte au deuxième trimestre

La production nationale en France a progressé de 1 % au deuxième trimestre par rapport au premier, selon les chiffres publiées par l'INSEE mercredi 7 septembre. Cette forte croissance qui correspond à un rythme annuel de 4 % était attendue. Elle survient après une progression du PIB (produit intérieur brut) déjà forte au premier trimestre : + 0,7 %.

La bonne surprise vient de ce que la croissance au deuxième trimestre a été tirée, non plus par un fort ralentissement de la réduction des stocks comme au premier trimestre, mais par une assez forte poussée de la consommation des ménages. Celle-ci a progressé de 1 % au second trimestre par rapport au premier alors qu'elle avait complètemennt stagné au début de l'année et reculé au quatrième trimestre 1993. La consommation des ménages a été particulièrement forte dans le domaine alimentaire, alors qu'elle s'est tassée dans celui des services, du fait notamment d'un ralentissement des dépenses de santé.

Autre bonne surprise : la croissance très rapide des exportations qui ont augmenté de 2,6 % en un trimestre (soit de 10 % en rythme annuel) et de 5,2 % pour les seuls produits manufacturés (plus de 20 % en rythme annuel). Les investissements sont eux aussi repartis, progressant de 1 % en un trimestre, redémarrage confirmé par la forte croissance des importations (+ 2,8 % au premier trimestre), composées notamment de biens d'équipements.

Le recul du chômage des deux côtés du Rhin

Allemagne : l'emploi progresse plus rapidement que prévu

Heureuse surprise en Allemagne : pour le troisième mois consécutif, le nombre de chômeurs n'augmente plus et enregistre même une légère baisse. Selon les statistiques officielles publiées mardi 6 septembre par l'Agence fédérale pour l'emploi de Nuremberg, le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 70 800 entre juillet et août, pour atteindre 3,6 millions de personnes à l'échelle de toute l'Allemagne. Le taux de chômage était fin août de 8,2 % à l'ouest et de 14,7 % à l'est du pays, contre respectivement 8,3 % et 15,1 % fin juillet.

BONN

de notre correspondant

Les analystes ne cachent pas leur surprise : l'évolution du marché de l'emploi allemand *« est plus positive que ce que nous avons pronostiqué en début d'année »*, comme l'explique Günter Grosser, responsable des études conjoncturelles à l'institut d'études économiques HWWA de Hambourg. Le recul spectaculaire du chômage partiel – de 400 000 personnes en un an – renforce l'impression que la tendance actuelle est la bonne : on mesure grâce à lui le volume de ceux qui sont menacés par le chômage. Globalement, personne ne s'attendait à une telle amélioration sur le front de l'emploi avant le début de 1995. Or voici qu'apparemment celle-ci intervient *« six mois plus tôt »*, comme le souligne Günter Grosser.

Certes, comme régulièrement en cette période, les facteurs saisonniers ont joué un rôle non négligeable. Mais de l'avis unanime, les balbutiements de la reprise sont également à l'origine de ces lueurs d'espoir. Le recul de la population active, constant depuis le printemps de 1992, connaît une très nette accalmie. *« Certains secteurs, comme l'automobile ou les biens d'équipement, continuent de licencier, mais d'autres, comme la banque ou la construction mécanique, se remettent à embaucher »*, explique Günter Albrecht, chef économiste à l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie (DIHT).

Une base encore fragile

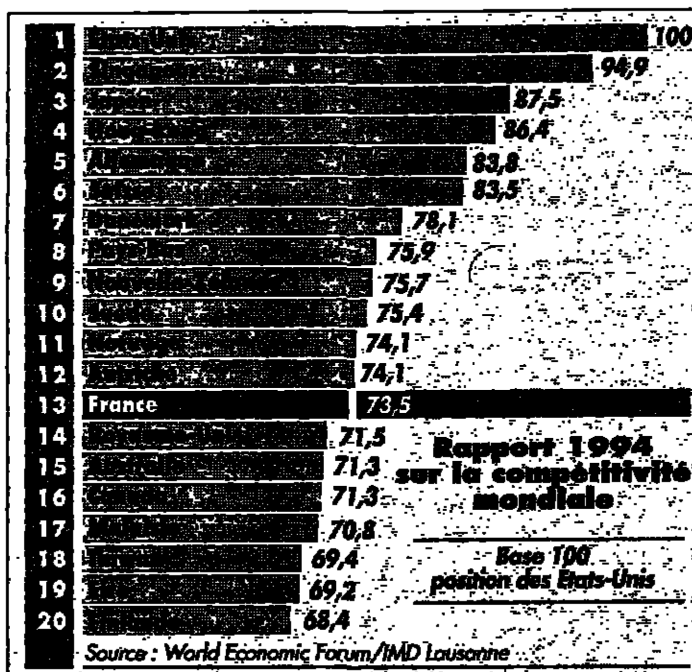
Une explication : depuis deux ans, de larges secteurs de l'industrie allemande, touchés de plein fouet par la plus grave récession depuis la fin de la guerre, ont licencié à tour de bras, *« trop vite par endroits »*, selon Günter Albrecht, qui cite notamment les coupes claies effectuées dans les départements de recherche et de développement de certaines entreprises. Avec l'amélioration des carnets de commandes, un retour de balancier paraît bel et bien se produire. Dans un premier temps, la dynamique de la demande est surtout venue de l'étranger, mais désormais elle est aussi intérieure. *« Il ne s'agit pas encore d'une base solide »*, estime avec prudence l'économiste du DIHT, *« mais ces chiffres sont néanmoins très réjouissants »*.

Il reste de nombreuses ombres au tableau : le nombre des chômeurs de longue durée (au-delà d'un an) a progressé de manière inquiétante et touche désormais un chômeur allemand sur trois : un bond de 40 % en un an ! Par ailleurs, on aurait tort d'oublier que le nombre de chômeurs a progressé en un an, rien qu'à l'ouest du pays, de près de 216 000 personnes (à l'est, le nombre de chômeurs a baissé de près de 70 000 personnes en un an). Et près de 2 millions de personnes échappent aux statistiques du chômage, grâce à diverses mesures de soutien à l'emploi : formation, emplois d'utilité collective, retraite anticipée, etc.

Ces divers facteurs permettent aux partis politiques de Bonn d'interpréter chacun à leur façon le sens des statistiques. Pour les chrétiens-démocrates au pouvoir, il s'agit d'une éclatante démonstration que la reprise est de retour, tandis que les sociaux-démocrates dénoncent la *« capitulation »* du gouvernement devant le *« chômage de masse »*. Quoi qu'il en soit, l'amélioration du marché de l'emploi jouera nécessairement en faveur de la coalition en place et du chancelier Kohl lors des élections générales du 16 octobre prochain.

LUCAS DELATTRE

Les Etats-Unis reprennent la tête de la compétitivité mondiale



« America is back again. » C'est ce qui ressort du classement 1994 des économies les plus compétitives, établi comme chaque année par le World Economic Forum et l'IMD (International Institute for Management). Les Etats-Unis détrônent cette année le Japon du premier rang mondial, mettant ainsi fin à huit années de prééminence nipponne. Le rapport classe 41 pays selon huit grands critères (richesse intérieure, internationalisation, gouvernement, finance, infrastructure, management, maîtrise technologique, ressources humaines) qui regroupent quelques 370 mesures de performances.
Les deux tiers des données sont quantifiables et un tiers relèvent de la « perception » de la compétitivité mesurée par une enquête annuelle auprès de 12 000 chefs d'entreprise. L'Asie du Sud fait une percée spectaculaire, l'Europe semble à la traîne. Treizième en 1993 d'un classement portant sur les seuls pays industrialisés de l'OCDE, la France garde cette place dans le rapport 1994, qui, pour la première fois, fusionne les classements des pays industrialisés et celui des nations industrielles « émergentes ».

France : les effectifs salariés ont augmenté au-delà des prévisions

Annoncée comme ayant été forte (*le Monde* daté 14-15 août), l'augmentation des effectifs salariés au deuxième trimestre se révèle encore plus vigoureuse, selon les chiffres définitifs publiés par l'INSEE mardi 6 septembre (*le Monde* du 7 septembre). La hausse, qui avait été estimée à + 0,4 %, passe à + 0,6 %, et correspond, avec un total de 14 532 200 salariés des secteurs marchands non agricoles, non plus à la création de 63 700 emplois supplémentaires, mais de 87 000. Un vrai renversement de tendance, après trois années de pertes d'emplois, qui vient confirmer le redressement déjà opéré au premier trimestre (+ 0,2 %).

Sur l'ensemble du premier semestre, ce sont ainsi 118 000 emplois supplémentaires qui auront été dégagés, et qui semblent démontrer que l'impact de la reprise économique s'est instantanément répercuté sur le marché du travail. Pour les douze derniers mois, le solde est désormais positif (+ 0,3 %).

Dans tous les grands secteurs d'activité, l'amélioration est manifeste, même pour le bâtiment qui continue de perdre des emplois : le recul, qui était encore de 1 % au premier trimestre, a été ramené à _ 0,5 % au deuxième. Mais c'est l'évolution dans l'industrie qui retient le plus l'attention. Après des pertes au premier trimestre (_ 0,5 %), ce secteur, qui emploie 4 258 500 salariés, a stabilisé ses effectifs au deuxième trimestre, les industries de biens intermédiaires (+ 0,2 %) et de biens de consommation (+ 0,1 %), faisant même mieux. Quant au secteur du tertiaire marchand, il retrouve une meilleure santé et son rôle de locomotive qu'il avait perdu en 1992 et au premier trimestre de 1993 en supprimant des emplois. La progression aura été de + 0,7 % au premier trimestre et de + 1 % au deuxième, la prime allant aux services rendus aux entreprises – dont le travail temporaire – qui ont crû de 3,1 % au deuxième trimestre et au commerce de détail non alimentaire (+ 2,2 %).

Cet optimisme doit toutefois être tempéré. L'UNEDIC, qui devrait publier ses propres évaluations dans la soirée du 7 septembre, ou le lendemain, s'apprêterait à avancer un chiffre de progression plus faible pour le deuxième trimestre, établi à partir du nombre de cotisants au régime d'assurance-chômage, sur un champ légèrement différent de celui de l'INSEE, il est vrai. A l'occasion, l'UNEDIC réviserait également à la baisse son estimation pour le premier trimestre, alors qu'elle s'était déjà démarquée de l'Institut national de la statistique en annonçant une stabilité des effectifs. D'autre part, comme toujours en pareille circonstance, on peut s'interroger sur la nature des emplois ainsi créés, d'abord précaires. Or, dopés par l'exonération de 30 % des charges sociales, les embauches de salariés travaillant à temps partiel ne cessent de se développer, qui sont passées, en cumul, de 93 680 à la fin de juillet 1993, à 119 301 à la fin de juillet 1994. De même, les chômeurs qui exerçent une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois étaient 265 500 en juillet, contre 210 800 un an plus tôt. Et, si les contrats à durée déterminée ne connaissent pas d'explosion, les entreprises de travail temporaire affichent des croissances de l'ordre de 30 % en un an du volume d'heures de travail vendues.

Il n'en reste pas moins – et c'est l'essentiel – que ce retour rapide de l'emploi prouve que le marché du travail est devenu plus réactif à la conjoncture économique que par le passé. La flexibilité qu'ont obtenue les entreprises, parfois en situation de sous-effectif, produit ses effets dès qu'une amélioration intervient. Mais, si ce délai d'adaptation s'est réduit, cela ne signifie pas pour autant que l'effet sur le chômage sera tout aussi mécanique...

ALAIN LEBAUBE

En prélude à la visite du président Jiang Zimin à Paris

Mme Wu Yi, ministre chinois du commerce extérieur négocie une série de contrats à Paris

Un premier volet de contrats pour 627 millions de francs et une série de mémorandums et de lettres d'intention de l'ordre de 1,7 milliard de francs. Tels sont les premiers fruits pour les entreprises françaises de la visite qu'effectue actuellement en France Mme Wu Yi, ministre chinois du commerce extérieur, en prélude à celle du président Jiang Zimin, attendu le jeudi 8 septembre à Paris. Une première série de négociations s'est achevée et devait donner lieu à signature mercredi. Une seconde cérémonie de signatures est prévue pour samedi.

Le principal accord engrangé concerne Framatome, qui participerait à l'extension de la centrale nucléaire de Qinshan. Toujours au chapitre des lettres d'intention, la Cegelec obtiendrait le chantier de la centrale hydraulique de Yele d'une valeur de 243 millions de francs. Rhône Poulenc, de son côté, participerait à la construction d'une unité de production de nylon à Liaoyang pour 100 millions de francs.

En matière de contrats, la filiale de GEC Alsthom, Neyrpic, décrocherait le chantier d'une usine de turbines hydrauliques à Tianjin, pour un montant de 160 millions de francs. La ville de Jingdezhen confierait à Alcatel Interface un chantier de répartiteurs téléphoniques pour 100 millions de francs. DMS obtiendrait un chantier d'aciéries à Taiyuan pour 179 millions de francs et la SAT (Société anonyme de télécommunications) deux chantiers de faisceaux hertziens d'une valeur totale de 57 millions de francs.

Quant à l'entreprise Degrémont, elle se verrait attribuer le marché de traitement des eaux à Jilin et à Dongshan pour 60 millions de francs. La Clecim fournerait 62 millions de francs d'équipements pour les aciéries de Changcheng et Sofregaz décrocherait un contrat de 139 millions de francs. Mme Wu Yi devrait confirmer enfin la lettre d'intention, signée en juillet dernier pour la construction à Luohuang d'une centrale thermique par GEC Alsthom, d'une valeur de 1,7 milliard de francs.

D'autres contrats et lettres d'intention seront annoncés lors de la visite du président Jiang Zimin. Les Français espèrent obtenir une reprise des livraisons de céréales et une ligne de TGV reliant Pékin à Shangaï. Elf-Aquitaine attend, de son coté, une réponse des Chinois pour des contrats de raffinage. Mais il ne faut probablement pas s'attendre à de nouveaux développements au sujet de la deuxième centrale nucléaire de Daya Bay, à Lingao.

Au total, Paris escompte de cette visite entre 15 à 18 milliards de francs de contrats et de lettres d'intention. Le voyage en Chine, en juillet dernier, du ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, Gérard Longuet, s'était soldé par la signature de 6 milliards de contrats et promesses.

Petit à petit, les relations commerciales franco-chinoises semblent reprendre un cours normal après le refroidissement consécutif à la vente de matériel militaire à Taïwan. La visite d'Edouard Balladur en Chine avait permis de poser, en avril dernier, les premières pierres de la réconciliation. Avec une croissance économique de 12 % sur les six premiers mois de l'année par rapport à l'année dernière, la Chine est un marché très convoité.

A. Pu.

SOCIAL

Offrant des déductions fiscales pour les travailleurs indépendants

Un décret facilite l'épargne-retraite des non-salariés

A défaut d'ouvrir la voie à la création de véritables fonds de pension, le gouvernement a publié, mardi 6 septembre, un décret permettant aux travailleurs indépendants de déduire de leur revenu imposable les cotisations versées dans le cadre de produits d'épargne-retraite.

En pratique, cette disposition incluse dans la loi Madelin votée en février autorise deux millions de non-salariés à constituer des groupements de mille adhérents au minimum et à souscrire, par l'intermédiaire de sociétés d'assurance, des contrats de protection sociale complémentaire par capitalisation. Les deux nouveautés sont la possibilité accordée à ces catégories de soustraire de leur revenu imposable (dans la limite d'un plafond annuel de 232 742 F) les cotisations versées à des régimes facultatifs ainsi que l'obligation d'une sortie en rente, et non en capital, pour l'épargne-retraite. Cette disposition satisfait les assureurs, ravis de prendre l'avantage sur les banques et d'ores et déjà convaincus d'obtenir le même arbitrage lorsqu'il s'agira d'étendre la constitution de fonds de pension pour les salariés.

Malgré sa valeur symbolique, ce décret constitue pourtant une bien maigre consolation pour les promoteurs des fonds de pension. De toute évidence, le gouvernement, malgré l'insistance du ministère de l'économie, n'en autorisera pas cette année la généralisation. Encourager l'épargne irait à l'encontre de la revitalisation de la consommation, impératif macroéconomique du moment, et réduirait sensiblement les rentrées fiscales. Sans parler des encaissements de cotisations sociales, sur lesquels pèsent déjà les exonérations de charges sociales.

Enfin, alors que s'élèvent au sein de la majorité des critiques à l'égard de la politique sociale du gouvernement, stimuler l'émergence de produits d'épargne concurrents des régimes sociaux traditionnels pourrait être mal perçu. Il est vrai que, pour l'heure, la création de fonds de pension suscite surtout l'intérêt des salariés aisés.

JEAN-MICHEL NORMAND

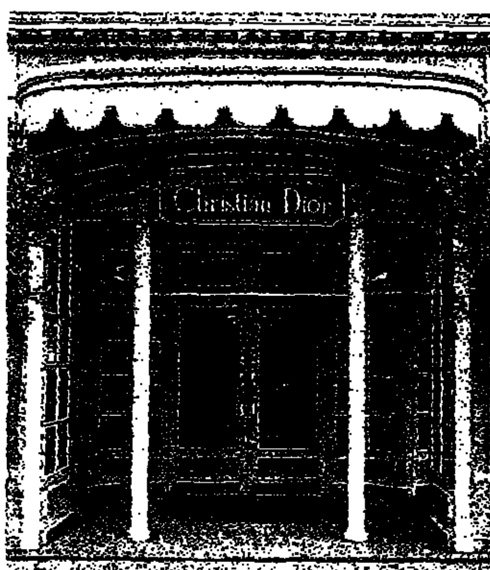
Alors que la CGT propose une initiative commune

FO écarte tout appel à l'unité d'action

Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a écarté, mardi 6 septembre sur France-Inter, toute mobilisation syndicale unitaire. *« Pour faire un minimum d'unité d'action, pour que cela ait des résultats, il faut qu'on soit d'accord à la fois sur la revendication, l'objectif et les finalités »*, mais *« en ce moment, je ne vois pas ce que nous pouvons faire, à moins d'abandonner ce que nous pensons »*, a-t-il souligné. *« Nous nous battrons seuls »*, a poursuivi le leader de FO, qui avait indiqué mi-août son intention de proposer une action commune sur le thème de la défense de la Sécurité sociale. De son côté, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a regretté, mardi, lors d'une réunion publique organisée à Paris *« les silences des dirigeants confédéraux de FO et de la CFDT »* à la suite de sa proposition de lancer *« une initiative de très grande envergure »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Augmentation de capital
Souscription du 7 au 13 septembre 1994



Accédez au patrimoine de Christian Dior.

Capacité de création, maîtrise de la tradition, savoir-faire font de Christian Dior un symbole d'excellence dans l'univers de la mode. Mondialement connue, notre Maison est l'une des grandes ambassadrices du luxe français.

Il est pourtant un aspect moins connu de notre société : son patrimoine financier. Christian Dior est en effet l'actionnaire de contrôle de LVMH et se trouve ainsi à la tête du premier groupe mondial de produits de prestige.

Ce patrimoine-là atteste de la même volonté, de la même vocation : la recherche constante de la perfection au service d'un certain art de vivre. Quel que soit leur métier - couture, parfums et produits de beauté, champagnes et vins, cognacs et spiritueux, bagages et maroquinerie - quel que soit leur nom - Guerlain, Givenchy, Christian Lacroix, Kenzo, *Louis Vuitton, Dom Pérignon, Moët et Chandon, Veuve Cliquot, Pommery, Hennessy* - les maisons de la famille LVMH sont portées par une même volonté d'excellence.

Christian Dior est ainsi dépositaire d'une tradition qui se renouvelle et s'enrichit chaque jour. C'est à ce patrimoine culturel et financier que vous pouvez avoir accès en souscrivant à son action à bons de souscription d'actions.

Émission d'actions à bons de souscription d'actions

Caractéristiques des actions émises

Montant de l'émission : 2,746 milliards de francs.
Nombre d'actions : 5 970.000.
Prix d'émission : F 460 par action à verser en totalité à la souscription.
Date de jouissance : 1er janvier 1994
Souscription :
- priorité des actionnaires : du 7 au 13 septembre 1994 à raison d'une action nouvelle pour 6 actions anciennes *possédées.*
- public : du 7 au 13 septembre 1994.

Caractéristiques des bons de souscription

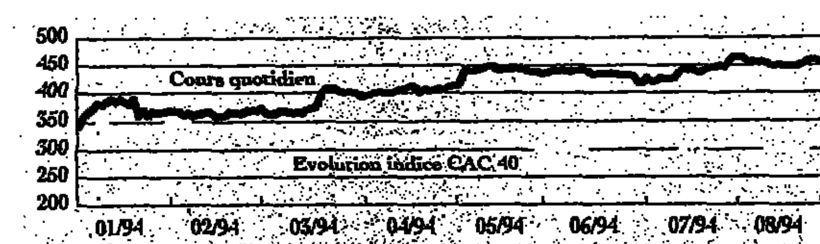
A chaque action émise est attaché un bon de souscription donnant le droit de souscrire :
- du 30 septembre 1994 au 30 juin 1998, à raison d'une action pour 2 bons.
Prix d'exercice : F 480.
Jouissance de l'action : 1er janvier de l'année de souscription.

Données financières

	1991	1992	1993
Chiffre d'affaires Consolidé (en milliers de francs)	22.703	22.398	24.624
Résultat net Part du Groupe (en millions de francs)	902	803	876

Le chiffre d'affaires consolidé pour le 1er semestre 1994 s'établit à 12,420 milliards de francs en progression de 19,4 % sur 1993.

Evolution du Cours de Bourse de l'action Christian Dior





Le prospectus relatif à cette opération (Visa COB N° 94-473 du 5 septembre 1994) est disponible au 30, avenue Montaigne - 75008 Paris.
La notice BALO a été publiée le 7 septembre 1994

A partir de 1997

Une compagnie européenne sera issue du rapprochement d'Air Inter et d'une partie d'Air France

Christian Blanc, président du groupe Air France, et Michel Bernard, PDG d'Air Inter, ont annoncé, mardi 6 septembre, aux syndicats, la création, en 1997, d'une compagnie européenne (*le Monde* du 7 septembre). Elle regroupera *« les activités actuelles d'Air Inter et celles du centre de résultats Europe d'Air France »* (la compagnie française est constituée depuis le 1er septembre en onze centres de résultats). Elle permettra au groupe *« d'être plus fort dans un contexte de concurrence généralisée au moment même où l'Europe constituera son marché intérieur »*, ont-ils précisé. L'année de sa création correspond en effet avec l'ouverture totale du ciel à la concurrence intra-européenne. Le projet implique d'ici là un double *« ajustement »* préalable : le centre de résultat Europe d'Air France devra rétablir sa situation économique et Air Inter devra *« faire face avec succès à la concurrence sur le réseau français »*.

Cette compagnie prendra sa place au sein du holding groupe Air France SA. Le holding, qui détiendra les deux compagnies françaises placées sur un pied d'égalité, est en cours de constitution. Air France va céder sa participation de 72,34 % dans la société Air Inter au holding pour un montant de 2,3 milliards de francs. Cette somme sera comprise dans les 20 milliards de francs dont va bénéficier Air France sur trois ans.

Le mariage entre Air Inter et les activité européennes d'Air France, qui n'ont pas la même façon de travailler, risque d'être difficile. Il devrait toutefois être facilité par la nomination, annoncée le même jour, de Michel Bernard comme directeur général du centre de résultat Europe d'Air France. D'ici à 1997, la compagnie Air Inter devrait monter en puissance sur l'Europe. On s'attend à ce qu'elle obtienne la desserte complète de la péninsule ibérique, du Maghreb, de la ligne Orly-Londres, voire de la Grande-Bretagne. Les syndicats ont accueilli ces nouvelles de manière contrastée. Plusieurs organisations d'Air Inter représentant le personnel au sol et les pilotes (le SNPIT, le SPAC, le SPIT, le SNOMAC, et le SNPL-IT) avaient décidé de ne pas participer à la réunion pour manifester leur mécontentement. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France était également absent, à la suite du refus de Christian Blanc d'accepter ses propositions alternatives visant à réaliser des gains de productivité de 30 % sur trois ans. La CGT Air France a qualifié pour sa part la constitution de la compagnie européenne de *« fusion »* qui *« ne s'accompagne d'aucune perspective de développement et de reconquête de parts de marché d'ici à 1997 »*. FO Air France a souligné que ces mesures allaient *« dans le bon sens »*.

M. L.

Plus de 1 milliard de francs détourné entre 1989 et 1990

Bull victime d'un important trafic de matériel

Le groupe informatique Bull a été victime pendant plusieurs années d'un trafic d'une ampleur considérable portant sur du matériel périmé, révèle *le Canard Enchaîné* dans son édition du mercredi 7 septembre. De vieux ordinateurs rachetés par le groupe pour être récupérés ou détruits ont été détournés. Au moins 1 milliard de francs de matériel aurait été perdu par le groupe au cours des années 1989 et 1990.

La direction du groupe informatique a porté plainte en mars 1991 pour *« vol de matériel depuis plusieurs années »*, mais l'affaire n'avait pas été rendue publique. Sept personnes, parmi lesquelles deux cadres de Bull, ont été mises en examen et une quinzaine d'autres licenciées. Une instruction est entre les mains depuis 1991 d'un juge d'Angers.

Deux types de trafic auraient été mis au jour. D'une part, du matériel censé être détruit pour pouvoir mettre sur le marché des modèles plus récents, aurait été massivement détourné. En 1989, Bull aurait perdu la trace de 105 semi-remorques, chargés de 638 tonnes d'ordinateurs, enlevés par des ferrailleurs. D'autre part, du matériel périmé racheté à bas prix par le groupe à ses clients n'aurait jamais été rapatrié. Il s'agirait en tout de 2 935 gros ordinateurs rachetés par Bull en 1989 et 1990.

La direction du groupe indique dans un communiqué publié mardi 6 septembre avoir pris toute une série de mesures *« à partir du moment où elle a découvert les malversations »*. La direction indique avoir à l'époque (sous la présidence de Francis Lorentz) licencié *« les personnes incriminées »*, réorganisé profondément *« les services concernés et notamment les circuits de la logistique ainsi que les procédures de rachat et de revente des matériels d'occasion »*.

Accessibles directement dans les banques

Les emprunts d'Etat seront lancés début octobre auprès des particuliers

Le placement direct des obligations assimilables du Trésor (OAT) auprès des particuliers, annoncé dans nos colonnes par le ministre de l'économie Edmond Alphandéry (*le Monde* daté 28-29 août), commencera début octobre. Les épargnants pourront acheter ces titres à 10 ans dans les réseaux bancaires.

L'Etat compte récupérer environ 10 milliards de francs par an avec ce nouveau placement qualifié de *« produit financier sûr et attractif »* par M. Alphandéry, qui souhaite aussi *« consolider l'épargne à long terme »*. Les adjudications d'OAT ayant lieu le premier jeudi de chaque mois, le lancement des OAT auprès des particuliers débutera le jeudi 6 octobre. Les particuliers pourront en souscrire jusqu'au 24 de chaque mois, veille de la date de règlement. Ils auront à acquitter une commission égale à 2 % du prix nominal d'achat des obligations.

Les 10 milliards de francs que l'Etat compte obtenir chaque année avec les OAT directement placés auprès des particuliers sont une goutte d'eau par rapport aux 500 milliards que l'Etat collectera cette année en émettant des valeurs du Trésor (OAT et bons du Trésor) pour financer ses déficits budgétaires (131,7 milliards de francs en 1991, 226,3 millards en 1992, 315,7 en 1993, 301 prévus en 1994, 275 prévus en 1995). Mais en permettant directement à l'investisseur individuel d'acquérir des emprunts d'Etat, les pouvoirs publics vont se doter d'un instrument permettant de réduire un peu la dépendance à l'égard des investisseurs étrangers. La baisse des taux à court terme et donc des rémunérations des sicav monétaires (aujourd'hui autour de 5 %), qui représentent 1 000 milliards de francs, devrait également faciliter le transfert vers les obligations, dont le rendement dépasse actuellement les 8 %.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COMMANDES

AIRBUS vend cinq A340 et neuf A320 à ILFC. – International Lease Finance Corporation (ILFC), la compagnie de leasing basée à Los Angeles, a annoncé, mardi 6 septembre, au Salon aéronautique de Farnborough, une commande portant sur cinq A340-300 très-long-courriers et neuf A320 d'Airbus Industrie. Le contrat s'élève à une valeur totale de 850 millions de dollars (soit environ 4,5 milliards de francs). La veille, ILFC avait déjà annoncé l'acquisition de quatre Boeing B767-300 et de trois Fokker 70. Les deux premiers A340, livrés à la fin de l'année 1996, iront à la compagnie britannique Virgin Atlantic. Cette compagnie aérienne, présidée par Richard Branson, a déjà trois A340 en exploitation et un autre en commande. Ils pourront accueillir 295 personnes dans un aménagement à trois classes sur des distances allant jusqu'à 13 300 kilomètres. La motorisation des A340 sera assurée par CFM International, une société mixte composée des motoristes Snecma et General Electric, avec le moteur CFM56-5C. Au total, ILFC a commandé 127 Airbus, ce qui en fait le plus gros client du consortium européen.

ACQUISITIONS

AXA achète deux compagnies d'assurances en Belgique et à Hongkong. – Le groupe d'assurances français AXA a annoncé, mardi 6 septembre, deux nouvelles acquisitions, Victoire Belgium en Belgique et Wing on Life Company à Hongkong, pour un investissement total d'environ 1,4 milliard de francs. En Belgique, AXA va acquérir Victoire Belgium pour 1 milliard de francs auprès de Vinci (groupe UAP). L'achat en Asie, réalisé au sein d'un consortium, s'élève au total à 110 millions de dollars, mais la part payée par AXA est de 88 millions de dollars.

DANONE vend Materne-Fruibourg au britannique Hillsdown. – Danone a annoncé, mardi 6 septembre, son intention de vendre la société Materne-Fruibourg, spécialisée dans la fabrication de confitures, au britannique Hillsdown Holdings. Le groupe agroalimentaire français affirme qu'il *« ne souhaite pas envisager de stratégie mondiale dans le secteur de la confiture »* et a considéré que *« l'avenir de cette filiale passait par un rapprochement avec l'un des grands spécialistes de ce secteur »*. Materne-Fruibourg a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de 580 millions de francs et exploite deux usines, à Boué (Aisne) et à Liverdun (Meurthe-et-Moselle). Par cette acquisition, Hillsdown devient ainsi le numéro deux européen dans ce secteur derrière l'allemand Schwartau.

CONCURRENCE

APPLE entre sans enthousiasme dans la guerre des prix. – Le constructeur américain de micro-informatique Apple est entré à son tour, mardi 6 septembre, dans la guerre des prix sur les micro-ordinateurs, déclenchée il y a trois semaines aux Etats-Unis par son rival Compaq, en annonçant des baisses de prix allant jusqu'à 23 % sur le marché français. Selon le directeur général d'Apple Computer France, Giancarlo Zanni, ces baisses concernent en particulier les dernières machines en date, les Power Macintosh 6100, 7100 et 8100. Ces micro-ordinateurs très puissants ont été lancés il y a six mois seulement et sont équipés de la puce Power PC mise au point avec IBM et Motorola et qui concurrence directement la puce Pentium du géant Intel équipant 80 % des PC dans le monde. Les révisions de prix entrent en application immédiatement. M. Zanni a précisé qu'Apple a vendu jusqu'à présent 350 000 Power Macintosh dans le monde. Ces révisions de prix interviennent après l'annonce fin août d'une baisse des prix de 14 à 24 % des Macintosh d'entrée de gamme (Performa et LC 475).

AUTOMOBILE

Un nouveau 4X4 de loisirs chez Toyota

Si l'on doutait encore que l'évolution du 4X4 pur et d0r menerait naturellement un jour vers le véhicule de loisirs dotée d'une transmission sur toutes les roues, le dernier arrivé chez Toyota, un trois portes baptisé Fun Cruiser, constitue une belle réponse à la question qui se posait. A vrai dire elle ne se pose plus depuis plusieurs années déjà et si les constructeurs généralistes ont produit, visant le plus commode, des berlines à quatre roues motrices sans rencontrer de grands succés de vente, les petites voitures à transmission intégrales et à silhouette de tout-terrain, sans en faire partie, foisonnent.

La Fun Cruiser a ceci de particulier que ce n'est certes pas non-plus un tout terrain de franchissement mais qu'en revanche il s'agit d'un 4X4 permanent et qu'il répond à ce que l'automobiliste en mal de grands espaces et de mauvais chemins pouvait souhaiter, avec un comportement routier et un confort de conduite dignes d'une routière moderne.

Suspension à quatre roues indépendantes, structure monocoque, direction assistée, boite de vitesse mécanique à blocage manuel du différentiel central, ou automatique avec blocage hydraulique, freinage surpuissant qui dispose sur le modèle à finition particulière (VX) l'anti blocage des roues et en option la climatisation, la plupart des équipements sont disponibles pour des tarifs bien étudiés. S'y ajoute avant tout un moteur particulièrement bien adapté bien qu'il ait été conçu pour la Carina E, une berline.

Avec 129 chevaux à 5600 tours (95 kW, 9 ou 10 cv selon la boite) pour un couple confortable, mais situé toutefois un peu haut (17,8 mkg à 4600 tours), ce quatre cylindres à double arbre à cames en tête et 16 soupapes respire la santé et la jeunesse. Les performances pour un 4X4 à roues motrices permanentes sont à la hauteur des évènements et, c'est le plus étonnant, pour un engin de gabarit raisonnable (3m70 de long pour 1m69 de large) l'agileté et la tenue en cap du véhicule sont sans défaut.

Autant qu'il soit prévu aujourd'hui un moteur diesel n'est pas au programme mais les consommations de carburant sur le groupe livré n'apparaissent pas demesurées évoluant de 10 à 12 litres aux 100 km à vitesses élevées. Le réservoir fixé à 58 litres est néanmoins un peu court.

Présenté en prototype au salon de Tokyo en 1989 et sous son aspect final à Genève en mars dernier le Fun Cruiser conçu, dit Toyota, avant tout pour l'Europe, devrait être commercialisé au moment du Mondial de l'automobile en octobre à Paris. Il reste qu'il a déjà été distribué avec succés dans l'Empire du soleil levant à plus de dix mille exemplaires ce qui laisse à penser que la patience pour sa livraison en France risque d'être à l'ordre du jour.

CLAUDE LAMOTTE

▶ Prix en version GX : 119 450 fr. En version VX (avec ABS, coussin anti-chocs, différentiel arrière Torsen, jantes alu : 137 950 fr. Boite automatique : 10000 fr.

PARIS, 7 septembre = Reprise avortée

Après quatre séances consécutives de baisse et un recul de plus de 4,5 % qui ont ramené la Bourse de Paris à ses niveaux de la mi-juillet, les valeurs françaises se reprenaient assez nettement mercredi 7 septembre en matinée. En hausse de 0,53 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait quelques minutes plus tard 1 % avant de se replier ensuite pour s'inscrire en milieu de journée en très légère baisse de 0,06 % à 1 960,25 points.

La Bourse s'était reprise dans le sillage des marchés obligataires qui effaçaient progressivement leurs gains initiaux. Aux Etats-Unis, mardi soir, les taux d'intérêt à long terme ont continué à progresser, passant de 7,49 à 7,55 %, mais Wall Street a feint d'ignorer cette tension. Le Dow Jones était en hausse de 0,34 % à la clôture.

A Paris, le MATIF, qui a vécu des heures sombres ces derniers jours, se reprenait quelque peu, le contrat échéance septembre gagnant 0,28 % à 112,34 avant de replonger à 112,18. Le « Bund » allemand reste au niveau de la veille.

Le dollar, dont les mouvements conditionnent actuellement les marchés, est en petite reprise mercredi, notamment à Tokyo. Les opérateurs attendent avec impatience une solution au différend commercial entre Japonais et Américains qui aurait pour effet un redressement du billet vert, affirment les gestionnaires. En France, le PIB a augmenté de 1 % au deuxième trimestre après une progression de 0,7 % au premier, progression conforme aux attentes.

Du côté des valeurs, Saint-Gobain, qui avait perdu 4,2 % la veille à la suite de la mise en examen du PDG du groupe, Jean-Louis Beffa, reprend 1 % dans un marché très actif de plus de 400 000 titres.

NEW-YORK, 6 septembre ▲ Légère progression

Wall Street a progressé, mardi 6 septembre, en correction des pertes subies en fin de semaine, à l'issue d'une séance irrégulière et peu active en raison de l'absence de plusieurs investisseurs pour la célébration du Nouvel An juif.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a de nouveau frôlé la barre des 3 900 points, terminant à 3 898,70 en hausse de 13,12 points (+ 0,34 %). Quelque 200 millions de titres seulement ont été échangés. Les baisses ont toutefois dépassé les hausses : 1 129 contre 960 et 753 actions sont restées inchangées. La Bourse new-yorkaise a par ailleurs ignoré une poursuite de la hausse des taux d'intérêt sur le marché obligataire. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans a progressé à 7,55 % contre 7,49 % vendredi soir.

Le titre Kodak a nettement contribué à la progression du principal indicateur de Wall Street, faisant un bond de 11,4, à 51 F, après la vente de sa division Kodak Clinical Diagnostics à Johnson and Johnson pour 1 milliard de dollars en liquidités.

VALEURS	Cours du 3 sept.	Cours du 6 sept.
Alcoa	82 3/4	83 1/4
Allied Signal Inc.	37 1/2	37 1/2
American Express	29	30 1/4
ATT	54 1/2	54 5/8
Bethlehem Steel	22 5/8	22 1/4
Boeing	45 7/8	48 3/8
Caterpillar Inc.	113 1/4	56 *
Chevron	43	43
Coca-Cola	46 1/4	45 7/8
Disney Corp.	41 1/8	41 1/2
Du Pont de Nemours	59 5/8	60
Eastman Kodak	50 1/8	51 3/8
Exxon	59 1/4	59 5/8
General Electric	49 7/8	49 3/8
General Motors	50 1/8	52 1/4
Goodyear Tire	35 7/8	35 7/8
IBM	67	67 1/2
International Paper	75 5/8	75
Morgan (J.P.)	65 1/2	65 1/4
McDonnell Douglas	118 3/4	117 5/8
Merck and Co.	33 7/8	34
Minnesota Mining	54 3/8	54 5/8
Philip Morris	60 3/4	61
Procter & Gamble	60 1/8	60
Sears Roeb. and Co.	46 3/4	47 1/2
Texaco	61 1/4	60 7/8
Union Carbide	33 3/4	34 1/8
United Tech.	62 5/8	62
Westinghouse El.	13 7/8	13 3/4
Woolworth	16 1/8	15 7/8

* Divisé par 2.

LONDRES, 6 septembre ▼ Baisse dans le calme

Les valeurs ont fortement diminué, mardi 6 septembre, au Stock Exchange, affectées par les incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt britanniques. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 36,1 points (1,1 %) à 3 205,4. Le marché a été calme avec 571,2 millions de titres échangés contre 763,2 millions la veille.

Les opérateurs attendaient avec un peu d'appréhension la réunion mensuelle, mercredi, du chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke et du gouverneur de la Banque d'Angleterre Eddie George. L'annonce d'une hausse supérieure aux prévisions de la production manufacturière britannique en juillet (+ 0,4 %), au plus haut niveau depuis plus de quatre ans, a incité le marché à la prudence. Même l'annonce d'une hausse décevante (+ 2,8 %) des ventes de voitures neuves en août n'a pas apaisé les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 5 sept.	Cours du 6 sept.
Allied Lyons	6,11	6,07
BP	4,23	4,16
BTR	3,93	3,87
Cadbury	4,82	4,67
Glaxo	6,33	6,22
GUS	5,86	5,78
ICI	8,42	8,25
Reuters	5,07	4,98
RTZ	8,84	8,71
Shell	7,59	7,46
Unilever	11,64	11,53

TOKYO, 7 septembre ▼ Faiblesse

La Bourse de Tokyo a terminé la séance, mercredi 7 septembre, sur une baisse assez sensible. L'indice Nikkei des 225 valeurs s'est inscrit en clôture à 20 023,80 points, en repli de 370,18 points (– 1,8 %). L'indice TOPIX a terminé également en baisse de 27,09 points à 1 586,06 points. Le volume des transactions a légèrement augmenté à 290 millions d'actions échangées contre 222 millions la veille.

Le marché a été affecté toute la journée par la faiblesse des valeurs de la télécommunication, et notamment de Japan Telecom Co. Ltd., mise sur le marché mardi et qui se retrouve en dessous de son cours d'introduction.

VALEURS	Cours du 6 sept.	Cours du 7 sept.
Bridgestone	1 580	1 570
Canon	1 760	1 740
Fuji Bank	2 110	2 080
Honda Motors	1 650	1 600
Matsushita Electric	1 750	1 700
Mitsubishi Heavy	786	780
Sony Corp.	5 950	5 850
Toyota Motors	2 150	2 130

CHANGES

Dollar : 5,2940 ▼

Mercredi 7 septembre, le dollar baissait à 5,2940 francs en milieu de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,2970 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark s'échangeait à 3,4270 francs, contre 3,4285 francs mardi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	6 sept.	7 sept.
Dollar (en DM)	1,5458	1,5484

TOKYO	6 sept.	7 sept.
Dollar (en yens)	98,83	99,15

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (7 sept.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (6 sept.) .... 4 13/16 %

BOURSES

PARIS

	5 sept.	6 sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 948,20	1 961,45
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 386,44	1 365,48
Indice SBF 250	1 346,10	1 327,71

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	5 sept.	6 sept.
Industrielles	clos	3 898,70

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	5 sept.	6 sept.
100 valeurs	3 241,50	3 285,40
30 valeurs	2 512,20	2 479

FRANCFORT

	5 sept.	6 sept.
Dax	2 174,52	2 162,18

TOKYO

	6 sept.	7 sept
Nikkei Dow Jones	20 393,98	20 023,80
Indice général	1 613,15	1 586,06

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3025	5,3045	5,3108	5,3143
Yen (100)	5,3490	5,3538	5,3920	5,3989
Ecu	6,5151	6,5203	6,5088	6,5170
Deutschemark	3,4258	3,4283	3,4302	3,4345
Franc suisse	4,0857	4,0985	4,0993	4,1060
Lire italienne (1000)	3,3698	3,3733	3,3426	3,3480
Livre sterling	8,2135	8,2194	8,2157	8,2256
Peseta (100)	4,1069	4,1109	4,0829	4,0880

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16
Franc suisse	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 5/8	8 7/8	9 7/16	9 11/16
Livre sterling	5	5 1/8	5 7/16	5 9/16	5 7/8	6
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 3/4	7 15/16	8 3/16	8 3/8
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 7 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,36 % (1968,47)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/94	EDF-GDF 3%	6180	6180	+0,32
30/07/94	B.N.P. (T.P)	1025	1025	—
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1044	1046	+0,19
24/10/93	Renault (T.P.)	2275	2273	-0,08
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2320	2320	—
15/07/94	Saint Gobain(T.P.)	1140	1130	-0,88
01/08/94	Thomson S.A (T.P)	1080	1080	—
12/07/94	Accor 1	846	845	-0,15
01/07/94	Air Liquide 1	735	742	+0,95
29/07/94	Alcatel Alsthom 1	562	567	+0,89
10/08/94	Alcatel Cable 1	641	646	+0,78
28/06/94	Alspi 1	368,50	360,10	-2,28

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
20/06/94	Dassault-Aviation1	457	457	—
06/05/92	Dassault Electro 1	435	438	+0,69
17/06/94	De Dietrich 1	2700	2697	-0,11
06/06/94	Degremont 1	513	504	-1,75
—	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	83	85	+3,17
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	85,95	85	-1,11
20/06/94	DMC (Dollfus Mi)	422,10	425	+0,45
26/05/94	Docks France 1	778	782	+0,51
10/07/92	Dynaction 1	172,40	171	-0,81

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
27/06/94	LVMH Moet Vuitton1	839	832	-0,83
22/07/94	Lyonnaise Eaux 1	515	517	+0,39
30/11/93	Marine Wendel 1	391	389	-0,51
05/07/94	Matra-Hachette 1	111,60	112	+0,36
04/07/90	Metaleurop 1	82,50	83,50	+1,21
29/06/90	Metrologie Intl 1	9,40	9,50	+1,06
07/02/93	Michelin 1	235	237	+0,85
14/09/92	Moulinex 1	132	131	-0,76
08/09/94	Navigation Mixte 1	930	939	+0,97

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
04/03/94	Sodexho 1	930	926	-0,43
04/07/94	Sogenal (Ny) 2	133,10	132,60	-0,38
28/06/94	Sommer-Allibert 1	2100	2100	—
30/06/94	Sophia 1	457	455	-0,44
16/05/94	Sovac 1	500	493,10	-1,38
31/07/91	Spie Batignolles 1	333	340	+2,10
15/07/93	Strafor Facom 1	641	641	—
29/07/94	Suez 1	259	259,70	+0,27
27/06/94	Synthelabo 1	221,50	223,60	+0,95

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
28/02/92	Harmony Gold 1	40	41,30	+3,25
13/07/94	Hewlett-Packard 1	465	—	—
30/06/94	Hitachi 1	52,65	52,55	-0,19
27/04/94	Hoechst 1	1193	1193	—
18/03/94	I.B.M 1	355,90	358,70	+0,79
28/04/94	I.C.I 1	69	71	+2,90
03/10/94	I.T.T. 1	423,20	425	+0,43
—	Ito Yokado 1	276,30	275	-0,47
13/07/94	Matsushita 1	93,20	91,50	-1,82
16/03/94	Mc Donald's 1	149	149	—
01/07/94	Merck and Co 1	180	182	+1,11

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 6 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Ecur. Trimestriel	1944,56	1925,31	Oblig. mns caté.	204,87	201,84	Winterthur St-Honoré	250,52	239,16
Elancial D.	138,31	126,51 ◆	Oblilion	1603,20	1587,33		—	—
Elicash	835850,03	835850,03 ◇	Oblisécurité Sicav	15427,94	15427,94		—	—
Emergence Poste D	108,88	103,77	Oblitys D	509,11	501,59		—	—
Energie	375,38	358,38	Oraction	1605,92	1568,75		—	—
Eparcic	4313,26	4313,26	Pervalor	638,71	624,23		—	—
Eparcourt-Sicav	200,48	199,98	Plénitude D	159,11	154,48		—	—
Epargne-Unie	1517,84	1480,84	Poste Croissance C	3205,28	3202,08		—	—
Euli Cash capi	9280,58	9280,58 ◆	Poste Gestion C	39326,07	39326,07		—	—
Eurco Solidarité	1175,46	1163,82	Première Oblig. C	11502,78	11502,78		—	—
Eurocic Leaders	1305,55	1267,52	Première Oblig. D	10706,64	10701,20		—	—
Eurodyn	1487,99	1451,70	Prévoy. Ecureuil	97,91	96,94		—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 06/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3190	5,2970	5,10	5,70
Ecu	6,5315	6,5285	—	—
Allemagne (100 dm)	342,4300	342,8500	330	354
Belgique (100 F)	16,6310	16,6365	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,3100	305,6800	252	314
Italie (1000 lires)	3,3930	3,3725	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,7000	86,6500	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,1605	8,1190	7,30	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,2375	8,1945	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2530	2,2535	2,05	2,60
Suisse (100 f)	407,2800	408,5000	393	417
Suède (100 krs)	63,2900	69,3200	63	73
Norvège (100 k)	78,0200	77,9700	73	32
Autriche (100 sch)	48,6600	48,7210	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1150	4,1125	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3500	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,8967	3,8721	3,55	4,20
Japon (100 yens)	5,3662	5,3541	5,17	5,52

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 06/09
Or fin (kilo en barre)	66100	65900
Or fin (en lingot)	66500	66200
Napoléon (20f)	383	378
Pièce Fr (10 f)	312	—
Pièce Suisse (20 f)	384	382
Pièce Latine (20 f)	383	381
Souverain	497	487
Pièce 20 dollars	2510	2505
Pièce 10 dollars	1350	1320
Pièce 5 dollars	625	—
Pièce 50 pesos	2505	2465
Pièce 10 florins	402	399

Matif (Marché à terme international de France)
6 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 192 116

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	110,76	112,08	111,10
Précédent	111,18	112,76	111,82

CAC 40 A TERME
Volume : 23 397

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1966	1982,50	—
Précédent	2005	2015	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

– Dominique et Jean-Pierre Laucournet
ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Clémentine,

née au Brésil, le 14 juillet 1994.

34, boulevard Victor-Hugo,
87000 Limoges.

– Max
a un petit frère,

Lucas.

Sonia Ivanoff et Philippe Michel sont si heureux de l'annoncer !

Montreuil,
30 août 1994.

– Bienvenue à

Mélanie,

chez François et Laurence,
Paris, le 21 août 1994.

Baptêmes

– Véronique Sand
a la joie d'annoncer le baptême de sa petite cousine

Laure,

née le 7 juillet 1994,
chez Hervé et Isabelle DUVAL, 38, rue du Général-Delestraint, 75016 Paris.

F. & Th. Sand-Cubadda,
38, avenue de Lothier,
B-1150 Bruxelles.

Mariages

– Maurice Grégoire est heureux de faire part du mariage de

Catherine GRÉGOIRE
et
Olivier FANCHIN,

célébré, le 3 septembre 1994, en l'église Notre-Dame de Challans (Vendée).

Il y associe Lucienne.

9, boulevard Viaud,
Grand-Marais,
85300 Challans.

Décès

– M. Roberto Alagna
et ses enfants,
M. et Mme René Lancien,
M. et Mme Francesco Alagna
et leurs enfants,
Mme Francine Lancien,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Florence ALAGNA,

survenu le 5 septembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 septembre, à 15 h 30 en l'église de Plouëc-du-Trieux (Côtes-d'Armor).

25 *bis*, allée Pierre-Simon,
93390 Clichy-sous-Bois.
Kergroas, Plouëc-du-Trieux,
22260 Pontrieux.

– M. et Mme Jean-Pierre Beauchataud,
M. et Mme Francis Beauchataud,
M. et Mme Henri Beauchataud,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Albert Courrèges,
Son frère et sa belle-sœur,
Sa famille,
Ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Gabrielle BEAUCHATAUD,

survenu le 1er septembre 1994, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Sainte-Maxime (Var), dans l'intimité.

8, chemin de la Vierge-Noire,
83120 Sainte-Maxime.

– Claire et Jean Liber,
ses petits-enfants,
Emmanuelle et Isabelle,
ses arrière-petites-filles,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Laurence BERTUT,

survenu le 4 septembre 1994.

Les obsèques auront lieu à Miers (Lot).

510, chemin des Caïn,
13160 Châteaurenard.

– M. et Mme Patrick Debeaurain,
Anne et Arnaud,
M. et Mme Jean-Luc Debeaurain,
Alex,
M. et Mme Paul-Louis Boulard,
Guillaume et Aude,
M. et Mme Olivier Debeaurain,
Louis et Lucie,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Debeaurain,
M. et Mme Gérard Debeaurain,
M. et Mme Jean Guilbart,
ses frères et sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques DEBEAURAIN,

survenu le 1er septembre 1994 dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 6 septembre 1994, en l'église d'Ault (Somme).

11, boulevard Victor-Hugo,
76260 Eu.

– Philippe et Janine Langlois-Glandier,
Juliette et Antoine Langlois,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Fernande GLANDIER,
née Ruellan,

survenu le 5 septembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 10 septembre à 8 h 30, au temple de l'Oratoire du Louvre (4, rue de l'Oratoire, Paris-1er).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Darazac (Corrèze), dans la sépulture familiale.

85, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Ses enfants,
Et sa petite-fille Bénédicte,
Jacqueline Montifret,
son amie,
M. et Mme Robert Le Calvez,
Pierre Le Calvez,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Bernard GLÉMOT,

survenu le 5 septembre 1994, dans sa soixante-cinquième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 septembre, à 16 h 30, en l'église paroissiale Saint-Michel de Saint-Brieuc.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

10, rue Masseran,
75007 Paris,
6, rue Saint-Benoît,
22000 Saint-Brieuc.

– Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Hubert GOETZ,

survenu à Vichy, le 30 août 1994, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 2 septembre.

– Son ex-épouse et amie,
Edith Voyer,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères et sœur,
Ses neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique HALÉVY,

survenu à Cotonou (Bénin), le 28 août 1994.

Les obsèques ont eu lieu à Jouy-en-Josas, le 7 septembre 1994.

Olivier HERLIC

nous a quittés le 28 août 1994.
Il avait trente-deux ans.

Ses parents, sa famille, sa compagne, ses amis, l'ont conduit à sa dernière demeure.

Saint-Julien-du-Serre,
Ardèche.

Des dons peuvent être adressés à Sida Solidarité Spectacle, CCP Paris 407 64 P.

– La comtesse Lefebvre des Noëttes, née Louise Roy,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Richard, comte
LEFEBVRE DES NOËTTES

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des épidémies
médecin des armées (E.R.)

Le jeudi 1er septembre 1994 dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Qu'il repose en paix.

32, rue de Sévigné,
75004 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Michel LIPHSCHUTZ,

survenu le 5 septembre 1994.

De la part des familles Alexandrov, Drucker, Orfinger, Karlin, Alexander et de ses nombreux amis.

Les obsèques auront lieu au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine, rue Victor-Noir, le jeudi 8 septembre, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le président Jean-Paul Schroeder et les membres de l'Académie de philatélie ont la grande tristesse de faire part de la disparition subite de leur président d'honneur,

Michel LIPHSCHUTZ,
Officier de l'ordre national du Mérite,

survenue le lundi 5 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine, rue Victor-Noir, le jeudi 8 septembre à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Académie de philatélie,
Musée de la Poste,
34, boulevard de Vaugirard,
75015 Paris.

– Le président et les personnels de l'université Jean-Monnet, Saint-Etienne, le doyen, les assesseurs et le conseil de gestion de la Faculté de médecine font part avec tristesse du décès de

M. Pierre MINAIRE,
professeur
de rééducation fonctionnelle,
à la Faculté de médecine
Jacques-Lisfranc de Saint-Etienne,

survenu le samedi 3 septembre 1994, à l'âge de quarante-neuf ans.

– Isa Schvalberg,
Claude Schvalberg et Françoise Férey,
Sophie et Adrien,
Michel et Madeleine Schvalberg,
Simone et Daniel Schneidermann,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Paul SCHVALBERG,

survenu à Paris le 31 août 1994.

95, rue Taitbout,
75009 Paris.

– Paulette Laubie,
présidente du Conseil national des femmes françaises,
Les membres du comité directeur,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Myrtile
SCRIVE-BATAILLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
titulaire de la médaille d'or
de la famille,
présidente du Comité d'honneur
du conseil national
des femmes françaises,
membre du bureau du Conseil
international des femmes,

survenu le 3 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le 5 septembre 1994.

Une cérémonie réunissant sa famille et ses amies des associations mondiales sera célébrée prochainement à l'initiative du CNFF.

Conseil national des femmes françaises,
11, rue de Viarmes,
75001 Paris.

– Dans la peine et la confiance,

Solange et Christian Mazel,
Bernard et Anne-Marie Viollier,
Guy et Janine Viollier,
Alex Hoppeler,
Claude et Mireille Viollier,
avec leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès subit de leur frère,

Jacques VIOLLIER,

le 28 août 1994, à Arbin-Montmélian (Savoie).

Le service protestant et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

« Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours »
Ps. 121.

– Claude et Gérard Unger,
Marc Zaffran et Pascale Koenig,
Michel et Nicole Zaffran,
ses enfants,
David, Deborah, Mélanie, Thomas, Raphaël, Paul, Olivier et Léo,
ses petits-enfants,
Paule Miguères,
André et Hélène Miguères,
Colette Emsellem,
Lisette Teboul,
ses frère, sœurs et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses nombreux parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Nelly ZAFFRAN,
née Miguères,

survenu le 3 septembre 1994 à Paris.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 septembre au cimetière parisien de Bagneux.
Réunion porte principale à 14 h 45.

Remerciements

– Jacqueline Ulmo,
et sa famille,

vous remercient chaleureusement des marques de sympathie que vous leur avez témoignées à l'occasion de la disparition de

Claude BLUM.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 8 septembre 1989,

Vincent BADIE

nous quittait.

Nous ne l'oublions pas.

– Il y a cinquante ans, le jour de la libération de Dijon, dans un dernier geste d'abnégation,

Georges BRIL

trouvait la mort à son usine de Saint-Apollinaire (Côte-d'Or).

On lui doit la création, à Bamako et à Abidjan, des deux premières pharmacies d'Afrique occidentale, ainsi que de la Compagnie des drogueries africaines et de la Manufacture de matières colorantes « Belga » S.A.

Il était le frère de

Louis Bril,
chevalier de l'ordre de Léopold-Ier
avec étoile d'or,
croix civique de 1re classe,
et de

Maurice Bril,
officier de l'ordre de la Couronne,
chevalier de l'ordre de Léopold-II,
croix de guerre française,
médaille de la Résistance, etc.

Héros de la résistance belge à l'occupant au cours de la première guerre mondiale.

– Cinquante années ont passé.

Nous rappelons la mémoire de

Lucie KOCH,

notre grand-mère, Nîmes,

Jeanne BERR,
née Koch,

notre tante, Nancy,

Paulette BERR,

notre cousine, Nancy,

La famille SCHEYEN,

nos alliés, Troyes,

vendus par des Français à la Gestapo de Nîmes,
déportés et assassinés à Auschwitz.

Des victimes innocentes au regard d'enfant perdu.

En mémoire également du

capitaine François JUBIN,
combattant dans
les maquis du Périgord,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
médaille militaire,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre posthume,

abattu au combat par les Allemands le 21 juin 1944, aux environs de Gourdon (Lot).
Victime de son engagement et de son courage.

Comment voulez-vous qu'on oublie...

– Le 8 septembre 1944,

le capitaine SABOYA,
MM-LH-CG 1914-1918,

était assassiné.

Manifestations du souvenir

– La traditionnelle cérémonie de

HAZKARAH,

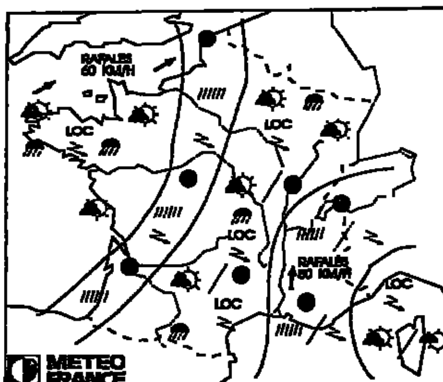
dédiée à toutes les victimes sans sépulture de la Shoah, sera célébrée, le dimanche 11 septembre 1994, à 10 h 45 précises, sur le parvis du Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

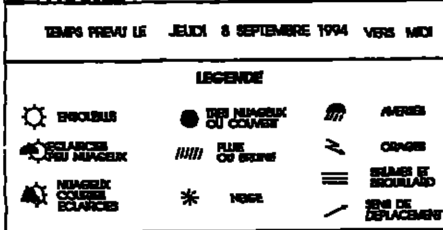
L'évocation sera faite par le docteur Gilberte Steg, membre en zone nord de la Sixième organisation de résistance des Eclaireurs israélites de France.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, vendredi 9 septembre 1994, à 9 h 30, appartement décanal, 12, place du Panthéon, Paris-5e, M. Claude Dargent : *« La foi, la morale et le conflit. Culture et comportements politiques et sociaux des protestants français »*. Thèse de doctorat en science politique et habilitation à diriger des recherches.

MÉTÉOROLOGIE





Jeudi : temps très agité avec des averses. Pluies parfois fortes dans le Sud-Est. – Sur le Languedoc-Roussillon, la Provence et Rhône-Alpes, le ciel sera couvert avec des pluies orageuses parfois fortes. Le vent de sud soufflera fort en vallée du Rhône, jusqu'à 80 km/h. La tramontane se lèvera sur le Languedoc-Roussillon et quelques éclaircies perceront.

Partout ailleurs, le temps sera très agité avec des éclaircies entrecoupées d'averses parfois fortes avec de la grêle et des coups de tonnerre. Le vent de sud-ouest atteindra 60 km/h l'après-midi près des côtes de la Manche.

Les températures matinales varieront de 12 à 20 degrés du Nord-Ouest au Sud-Est.

L'après-midi, le thermomètre montera peu. Il fera de 16 à 24 degrés des côtes de la Manche à la Méditerranée, localement 27 degrés en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

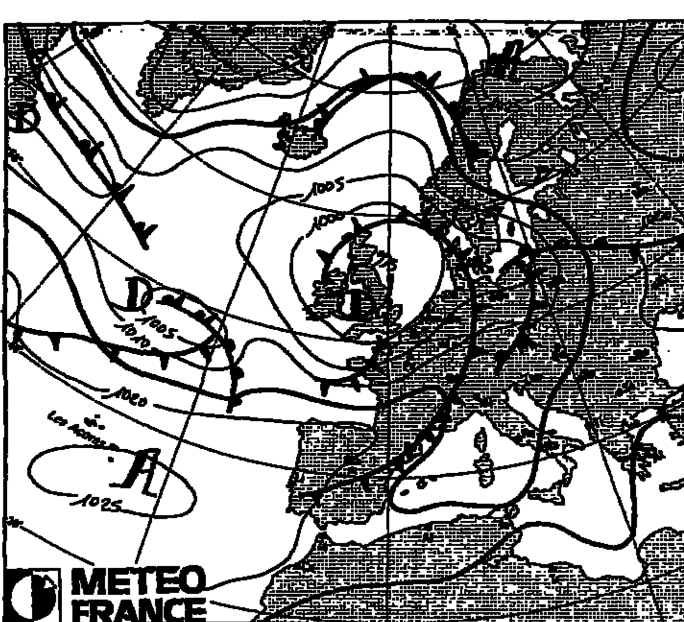
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	27/15
BIARRITZ	30/16
BORDEAUX	31/17
BOURGES	27/16
BREST	17/14
CAEN	16/13
CHERBOURG	17/14
CLERMONT-FER.	31/14
DIJON	27/17
GRENOBLE	30/16
LILLE	14/12
LIMOGES	25/16
LYON, BRON	30/21
MARSEILLE	29/20
NANCY, ESSEY	24/15
NANTES	19/15
NICE	26/20
PARIS-MONTS.	15/14
PAU	33/15
PERPIGNAN	28/20
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	17/7
ST-ETIENNE	31/19
STRASBOURG	24/16
TOULOUSE	33/19
TOURS	21/15
ÉTRANGER	
ALGER	30/20
AMSTERDAM	18/10
ATHENES	32/22
BANGKOK	34/27
BARCELONE	29/21
BELGRADE	28/14
BERLIN	18/11
BRUXELLES	17/9
COPENHAGUE	18/10
DAKAR	31/26
DUBLIN	16/7
GENÈVE	28/19
ISTANBUL	28/19
JÉRUSALEM	29/19
LE CAIRE	32/23
LISBONNE	31/18
LONDRES	18/11
LOS ANGELES	26/19
LUXEMBOURG	17/11
MADRID	33/14
MARRAKECH	37/21
MEXICO	21/14
MILAN	27/15
MONTRÉAL	17/12
MOSCOU	22/9
NAIROBI	21/10
NEW-DELHI	35/–
NEW-YORK	23/14
PALMA-DE-MAJ.	29/17
PÉKIN	31/19
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	29/16
HONGKONG	31/25
SÉVILLE	35/21
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	14/9
SYDNEY	22/11
TOKYO	33/27
TUNIS	32/20
VARSOVIE	17/7
VENISE	26/19
VIENNE	24/16

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-09-1994 à 6 heures TUC et le 7-09-1994 à 6 heures TUC

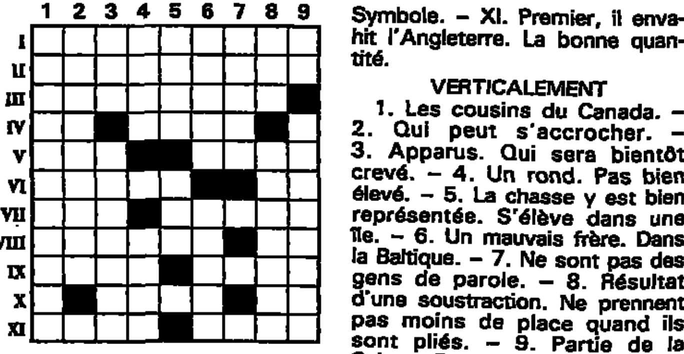
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 9 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6383



HORIZONTALEMENT

I. Doivent se contenter d'une moitié. – II. Susceptible de creuser. – III. Fascinage au pied d'un talus. – IV. Dans le vent. Dans le groupe des planètes troyennes. – V. Pas admis. Dans la banlieue d'Helsinki. – VI. Comme un bouquet. Symbole. – VII. Ne garde pas. Petit, il ne deviendra jamais majeur. – VIII. Utile pour celui qui est malade et dans le besoin. D'un auxiliaire. – IX. On y produit beaucoup de lentilles. On peut trouver ses cheveux dans la soupe. – X. Plat, en Provence. Symbole. – XI. Premier, il envahit l'Angleterre. La bonne quantité.

VERTICALEMENT

1. Les cousins du Canada. – 2. Qui peut s'accrocher. – 3. Apparus. Qui sera bientôt crevé. – 4. Un rond. Pas bien élevé. – 5. La chasse y est bien représentée. S'élève dans une île. – 6. Un mauvais frère. Dans la Baltique. – 7. Ne sont pas des gens de parole. – 8. Résultat d'une soustraction. Ne prennent pas moins de place quand ils sont pliés. – 9. Partie de la Suisse. Peut être ouverte par le chasseur.

Solution du problème n° 6382

Horizontalement

I. Montagnes. – II. Apiéceuse. – III. Néantiser. – IV. Or. Dés. Ri. – V. Eau. Haie. – VI. Ut. Ara. Nu. – VII. Ville. Ses. – VIII. Rouelle. – IX. Encriers. – X. Riantes. – XI. Léa. Tite.

Verticalement

1. Manœuvres. – 2. Opération. – 3. Nia. Lucre. – 4. Tend. Aléria. – 5. Acte. Relia. – 6. Geisha. Lent. – 7. Nus. Serti. – 8. Ésérine. Set. – 9. Sérieuse. Se.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

TF 1

- 13.40 Série : Premiers baisers.
- 14.10 Club Dorothée.
- 17.55 Série : Hélène et les garçons.
- 18.25 Série : Les Filles d'à côté.
- 18.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
- 20.00 Journal et Météo.
- 20.20 Sport : Football. Match de qualification pour l'Euro 96 : Slovaquie-France, en direct de Bratislava ; A 21.15, Mi-temps et la Minute hippique ; A 21.30, 2e mi-temps.
- 22.25 ▶ Magazine : 52 sur la Une. Présenté par Jean Bertolino. Les Vampires de l'info, de François Guillaume et Tony Comiti.
- 23.20 Documentaire : Contre vents et marées. De Denis Harnois.
- 23.50 Série : Paire d'as.
- 0.40 Journal et Météo.
- 0.50 Série : Mésaventures.

FRANCE 2

- 13.45 Chalu Maureen (et à 14.40).
- 13.50 Série : L'Equipée du Poney Express.
- 17.10 Série : Cooper et nous.
- 17.25 Série : La Fête à la maison.
- 18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.35).
- 18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25).
- 19.20 Flash d'informations.
- 19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
- 19.59 Journal. Invitée : Margot Hemingway en direct de Deauville.
- 20.35 Journal des courses et météo.
- 20.50 Série : L'Instit. Vanessa, la petite dormeuse, de Philippe Triboit.
- 22.40 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Mon corps en vacances.
- 23.50 Journal, Météo et Journal des courses.
- 0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler et Daniel Schick.
- 1.20 Moyen métrage : Histoires courtes. L'Autre Célia, d'Irène Jouannet avec Roland Amstutz.

FRANCE 3

- 13.35 Série : La croisière s'amuse.
- 14.25 Documentaire animalier.
- 14.55 Série : Magnum.
- 17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
- 18.25 Jeu : Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 Dessin animé : Batman.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.45 INC.

- 20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada et réalisé en collaboration avec *le Monde de l'éducation*. Attention école ! Invités : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale ; Georges Charpak, prix Nobel de physique 1992 ; Léon Lederman, prix Nobel de physique 1988 ; Alain Bentolila, professeur de linguistique à l'université Paris-V, directeur de l'Observatoire national de l'illettrisme ; Pierre Léna, astrophysicien, professeur à l'université Paris-VII, président de l'Institut national de recherche pédagogique ; Françoise Guesnier, professeur d'histoire-géographie au collège Evariste-Gallois de Montauban.
- 22.25 Météo et Journal.
- 22.55 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL +

- 13.35 Décode pas Bunny.
- 14.30 Dessin animé : Léa et Gaspard.
- 14.35 Documentaire : Animaux de toutes les Russies. La terre des volcans, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli. *L'ours brun du Kamtchatka.*
- 15.05 Téléfilm : Un scoop sanglant. De Ross Devenish.
- 17.10 Les Superstars du catch.
- 18.05 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

- 18.30 Ça cartoon.
- 18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Zabou et Jacques Weber.
- 19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
- 19.55 Magazine : Les Guignols.
- 20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
- 21.00 Cinéma : Roxanne. ■ Film américain de Fred Schepisi (1987).
- 22.40 Flash d'informations.
- 22.50 Cinéma : Cible émouvante. ■ Film français de Pierre Salvadori (1993).
- 0.15 Cinéma : Si loin, si proche ! ■■ Film allemand de Wim Wenders (1992) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 Série : Belphégor. De Claude Barma (rediff.).
- 17.25 Magazine : Transit. Serbian Epies, portrait de Radovan Karadzic, de Paul Pallkowski (rediff.).
- 18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Quelle politique étrangère américaine ? (rediff.).
- 18.40 Court-métrage : Pinthinho. De Jom Tob Azulay (v.o., rediff.).
- 19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
- 19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Paris, des voix en exil ; Hystéric Glamour (Japon) ; Henri Rollins ; Stylee ; Pierre Charvet ; *Le Chroma Park de Berlin* ; Bessie Smith ; Los Van Van à La Havane.
- 20.20 Small Talk.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 Opéra : Macbeth. De Giuseppe Verdi, livret de *Francesco Maria Piave d'après* Shakespeare, mise en scène de Ralf Längbacka.
- 23.10 Cinéma : Café Electrik. ■ Film autrichien de Gustav Ucicky (1927) (muet, 71 min.).

M 6

- 13.35 M 6 Kid.
- 16.00 Magazine : E = M 6.
- 16.30 Magazine : Fax'O (et 1.00, 5.10).
- 17.00 Variétés : Multitop.
- 17.35 Série : Les deux font la loi.
- 18.10 Série : Agence Acapulco.
- 19.00 Série : Code Quantum.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo.
- 20.00 Série : Notre belle famille.
- 20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.25). *Les fruits ne se mangent pas avec les yeux.*
- 20.45 Téléfilm : Une proie pas comme les autres. De Sandor Stern.
- 22.45 Téléfilm : J'ai posé pour « Playboy ». De Stephen Stafford.
- 0.30 Magazine : Sexy Zap.

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les Instruments du Japon, de bois, de soie et de peau. 3. Le koto (cithare à 13 cordes de soie).
- 20.30 Tire ta langue. Les riches périodes des avocats.
- 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- 22.00 *Communauté des radios publiques de langue française.* Eugénio Barbas.
- 22.40 Les Nuits magnétiques.
- 0.05 Du jour au lendemain.
- 0.50 Coda.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Concert (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Symphonie nº 6 en fa majeur « pastorale », de Beethoven ; Symphonie nº 1 en ut mineur, de Brahms, par *la Staatskapelle de Dresde*, dir. Colin Davis.
- 23.00 Concert (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Ecce sacerdos magnus, de Bruckner ; Veni Creator spiritus, de Rubbra ; Media morte in vita sumus, de *Simpson ; Messe nº 2 en mi* mineur, de Bruckner, par les Chanteurs et l'Orchestre de Corydon, dir. Matthew Best.
- 0.30 Jazz vivant. Par André Francis.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : « La reprise économique : pour qui ? », avec Lionel Jospin et Nicolas Sarkozy (« Question d'actualité »).

France-Inter, 19 h 20 : « Majorité : la guerre ou la paix ? », avec Charles Millon (« Objections »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Bréviaire du non-candidat

DIVISEURS : les autres. *On ne parviendra jamais à me ranger parmi les diviseurs.*

1981 : contre-exemple. *Voulons-nous vraiment rééditer l'expérience de 1981 ?*

1988 : re-contre-exemple. *Voulons-nous vraiment rééditer la leçon de 1988 ?*

Socialistes : observateurs. *Les socialistes nous observent.*

Primaires : trouvaille au futur antérieur. *J'ai ardemment milité pour la mise en œuvre de primaires. Malheureusement, plus le temps passe, plus elle s'avère difficile.*

Débat : indispensable. *Je ne suis candidat à rien, sinon à un grand débat.*

Ambition : débat des autres. *L'ambition est humaine.*

Compatriotes (nos) : voir Français.

Français : sains, heureusement. *Les Français, pour l'instant, ont bien d'autres préoccupations que la présidentielle. Chaque fois que je les rencontre sur le terrain, dans le courrier que je reçois, ils ne m'en parlent jamais. Ils ne commenceront à y penser qu'en janvier* (voir ce mot).

Candidat : voir débat.

Reprise : objet de méfiance, à n'introduire qu'avec prudence dans le débat. *La reprise est encore fragile.*

Présidentielle : voir grande échéance.

Grande échéance : présidentielle. *Evidemment, puisque vous m'en parlez, je ne suis pas sans savoir qu'il y a une grande échéance l'an prochain.*

Candidature unique : solution idéale. *Pour ma part, je ferai tout pour parvenir à une candidature unique.*

Logement : seule question qui intéresse les Français. *Au sujet du logement, je compte faire des propositions dans les semaines qui viennent.*

Chômage : seule question qui intéresse les Français. *Au sujet du chômage, je compte faire des propositions dans les semaines qui viennent.*

Exclusion : seule question qui intéresse les Français *(voir logement et chômage).*

Programme : grossièreté. *Ces quelques propositions ne constituent surtout pas un programme.*

Promesses : obscénité. *Les Français ne croient plus aux promesses.*

Moment : voir janvier.

Octobre : voir janvier.

Novembre : voir janvier.

Décembre : voir janvier.

Janvier : voir moment.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 8 SEPTEMBRE

TF 1

- 6.00 Série : Passions (et à 0.50, 4.05).
- 6.30 Club mini Zig-Zag.
- 6.58 Météo (et à 7.13, 8.23).
- 7.00 Journal.
- 7.15 Club Dorothée avant l'école.
- 8.25 Télé-shopping.
- 9.00 Feuilleton : Haine et passions.
- 9.35 Série : Riviera.
- 10.20 Feuilleton : Le Destin du docteur Calvet.
- 10.50 Série : Tribunal.
- 11.20 Jeu : La Roue de la fortune.
- 11.50 Jeu : Une famille en or.
- 12.20 Jeu : Le Juste Prix.
- 12.50 Magazine : A vrai dire.
- 13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
- 13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
- 14.30 Série : Côte Ouest.
- 16.20 Série : Extrême limite.
- 16.50 Club Dorothée.
- 17.55 Série : Hélène et les garçons.
- 18.25 Série : Les Filles d'à côté.
- 18.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
- 20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
- 20.50 Variétés : Bruel... en attendant Bercy. Emission de Sylvie Gassot, Hervé Masini, Damien Kéro. Avec Alain Souchon, Julien Clerc, Michel Boujenah, Richard Berry, Naomi Campbell, Chico Buarque, Enzo Enzo, Khaled, Stevie Wonder, Vincent Lindon, Jean-Marie Bigard, Youssou N'Dour, Neneh Cherry, Pierre Palmade, Elie Chouraqui, Véronique Sanson, Gérard Prescurvic.
- 22.30 Magazine : Sans aucun doute. Présenté par Julien Courbet. Informations pratiques. *Débats, reportages et caméras cachées pour comprendre les rouages de la vie quotidienne. Les téléspectateurs pourront intervenir en cours d'émission.*
- 23.55 Série : Force de frappe. Première mission, d'Allan Eastman, avec Simon McCorkindale, Cyrielle Claire.
- 0.40 Journal et Météo.
- 1.15 TF 1 nuit (et à 2.15, 3.15, 3.55, 4.35).
- 1.25 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.25, 5.05). Les chiens du père Michel ; La chasse au chamois ; Le vieil homme et Cuba.
- 2.25 Documentaire : Histoire des inventions. Inventer pour le plaisir.
- 4.45 Musique.

FRANCE 2

- 6.00 Dessin animé.
- 6.05 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
- 6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
- 8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
- 8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
- 9.25 Magazine : Matin bonheur.
- 11.10 Flash d'informations.
- 11.15 Jeu : Motus.
- 11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.05).
- 12.20 Jeu : Combien tu paries ?
- 12.55 Météo (et à 13.35).
- 13.00 Loto, Journal et Bourse.
- 13.40 INC.
- 13.45 Série : L'As de la crime.
- 14.40 Série : Dans la chaleur de la nuit.
- 15.30 Tiercé, en direct de Vincennes.
- 15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Cafés de Paris, bistrots de Paname.
- 16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 17.05 Série : Cooper et nous.
- 17.25 Série : La Fête à la maison.
- 18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.10).
- 18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Michel Leeb, Dany Brillant et Patrick Mahé.
- 19.20 Flash d'informations.
- 19.59 Journal. Invités : Jane Fonda et Martin Sheen à propos de Gettysburg, film de Ronald F. Maxwell, en direct de l'UNESCO.
- 20.40 Météo et point route.
- 20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. *Vive les instits, de Marcel Trillat,* Franck Brisset et Raymond Chapelard ; Parasciences, y a un truc, de Thierry Nollin, Emmanuel Roblin et Paul Albertini.
- 22.30 Expression directe. CFDT.
- 22.35 Cinéma : La Bête humaine. ■■ Film français de Jean Renoir (1938). Avec Jean Gabin.
- 0.10 Journal, Météo et Journal des courses.
- 0.35 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler et Daniel Schick.
- 1.40 Jeu : Fort Boyard (rediff.).
- 3.40 Dessin animé (et à 5.00).
- 3.50 24 heures d'info.
- 4.30 Documentaire : Urti. Initiation à la vidéo.

FRANCE 3

- 6.00 Euronews.
- 7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
- 7.15 Bonjour les petits loups.
- 8.05 Les Minikeums.
- 10.10 Magazine : Emplois du temps.
- 10.45 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Golden Girls ; A 11.10, Batman ; A 11.35, Les meilleurs moments des émissions en italien, espagnol et portugais de l'année.
- 11.40 La Cuisine des mousquetaires.
- 12.00 Flash d'informations.
- 12.05 Télévision régionale.
- 12.45 Journal.
- 13.00 Série : Bizarre, bizarre.
- 13.35 Série : La croisière s'amuse.
- 14.25 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot. Les meilleurs moments à Collioure et à Saint-Cyr-sur-Mer.
- 15.40 Série : Magnum.
- 16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin ; Le Cinquième Mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : les mesures du temps.
- 17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Festival de Deauville. Invité : Paul-Loup Sulitzer.
- 18.25 Jeu : Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour. *Un début à Paris,* de Philippe Labro.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 Dessin animé : Batman.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.45 Keno.
- 20.50 Cinéma : Le Retour du Jedi. ■■ Film américain de Richard Marquand (1983).
- 23.05 Météo et Journal.
- 23.40 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire. La Guerre des loups, documentaire de Jean-Michel Meurice et Maurice Najman. 1. Face-à-face dans les ruines : de Yalta à Budapest. *La guerre froide de 1945 à 1956.*
- 0.40 Magazine : Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
- 1.15 Musique : Cadran lunaire.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

- 6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.09).
- 7.00 CBS Evening News.
- 7.23 Le Journal de l'emploi.
- 7.25 Ça cartoon.
- 7.30 Canaille peluche. X-Men.
- 7.55 Série : Absolument fabuleux. De Bob Spiers.
- 8.25 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
- 8.55 Cinéma : Et Dieu créa la femme. ■ Film français de Roger Vadim (1956).
- 10.20 Flash d'informations.
- 10.25 Documentaire : Histoires de guêpes. De Jean-Philippe Macchioni.
- 10.55 Téléfilm : Meurtres dans la maison de poupée. De Bernard Wilets.

En clair jusqu'à 13.35

- 12.30 Magazine : La Grande Famille. *Présenté par Michel Field.* Infirmiers dans un service de malades du sida ; J'ai rempli le questionnaire Balladur.
- 13.30 Le Journal de l'emploi.
- 13.35 Cinéma : Un, deux, trois, soleil. ■■■ Film français de Bertrand Blier (1993).
- 15.15 Documentaire : Elvis à Hollywood. *De Frank Martin.*
- 16.05 Surprises (et à 17.45, 0.10, 2.40).
- 16.15 Cinéma : Jersey Girls. ■ Film américain de David Burton Morris (1992).
- 18.05 Canaille peluche. Doug.

En clair jusqu'à 20.35

- 18.30 Ça cartoon.
- 18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Philippe Decouflé.
- 19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
- 19.55 Magazine : Les Guignols.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.35 Cinéma : Métisse. ■■ Film français de Mathieu Kassovitz (1993).
- 22.05 Flash d'informations.
- 22.10 Cinéma : Batman, le défi. ■■ Film américain de Tim Burton (1991) (v.o.).
- 0.20 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
- 0.25 Cinéma : Couple échangiste recherche... Film américain, classé X, de Michael Craig (1992).
- 1.50 Documentaire : Timothy Dalton, un acteur chez les loups. De Jeremy Bradshaw.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 Cinéma : Café Electrik. ■ Film autrichien de Gustav Ucicky (1927, muet, rediff.).
- 19.00 Magazine : Confetti.
- 19.30 Documentaire : La Roulotteuse. D'Alain Cavalier.
- 19.40 Documentaire : Une frontière entre deux mondes. Gringos et chicanos. D'Harmut Schoen. *Une semaine à la frontière du Mexique et des Etats-Unis, où passent des milliers d'immigrants clandestins. Opérations guerrières, bandes armées, contrebande...*
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 Soirée thématique : La fin des utopies ? Soirée proposée par Claus Josten.
- 20.41 Documentaire : *Le Conservateur.* De Thomas Frickel. *Un entrepreneur bavarois a installé dans sa cour des statues de Lénine, de Staline... Un vrai musée du « réalisme socialiste ».*
- 20.55 ▶ Documentaire : Rêve usurpé. De Luc Decaster.
- 21.50 Court métrage : Canudos. L'Extrême-onction, de Jorge Furtado. *Premier de trois courts métrages sur une révolte historique au Brésil.*
- 22.05 Documentaire : Sentimental Journey. Les dissidents d'Amérique, de Noël Burch. *Que sont devenus les amis progressistes du réalisateur ?*
- 23.15 Court métrage : Canudos. La Confirmation, de Pola Ribeiro.
- 23.25 Téléfilm : Petite Amérique. *De Michael Klier, avec Miroslav Baka. Un jeune Polonais en exil à Berlin.*
- 0.45 Court métrage : Canudos. La Communion, de Sandra Werneck (15 min.).

M 6

- 6.55 Matin Express (et à 7.10, 8.05).
- 7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
- 7.05 Contact 6 Manager.
- 9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
- 9.30 Infoconsommation.
- 9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 11.00, 15.00, 1.20, 6.20).
- 11.30 Série : Lassie.
- 12.00 Série : Papa Schultz.
- 12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
- 13.30 Téléfilm : Du désir au crime. De George Kaczender, avec Peter Coyote, Leslie Anne Warren.
- 17.00 Variétés : Multitop.
- 17.35 Série : Les deux font la loi.
- 18.10 Série : Agence Acapulco.
- 19.00 Série : Code Quantum.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo.
- 20.00 Série : Notre belle famille.
- 20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier.
- 20.50 Cinéma : L'Œil au beur(re) noir. ■■ Film français de Serge Meynard (1987). Avec Julie Jézéquel, Pascal Légitimus, Smaïn.
- 22.35 Cinéma : L'Ascenseur. □ Film néerlandais de Dick Maas (1983). Avec Huub Stapel, Willeke Van Ammelrooy, Josine Van Dalsum.
- 0.15 Six minutes première heure.
- 0.25 Magazine : Fréquenstar (et à 3.40). MC Solaar.
- 2.20 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Le Monde des hélicoptères (3) ; La Mémoire du peuple noir (la voix jamaïcaine) ; E = M 6 ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les instruments du Japon, de bois, de soie et de peau. 4. Le Shamisen.
- 20.30 Fiction. Avignon 94 : Pour Roland Dubillard.
- 21.32 Profils perdus. Ferdinand Gonseth.
- 22.40 Les Nuits magnétiques. Le monstre. 3. Le monstre dans la ville.
- 0.05 Du jour au lendemain.
- 0.50 Coda. Rahsaan Roland Kirk : jazz, vibrations, mystique (4).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Symphonie nº 3 en la mineur, de *Rachmaninov ; Concerto pour* violon et orchestre nº 1 en ré majeur, de Prokofiev ; Rhapsodie espagnole, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Pittsburgh, dir. Lorin Maazel.
- 22.50 Soliste. Salvatore Accardo, violon. Sonate pour violon et piano en la majeur K 526, de Mozart ; Caprice pour violon nº 13 en si bémol majeur, de Paganini.
- 23.20 Ainsi la nuit. Quintette à cordes en fa majeur, de Bruckner ; Lieder, de Schubert.
- 0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. Percussions dans tous ses états.

Les interventions à la radio

Radio Shalom, 18 h 30 : Eric Raoult (« le Grand Débat »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Réalité virtuelle

C'ÉTAIT une fille *« canon »* baptisée au *« sent-bon »*. Et pourtant elle *« jérémiait hard »* tant elle en avait marre de son *« quadra »* vaguement *« crapoteux, tecno et eurosceptique »*. Ce *« sauropode »* qu'elle n'arrivait plus à *« percuter »*, ce maniaque *« des sports extrêmes »*, ce *« parapentiste »* de salon, branché *« hypermédia »* et *« bipant »* comme un malade, commençait vraiment à lui jouer la *« totale »*. Jusque-là, elle avait *« fait avec »*. Mais il fallut bien l'admettre. C'était le *« plantage »*. Elle décida donc de le *« zapper »*.

Ainsi commencent et finissent les mauvais romans de gare, ère TGV, ou les dictées de rentrée façon HB. De la mauvaise littérature, mais du bon français, estampillé Petit Larousse ou Petit Robert. Les dictionnaires nouveaux, cuvée 95, sont arrivés, signale l'AFP. Et tous les mots entre guillemets, bien d'autres aussi, y ont fait leur entrée au rayon nouveautés. Vieux rite automnal, marronnier des rédactions : quoi de neuf, M. Petit Robert ? quoi de vert, M. Petit Larousse ?

Et l'on voudrait que le français soit mort alors qu'il invente encore ? M. Toubon peut dormir en paix, la *« typicité »* de notre belle et bonne langue soigne son *« paraître »*. Encore qu'il y faille parfois un décodeur.

Mais ce n'est pas simplement une affaire de mots. On en sait d'anciens, parfaitement rodés, polis comme des galets et qui pourtant, par une utilisation en bois massif, confèrent au discours une singulière obscurité. Tenez, au hasard, Jacques Chirac. Avec ses petits jeunes du RPR, à Bordeaux, il se monte un turbin d'enfer, totalement *« scénarisé »*. Juppé cause chemin et guide : *« Chirac, président ! »*, répond inlassablement l'écho. Séguin hugolise, *« il nous faut des hommes vastes comme des océans »*. *« Chirac, océan »*, chantent les masses marines. Chirac parle, et sans cesse la salle l'interrompt intempestivement : *« Président, président, président ! »*.

Là, les observateurs ont percuté. Cela y était ou tout comme : le voilà candidat au *« Château »*, mot qui d'ailleurs fait une présidentielle entrée aux dictionnaires. Et *« couac »* (autre mot nouveau) lundi. Pas du tout, pas du tout, dit Jacques Chirac, *« je suis candidat au débat. Parler de candidature à l'élection présidentielle est une question prématurée »*. Et de se retrancher derrière l'opinion majoritaire des Français sondés sur cette grave question.

De tout cela, français ancien, français moderne, il faut donc retenir deux certitudes : 1) que les assises de Bordeaux ont apporté une réponse *« béton »* à une question prématurée ; 2) que les jeunes du RPR, coupés de la majorité des Français, vivent leur militance avec un dictionnaire d'avance. Ils étaient déjà dans cette *« réalité virtuelle »* adoubée par le Petit Larousse.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Ex-Yougoslavie : « Pourquoi le pape ne doit pas aller à Sarajevo », par Olivier Clément. Démographie : « Soumettre la Terre », par Jean Delumeau, Monique Hébrard et Gabriel Marc. « Liberté et libération », par Robert Escarpit. A livre ouvert, par Robert Solé : « Quelle morale pour aujourd'hui », de Jean-Claude Barreau *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Turquie : la reprise du procès de députés kurdes

Le procès des six députés nationalistes kurdes accusés de *« crimes séparatistes »* devait reprendre, mercredi 7 septembre, au tribunal de la sûreté de l'Etat à Ankara, après plusieurs semaines d'interruption. Il confirme que les autorités turques demeurent convaincues qu'il est possible de venir à bout du problème kurde militairement. *(page 3)*.

POLITIQUE

M. Sarkozy : « Il ne faut pas dramatiser les choses »

Après qu'Alain Juppé eut pressé Jacques Chirac de déclarer sa candidature à l'élection présidentielle, les balladuriens, via le porte-parole du gouvernement, ont décidé de ne pas *« dramatiser »* les conséquences du soutien apporté par le ministre des affaires étrangères au maire de Paris. *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

Gilbert Baumet a été victime d'une nouvelle agression

Le maire de Pont-Saint-Esprit, député du Gard et ancien ministre, a été blessé par balle dans la nuit de lundi à mardi. Pour expliquer son agression, la victime évoque la piste des HLM du Gard : il s'intéresse de très près à la gestion controversée de l'office *(page 9)*.

EDUCATION ◆ CAMPUS

L'an I du « nouveau contrat pour l'école »

Le « nouveau contrat pour l'école » marque la rentrée scolaire du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou. Sa mise en œuvre doit s'étaler jusqu'en 1997 avec trois principales nouveautés cette année : un lancement expérimental de la réforme des collèges, un baccalauréat remanié et des études dirigées à l'école primaire *(pages 14 et 15)*.

CULTURE

La justice invite Myung Whun Chung et l'Opéra à s'entendre

« Quel que soit le jugement que la cour aura à rendre, les deux parties ne sortiront pas grandies de cette affaire », a prévenu la présidente de chambre à la cour d'appel qui tente une dernière conciliation entre le chef d'orchestre et la direction de l'Opéra-Bastille. *(page 13)*.

ÉCONOMIE

Le chômage baisse en Allemagne

Le taux de chômage en Allemagne était fin août de 8,2 % à l'ouest et de 14,7 % à l'est du pays, contre respectivement 8,3 % et 15,1 % fin juillet. Pour le troisième mois consécutif, le nombre de chômeurs n'augmente plus et enregistre même une légère baisse, revenant à 3,6 millions de personnes. Un recul spectaculaire *(page 18)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

Des romanciers pour tous les goûts, connus et moins connus : Paule Constant, Yves Berger, Marc Petit, Philippe Labro, Olivier Rolin, Françoise Sagan, Dan Franck, Frédéric Vitoux... Des débutants : Christophe Bourdin, Jean-François Kervéan, Stéphane Bourguignon. Qu'est-ce qu'une nation ? Thomas Ferenczi analyse le livre de Dominique Schnapper. *Vichy, un passé qui ne passe pas,* d'Henry Rousso et Eric Conan.

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté mercredi 7 septembre 1994 a été tiré à 468 568 exemplaires

Se fondant sur deux expertises de Christie's et Sotheby's

Le Crédit lyonnais a déposé une plainte contre M. et Mme Tapie pour « détournement de biens saisis »

Le Crédit lyonnais a déposé, le 12 août, auprès du doyen des juges d'instruction de Paris, une plainte contre M. et Mme Tapie pour « détournement de biens saisis ». La banque soupçonne le député homme d'affaires d'avoir remplacé deux toiles de Chagall et une de Modigliani par des imitations. Ces tableaux avaient fait l'objet, en même temps que le mobilier de M. Tapie, d'une saisie conservatoire le 20 mai (« le Monde » du 21 mai), puis d'une saisie effective le 28 juillet (« le Monde » du 29 juillet). Cette substitution a été mise en évidence par deux expertises de la collection Tapie, effectuées à la demande de la banque par Christie's et Sotheby's, les deux plus grandes sociétés mondiales de vente d'œuvres d'art. Leurs estimations de la valeur de ce mobilier varient entre 25 et 50 millions de francs, alors que l'expert désigné par M. Tapie persiste à avancer, « au pis », le chiffre de 200 millions.

« Je ne suis qu'un homme. Ni ange ni bête, un homme. Capable, comme tous, du bon et du moins bon. Recherchant, comme vous tous, le bien, le vrai et le juste pour réduire la part du mal, de l'erreur et de la faute. Susceptible (...) *de manquer quelquefois de discernement, peut-être, mais jamais intentionnellement. »* Ainsi s'achevait, le 28 juin, le long plaidoyer *pro domo* de Bernard Tapie à la tribune de l'Assemblée nationale, quelques instants avant que les députés ne votent pour la deuxième fois la levée de son immunité parlementaire (*le Monde* du 30 juin). Pas plus que les élus, le Crédit lyonnais, engagé depuis quatre mois dans une lutte féroce contre son ancien client, ne s'est laissé convaincre par cet argumentaire. A dire vrai, la banque publique semble même avoir tout lieu de croire que alors qu'il négociait avec elle le rééchelonnement d'une dette dépassant 1,2 milliard de francs, M. Tapie s'est efforcé de se soustraire à une partie de ses engagements financiers.

Depuis la saisie effective de son mobilier de collection, le 28 juillet, dans l'hôtel particulier de Bernard Tapie, rue des Saints-Pères à Paris, le Crédit lyonnais s'est employé à vérifier des soupçons déjà anciens. Entreposés à Aubervilliers, sous la garde du transporteur spécialisé André Chenue, les meubles ont fait l'objet, dans les jours qui ont suivi ce déménagement spectaculaire, de plusieurs examens. Mandatés par la banque, les experts de Christie's et Sotheby's ont étudié en détail la collection Tapie – meubles, tapisseries, toiles de maître, sculptures, etc. – et ont livré, dans les premiers jours d'août, deux estimations difficilement contestables : entre 35 et 50 millions de francs selon Christie's ; entre 26 et 36 millions de francs selon Sotheby's. Loin, très loin de l'estimation de l'expert parisien désigné par Bernard Tapie, Jean-Pierre Dillée, qui attribuait au même mobilier une valeur oscillant entre 356,63 et 517,73 millions de francs.

Pour le Crédit lyonnais, l'enjeu de cette querelle d'experts est, si l'on ose dire, capital. Rendue le 3 mars 1993, puis *« réactualisée »* le 18 février 1994, cette première expertise servit de référence lors de la signature du protocole d'accord du 13 mars, par lequel la banque octroyait à M. Tapie un délai de cinq ans pour s'acquitter de sa dette. Le député-homme d'affaires offrait en effet ses meubles en garantie, promettant à titre de *« condition suspensive »* que M. Dillée et le commissaire-priseur Jacques Tajan fourniraient une nouvelle expertise *« au plus tard le 31 mars 1994 »*. Cette condition n'ayant jamais été satisfaite, le Crédit lyonnais a déclaré *« caduc »* l'accord signé avec son ancien client, et lancé la bataille que l'on sait. Saisie par M. Tapie, la justice aura à trancher ce différend le 26 octobre. Outre les diverses procédures fiscales et douanières dont M. Tapie, savait être la cible sans en avoir pour autant avisé son banquier, les découvertes effectuées depuis pourraient peser d'un poids certain dans la balance s'il devait se confirmer que, en marge du protocole établi, l'impécunieux parlementaire s'est livré à de contestables manœuvres.

Trois faux tableaux

Les travaux des experts anglo-saxons ont en effet conclu que trois des tableaux enlevés du domicile de M. Tapie le 28 juillet sont des faux. La liste des objets saisis, établie par l'huissier le 20 mai, lors de la signification de la saisie conservatoire, mentionne une *« Femme à la cravate portant en haut à droite la signature de Modigliani »*, et *« deux huiles sur toile, formant pendant :* femmes aux tambourins et Couple aux violon et bouquet de fleurs *signés Marc Chagall »*, dont le Crédit lyonnais, expertise à l'appui, est convaincu qu'ils ne sont que des copies. Or tout semble indiquer que ces toiles étaient authentiques lors du passage de l'huissier : le commissaire-priseur qui assistait à la saisie n'a pas émis le moindre doute, pas plus d'ailleurs que les deux commissaires-priseurs présents le 16 juin, lors d'une deuxième saisie conservatoire, effectuée cette fois à la demande du fisc (*le Monde* du 18 juin). M. Tapie lui-même, présent en ces deux occasions, n'avait pas davantage signalé la moindre anomalie concernant lesdites toiles.

Le 12 août, la SDBO (Société de banque occidentale), filiale du Crédit lyonnais, a donc déposé une plainte contre M. et Mme Tapie pour *« détournement de biens saisis »*. Si aucune information judiciaire n'a été ouverte jusqu'ici, on indiquait mercredi 7 septembre, que des poursuites semblaient *« inéluctables »*, qui pourraient conduire à deux nouvelles demandes de levée d'immunité parlementaire contre M. Tapie, devant le Parlement européen et l'Assemblée nationale, et à terme, si ces soupçons devaient être vérifiés, lui valoir une peine de trois ans d'emprisonnement et une amende de 2,5 millions de francs.

Mais les curiosités dévoilées par les experts anglo-saxons semblent aller au-delà. Selon nos informations, leurs estimations, pièce par pièce, font apparaître des écarts considérables avec les chiffres avancés par M. Dillée dans son *« descriptif »* du mois de février. Exemple parmi tant d'autres, ce tableau du XVIIIme siècle signé François Boucher, *Triomphe de la paix sur la guerre*, estimé entre 3,5 et 4 millions de francs par M. Dillée, ne vaudrait plus, selon Christie's, qu'entre 80 000 et 100 000 francs et, selon Sotheby's, qu'entre 200 000 et 300 000 francs.

Le quotidien *Libération* ayant révélé, mardi 6 septembre, l'existence d'une telle contre-expertise, M. Tapie a fait savoir qu'il entendait déposer une plainte en diffamation, ainsi qu'une plainte contre X... pour *« violation du secret bancaire »*. M. Dillée a pour sa part affirmé que son évaluation *« était basée sur la valeur de remplacement et non sur la perspective d'une vente judiciaire »*, et qu'*« au pis la collection vaut 200 millions de francs »*. Dans cette protestation, M. Dillée a reçu le soutien de Me Jacques Tajan, qui a jugé les estimations anglo-saxonnes *« délirantes dans la baisse »*.

Encore convient-il de préciser que M. Dillée, sollicité par le Crédit lyonnais, a lui-même rendu, le 2 août, une seconde expertise du mobilier saisi chez Bernard Tapie, au terme de laquelle il fournit, selon nos informations, une estimation sensiblement inférieure à celle qu'il avait remise au député. Un exemple : alors que son rapport du 18 février mentionnait une *« grande statuette en bronze du XVIIe siècle, de l'entourage de Jean de Bologne »*, la version du 2 août n'évoque plus qu'une *« grande statuette style du XVIIe »*, dont la valeur varierait entre 100 000 et 120 000 francs. Pour le même objet, Christie's et Sotheby's penchent plutôt pour une fourchette de 20 000 à 40 000 francs... Détail piquant : dans cette nouvelle étude, l'expert parisien évoque l'apparition de biens mobiliers – d'une valeur globale d'environ 1 million de francs – dont son premier *« descriptif »* ne faisait pas état, et parmi lesquels figurent les fameuses toiles signées Chagall et Modigliani, qu'il qualifie par écrit de *« reproductions »*, dont la valeur ne dépasserait pas 10 000 francs...

Reste *l'Eau avec Neptune*, tableau attribué à Rubens ou à l'un de ses émules, Franck Snyders. En fonction de son origine véritable, Jean-Pierre Dillée lui prêtait une valeur de 100 millions ou de 30 millions de francs. L'expertise de Sotheby's conclut, elle, à une probable paternité de Snyders. Celle de Christie's hésite entre le même Snyders et Cornelis De Vos, de *« l'atelier Snyders »*, la valeur du tableau variant dès lors entre 500 000 francs et un million. Les spécialistes anglo-saxons excluent en tout cas que Rubens puisse être l'auteur de ce tableau, privant ainsi la future vente aux enchères de la collection Tapie de sa pièce maîtresse.

HERVÉ GATTEGNO

L'audition du maire de Grenoble par le juge Courroye

M. Carignon : « Un homme public doit réfléchir et assumer plus qu'un autre »

Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, a été soumis, mardi 6 septembre, à un nouvel interrogatoire de la même durée par le juge lyonnais Philippe Courroye, chargé d'instruire le dossier « Dauphiné News ». L'ancien ministre de la communication, qui a été mis en examen, le 25 juillet, pour « recel d'abus de biens sociaux » et « complicité d'abus de biens sociaux », a estimé être allé « au fond des choses » (« le Monde » du 1er septembre).

LYON

de notre bureau régional

De 9 h 30 à 14 h 30, c'est sur le même créneau horaire que le 30 août que M. Carignon a poursuivi, mardi 6 septembre, ses explications sur le montage et le financement des publications *Dauphiné News* et *News mardi* et *News vendredi*, éditées à Grenoble de l'automne 1988 aux élections municipales de 1989, et qu'il ne se résout pas à reconnaître comme des journaux électoraux. Le fait que les sociétés éditrices de ces magazines – dont le maire-candidat décidait du contenu par des notes écrites de sa main et versées au dossier – aient été alimentées, à hauteur de plus de 11 millions de francs, par une filiale du groupe Bouygues, la SOTEGY, puis renflouées, après coup, par des filiales du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, pour un montant de 5,3 millions de francs, constitue le fondement du dossier.

L'interrogatoire mené par le juge – *« très précis, très sérieux, très correct »*, reconnaît l'élu mis en examen – a également porté, ce mardi, sur les circonstances de la privatisation de la gestion de l'eau à Grenoble, intervenue en juillet 1989, dont le bénéficiaire fut précisément le groupe Lyonnaise des eaux, *via* d'autres filiales. Si cette opération, très critiquée et dénoncée en son temps comme un *« bradage »* par l'opposition grenobloise, n'est pas à la source des mises en examens elle constitue, pour le moins, un « éclairage » intéressant du dossier.

A sa sortie du cabinet du juge, l'ancien ministre s'est déclaré *« très heureux d'avoir pu s'expliquer à charge et à décharge en ayant eu la possibilté d'aller au fond des choses et en essayant de tout évoquer »*. M. Carignon a même précisé que les *« lettres anonymes »* qui existeraient dans le dossier ou à sa périphérie ont également été l'objet d'explications détaillées.

L'instruction s'achèvera-t-elle *« d'ici quelques semaines, deux ou trois mois maximum »*, comme l'envisage et le souhaite Me Guy Danet, ancien bâtonnier de Paris, l'un des défenseurs de M. Carignon ? Il est trop tôt pour le dire. Tout en se refusant à répondre à la question *« Espérez-vous obtenir un non-lieu et réintégrer le gouvernement ? »*, qui lui a été posée avec beaucoup d'insistance, le président du conseil général de l'Isère s'est déclaré *« à la fois serein et triste »*. Et lorsque nous lui avons demandé si, selon lui, les conditions actuelles d'exercice de la vie politique ne risquaient pas de pousser un *« homme public »* à se montrer *« imprudent »*, la réponse de M. Carignon a été très nette : *« Un homme public doit réfléchir et assumer plus qu'un autre. »* Sa ligne de défense n'intègre donc pas les circonstances atténuantes.

ROBERT BELLERET

Au conseil des ministres

M. Balladur se démarque du document sur l'Europe des chrétiens-démocrates allemands

Le conseil des ministres, réuni mercredi 7 septembre sous la présidence de François Mitterrand, a nommé les quarante personnalités qualifiées qui siégeront au Conseil économique et social, en remplacement des membres dont le mandat arrive à échéance. Selon la tradition, ces personnalités viennent de tous les horizons politiques. Le conseil a aussi entendu une communication de François Bayrou sur la rentrée scolaire (*le Monde* du 7 septembre) et une autre de Philippe Douste-Blazy sur la politique de la santé publique.

A l'occasion de la communication hebdomadaire du ministre des affaires étrangères, Edouard Balladur est intervenu sur la polémique née après la publication du document de la CDU allemande plaidant pour une construction européenne à plusieurs vitesses et demandant la création d'un noyau dur autour de l'Allemagne, de la France et du Benelux. Selon Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, le premier ministre a expliqué que *« la tonalité des propos qui se trouvent dans le document de la CDU sur l'Europe ont peu à voir avec* [ses] *propres déclarations sur l'Europe »*. Car, pour M. Balladur, il ne s'agit pas d'*« exclure qui que ce soit »* et de *« fixer* urbi et orbi *les bons élèves pour toutes les matières et les mauvais pour toutes les autres »*. M. Sarkozy a insisté pour dire que le premier ministre s'était ainsi *« démarqué »* du document des chrétiens-démocrates allemands.

Interrogé en marge de son compte-rendu des travaux du conseil, M. Sarkozy a refusé de faire le moindre commentaire sur la mise en examen de Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, et sur les propos tenus par Gérard Longuet sur cette décision judiciaire, *« car ce serait commenter des décisions de justice »*.

Les réactions à la mise en examen du PDG de Saint-Gobain

Gérard Longuet défend Jean-Louis Beffa

Gérard Longuet, ministre de l'industrie et président du Parti républicain, a apporté, mercredi 7 septembre sur RTL, son soutien à Jean-Louis Beffa, mis en examen la veille. Le ministre a qualifié le PDG de Saint-Gobain de *« type exceptionnel »*. *« C'est un des grands patrons français et son entreprise fait gagner à la France des milliards en assurant des dizaines de milliers d'emploi.* (...) *Si cette entreprise est incriminée à l'occasion d'une espèce de délation, qu'on sache ce qui est important : c'est que l'industrie française soit respectée, ne soit pas dévalorisée à l'extérieur de nos frontières »*, a déclaré M. Longuet en ajoutant que *« le Parti républicain n'*[avait] *rien à voir »* avec cette affaire.

Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique, membre du Parti républicain, a estimé, mercredi 7 septembre sur France-Inter, que *« personne ne peut mettre en doute l'intégrité et l'honnêteté »* de Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain. *« C'est un système qui est à condamner, qui au fil des ans a mélangé l'argent public, les décisions politiques et les affaires »*, a ajouté le ministre. *« Le juge a le Parti républicain dans le collimateur, il fait son travail. Il veut savoir pourquoi un membre du Parti républicain à Nantes, dans une affaire qui implique bien d'autres partis politiques, a touché une somme suspecte. Il souhaite savoir d'où elle vient et où elle a été. »*

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Une exposition à la Grande Halle de La Villette

Le trésor du galion perdu



Dessin de Nicolas Vial

La Grande Halle de La Villette accueille, pour plus de trois mois, les vestiges du « San-Diego ». Les étapes de la découverte du galion espagnol, coulé en 1600 au large des Philippines, les épisodes de sa fouille et la cargaison retrouvée presque intacte, sont soigneusement mis en scène. Pour la première fois, des travaux d'archéologie sous-marine sont présentés en « grandeur » réelle (1). Sans que le spectacle l'emporte sur la réflexion scientifique.

LA Grande Halle de La Villette abrite souvent des expositions à grand spectacle. Elle recèle plus rarement des trésors. Cette fois, elle réunit trésor et spectacles. Le trésor est de ceux qui font le mieux rêver : celui d'un galion espagnol qui fit naufrage au large des Philippines en 1600 après avoir affronté un corsaire venu de Rotterdam. Le *San-Diego*, bateau de commerce de 35 mètres de long, armé pour la guerre, surchargé de provisions, où s'entassaient quatre cent cinquante marins et soldats, coula en quelques minutes.

Le spectacle obéit à des exigences nombreuses. Il lui faut captiver, séduire, raconter, expliquer, mettre en perspective, tout cela pour le plus grand nombre, lecteurs du *Trésor de Rackham le Rouge* et érudits, enfants des écoles et amateurs d'archéologie. Il y parvient en dépit d'un parcours quelque peu compliqué. Mais comment pourrait-il en être autrement ? L'architecte Philippe Délis et le commissaire scientifique Jean-Paul Desroches, conservateur au Musée Guimet, avaient pour mission de tirer au clair un épisode maritime controversé vieux de quatre siècles, de décrire les procédés de l'archéologie sous-marine d'aujourd'hui et de tirer les leçons d'une récolte aussi variée qu'abondante.

Trois espaces se succèdent dans la Grande Halle de La Villette. Une coursive de bois conduit à la reconstitution du tumulus sous-marin tel que le virent les plongeurs pour la première fois. C'est un gros tas de pierres grises, parsemé de jarres renversées, surmonté d'un canon – le tout sculpté en polystyrène et posé sur un fond de sable. Ne manquent ni les faux coraux ni les fausses algues, et les poissons eux-mêmes ne sont pas loin, murènes en vitrine dans un grand aquarium.

Le deuxième épisode raconte la fouille et ses difficultés. Un sous-marin de poche, un caisson de décompression et un scaphandre autonome baignent dans la lumière bleutée que diffusent les quatre écrans où sont projetés les films des travaux. Ici, le plancher se fait coque, percé de sabords garnis de quatorze canons de bronze. Contre l'autre paroi, comme à fond de cale, s'entassent deux cent cinquante jarres : elles contenaient l'eau douce, l'huile, le vinaigre, les grains, tout ce qui était nécessaire à une navigation qui devait durer plusieurs semaines.

Le plus beau est pour la fin : le trésor à proprement parler. Il n'est ni d'or ni de pierres précieuses, mais d'un peu d'argenterie, de quelques pesos mexicains, d'étranges et rares instruments de navigation et d'énormément de porcelaines chinoises. Et encore de poteries philippines et birmanes, de couleuvrines flamandes, de boucles de ceintures portugaises, d'armes japonaises et de bibelots venus de toute l'Asie.

Tel est le véritable intérêt du *San-Diego* : dans sa cargaison retrouvée dans son intégralité – ce qui est exceptionnel – et en assez bon état, se concentrent objets et marchandises d'Europe, d'Amérique et d'Asie. En 1600, alors que la navigation autour du monde n'en est qu'à ses débuts, cette réunion hétéroclite est à l'image du commerce mondial qui relie la Chine des Mings, le Mexique et le Pérou des Habsbourg espagnols et l'Europe. Chaque pièce suggère une histoire compliquée d'échanges et de négoce, quand elle ne remet pas en question ce que l'on croyait jusqu'alors des certitudes. Ainsi des porcelaines. Elles sont de types et de qualités très variés, les unes fabriquées par des artisans pour le marché intérieur chinois, les autres produites dans les manufactures impériales et destinées soit à l'exportation en Asie soit déjà au marché occidental. La qualité de l'exécution et des décors varie considérablement suivant les destinataires. Par ailleurs, la présence dans une même cargaison en 1600 d'assiettes et de bouteilles blanc et bleu aux ornements tantôt élémentaires, tantôt savamment compartimentés, suffit à battre en brèche les théories habituellement admises qui voulaient que le style des artistes ait évolué de manière progressive du simple vers le complexe après le début du XVII[e] siècle. Ce spectacle-leçon d'histoire est aussi une première. Jamais une fouille d'archéologie sous-marine n'avait fait l'objet jusqu'à présent d'une telle présentation publique. Elle sera accueillie par les Etats-Unis, dès le printemps prochain, puis finira à Manille. L'essentiel des collections y restera, devenu propriété du Musée national des Philippines. Une centaine de pièces iront cependant compléter les séries chinoises du Musée Guimet à Paris. *(Lire nos articles pages II et III.)*

PHILIPPE DAGEN et EMMANUEL DE ROUX

(1) Exposition réalisée grâce au concours de l'Association française pour l'action artistique, de la Fondation Elf, du Musée national des Philippines et du Musée Guimet.

Grande Halle de La Villette, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : 40-03-75-75. Jusqu'au 8 janvier 1995. Catalogue *Le « San-Diego », un trésor sous la mer.* Réunion des musées nationaux, 368 pages, 350 illustrations, 295 francs.

CINÉMA

LES SILENCES DU PALAIS, *de Moufida Tlatli*

La mémoire blessée

Une jeune Tunisienne en apparence libérée des pesanteurs de la tradition part à la rencontre de son enfance et de sa mère, dont l'existence entière fut écrasée par le silence. Le premier film de Moufida Tlatli est un conte cruel qui dessine en filigrane un portrait des femmes du Maghreb.

LE palais se tait, mais n'est pas silencieux. Il résonne des chansons, des rires, des murmures de femmes, mi-servantes, mi-courtisanes, qui ne quittent les cuisines que pour rejoindre la chambre du prince, lorsque tel est son bon plaisir. La réalisatrice entre en cette demeure d'un autre âge à la suite d'Alia, qui y passa son enfance, auprès d'une mère qui n'osa jamais lui dire le nom de son père. Sans doute était-ce le prince lui-même, dont la mort déclenche aujourd'hui le voyage d'Alia au pays de sa mémoire.

Alia chante dans les mariages. Sa voix lui a permis d'échapper au sort qui lui était promis, mais elle demeure soumise à la volonté de son ami Lofti, avec lequel elle vit depuis dix ans et qui exige qu'elle avorte, une fois de plus. Pourtant, lorsqu'elle le rencontra, Lofti se cachait dans les sous-sols du palais, combattant dans l'ombre pour l'indépendance de son pays. La Tunisie est devenue indépendante, mais la condition des femmes a-t-elle réellement évolué ?

La question est au cœur des *Silences du palais*, long flash-back entrecoupé de retours au présent. C'est pour y répondre que Moufida Tlatli a choisi cette construction, au risque de charger son film, d'en différer le vrai démarrage. De fait, les scènes situées au présent sont les moins convaincantes et le récit ne trouve réellement son rythme que dans la description attentive et minutieuse de l'enfance d'Alia et de la vie des femmes au milieu desquelles elle a grandi.

« Toute notre vie est un couvre-feu », affirme l'une d'entre elles. Une vie d'ombres et de silences, que viennent seulement éclairer la solidarité des recluses, leur humour, leurs chansons, la dérision tranquille, parce que fataliste, avec laquelle elles considèrent leur propre existence. Pour Alia, la lumière est venue de ses dons pour la musique, de l'exceptionnelle beauté de sa voix, de sa rencontre avec Lofti, à l'heure où la Tunisie tournait une page de son histoire.

Pour sa mère, il n'y eut que le silence, pour étouffer les velléités de révolte qui pouvaient naître de sa condition d'esclave, pour cacher à sa fille le nom de son père, qu'elle continua pourtant, peut-être, d'aimer en secret. Car le silence est aussi *« la seule règle du plaisir »*. Mais de quel plaisir s'agit-il, pour que cette femme ait dû le payer du prix de sa vie ? *« Ce qu'a subi ta mère peut te rendre folle toi aussi. »* Alia a entendu cet avertissement et il lui faut parcourir à nouveau le chemin de son enfance pour exorciser son passé. Le grand mérite de la réalisatrice est d'avoir su montrer que, dans cet univers raffiné et décadent, la sensualité engendrait la cruauté, qui en retour exacerbait la sensualité. L'attention qu'elle porte aux gestes quotidiens des femmes, l'intensité qu'elle donne aux moments de tendresse et aux instants de désir, la manière qu'elle a de saisir dans un regard le désarroi, la peur ou l'amour font le prix de ce film de pénombre et de lumière.

PASCAL MÉRIGEAU

(Lire page V l'entretien avec la réalisatrice)

Lire page X un entretien avec Woody Allen à l'occasion de la présentation de son film « Coups de feu sur Broadway » au Festival de Venise.

MICHEL BRAUDEAU

Eloge des trésors

UN homme et un trésor vont en bateau. Tous les deux tombent à l'eau. Qu'est-ce qui reste ? Le rêve. Parmi toutes les catastrophes humaines, le naufrage maritime est la seule qui déclenche en nous cette émotion un peu romantique. Un avion qui s'écrase, ça ne fait rêver personne. Un train qui déraille, c'est pire encore. Ce n'est que morts carbonisés, ferrailles tordues, fumées asphyxiantes, boîtes noires perdues et cadavres que les pompiers « désincarcèrent », pour employer un des plus affreux néologismes inspirés par le sauvetage. Et les accidents de la route, les incendies, même horreur. Tandis que le naufrage... Déjà le mot est beau, il sonne triste et grave avec cette dernière syllabe comme une vague qui meurt et se retire. Et surtout, le grand atout du naufrage, c'est qu'il nous parle le langage de la religion : après la mort, il y a de l'espoir. Le naufrage ne détruit pas tout, il est même plus sûr que bien des pyramides égyptiennes dont les momies ont été volées avec l'or, pour servir de médicaments à des apothicaires européens. Au contraire, si la profondeur et l'eau tuent les vies humaines, elles instaurent une sorte de purgatoire dont les objets peuvent espérer sortir un jour. La légende de la ville d'Ys, engloutie avec ses maisons, son église, dont on entendrait, les jours de tempête, sonner les cloches, est aussi porteuse de cette ambiguïté : les choses ne sont plus là, mais elles se signalent encore à nous, elles se font entendre, elles sont quand même proches, presque disponibles. Le naufrage n'est pas cruel, parce qu'il conserve. Une seule autre catastrophe réussit cette performance, mais elle est plus rare, c'est celle du type Pompéi. Avoir encore des villas presque en l'état, et surtout des formes humaines, des corps en fuite, saisis dans leurs mouvements, éternisés dans la lave, dépasse toutes les ambitions des pompes funèbres américaines.

LE naufrage, évidemment, ne va pas jusque-là. Le galion espagnol retrouvé, remonté par une équipe française, que l'on expose à La Villette ne contenait plus de formes humaines, seulement des armures, des vêtements et, comme souvent, de la porcelaine, mais dans un état de fraîcheur remarquable. C'est le principal moteur de la recherche des épaves, la capture d'une bulle de passé, d'autant plus que le naufrage est un formidable épargnant. Pendant des siècles, il a mis de côté des bateaux chargés d'or et les a coulés, avec bon sens le plus souvent, dans des eaux internationales. On se rappelle la hautaine figure du capitaine Nemo à bord du *Nautilus*, dans *Vingt Mille Lieues sous les mers*, jouant de l'orgue devant le grand hublot où il admirait le spectacle des monstres marins et des abîmes que nul n'avait contemplés avant lui. Quels étaient les revenus de cet étrange capitaine pour financer une si ruineuse musique, permettre un si splendide isolement ? Le pillage d'épaves, principalement, et quelques autres choses secrètes dont Nemo ne soufflait mot. Quand on s'appelle Nemo, c'est-à-dire « Personne », c'est la moindre des choses. Le *Nautilus* se promenant sous les mers et prenant l'or des épaves, selon ses besoins, comme on retire de l'argent avec une carte et un code, c'est un des mythes les plus solides des enfants de tous âges.

La beauté du trésor englouti, sa relative supériorité affective sur le trésor enterré, tient à son caractère imprévu (on n'a pas fait exprès de couler) et à sa difficulté d'accès. Il faut de grands moyens et un grand caractère pour se lancer à ses trousses. Nemo est un solitaire taciturne qui n'aime pas le genre humain (notons, en passant, que la plupart des héros de Jules Verne ont une dimension homosexuelle qui semble bien constituer le plus fort de leur secret et l'aiguillon de leur entreprise), il est un pillard luxueux. Pas un modèle pour les petits enfants. C'est pourquoi ce bon Hergé, qui avait un certain sens moral chevillé au corps, nous montre Tintin dans *Le Trésor de Rackham le Rouge*, en compagnie du capitaine Haddock, de Dupond et Dupont, et du professeur Tournesol, à la recherche de l'épave de *la Licorne*, censée receler un trésor. En guise de Nautilus, ils ont un sous-marin de poche en forme de requin, des scaphandres ancien modèle. Ils ne trouvent rien, ce ne serait pas bien, de l'argent pas mérité. Le vrai trésor du chevalier de Hadoque, ancêtre du capitaine, se trouve en France, dans la crypte du château de Moulinsart. Ils sont allés le chercher à l'autre bout du monde, ce trésor qu'ils avaient sous les pieds. On dirait une fable de La Fontaine.

EN fait, les trésors sont des produits dérivés. Quand ils n'ont pas, comme chez Tintin, permis une aventure formatrice pour leurs inventeurs, ils apportent bien autre chose que leur valeur intrinsèque. Le galion de La Villette fait la publicité de la technique française. En 1987, les chercheurs français, sous l'œil indigné des Américains, récupéraient divers objets et de petits coffres à bord du *Titanic*, localisé au large de Terre-Neuve, par 3 950 mètres de profondeur. Les Américains invoquaient, plaisamment, le droit du *Titanic* à reposer en paix. Les Français ne renoncèrent pas à prouver leur maîtrise de la recherche dans les grands fonds. Ils ne pouvaient trouver meilleur cheval de bataille publicitaire. Quant au trésor du *Titanic*, du moins ce qu'on en a remonté, il a, dit-on, une valeur « émouvante ». Très, très inférieure au coût de la plongée. Mais qui dira la puissance du rêve ? Un précédent obsédé du *Titanic*, le milliardaire texan Jack Grimm, qui avait lancé deux expéditions en 1980 et 1981, avait déjà financé des recherches sur le monstre du Loch Ness et l'arche de Noé. On ne guérit pas. ■

Histoire et découverte d'un trésor

Légende et réalité du naufrage

Le 12 décembre 1600, l'Espagnol Antonio de Morga gagnait la mer, à la tête d'une flotte de fortune, pour combattre les Hollandais, qui menaçaient leur colonie des îles Philippines. Il embarque sur le « San-Diego » avec quatre cent cinquante personnes à bord. Le combat naval a lieu le 14 décembre à l'aube. En une matinée historique – affrontement de deux puissances, deux religions, deux civilisations – se jouent le sort des Philippines espagnoles, celui de la route de la soie et de l'argent. Selon la légende, l'affrontement fut héroïque et effroyable. En fait, le combat tourna à la bouffonnerie pathétique...

C'EST l'histoire d'une rencontre étrange entre un haut fonctionnaire espagnol et un tavernier hollandais au large de l'archipel des Philippines, près d'un îlot dénommé île Fortune. C'est l'histoire d'une rencontre qui a manqué décider d'une révolution dans le Pacifique, l'effondrement du pouvoir espagnol, la victoire des marins blonds et protestants sur les marins bruns et catholiques. C'est encore une tragédie meurtrière, où périrent aristocrates de Manille, corsaires de Rotterdam, mercenaires japonais, Indiens enrôlés de force – plusieurs centaines noyés ensemble – quand coula à pic, comme un caillou, dirent les témoins, un galion appelé le *San-Diego*, le 14 décembre 1600.

C'est encore une histoire que ses héros s'employèrent à travestir et sur laquelle on ne sait la vérité que depuis peu de temps, si ancienne soit-elle. Aussi faut-il en reprendre le récit à ses prémices. En 1571, Miguel Lopez de Legapzi fonde Manille, ayant débarqué aux Philippines sept ans auparavant. Le port a, pour le commerce de l'empire espagnol, une importance décisive, à mi-chemin entre Chine et Mexique. De Chine proviennent la soie, la porcelaine, les épices, les perles, l'or, les pierres précieuses. Du Mexique arrivent les pièces d'argent frappées à Mexico et à Lima grâce aux mines de l'Amérique espagnole. A Manille s'organisent transbordements, échanges, trafics. Les marchandises chinoises y parviennent sans peine, par jonques qui n'ont à accomplir que de courts voyages. Du côté espagnol, la traversée est infiniment plus longue et dangereuse jusqu'à Acapulco.

Au départ des Philippines, les galions aux cargaisons pesantes et précieuses s'en allaient pour un périple qui durait parfois jusqu'à sept mois, quand il s'achevait bien. En sens inverse, vers Manille, ils s'en retournaient lestés d'argent, mais pour trois mois de navigation seulement, poussés vers l'ouest par les alizés et le courant équatorial. Pendant ce temps, les marchandises débarquées à Acapulco cheminaient vers Veracruz et traversaient l'Atlantique en direction de Séville et de Cadix, avant de se vendre dans l'Europe entière.

Tel est, schématiquement, le système commercial espagnol en 1600. Qu'il ait suscité l'envie, que d'autres nations de marins et de marchands aient songé à détourner à leur bénéfice, on ne saurait s'en étonner. Que les Hollandais aient été les plus ardents est encore moins surprenant si l'on songe quel ressentiment liait les anciens sujets des Habsbourg à leurs anciens maîtres, ressentiment d'autant plus violent qu'il opposait « hérétiques » et « idolâtres », réformés et catholiques. Voilà pourquoi, le 13 septembre 1598, quatre bateaux quittent Rotterdam pour tenter de rejoindre le Pacifique, d'y désorganiser le commerce des galions et, si possible, *« de résister, de faire la guerre et de porter tous les coups possibles auxdits Espagnols et Portugais »*. Voilà pourquoi Olivier De Noort, quarante ans, propriétaire de la taverne Aux deux clefs blanches, place du Marché, connu pour ses talents de capitaine et de guerrier, a été choisi comme chef de l'expédition et la commande à bord du *Mauritius*.

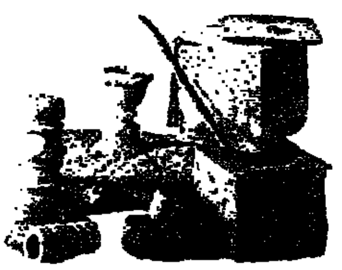
Quand les « héros » jouent à la bataille navale

Un an après, la flotte a perdu l'une de ses unités, échappé à la poursuite des Portugais, relâché en Patagonie et touche au détroit de Magellan. Dans la tempête, un deuxième navire disparaît, mais les deux survivants, le *Mauritius* et l'*Eendracht* remontent le long des côtes chiliennes et font leur première victime, le *Buen-Jesus*. Ils apprennent alors que tous les ports espagnols savent qu'approche une escadre ennemie et se préparent à l'attaquer. De Noort n'en décide pas moins d'accomplir sa mission et de traverser le Pacifique pour attaquer les Philippines. Il réussit assez aisément : en septembre, il touche les Mariannes et, en octobre, l'archipel – après presque deux ans de mer.

Apparaît alors le haut fonctionnaire. Il a nom Antonio de Morga, le même âge que De Noort, mais une tout autre carrière. Brillant administrateur, il a été nommé par Philippe II en 1593 conseiller et lieutenant général du gouverneur des Philippines alors qu'il n'a que trente-cinq ans. Deuxième personnage de l'île, il se distingue par la dureté de ses jugements, son ambition et quelques mauvaises habitudes, la calomnie, la délation, l'intrigue forcenée. Il veut, si jeune, si talentueux, obtenir un poste plus élevé. Il doit donc se faire remarquer par quelque exploit. La menace hollandaise lui en donne l'occasion, d'autant qu'elle intervient au pire moment. La flotte de guerre, habituellement à l'ancre à Manille, a été envoyée au sud guerroyer contre des pirates indigènes, et la colonie se trouve donc sans protection : il lui faut un sauveur – Antonio de Morga.

Pendant que De Noort relâche, s'approvisionne en nourriture et en eau, se fait passer pour français afin de tromper la surveillance espagnole et s'approche prudemment de Manille, Morga intrigue, calomnie, fait le siège du gouverneur et obtient ce à quoi il aspire : lui, l'homme de cabinet et d'écritures, lui qui ne connaît rien à la mer et encore moins au combat naval, reçoit le titre







PHOTOS ALBERT GIORDAN

Franck Goddio,

L'épave du galion espagnol a été repérée et fouillée à la suite d'une longue traque menée par un « chasseur de trésors », Franck Goddio. Statisticien, homme d'affaires, mais aussi passionné d'archéologie sous-marine, il inscrit, avec le « San-Diego », une huitième épave à son palmarès.

« *SI l'archéologie a toujours été ma passion, je ne prétends pas être archéologue* », reconnaît Franck Goddio. L'homme qui a sorti de la mer de Chine les merveilles du *San-Diego* est un chasseur d'épaves. Chercheur de trésors sans aucun doute, mais, ni pirate ni flibustier, il fait partie de la (très) petite minorité de ces aventuriers des mers soucieux de concilier le plaisir de la chasse avec l'intérêt de la science.

Peu nombreux, souvent dépourvus de moyens, les archéologues sous-marins sont souvent amenés à coopérer avec des amateurs éclairés. Les sites intéressants sont en effet innombrables et les pillards rapides et de mieux en mieux équipés. Les scientifiques ne peuvent pas se permettre de négliger l'aide des passionnés honnêtes dans la course de vitesse qui les oppose aux trafiquants d'amphores et de monnaies antiques. Simples plongeurs curieux d'histoire, ils constituent une main-d'œuvre dévouée, motivée et gratuite. Avec Franck Goddio, ils ont à faire avec un incitateur, organisateur, découvreur de site, chasseur de sponsors, fournisseur de matériel et de logistique, voire... recruteur d'archéologues !

C'est un peu ce qui s'est passé pour le *San-Diego*. En 1991, l'aventurier français vient proposer au Musée national des Philippines une fouille conjointe de ce galion espagnol coulé par les Hollandais en 1600. L'intérêt historique de l'épave est évident. De plus, affirme le Père Gabriel Casal, directeur du musée : *« Nous étions très satisfaits de notre coopération avec Franck Goddio sur sept autres sites fouillés en commun. »* Affaire conclue.

Cette offre de services a été précédée d'un gros travail de documentation mené par Patrick Lizé, le documentaliste employé à l'époque par Goddio. Antonio de Morga, capitaine du *San-Diego*, et Olivier De Noort, son adversaire hollandais, ont, en effet, passablement enjolivé les faits dans leurs récits, qui, pourtant, faisaient référence. Une bonne année de recherches menées dans les archives des marines hollandaise et espagnole à Amsterdam, Madrid, Séville et même au Vatican sera nécessaire pour rétablir la vérité.

A partir de documents retrouvés à Séville et rapportant les témoignages de rescapés recueillis à Manille en 1601, Goddio et Lizé parviennent finalement à délimiter un périmètre de 3 kilomètres de long sur 2,5 de large, parallèlement à l'île de Fortune, au sud de Manille. Reste à localiser l'épave. Ce genre de recherche est mené le plus souvent à l'aide d'un sondeur à bandes latérales. D'un usage courant, cet appareil bombarde le fonds d'ultrasons. L'analyse des ondes réfléchies fournit à l'utilisateur une image électronique assez fidèle du relief sous-marin. La méthode est fort efficace sur fonds sableux ou relativement plats. Elle est impraticable sur les massifs de coralliens particulièrement accidentés censés cacher le *San-Diego*.

Franck Goddio résout le problème en utilisant une batterie de

té du naufrag

englouti en mer de Chine

du « San - Diego »

d'amiral d'une flotte qui chassera l'envahisseur. A l'instant, il s'improvise capitaine et la-dite flotte, en l'absence de bâtiments de guerre, est bricolée en quelques semaines à partir des navires qui se trouvent là. Elle n'en compte pas moins un galion assez puissant et vaste pour faire office de navire amiral, le *San-Diego*. Morga y fait transporter ce qu'il trouve d'artillerie dans les forts de la côte, embarque en guise d'infanterie les fils de l'aristocratie coloniale et un contingent de samouraïs mercenaires, plus des quantités prodigieuses de nourriture rangées dans des jarres, des chèvres et des cochons, et jusqu'à des marchandises. Rien n'y fait, ni les conseils des marins de profession ni la fureur de ceux que la promotion de Morga exaspère : l'amiral tranche de tout et n'en fait qu'à sa guise.

Le 11 décembre, l'embarquement commence : sur le *San-Diego* monte une foule de quatre cent cinquante personnes, qui l'encombre, des bagages, des caisses, des canons, des munitions et même, semble-t-il, quelques prostituées. Tout cela est si mal disposé, le lest si mal calculé que l'eau pénètre par les sabords d'artillerie à la moindre vague et que canonniers et soldats ne peuvent se déplacer sur le pont en raison des groupes et du fatras qui s'y accumulent.

Le 12, le *San-Diego* et un second navire lèvent l'ancre pour affronter les Hollandais, dont le mouillage a été repéré. Le 14, à l'aube, ils les attaquent. Alors, en une matinée, se joue le sort des Philippines espagnoles et de la route de la soie et de l'argent. Mais le moment historique – affrontement de deux puissances, de deux religions, de deux civilisations – tourne à la bouffonnerie pathétique. Ce que l'histoire de l'archipel connaît sous le surnom de « journée du Hollandais » fut en vérité une journée absurde.

Morga et De Noort, dans les relations qu'ils en firent, le cachèrent pour des raisons identiques. Parce qu'ils tenaient plus que tout à leur réputation héroïque, ils inventèrent un combat effroyable qui aurait duré *six heures, ravagé le Mauritius et le San-Diego*, forcé le premier à battre en retraite, accablé sous le nombre et provoqué le naufrage du deuxième après une lutte admirable. Dès son retour aux Pays-Bas, De Noort fit paraître la *Description du pénible voyage faict entour de l'univers ou globe terrestre*, dont une traduction française parut la même année. Ouvrage à succès et rééditions, la *Description* disait combien avait été rude la bataille et que les corsaires hollandais avaient été dignes de leur réputation de bravoure. Même version à peu près dans les *Sucesos de las Islas Filipinas* publiés par Morga à Mexico en 1609, autre succès de librairie, vite traduit, souvent cité. Les deux combattants, sans s'être consultés, s'accordaient à se souvenir d'une bataille sans merci. Des générations d'historiens les crurent sur parole et conclurent que Morga avait sauvé l'archipel de l'invasion hollandaise.

Ils le crurent d'autant plus volontiers que les preuves du mensonge demeuraient secrètes. Dès 1600, en effet, il était avéré que Morga avait dissimulé la vérité, déplacé le lieu du naufrage, travesti la succession des épisodes et s'était attribué un rôle qu'il n'avait pas tenu. La rumeur s'en était répandue à Manille, si bruyante qu'elle fut connue à Madrid et à Séville et que des relations impartiales furent rassemblées par des enquêteurs du roi. Ils interrogèrent vingt-deux rescapés, mousses, canonniers, chirurgien, soldats, marins qui révélèrent la vérité. Révélation sans effet : les procès-verbaux des interrogatoires étaient demeurés inconnus dans les archives sévillanes pendant quatre siècles – jusqu'à ce qu'ils soient identifiés enfin et permettent de localiser plus précisément l'épave du *San-Diego* par rapport à l'île Fortune et de connaître en détail la véritable histoire de son naufrage. De ce dernier, un homme est coupable, Antonio de Morga.

Récit d'un désastre habilement déguisé

Que se passa-t-il réellement le matin du 14 décembre 1600 à proximité de l'île Fortune ? Ayant surpris le *Mauritius*, Morga fait naviguer droit sur lui son galion surchargé dont les canons ne peuvent tirer, reçoit les décharges du Hollandais – qui, lui, tire juste et vite – et, confiant dans son poids et le nombre de soldats, éperonne de flanc le *Mauritius* à la façon des galères romaines. Les *deux navires accrochés l'un à l'autre*, les marins espagnols partent à l'abordage, et les corsaires, très inférieurs en nombre, se réfugient sous leur pont, à l'abri des lances et des sabres. Par les ouvertures, ils se défendent à coups de mousquet. La victoire ne fait alors aucun doute : il suffit aux soldats de Morga, forts de leur supériorité, de massacrer les « hérétiques » et de couler leur navire prisonnier.

Il suffit – mais Morga ne peut plus ordonner l'assaut. D'émotion ou d'épilepsie, il s'est évanoui et reste allongé sur un matelas. On le sollicite, on le presse, on l'inonde d'eau fraiche en vain. Il balbutie, il demeure inerte et nul n'ose se substituer à l'amiral pour en finir avec De Noort, dont les marins offrent cependant de se rendre contre la vie sauve. On attend, on s'inquiète, les corsaires recommencent à tirer. Renversement de situation : une voie d'eau se révèle dans les cales du *San-Diego*, provoquée soit par les boulets du *Mauritius* soit par le choc de l'abordage sur une structure trop pesamment chargée. L'eau monte vite, l'équipage s'affole, et Morga *sort enfin de sa torpeur – pour* prendre la plus mauvaise décision qui soit. Alors que le *Mauritius*, peu abîmé, maintient le *San-Diego* à flot par tous les cordages qui ont été lancés entre les deux navires, Morga ordonne de couper ces liens.

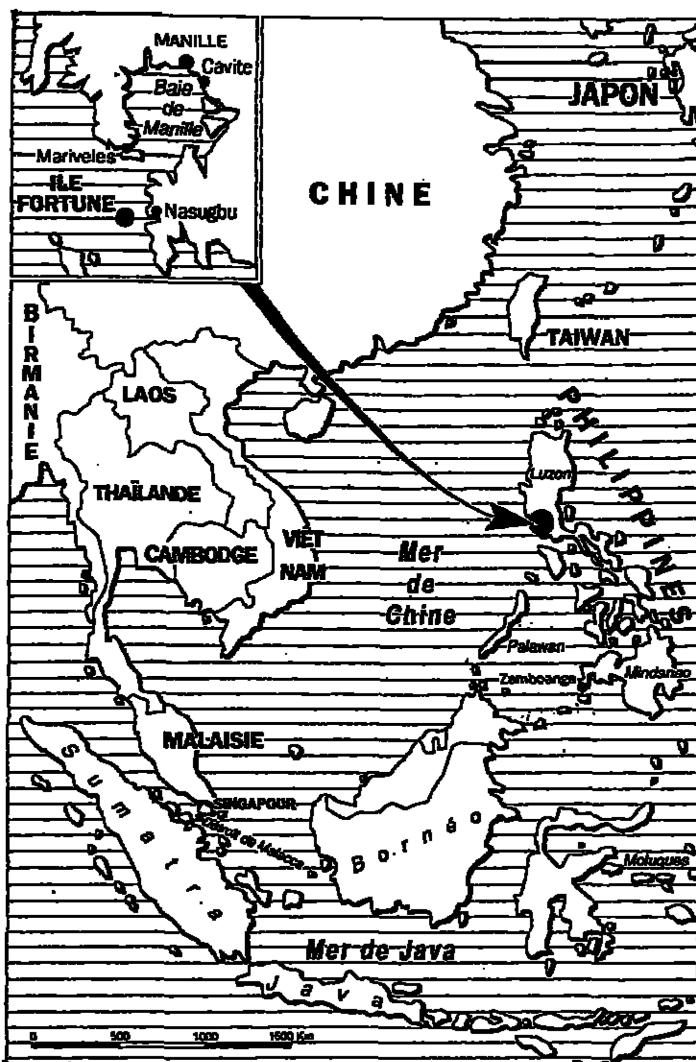
Puissance admirable de l'autorité hiérarchique : il est obéi. A peine libéré du galion, le *Mauritius* s'écarte et veut le canonner. Zèle superflu : le *San-Diego* coule à pic, avec ses canons qui n'ont pas tiré, sa garnison qui n'a pas combattu, ses stocks de nourriture qui n'ont servi à rien. Les marins cherchent à s'échapper à la nage. Morga les imite, il gagne le rivage de l'île Fortune, abandonne les survivants sur la plage, trouve une pirogue, des chevaux, court à Manille et – admirable de sang-froid – annonce son triomphe : il a vaincu les Hollandais. Au prix de plus de trois cents vies, d'un galion et de son armement complet ? N'importe, il a vaincu et *sait déguiser le désastre assez* habilement.

Si habilement qu'en dépit de l'enquête officielle sa carrière n'en est pas entravée, qu'il est nommé peu après président du Conseil royal à Quito – où il s'enrichit énormément – et que l'histoire a longtemps cru aux fables qu'il échafauda tout en galopant, presque nu, vers Manille.

De son côté, De Noort s'enfuit sur le *Mauritius*, quitte les parages des Philippines et, après bien des tourments, rejoint Rotterdam le 28 août 1601, après un tour du monde de trois ans. En dehors de l'amiral lui-même, il restait huit survivants de l'équipage embarqué en 1598. La mission avait échoué et les Philippines n'avaient pas été arrachées à Philippe II. Il ne restait plus au tavernier corsaire qu'à se faire mémorialiste, et même un rien romancier, pour conforter la légende du *San-Diego*.

PHILIPPE DAGEN

★ *A lire :* Trésors des galions, *sous la direction de Jean-Paul Desroches, conservateur en chef au Musée Guimet, coll. « Le Temps », Ed. R.M.N., 144 pages, 240 F.*



Franck Godd

chercheur d'épaves et homme d'affaires

« magnétomètres à résonance magnétique nucléaire » (RMN), instruments hypersensibles capables de détecter les variations infimes du champ magnétique terrestre causées par la présence d'objets métalliques mais aussi, parfois, d'une cavité importante dans le sous-sol. Pendant un mois, son catamaran de recherche, le *Kaimiloa*, ratisse méthodiquement la zone, magnétomètres à RMN en remorque. La récompense arrive enfin un beau jour d'avril 1991, quand ces efficaces chiens de chasse électroniques tombent en arrêt devant quelques boulets rongés par la rouille gisant par 52 mètres de fond, exactement au centre du périmètre de recherches...

« J'avais, jusqu'à présent, financé moi-même mes expéditions précédentes. Mais, cette fois, je ne pouvais plus suivre. Ces dix-huit mois de recherches avaient épuisé toutes mes réserves », affirme Franck Goddio. Il abandonne momentanément sa découverte pour se lancer dans une autre chasse : celle du sponsor. La richesse et l'importance historique du galion d'Antonio de Morga facilitent grandement ses démarches. La Fondation Elf investira, au titre du mécénat, 13 millions de francs dans l'aventure (plus environ 3 millions pour la restauration des objets).

La somme se justifie par l'importance des moyens à mettre en œuvre : un navire de 48 mètres doté d'une plate-forme de travail, un petit remorqueur de 15 mètres et un petit sous-marin biplace sont venus renforcer le *Kaimiloa*. Cette petite armada, servie par une équipe d'une trentaine de personnes, n'est pas de trop pour assurer le soutien logistique des vingt plongeurs professionnels qui, 50 mètres plus bas, dégageaient méthodiquement les trésors du *San-Diego* sous la conduite d'archéologues (1), à l'aide d'énormes aspirateurs à eau (les « suceuses ») actionnés par deux puissantes pompes électriques immergées.

Les conditions de travail sont extrêmement difficiles. En raison de la profondeur, les plongeurs ne peuvent effectuer chaque jour que deux séjours limités à 30 ou 40 minutes sur le chantier. Pour les plongeurs en scaphandre autonome, la zone des 50-60 mètres représente, en effet, une limite. *« Quelques mètres plus bas, ils auraient dû respirer un mélange gazeux spécial au lieu d'air comprimé. L'ampleur des équipements nécessaires aurait alors probablement multiplié le budget par cinq »*, estime Franck Goddio.

Cela n'a pas empêché l'équipe de remonter quelque 6 000 objets, soigneusement répertoriés, au cours de deux campagnes de fouilles menées du 15 janvier au 2 mai 1992 et du 8 janvier au 15 avril 1993. Après voir été exposé en France, aux Etats-Unis, au Japon et aux Philippines, le trésor du *San-Diego* sera partagé. *« Toutes les pièces rares ou uniques, considérées comme patrimoine national, reviennent automatiquement au Musée national des Philippines*, précise son directeur, le Père Gabriel Casal. *Le reste est partagé, en principe à parts égales, entre le musée et l'équipe qui a proposé et réalisé les fouilles. »* C'est une tradition de la « chasse au trésor » que respectent encore certains pays, mais que d'autres, dont la France, ont abandonnée, au profit d'une réglementation nettement moins favorable aux chasseurs de trésors.

L'habile parcours d'un aventurier des mers

Avec neuf épaves des XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles à son palmarès, Franck Goddio s'est constitué une impressionnante collection d'objets précieux. Ce joli pécule a incité les financiers à *lui accorder leur confiance, mais* il se refuse à le disperser, contrairement à la plupart de ses confrères. Il cédera une partie de son « butin » du *San-Diego* au Musée national des arts asiatiques de Paris (Musée Guimet) et aimerait, affirme-t-il, créer un musée de l'archéologie sous-marine avec l'ensemble de ses trouvailles.

Mais Franck Goddio n'est pas un philanthrope. Son parcours est habile, il concilie goût de l'aventure, passion de l'archéologie, respect de l'éthique scientifique et... sens des affaires. Personnage *« secret »*, *« loup solitaire »*, c'est un travailleur acharné qui mène ses expéditions *« avec beaucoup de pugnacité »*, affirme un de ses concurrents qui lui reproche cependant de construire des montages financiers et légaux parfois *« assez acrobatiques »*. Critiques ou non, tous lui reconnaissent une grande habileté en la matière. Il est vrai qu'avant de se consacrer exclusivement à l'archéologie – sa passion de toujours – Franck Goddio a suivi une brillante carrière de conseiller financier à l'étranger (Vietnam, Laos, Arabie saoudite).

Ses premiers pas de chasseur de trésors furent pourtant *« catastrophiques »* en raison, selon lui, d'un matériel de détection pas assez performant sur le *Kaimiloa*. Ce catamaran – que ses moyens *« confortables »* lui avaient permis de faire construire – a été spécialement conçu pour la recherche d'épaves. C'est alors qu'il entendit parler de la découverte de l'épave de la frégate *Méduse*, dont le naufrage dramatique, en 1816, inspira au peintre Géricault son célèbre *Radeau de la Méduse*. Pour le dénicher, l'archéologue Jean-Yves Blot avait utilisé des magnétomètres à RMN prêtés par un laboratoire grenoblois du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Goddio prit contact avec l'équipe du LETI (Laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation), qui avait développé à l'origine cet instrument sur crédits militaires pour la détection de sous-marins. *« Ils m'ont vu arriver avec un peu de réticence, mais mon bateau leur semblait bien adapté pour leur engin en mer »*, se souvient-il.

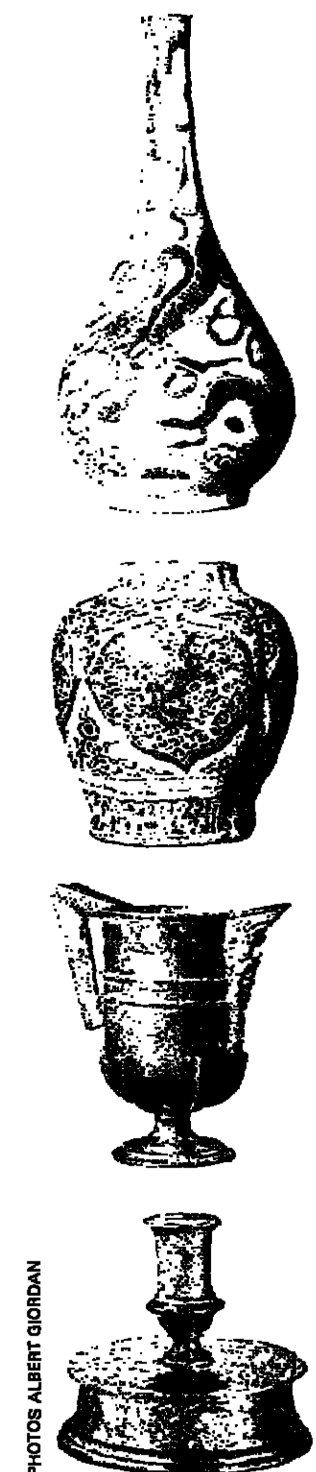
Avec Gérard Schnepp et Jean-Jacques Groussard, deux ingénieurs du LETI, Franck Goddio participe activement à l'adaptation de magnétomètres RMN sur un « poisson » (*sorte de torpille*) capable de signaler en permanence sa position exacte au bateau qui le remorque. Aujourd'hui, l'Institut européen d'archéologie sous-marine, qu'il a créé en 1987 avec Schnepp et Groussard, possède la licence pour les applications civiles de cet appareil qui, *si* l'on en juge par le nombre d'épaves à l'actif de ses propriétaires, semble faire merveille.

Mais, insiste Franck Goddio, pas question d'employer cet engin magique pour faire fortune aux dépens des galions engloutis. *« Je veux prouver qu'il est possible de vivre sans disperser les collections, sans vendre nos trouvailles »*, dit-il. Tant que de généreux sponsors comme la Fondation Elf l'aideront dans son entreprise, ce beau projet semble réalisable. Mais, en cas de disette, la détection d'épaves plus modernes, comme les têtes de puits et autres structures métalliques précieuses « égarées » par les pétroliers, pourrait représenter un revenu « annexe » suffisamment juteux pour lui permettre de poursuivre son rêve...

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Aux archéologues du Musée national des Philippines se sont joints Michel l'Hour, de la direction de la recherche en archéologie sous-marine (DRASM, Marseille), et Michel Rival, du Centre Camille-Jullian (CNRS-université Aix-Marseille).

★ *A lire : le Mystère du San-Diego, de Franck Goddio. Ed. Laffont, 200 p., 119 F.*



PHOTOS ALBERT GIORDAN

Page ci-contre et ci-dessus : Quelques-uns des objets trouvés sur le « San-Diego ».

PARIS
AMME !

LA REINE DE LA NUIT

d'Arturo Ripstein

UN carton le précise d'emblée : cette biographie de Lucha Reyes, grande vedette de la chanson populaire mexicaine, morte en 1944 à trente-huit ans, est *« imaginaire »* et concerne essentiellement sa vie sentimentale. Celle-ci fut à la fois bien remplie et extrêmement malheureuse, ce qui achève de situer le film dans la tradition du mélodrame flamboyant.

Le cinéaste mexicain Arturo Ripstein évacue avec une certaine désinvolture, grâce à quelques comparses, l'arrière-plan historique (le film commence en 1939, alors que la carrière de la chanteuse est à son apogée), de même qu'il tient pour acquise la dimension populaire des chansons de Lucha Reyes. La première scène donne le ton du film : la chanteuse interprète *Pauvre de moi*, complainte de l'amour non partagé, dans un cabaret enfumé, où dominent les noirs, les rouges et les ocres. *La Reine de la nuit* est un film d'intérieurs, la mise en scène enserre un personnage tragique et dérisoire dans un réseau de mouvements d'appareil d'une grande fluidité, contrepoint stylistique à une existence chaotique, placée sous le signe du destin et des excès de toute sorte.

Sa mère, qui lui sert aussi bien d'imprésario que de maquerelle, l'affirme sans sourciller : Lucha est faite pour le malheur. Ne doit-elle pas son succès à sa voix rauque, « obtenue » à la suite d'un accident des cordes vocales ? Rien d'étonnant qu'au terme d'une succession d'amours masculines et féminines sa *« tendance naturelle au suicide »* finisse par l'emporter. Sa mère est le témoin immobile de cette mort que se donne Lucha dans une salle de bains sordide. Mais aussi sa petite fille, enfant misérable achetée à sa famille pour tenter de retenir auprès d'elle l'« homme de sa vie », puisqu'elle-même ne peut avoir d'enfant.

La présence muette de cette gamine confrontée depuis son plus jeune âge au spectacle de la débauche et de la déchéance est le point d'ancrage émotionnel de ce portrait intime, film secret et sombre « habité » par Patricia Reyes Spindola, interprète éclatante de celle que l'on surnomma également la « reine des ivrognes ».

P. M.

PARFUM DE SCANDALE

de John Irving

L'ÉNIGME qui porte l'intrigue de *Parfum de scandale* est des plus faciles à percer pour qui a déjà lu un roman d'Agatha Christie. Mais l'intérêt du film n'est pas policier : on le trouvera dans la description d'un petit village irlandais des années 20 où les femmes, les *veuves*, règnent en maîtresses sous la conduite d'une mairesse officieuse, Joan Plowright. Passant leur journée à déposer des fleurs au cimetière (mais revenant à temps pour le *five o'clock tea*), elles sont toutes vêtues de noir, sauf Mia Farrow, qui préfère les blancs et les bruns, et Natasha Richardson, « garçonne » américaine tout en cheveux, lèvres trop rouges et cigarettes trop longues qui déboule dans une trop grosse voiture, symbole de la corruption de la douceur de vivre, ou de mourir, d'autrefois. Il y avait là de quoi nourrir une de ces comédies noires dont le cinéma anglais semblait avoir perdu le secret avec Alec Guinness. Farrow, Richardson et Plowright s'en donnent à cœur joie ; la mise en scène de John Irving n'a hélas pas la même tenue.

HENRI BÉHAR

NOUS LES ENFANTS DU XXᵉ SIÈCLE *de Vitali Kanevski*

Gamins perdus de la Russie

Assassins et violeurs, les adolescents filmés et interrogés par Vitali Kanevski jouent de la peur qu'ils suscitent, avec la complicité d'un cinéaste peu disposé à s'effacer derrière eux. Le malaise provient autant du film lui-même que de la personnalité de ses « acteurs ».



D.R.

Pavel Nazarov et Dinara Droukarova.

AVEC *Bouge pas, meurs, ressuscite* et *Une vie indépendante*, Kanevski s'est fait connaître comme cinéaste de l'enfance et de l'adolescence. Les siennes, même s'il s'agissait de fiction. Il en va de même avec *Nous les enfants du XXᵉ siècle*, bien que le film soit considéré comme un documentaire (1). Menée dans les rues, les caves, les centres de redressement et les prisons, cette enquête sur les adolescents délinquants de Moscou et Saint-Pétersbourg est tout aussi personnalisée que les précédentes réalisations. D'où l'intérêt, mais aussi le malaise qui émanent de sa projection.

Vitali Kanevski n'est pas de ces cinéastes qui font confiance à la caméra pour regarder et comprendre le monde. *A contrario*, il suffit d'un unique travelling sur des rangées de jeunes détenus, où subitement leur seule présence, leurs postures, la manière dont chacun regarde ou esquive racontent tant que le reste semble superflu. Mais ce plan-là est à part dans le film. Kanevski cherche autre chose : interrogeant les enfants en voix off ou à l'écran, il leur pose des questions parfois bizarres ou malhonnêtes, quand il ne les soudoie pas d'un chewing-gum ou d'un peu d'argent. Il se vante devant eux d'être un cinéaste connu, ou fait mettre en scène l'arrivée successive de détenus dans une cellule, jusqu'à l'entrée de Pavel Nazarov, l'acteur principal de ses deux fictions, retourné ensuite en prison.

Kanevski fabrique ses images, manipule ses interlocuteurs. Autant de procédés que la morale du documentaire réprouve. Mais ils sont ici avoués comme tels. Le cinéaste veut séduire son public par des situations étranges ou extrêmes, il veut convaincre par du symbole, mais il montre également l'artifice de ses méthodes. Et cet artifice répond aux « mises en scène » que pratiquent sans cesse les enfants eux-mêmes, eux pour qui la frime est une arme aussi importante que la rapidité ou l'adresse, lors des crimes et délits qui sont leur ordinaire, ou pour se faire respecter dans les institutions où on les place lorsqu'ils se font prendre.

Nous les enfants du XXᵉ siècle délivre un message évident et peu contestable : la Russie est devenue une terre sans foi ni loi. Non seulement enfance y rime moins que jamais avec innocence, mais tous les repères moraux se sont effondrés. Les pièces du dossier sont nombreuses, terrifiantes parfois. Mais le réquisitoire se veut aussi spectacle. Kanevski ne se contente pas de montrer, il pose au narrateur, au compositeur, use et abuse des ficelles et des ressorts dramatiques à son profit. C'est-à-dire, le cas échéant, contre les enfants et les adolescents.

A ce cirque instructif et ambigu, Kanevski impose pourtant deux bornes de silence qui sauvent l'honneur du film. Ici, des enfants handicapés mentaux, en deçà de tout discours et de tout narcissisme, à qui il n'est pas question de demander de chanter une petite chanson – comme Kanevski le fait avec ses autres interlocuteurs –, histoire de mieux assurer les transitions entre les séquences. Et là, des vrais truands, racketteurs professionnels opposant un silence hostile, violent, aux questions aguicheuses du réalisateur, dont les ruses d'enquêteur paraissent soudain dérisoires.

J.-M. F.

(1) Déjà diffusé le 19 février sur ARTE (*le Monde* daté 13-14 février).

MRS. PARKER ET LE CHERCLE VICIEUX *d'Alan Rudolph*

Le crayon de Dorothy

Pour évoquer la personnalité de l'écrivain, scénariste et journaliste Dorothy Parker, Alan Rudolph a choisi la voie de la biographie respectueuse. Et passablement guindée.

A un rédacteur en chef qui lui faisait remarquer qu'elle lui livrait un article avec plusieurs jours de retard, Dorothy Parker répondit pour s'excuser : *« J'avais prêté mon crayon. »* La réplique figure dans le film d'Alan Rudolph, parmi beaucoup d'autres, dont certaines plus brillantes et savoureuses. On peut en conclure *a priori* que *Mrs. Parker* est un film plein d'esprit. On peut également redouter d'y trouver des personnages passant le plus clair de leur temps à se lancer des aphorismes au visage sans se soucier jamais des contingences. La vérité se situe entre cet espoir et cette crainte.

Mrs. Parker est, en effet, un film sur des gens – scénaristes, écrivains, dramaturges, journalistes – pour lesquels les mots étaient, autant que le moyen de gagner leur vie, une véritable raison d'exister. Avec la complicité de son mentor Robert Altman, qui a fait ici office de producteur, Alan Rudolph s'est lancé avec une évidente délectation dans la description du « cercle vicieux », pour en faire émerger la figure contrastée, séduisante et dérangeante de Dorothy Parker.

Parti des studios de David O. Selznick en 1937, il plonge ensuite son récit dans le New-York des années 20, pour faire danser autour de Mᵐᵉ Parker un ballet d'amants, de maris, de modèles et de références qui, tous, cultivent le mot d'esprit comme d'autres les radis. Au centre de cette ronde qui devient vite infernale, se dresse Dorothy Parker, écrivain qui demandait à Dieu de la faire *« écrire comme un homme »* et que le succès a presque toujours fui, femme qui souffrit d'aimer sans être aimée, célébrité qui n'en était une que pour quelques cercles très restreints.

L'actrice Jennifer Jason Leigh a fait don de sa personne à Dorothy Parker, étudiant longuement la diction très particulière de l'écrivain, dont elle reproduit parfaitement la moindre intonation. Matthew Broderick est un impeccable Charles MacArthur, et Campbell Scott un convaincant Robert Benchley, il ne manque pas une perle au collier de Dorothy, pas un verre de whisky sur la table ronde de l'Hôtel Algonquin.

Il est pourtant tentant d'appliquer au film la réplique infligée par Dorothy Parker à la représentation d'une de ses pièces, alors que le metteur en scène suggérait que l'actrice porte un soutien-gorge : *« C'est la seule chose qui bouge dans la pièce. »* *Mrs. Parker* manque en effet cruellement de vie, du fait de l'absence d'un vrai regard de metteur en scène, d'un véritable parti pris d'auteur. Comme si Alan Rudolph était demeuré prisonnier de son admiration pour le personnage et s'était satisfait d'aligner ses mots les plus spirituels en se gardant bien d'y ajouter quoi que ce soit. Au moins sait-on désormais que c'est à lui que Dorothy Parker avait prêté son crayon.

P. M.

Bibliographie

L'impertinente des années 20

DITES à votre médecin que vous êtes atteint d'une tendance irrépressible au sarcasme, que vous avez le regard trop aiguisé, l'esprit trop railleur, la repartie trop vive, l'insolence toujours au bout des lèvres, et il diagnostiquera un cas de « parkérisme ». Un symptôme bien connu aux Etats-Unis qui est à Dorothy Parker ce que le donjuanisme est à Don Juan ou le maccarthysme à McCarthy. Ce dernier fut d'ailleurs un ennemi juré de cette grande dame, célèbre journaliste, écrivain et scénariste dont l'histoire, les combats, le talent et les bons mots en font encore, depuis sa mort en 1967, une des fiertés de l'Amérique.

Dorothy Parker, dite « Dottie », évolue au cœur de ce qui fut une destinée : l'Amérique des années 20, celle de *Gatsby*, de *Babbits* et de Charlie Chaplin, des grandes espérances et des désespoirs, de l'enthousiasme nerveux et du gaspillage, l'Amérique de la « génération perdue ». Années folles, années piaffantes, années-légendes, qui battent en breche le puritanisme tout en s'épuisant à désobéir à la prohibition, où les femmes vivent comme des hommes et où les milliardaires provisoires narguent la misère des villes, où la mode est au sexe, aux caprices, à l'alcool et au charleston, aux avant-gardes, à la révolte, aux bêtises enfantines. Années joyeuses et maudites, amorcées par l'engagement contraint dans une guerre qui ne leur appartient pas – Dottie a vingt-quatre ans en 1917 – pour finir dans le cauchemar de la grande dépression.

Ecrire la biographie de Dorothy Parker conduit naturellement à évoquer, au-delà de la personne, la mythologie d'un monde. Car Dottie, brillante journaliste, talentueuse écrivain et amante dispersée, fut l'actrice et le témoin, parmi d'autres, de cette époque décisive de l'histoire culturelle de l'Amérique qui partagea sa légende entre New-York, Paris et la Côte d'Azur.

Amie de Fitzgerald et de Hemingway, pilier de *Vogue*, de *Vanity Fair* puis du *New Yorker*, les nouveaux magazines pour intellectuels chics qui défraient la chronique de la vie new-yorkaise, Dottie a – provisoirement – le vent en poupe. Avant d'écrire pour la Metro Goldwyn Meyer, elle domine la scène de la côte Est alors que Hollywood et Beverly Hills ne sont pas encore à la mode, fréquente ou côtoie Gertrude Stein, D. H. Lawrence, H. G. Wells, T. S. Eliot, Dashiell Hammett, Eddie Murphy ou les milliardaires débauchés qui inspirèrent *Gatsby le Magnifique*. La jeune Dorothy Parker, ex-Rotschild, fille d'un pionnier de l'industrie textile, qui cache une timidité mélancolique sous une formidable impertinence, de lourds parfums et des chapeaux non moins chargés, a tôt fait d'être baptisée *« la femme la plus spirituelle de l'Amérique »*.

A la fois féministe et misogyne, prétendant ne demander à un homme que d'être *« beau, grossier et stupide »*, fréquentant les riches et les détestant (*« si vous voulez savoir ce que Dieu pense de l'argent, regardez à quoi ressemblent ceux à qui il le donne »*), elle connaît tour à tour la gloire et l'oubli, la beauté et la laideur, l'argent et la misère. Son existence est aussi joyeuse que désespérée, dévorée par l'alcool, entrecoupée de mariages ratés et d'amours de passage, de rires désinvoltes, de tentatives de suicide et d'engagements enflammés : aux côtés de Dos Passos pour la défense de Sacco et Vanzetti, pour la République espagnole, contre le maccarthysme, enfin pour soutenir l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur à qui elle légua, avant de mourir, les droits de ses livres.

La légende de l'Algonquin – sorte d'équivalent américain, en plus léger, plus railleur et plus insolent, du célèbre groupe anglais de Bloomsbury qu'anima Virginia Woolf – naît à l'hôtel Algonquin autour de Dorothy Parker et de ses amis de *Vanity Fair*, sans exclure d'introniser quelques nouveaux venus comme Louise Brooks ou Harpo Marx. La littérature américaine, le théâtre et l'humour ne comptent plus sans l'avis et l'influence de *« la Table ronde des Algonquins »* dont le dandysme consiste à manier l'écriture la plus mutine en prenant soin toujours de feindre l'absence de tout travail. Revenue de tout, Dottie finira par fustiger aussi cette assemblée *« m'as-tu vu »* de beaux parleurs, comme elle réprouvera les riches et le monde de Hollywood.

Si les « parkérismes » ont échappé à la postérité – les bons mots de Dottie se propageaient à voix basse, généralement trop obscènes pour se faire imprimer – il reste de Dorothy Parker une œuvre littéraire mince mais magnifique. C'est l'un des mérites de cette biographie vivante et sympathique – hélas dépourvue d'index et de notes consistantes – que de nous faire découvrir certains de ses poèmes, encore inédits en français, et de réveiller le désir d'aller retrouver d'urgence ses merveilleuses nouvelles, aussi désespérantes qu'irrésistiblement drôles, sur les ridicules de la dépendance féminine et les déboires de *la Vie à deux* (1). Mais tâchez de rire sous cape, de peur de contrarier Mrs Parker : *« Je ne veux pas être considérée comme une humoriste. Ça me déprime. »*

MARION VAN RENTERGHEM

(1) *La Vie à deux*, éd. 10/18, 1983. « Comme une valse », éd. Julliard, 1989, et éd. 10/18, 1992.

★ *L'Extravagante Dorothy Parker*, de Dominique de Saint Pern. Ed. Grasset, 362 p., 135 F.

Un entretien avec le cinéaste russe

« Même s'ils mentent, c'est horrible »

Refusant de faire le tri entre vérités et mensonges, Vitali Kanevski a voulu composer le portrait d'une société malade et déboussolée, en filmant au plus près des jeunes délinquants qu'il se refuse de juger.

« D'où vient votre intérêt pour les jeunes délinquants, auxquels vous avez consacré vos films de fiction **Bouge pas, meurs, ressuscite** ***(1990),*** **Une vie indépendante** ***(1992) et, aujourd'hui, ce documentaire ?***

– L'évolution de la société russe et son avenir me préoccupent. Je pense que cette société – mais aussi les sociétés du monde entier – est malade. Je suis particulièrement inquiet de voir que le nombre des femmes criminelles et prostituées augmente sans cesse. Les filles pénètrent de plus en plus dans des bandes criminelles organisées, ce qui est d'autant plus alarmant à mes yeux qu'elles représentent le cœur de la société. La situation des enfants permet de mesurer le degré de maladie de la société : ils sont là, et nous sommes obligés de les regarder.

– Vos films sont pour une large part autobiographiques **[Kanevski a passé huit ans en prison pour un viol qu'il n'avait pas commis].** ***Avez-vous vécu dans la rue, comme ces enfants-là ?***

– Ce que nous avons fait, quand nous étions gosses, était beaucoup plus anodin – des petits vols, surtout pour manger. Mais jamais de meurtres. A l'époque, nous vivions misérablement, dans des baraques, et naturellement nous passions notre temps dans la rue.

– Dans le film, vous rapprochez (grâce à un montage parallèle) les regards des chiens dans un asile et les regards des jeunes criminels : les uns et les autres paraissent abandonnés. Vous ne montrez pas les causes de cette situation. La perestroïka est-elle fautive ?

– Les raisons sont enfouies plus profondément que nous ne pourrions l'imaginer. Ces problèmes sont indissociables de l'évolution de notre société. On peut dire, en effet, que certains trouvent leur origine dans la perestroïka, qui a provoqué l'écroulement de beaucoup de valeurs et la levée de tous les interdits.

– La Russie est-elle devenue une société sans valeurs communes ?

– Les enfants pensent que tout est permis. A la télévision, ils voient le président russe se faire traiter d'alcoolique, de traître... A quelles valeurs les enfants peuvent-ils croire ? Je pense que le collectivisme est un besoin de la société. Ce désir de chercher une relation avec l'autre et d'être ensemble – même si c'est seulement autour d'une bouteille de vodka – est particulièrement prononcé chez les Russes. C'est peut-être un instinct de conservation, mais je ne sais pas s'il peut être bénéfique pour l'avenir.

– Quand vous faites chanter les bandes de délinquants, recherchez-vous l'esprit d'un collectivisme qui tend à disparaître dans la Russie postcommuniste ?

– On constate actuellement l'éclatement des relations humaines : le phénomène du voisinage disparaît, et même à l'intérieur des familles russes ce sens de la collectivité ne fonctionne plus. Les gens deviennent indifférents à ce qui les entoure, ils se méfient, ont peur les uns des autres. Autrefois, les voisins se rassemblaient pour chanter ensemble : aujourd'hui, les chansons ne reflètent plus cette forme de communication et de sociabilité.

– Les enfants que vous avez interrogés ont-ils éprouvé le besoin de communiquer spontanément ou bien de « petits cadeaux » les ont-ils décidés à vous parler ?

– Pour que les enfants répondent sincèrement, il faut leur poser des questions qui les provoquent. Il est très difficile de leur parler, car ils sont méfiants. Par exemple, un garçon avait du mal à parler de l'assassinat de son père, mais finalement le ton que j'employais et mon engagement personnel ont fait tomber ses craintes – les enfants ne sont pas vraiment conscients de ce qui s'est passé ou de ce qu'ils ont fait, ils ne dramatisent donc pas ces événements. J'essaie de communiquer avec les enfants d'égal à égal. Cela nous permet de nous comprendre beaucoup plus facilement. Les jeunes criminels sont très méfiants, mais ils ont vite compris que je n'étais pas là pour les juger, mais pour les aimer. C'est ma profession.

– Quand on entend les jeunes, on a l'impression que la mort et le meurtre ont, dans cette Russie « dévalorisée », une autre signification qu'en Occident.

– Je m'intéresse aux adolescents : pourquoi sont-ils dans cet état, que ressentent-ils ? Je n'arrive pas à savoir pourquoi il y a aujourd'hui tant de jeunes volontaires qui partent pour le Caucase – actuellement le théâtre de graves conflits – uniquement pour tuer ! Souvent, ils n'hésitent pas à tuer leurs propres parents là-bas !

– Étiez-vous fasciné par la monstruosité « innocente » de ces jeunes assassins quand vous leur demandiez de décrire exactement la façon dont ils ont tué ? Vous osez même leur demander s'ils ont déjà mangé de la chair humaine...

– On ne rencontre pas chaque jour des meurtriers ou des criminels, et, naturellement, j'ai été impressionné et fasciné par leurs propos. Je n'avais pas préparé mes questions à l'avance, elles sont venues spontanément, et il y a donc des passages assez subjectifs dans le film. La question sur la chair humaine m'est aussi venue alors que ce garçon parlait des deux femmes qu'il a assassinées avec sadisme. Même s'il mentait, c'était horrible.

– Un de ces « passages subjectifs » est celui où vous dites, face à des jeunes femmes assassins : « Nous avons des femmes fortes en Russie. » Etait-ce un lapsus ? **[« Lapsus » est aussi le nom de la société de production de Vitali Kanevski.]**

– Devant une criminelle comme elle – je vois évidemment en elle *une criminelle*, même si elle cherche à se faire passer pour un ange (*« Je suis baptisée, je crois en Dieu... »*) –, j'ai essayé de taire mes sentiments personnels. Elle prétend avoir changé en prison et avoir rompu avec son passé. Je lance donc la phrase *« Nous avons des femmes fortes en Russie »* afin de poursuivre la conversation et pour « sauver » en quelque sorte mon documentaire. Dans ces moments-là, je ne peux pas penser aux spectateurs ni me demander comment *ils* vont interpréter ces propos, je me consacre entièrement au sujet et aux interlocuteurs.

– Vous considérez-vous comme observateur ou comme médiateur intervenant ?

– Pour moi, le documentaire est, comme mes films de fiction, un organisme vivant. Je ne peux pas rester un simple observateur, car j'y mets tout : mon amour, mon angoisse, mes souffrances, etc. Or, je ne suis pas du tout un chroniqueur ou même – ce qui est le pire – un voyeur.

– Vos projets ?

– Mon prochain film sera probablement tourné en Russie et portera sur l'armée, qui est, selon moi, une des maladies de l'humanité. »

Propos recueillis par
MARCUS ROTH

Rencontre avec Moufida Tlatli, réalisatrice de « les Silences du palais »

Un premier film en forme d'exorcisme

Moufida Tlatli était monteuse de cinéma et n'avait jamais pensé devenir réalisatrice. Jusqu'au jour où s'imposa le besoin de fouiller son propre passé. D'où sa vocation de cinéaste, à laquelle elle entend désormais se consacrer.

« P*OUR aller au cinéma, avec mes tantes et mes cousines, nous devions nous cacher, prétendre qu'il nous fallait rendre visite à une parente malade ou assister à une fête de fiançailles. Mais les films égyptiens ou indiens que nous voyions dans cette petite salle près de Tunis me faisaient découvrir un monde de rêve, très éloigné de mon propre univers. »* Une trentaine d'années plus tard, Moufida Tlatli est, à quarante-sept ans, devenue cinéaste : dans une semaine, *les Silences du palais* sera le premier film tunisien réalisé par une femme à sortir sur les écrans du pays.

Entre-temps, il y eut pour elle la rencontre avec un professeur de philosophie cinéphile qui, chaque dimanche matin, montrait à ses élèves les films de Renoir, de Bergman et de Visconti. Il lui apprit aussi qu'il existait, à Paris, une école « de cinéma ». Pour suivre l'enseignement dispensé par l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques), il fallait satisfaire aux exigences d'un concours. Une formalité pour Moufida Tlatli, qui s'excuse presque en précisant que les épreuves réservées aux étrangers étaient extrêmement faciles. Mais elle devait encore convaincre ses parents de la laisser partir. Seule l'obtention d'une bourse d'études, pour laquelle elle hanta une année durant les couloirs du ministère, les persuada que l'ambition de leur fille pouvait être prise au sérieux. Peut-être, après tout, ses études lui permettraient-elles d'apprendre un « vrai » métier.

Ce métier fut d'abord celui de scripte et de directrice de production, qu'elle exerça à l'ORTF entre 1968 et 1972, puis celui de monteuse. C'est ainsi que Moufida Tlatli travailla notamment sur les films de Merzak Allouache (*Omar Gatlato*), Naceur Khemir (*les Baliseurs du désert*) et Ferid Boughedir (*Halfaouine, l'enfant des terrasses*). *« Mon travail de monteuse me satisfaisait pleinement*, précise-t-elle, *et je ne pensais nullement à devenir réalisatrice. Jusqu'au jour où ma mère a été atteinte de mutisme. Cela a duré cinq ans, jusqu'à sa mort. De ce silence, qui répondait à tous ceux que j'avais connus dans mon enfance, est né le désir, le besoin d'écrire et de réaliser ce film. »*

Pour composer le personnage d'Alia, Moufida Tlatli s'est souvenue de l'enfant qu'elle était et de la personnalité de sa mère, mais aussi de celle de sa propre fille. Elle pense en effet que si *« en théorie, le décalage est énorme d'une génération à l'autre, dans la réalité, les traditions, les coutumes et les tabous pèsent d'un poids plus lourd que la législation »*.

A la sortie des collèges, alors qu'elle cherchait sa jeune interprète, la réalisatrice a pu vérifier la pertinence de son jugement : *« Toutes ces jeunes filles semblent parfaitement à leur aise avec leurs vêtements, leurs coiffures et leurs maquillages « modernes » ; elles paraissent bien intégrées à la société. Mais, en bavardant avec elles, on comprend très vite que les questions essentielles, sur la place de la femme dans la société, sur la sexualité, le tabou de la virginité, les relations avec les hommes demeurent pour elles mystérieuses. Sur tous ces sujets, les mères ne communiquent pas davantage avec leurs enfants, filles et garçons, qu'il y a trente ou quarante ans. Le silence est toujours aussi lourd. »*

Moufida Tlatli va jusqu'à parler de régression, constatant que les jeunes Tunisiennes parties étudier en Europe au lendemain de l'Indépendance (en 1956) trouvèrent à leur retour une société toujours soumise aux mêmes règles et aux mêmes interdits. Cette génération, la sienne, fut en un sens *« une génération perdue »*, en dépit des efforts déployés par les pouvoirs publics en faveur de la condition féminine.

La volonté de changer, de donner à la femme la place qui lui revient dans la société a toutefois permis à Moufida Tlatli d'obtenir, en Tunisie, les aides nécessaires au financement de son film : *« Le fait que je sois une femme a certainement facilité les choses et le ministère a immédiatement donné son accord. Mais compléter le financement fut très long et difficile, mon expérience de monteuse ne comptait pas. Jusqu'au dernier moment, j'ai craint de ne pouvoir réaliser le film. Le coproducteur français* [Richard Magnien] *a dû se battre jusqu'au bout. »*


D.R.

Hend Sabri dans le rôle d'Alia.

Prévu pour août 1993, le tournage commença seulement en novembre. *« Nous avons eu la chance de trouver un véritable palais, entièrement meublé, dans lequel nous avons pu travailler comme nous l'aurions fait en studio, mais sans avoir à construire de décors*, explique la cinéaste. *Toute l'équipe s'est montrée extraordinaire : les techniciens apportaient le matin des vêtements appartenant à leur femme que nous utilisions comme costumes. Ou bien des objets que nous intégrions au décor. C'est aussi grâce à eux, grâce aux interprètes, qui tous ont accepté des conditions de paiement particulières, que le film a pu être fait. »*

Tout au long du tournage, Moufida Tlatli s'est demandée si elle saurait donner à cette histoire secrète et feutrée le rythme qui lui conviendrait, très différent de celui auquel sont habitués les spectateurs tunisiens, soumis à la dictature des séries télévisées et des films américains : *« J'avais peur d'être influencée par des éléments étrangers aux thèmes que je souhaitais aborder, de me référer inconsciemment à des modèles, américains notamment. Il fallait que mon regard sur le film soit celui que je portais, enfant, sur la vie des femmes qui m'entouraient. Le temps semblait n'avoir pas prise sur elles, elles mettaient tout l'art du monde dans la préparation du café ou d'un plat, dans le lavage du linge. »*

Cette crainte d'aller trop vite, d'être trop éliptique détermina la durée du prémontage : plus de trois heures, que la réalisatrice dut réduire d'un tiers : *« Je regrette certaines scènes, que j'ai dû couper au montage. Mais pour moi ce film est une sorte d'exorcisme, comme pour Alia son voyage au cœur de son propre passé. Aujourd'hui, je sais que j'ai envie d'être cinéaste. »*

Propos recueillis par
PASCAL MÉRIGEAU

La critique du film est en page I du supplément

DISQUES

« Come » et « 1-800 New Funk »

Avatars et avanies d'un Prince défunt

En froid avec sa maison de disque, Warner Music, l'homme qui se fit appeler Prince jusqu'en 1993 publie simultanément un album signé Prince, le dernier, et une compilation réunissant les artistes produits par son nouveau label, NPG Records.

SUR la jaquette de *Come*, le disque est attribué à *« Prince, 1958-1993 »*, mention qui apparaît en surimpression d'une photo en noir et blanc représentant l'artiste devant une grille funèbre. Pourtant, il ne s'agit pas d'un album posthume au sens strict du terme. Plutôt d'une œuvre d'outre-tombe : les dix chansons qui composent l'album ont été enregistrées après que l'artiste désormais connu par le seul hiéroglyphe hermaphrodite que l'on sait (1) se fut débarassé de sa défroque et de son pseudonyme princier.

Cette succession d'effets spéciaux sémantiques, de poses médiatiques (récemment l'artiste a accordé au mensuel britannique *Q* l'une de ses fameuses interviews, aux conditions habituelles : plusieurs heures d'attente et interdiction d'enregistrer ou de prendre des notes) et de rumeurs financières – sur lesquelles on reviendra – prêteraient à rire si elles ne révélaient pas à quel point l'absurdité du star system multinational rend difficile la création. Prince, comme à leur manière U2 et REM, doit consacrer autant d'énergie à défaire les pesanteurs de la logique marchande qu'à créer de la musique. Par ailleurs, l'entreprise est d'autant moins risible que la musique continue de surgir.

Avec ses dix chansons – seulement –, *Come* pourrait être le début de l'exploration des fonds de tiroir des stocks princiers. Lorsqu'il avait annoncé son changement d'avatar, Prince avait d'ailleurs menacé Warner Music (dont il est pourtant l'un des vice-présidents) d'honorer son contrat par ce biais.

En fait, l'album, malgré un contenu plutôt succinct (pour un disque de Prince), une présentation sommaire, est un ensemble cohérent, qui offre au moins trois titres majeurs qui viennent s'ajouter à la litanie des réussites de Prince : *Come*, longue divagation orgastique (le verbe « to come » est employé au sens de « jouir ») qui va d'arrangements de cuivres en orchestrations de cordes, de Memphis à Philadelphie, de Stax à Philles, avec une maîtrise qui serait stupéfiante si elle n'était pas devenue habituelle ; *Race* reprend l'un des thèmes favoris de l'auteur, ce qui lui tient lieu de philosophie politique (sous la peau, le sang a toujours la même couleur) sur un rythme voisin de celui de *Girls and Boys*, agrémenté d'un joli échantillon ; *Dark* est aussi rétrograde que peut l'être une chanson de Prince, une ballade avec orgue et cuivres, pas très loin des grands classiques de la soul des années 60. Le reste du disque n'est pas indigne pour autant, plus attendu ou anecdotique comme *Solo*, ballade pour voix et luth de synthèse. Même *Orgasm*, le finale en forme de bande-son pour film X, n'arrive pas à gâcher l'ensemble.

LESLY HAMILTON

En même temps que *Come* l'artiste publie *1-800 New Funk*, une compilation regroupant des artistes qu'il a produits. Autrefois, du temps de Prince, ces productions paraissaient sous le label Paisley Park, distribué par Warner Music. Or la multinationale n'a guère été satisfaite des résultats commerciaux de Paisley Park et a décidé de ne plus en diffuser les produits. Cette décision est à l'origine de la brouille entre le chanteur et la maison de disque, dont la première manifestation fut la publication, au début de l'année du mini-album *The Most Beautiful Girl*, sur le label New Power Generation, distribué dans le monde entier par des firmes indépendantes, en France Scorpio Music, spécialisée dans la *dance music*. *1-800 New Funk* voudrait prouver la validité de la méthode Prince. En fait, le disque ne fait que démontrer pourquoi l'artiste n'a jamais vraiment réussi comme producteur. Qu'il impose ses tics à des chanteurs (qui sont pour la plupart des chanteuses) sans grande personnalité (Mayte, Margie Cox) ou qu'il force des artistes à part entière (George Clinton, Mavis Staples) à se soumettre au canon de la musique selon son altesse, jamais il ne ménage un espace suffisant pour qu'une autre musique que la sienne surgisse. Reste à juger en appel la jeune Nona Gaye, fille de Marvin, qui chante en duo avec le patron sur *Love Sign* et surtout réussit une belle reprise de *A Woman's Gotta Have It* de Bobby Womack.

THOMAS SOTINEL

(1) Aux Etats-Unis et en Angleterre, les personnes employées à la propagation de la nouvelle doctrine de l'homme (car, sûrement, il s'agit encore d'un homme) de Minneapolis fournissent aux organes de presse écrite une disquette qui génère le fameux hiéroglyphe, malheureusement cette innovation n'a pas atteint nos rivages.

Come : 1 CD Warner 9362-45700-2.

1-800 New Funk : 1 CD NPG Records 191 418-2. Distribué par Scorpio Music/Polygram distribution.

Anthologie musicale de la péninsule Arabique

Bédouins et pêcheurs de perles

ALAIN SAINT-HILAIRE

Professeur à l'université de Genève d'origine syro-libanaise, Simon Jargy a sillonné de longues années durant la péninsule Arabique. Avec un magnétophone à manivelle, il a enregistré des heures de bande magnétique. Elles sommeillaient parmi les innombrables archives de l'ethnomusicologue. Les voici publiées sur disques.

LES Archives internationales de musique populaire (AIMP) du Musée d'ethnographie de Genève ont pour fonction de conserver et de publier. Elles fêtent cette année leur cinquantième anniversaire, et la parution du trentième volume d'une collection de musiques traditionnelles d'excellente réputation. C'était l'occasion, pour le musée genevois, de sortir de l'ombre les heures de bandes de musique que l'ethnomusicologue Simon Jargy a enregistrées durant ses voyages dans la péninsule Arabique.

Le projet initial – un coffret de huit CD – était titanesque. *« mais nous y songeons toujours »*, explique Laurent Aubert, qui dirige le département d'ethnomusicologie du musée. L'anthologie qui vient de paraître regroupe un quart de siècle – du début des années 60 à la deuxième moitié des années 70 – de musiques enregistrées en Syrie, à Oman, Bahreïn, Abou-Dhabi, au Yémen...

Aujourd'hui, une bonne partie de ces chants de travail ou de fête, de détente ou de prière, ont disparu. La présence très forte de Jargy, son intérêt passionné pour ce qu'il entend, ce qu'il découvre, ont résisté au passage du temps. Aubert, habitué au contact avec le public (il est, au sein des Ateliers de musiques traditionnelles de Genève, le principal organisateur de concerts du genre en Suisse romande), a eu une patience d'ange : aux *desiderata* du chercheur, il a opposé des choix de bonne musique, audible par une majorité d'amateurs.

Simon Jargy, dans les livrets illustrés et précis qui accompagnent chacun des volumes, explique que *« les traditions poético-musicales de la péninsule Arabique sont au confluent de plusieurs civilisations ayant abouti à deux héritages : l'un venu de l'intérieur du désert, que l'on pourrait qualifier de bédouin..., l'autre régional, fruit des influences et interactions des autres civilisations musicales environnantes, africaine, iranienne, indienne »*.

Le premier des quatre volumes est consacré à la *Poésie chantée des Bédouins*. Enregistrés en 1970 au Koweït, deux ans plus tard dans le désert d'Abou-Dhabi, ou sous la tente près de Palmyre (Syrie), poésies chantées ou psalmodiées *a cappella se* mêlent au son du rebab (la vielle), à laquelle le violon moderne se substitue parfois. Le pouvoir magique des mots et des mélodies est censé amener vers le *taarab*, l'extase intérieure, le ravissement émotionnel. Ce premier épisode en seize titres se conclut par un chant de la séparation, enregistré, indique Jargy, *« sous la tente de Bédouins pauvres »*, à Rusafa, en Syrie.

Pendant ce temps, la pêche perlière s'enfonçait dans la faillite. Bientôt, plus rien n'allait subsister des chants de travail des marins de Bahreïn ou d'Oman. Juste après Jargy, en 1976, l'ethnomusicologue Habib Hassan Touma ira d'ailleurs effectuer des enregistrements à Bahreïn (*Chant des pêcheurs de perle*, un CD Unesco distribué par Auvidis).

La tradition des chants, qui remonte à la plus haute antiquité, persistera quelques années encore. Chants cycliques et rythmés servent le dur travail de la mer. Les poèmes sont de furieuses imprécations aux dangers, des prières, des états d'âme nostalgiques. Enregistrés entre 1970 et 1975, à une époque où cette région s'ouvrait au monde moderne. Rythmes binaires, claquements des mains, parfois frappées à contre-temps, chant choral, sons profonds de la *jahla* (une grande jarre d'argile), du *tabl* (long tambour) ou des *tus*, les coupelles frappées l'une contre l'autre, donnent à l'ensemble une résonance étrange, dépaysante.

Simon Jargy est aussi allé dans les villes. Convertis à l'islam, les Bédouins y sont sédentarisés et pêchent ou commercent. Des Noirs d'Afrique, des Indiens de la côte occidentale vivent ensemble, et le *sowt* (répertoire classique) se bâtit sur un incroyable croisement des genres. Les chanteurs s'appuient sur des textes en arabe classique et s'accompagnent au luth. Ici, sont comparées trois générations de chanteurs de *sowt*, grâce à des enregistrements de Jargy, mais aussi à deux titres empruntés à la collection Jamil Ghanim (1930).

Les femmes chantent aussi : des berceuses, des pleureuses, des chants de mariage ou de travail. Elles n'ont droit ni aux instruments à vent, ni à l'oud, ni au rabab. Leur restent les percussions. Elles font avec.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

1 coffret de 4 CD AIMP/VDE Gallo CD 780-81-82-83.

CLASSIQUE

Camille Maurane (baryton)

Mélodies et œuvres de Marchand, Blanchard, Schubert, Fauré, Langlais, Chabrier, Poulenc, Ravel

Les nombreux admirateurs de Camille Maurane attendaient la réédition de ses interprétations depuis si longtemps qu'ils vont être comblés..., même si le mieux est parfois l'ennemi du bien. Conçu pour le marché japonais, ce coffret de six CD reprend tout ce que le baryton a enregistré pour Erato, jusques et y compris des chants de Noël et un *Requiem* de Blanchard à peu près inaudibles à cause des chœurs et des musiciens qui l'accompagnent (sans compter que Maurane ne chante que quelques minutes dans le *Requiem*). Les poèmes des mélodies sont donnés en français (attention bien inutile ici car la diction du baryton est parfaite), mais le texte de présentation de Maurane est en japonais.

On oublie ce manque d'attention pour les acheteurs francophones dès que l'on écoute Maurane interpréter la mélodie française. Son art est parfait dans son refus de surinterpréter les textes, sa voix est parfaite en ce qu'elle se tient dans un juste milieu qui évite l'éclat comme la confidence murmurée. Il y a beaucoup de force dans la limpidité des interprétations d'un chanteur qui dit tant de choses avec le minimum de moyens. Le baryton Charles Panzera, les ténors Hugues Cuenod et Paul Derenne avait cette capacité-là qui semble, sinon perdue, à tout le moins en voie de disparition. – A. Lo.

6 CD Erato 4509 92304-2.

André Cluytens (chef d'orchestre)

Beethoven : Symphonie « pastorale » – Berlioz : « la Fuite en Egypte » extraite de l'Enfance du Christ – Debussy : Jeux – Franck : le Chasseur maudit – Piemé : Konzertstück pour harpe et orchestre – Roussel : le Festin de l'araignée ; Sinfonietta, Suite n° 2 de Bacchus et Ariane

Annie Challan (harpe), Chœurs René Duclos, Orchestre national de Belgique, Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, Orchestre philharmonique de Berlin

Chef d'orchestre français d'origine belge, André Cluytens (1905-1967) a laissé de nombreux enregistrements. Leur excellence ne lui a malheureusement pas apporté une gloire posthume qu'il aurait amplement mérité. De son vivant déjà, la gestuelle élégante, la tenue impeccable des interprétations de Cluytens étaient opposées, à son désavantage, à la fougue de Charles Munch. Le talent de Cluytens était pourtant aussi universel que celui de Pierre Monteux (qui était triste de ne pas être aimé à Paris), et ses triomphes à l'Opéra de Paris le conduisirent à Bayreuth, où il fut le premier Français invité à diriger, et à Vienne. Ce double album réunit quelques-unes des interprétations les plus renommées de Cluytens. Deux perles : la *Sinfonietta* de Roussel dont l'impeccable mise en place et la verdeur d'accent n'ont pas d'équivalent et la *Pastorale* de Beethoven extraite de l'intégrale des symphonies qu'il enregistra avec la Philharmonie de Berlin. Cette interprétation est un modèle de naturel dans l'expression, une sorte de vision idéalisée d'une œuvre marquée par des interprétations trop picturales. – A. Lo.

2 CD EMI « Profile » 5 68220-2.

JAZZ

Massimo Urbani

The Blessing

Terrifiant, incontestable, d'une énorme humanité, Massimo Urbani joue de l'alto comme d'autres montent à cheval. Son hommage à Charlie Parker (*Blues for bird*) ne masque jamais les échappées, la violence, une irrégularité foncière que Roberto Gatto (le meilleur batteur italien) porte à incandescence. On connaissait Massimo Urbani dans les groupes de Rava et Pieranunzi. On sait qu'à New-York il impressionnait ses pairs venus l'écouter de loin. *The Blessing* est sa dernière séance. Il dirige. Son prénom signe son excès. Le corps et le souffle de Massimo Urbani renvoient à leur taupinière ceux qui se font jazzmen comme on jouerait au golf. Séance superbe, poignante. Urbani est mort à Rome il y a moins de six mois. Il avait trente-six ans. – F. M.

1 CD Red Records RR 123 257-2. Distribué par DAM.

The Oscar Peterson trio at the Concertgebouw

On pense en avoir toujours fini avec Oscar Peterson. On suppose. On prétend avoir fait le tour de la question. Il encombre le jugement des purs. Il agace. Il n'y a aucune bande enregistrée au Concertgebouw d'Amsterdam, où Oscar Peterson joue les 12 et 13 avril 1958. En fait, le disque paru sous ce titre a été enregistré le 29 septembre 1957 au Civic Opera House de Chicago (Verve MGV 8268) et Au Shrine Auditorium de Los Angeles le 9 octobre suivant. Cinq pièces sont ajoutées à l'album original. Le trio est composé de Ray Brown (contrebasse) et Herb Ellis (guitare). Ce sont les derniers moments du guitariste dans le groupe. Il a remplacé Barney Kessel en 1953 et va filer chez Ella Fitzgerald. Sa présence déchire ce modèle de swing idéal qu'est le trio. La liberté de jeu chez le pianiste est de celles qu'on n'imagine pas. Effectivement, cette échelle tirée, il ne restait plus qu'à réinventer le piano (Cecil Taylor) ou à l'assourdir (Bill Evans). Comme l'entreprise exige trop de passion, on a préféré revenir à la méthode rose. C'est nettement plus sage. C'est ce qui se répand partout aujourd'hui. – F. M.

1 CD Verve 521 849-2.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

Cinéma

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en pages I, IV et V. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

MRS PARKER AND THE VICIOUS CIRCLE. *Film américain d'Alan Rudolph, VO :* Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; U G C Opéra, 9ᵉ (36-68-21-24) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14ᵉ (43-20-32-20).

NOUS, LES ENFANTS DU XXᵉ SIECLE. Film russo-européen de Vitali Kanevski, VO : Racine Odéon, 6ᵉ (43-26-19-68).

PARFUM DE SCANDALE. Film britannique de John Irvin, VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1ᵉʳ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8ᵉ (36-68-75-55 ; *rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont* Opéra Français, 9ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13ᵉ (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15ᵉ (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55 ; *rés. : 40-30-20-10). VF : Montparnasse,* dolby, 14ᵉ (36-68-75-55).

LA REINE DE LA NUIT. Film mexicain *d'Arturo Ripstein, VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6ᵉ (42-22-87-23).*

LES SILENCES DU PALAIS. Film tunisien-français de Moufida Tlatli, VO : *Gaumont* Opéra Impérial, 2ᵉ (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6ᵉ (43-26-*80-25) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ;* 14 Juillet Bastille, handicapés, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55).

TEXASVILLE. Film américain de Peter Bogdanovich, VO : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (36-65-70-67).

SELECTION

Les Amoureux

de Catherine Corsini,
avec *Nathalie Richard, Pascal Cervo,* Olaf Lubazenko, Loïc Maquin, Xavier Beauvois.
Français (1 h 28).

Dans les brumes estivales des Ardennes, un adolescent et sa sœur modèle trouvent le courage et la force de vivre l'amour à leur manière. Une très belle maîtrise de cinéaste, émouvante et profonde, et une extraordinaire actrice : Nathalie Richard.
Ciné Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (36-68-69-23).

L'Eau froide

d'Olivier Assayas,
avec Virginie Ledoyen, Cyprien Fouquet, Laszlo Szabo, Jean-Pierre Darroussin, Dominique Faysse, Smaïl Mekki.
Français (1 h 32).

Janis Joplin et Roxy Music, Donovan et Dylan, Leonard Cohen et Alice Cooper créent le mouvement et la vitalité de cette *histoire d'adolescents du début des* années 70. Olivier Assayas saisit avec éclat, entre mensonges et certitudes, l'inquiétude et le désarroi de ses personnages quand sonne pour eux l'heure de devenir adultes.
Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

J'ai pas sommeil

de Claire Denis,
avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle.
Français (1 h 50).
Interdit – 12 ans.

Dans la lumière aveuglante d'un Paris chauffé à blanc, la peur et la mort rôdent. Claire Denis filme au scalpel cette histoire de guerre menée tambour battant par ceux qui n'ont rien à perdre, et c'est un film feutré, terrifiant et magnifique.
Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

Journal intime

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, *Lorenzo Alessandri, Raffaella* Lebboroni.
Italien (1 h 40).

En trois « chapitres » filmés à la première personne, Nanni Moretti, « *le splendide quadragénaire* », réalise une ode à la liberté, émouvante et hilarante. Nonobstant le palmarès (Prix de la mise en scène, tout de même), le preux chevalier à la Vespa a été le vrai vainqueur du Festival de Cannes.
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; Reflet Médicis II (ex Logos II), handicapés, 5ᵉ (43-54-42-34) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15ᵉ (45-32-91-68).

Maverick

de Richard Donner,
avec *Mel Gibson, Jodie Foster,* James Garner, Graham Greene, James Coburn, Alfred Molina.
Américain (2 h 07).

Dans un Ouest de pacotille, Mel Gibson joue de son charme et Jodie Foster compose une emmerdeuse malicieuse, tandis que James Garner et James Coburn, en vieux routiers du cinéma de genre, comptent les coups. Parce qu'elle refuse de bluffer le spectateur, la comédie fait mouche.
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1ᵉʳ (36-68-51-25) ; U G C Danton, 6ᵉ (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13ᵉ (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U G C Maillot, dolby, 17ᵉ (36-68-31-34). VF : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U G C Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; U G C Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, 14ᵉ (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; U G C Convention, 15ᵉ (36-68-29-31).

Regarde les hommes tomber

de Jacques Audiard,
avec Jean-Louis Trintignant, Jean Yanne, Mathieu Kassovitz, Bulle Ogier, Christine Pascal.
Français (1 h 40).

Le premier film du scénariste Jacques Audiard baigne dans un climat de pluie, de *silence* et de mort. Jean Yanne, vengeur obstiné, Jean-Louis Trintignant, misanthrope et tueur par procuration, et Mathieu Kassovitz, benêt fasciné, portent à son point d'incandescence cette traque noire et absurde.
Ciné Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5ᵉ (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; U G C Rotonde, 6ᵉ (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; U G C Opéra, 9ᵉ (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, 11ᵉ (43-07-48-60) ; U G C Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

Les Roseaux sauvages

d'André Téchiné,
avec *Elodie Bouchez, Gaël Morel,* Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot.
Français (1 h 50).

En 1962, dans un petit village du Sud-Ouest, des adolescents se cherchent, s'approchent, se frôlent et se trouvent, entre sombres échos de la guerre d'Algérie et désirs incandescents. Le cinéma intime d'André Téchiné à son meilleur.
Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; U G C Triomphe, 8ᵉ (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

Sauve et protège Mᵐᵉ Bovary

d'Alexandre Sokourov,
avec Cécile Zervudacki, Robert Vaap, A. Tcherednik, V. Rogovoï.
Russe (2 h 30).

Alexandre Sokourov compose autour d'une Emma Bovary caucasienne un ensemble qui tire son énergie de l'exacerbation de la durée du plan, tour à tour fascinante et lassante, et d'un mélange des tonalités qui fait passer le film de l'esthétisme au burlesque. Un cinéma exigeant, au service d'une entreprise singulière.
VO : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

Soleil trompeur

de Nikita Mikhalkov,
avec Oleg Menchikov, Ingeborga Dapkounaite, *Nikita Mikhalkov, Nadia Mikhalkov,* André Oumansky, Viatcheslav Tikhonov.
Franco-russe (2 h 32).

Entre chronique campagnarde et tragédie historique, Nikita Mikhalkov prend son temps, multiplie les effets de prisme et cède avec délice à la tentation du narcissisme. Derrière les méandres de ce cinéma majestueux, une enchanteresse beauté plastique.
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6ᵉ (45-44-28-80) ; U G C Odéon, dolby, 6ᵉ (36-68-37-62) ; La Pagode, dolby, 7ᵉ (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U G C Biarritz, dolby, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9ᵉ (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U G C Maillot, 17ᵉ (36-68-31-34). VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14ᵉ (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, 15ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Trop de bonheur

de Cédric Kahn,
avec Estelle Perron, Caroline Trousselard, Malek Bechar, Didier Borga.
Français (1 h 25).

Trop de soleil, trop de musique, trop de désir jusqu'au petit matin… Juste ce qu'il faut de regard attentif d'un cinéaste au diapason de ses protagonistes pour passer à travers les apparences et les clichés, découvrir un beau et difficile secret. La jeunesse, peut-être.
Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LES ENTRÉES A PARIS

Le film de Jacques Audiard *constitue l'heureuse surprise d'une rentrée* morose : plus de 20 000 spectateurs ont choisi d'aller regarder les hommes tomber. Résultat fort appréciable, dans une combinaison de 11 salles bien *profilée.*

Légère déception pour le *Soleil trompeur* de Nikita Mikhalkov, qui réunit 43 000 spectateurs *dans une combinaison, sans doute* trop *écrasante*, de 29 salles. La durée du film (2 h 32) et la limitation du nombre de séances qu'elle implique n'explique pas tout. On note toutefois une légère progres*sion sur les derniers jours, promesse, peut-être, de lendemains ensoleillés.*

Le marshall est en prison. Résultat médiocre pour les nouvelles aventures de *Wyatt Earp* telles que narrées par Lawrence Kasdan. 52 000 entrées en 41 salles, c'est (presque) une exécution. Surtout si l'on considère que, dans une combinaison similaire, *le Flic de Beverly Hills 3,* qui avait pourtant flé*chi en deuxième semaine, enregistre en troisième semaine* 79 000 entrées.

Après un démarrage prometteur, (3 503 entrées le premier jour, en 8 salles) *Killing Zoe* s'est effondré, victime à n'en pas douter d'un bouche-à-oreille dissuasif : 17 000 entrées pour le disciple de Quentin Tarantino, qui a de surcroît bénéficié de la bienveillance des médias, c'est bien peu.

Le duel se poursuit entre *la Fille de D'Artagnan* et *Speed,* les deux grosses sorties de la semaine dernière : avec plus de 132 000 entrées pour 48 écrans, le film américain confirme l'avantage pris sur le français, qui gagne une salle et perd environ 20 % de ses spectateurs : la baisse, normale en deuxième semaine, conduit le film de Bertrand Tavernier à un total *de 81 000 entrées en 46 salles.*

P. M.

★ Chiffres : *le Film français.*

SÉANCES SPÉCIALES

Patrice Leconte au Mac-Mahon

Reprise des séances hebdomadaires organisées au cinéma Mac-Mahon par l'ARP (Auteurs-Réalisateurs-Producteurs) avec la projection des deux premiers films de Patrice Leconte : *Les Vécés étaient fermés de l'intérieur* (1975) et *les Bronzés* (1978). Entre les deux projections, le réalisateur répondra aux questions des spectateurs. Il sera pour l'occasion entouré de Michel Blanc et Thierry Lhermitte.
Le mercredi 7 septembre à 17 h 30 (« les Vécés étaient fermés de l'intérieur ») et 20 h 30 (« les Bronzés »). Rencontre avec le réalisateur et les invités à 19 h. Au cinéma Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon (17ᵉ). Tél. : 43-29-79-89.

Théâtre



BRIGITTE ENGUERAND

Vole mon dragon C'était l'un des enchantements du dernier Festival d'Avignon. Poésie pure, un texte d'Hervé Guibert sur lequel ont rêvé en langage des signes, en signes des corps, les acteurs de l'International Visual Theâtre et ceux de Stanislas Nordey.
Bastille, 76, rue de la Roquette, 11ᵉ. A partir du 13 septembre. Le mardi à 19 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 7 heures. 70 F et 100 F.

NOUVEAUTÉS

Les affaires sont les affaires

d'Octave Mirbeau, mise en scène de Régis Santon, avec Pierre Meyrand, Bernard Dhéran, Dominique Vilar, Marie Rousseau, Eric Boucher, Vincent Solignac, Jean-Pierre Jacovella, Jacques Fontanel, Claude-Bernard Perrot, Christine Kay et Sacha Santon.

Plongée dans le monde des parvenus et dans une intrigue sans surprises majeures. *Mais elle est tellement bien* construite qu'elle fonctionne à toutes les époques, même si les relations familiales soumises à *la toute-puissance paternelle* feraient sourire aujourd'hui la plus timorée des jeunes filles.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, 15ᵉ. A partir du 9 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. Durée : 2 h 30. 90 F et 120 F.

L'Allée du roi

d'après Françoise Chandernagor, mise en scène de Jean-Claude Idée, avec Geneviève Casile.

Mᵐᵉ Maintenon tenait en main les demoiselles de Saint-Cyr, et leur permettait d'interpréter les tragédies sacrées de Racine. Elle était l'épouse morganatique de Louis XIV, qu'elle avait ramené à des sentiments pieux. Elle connaissait très bien la Cour, ses mœurs, ses personnages. Françoise Chandernagor a raconté, Geneviève Casile incarne.
REF Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14ᵉ. A partir du 10 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 200 F.

Charcuterie fine

de Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Roland Amstutz, Juliette Brac, Michèle Gleizer, Samuel Grilli et Antoine Régent.

Le fait-divers, dit-on, est la tragédie du pauvre. Dans cette pièce, la première qu'il ait écrite, et qui a été créée dans la *mise en scène* de Michel Hermon voilà plus de dix ans. Tilly montre l'inéluctable accomplissement d'un infanticide, chez des gens ni pires ni meilleurs que nos voisins, et que nous-mêmes, peut-être.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20ᵉ. A partir du 9 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée mercredi à 12 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 45. De 100 F à 150 F.

Love Letters

d'A. R. Gurney, mise en scène de Lars Schmidt, avec Anouk Aimée et Bruno Cremer.

Lettres d'amour… Le titre se suffit à lui-même. Le spectacle a rencontré déjà un très grand succès, a beaucoup tourné, et il revient.
Comédie des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8ᵉ. A partir du 8 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 1 h 30. De 120 F à 200 F.

No man's land

de Harold Pinter, mise en scène de Roger Planchon, avec Guy Tréjan, Roger Planchon, Hervé Briaux et Régis Royer.

Roger Planchon reprend la pièce qu'il avait créée en 1979, et qui se passe dans ce terrain vague, ce no man's land dans lequel vivent les alcooliques tranquilles. « *Peut-être*, dit-il, *n'y a-t-il qu'une seule écriture théâtrale ou littéraire intéressante, celle qui tente de saisir le lien entre nos vies et le réel opaque* »…
Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10ᵉ. A partir du 9 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 2 heures. De 100 F à 230 F.

La Peste

d'Albert Camus, mise en scène de Francis Huster, avec Francis Huster.

Francis Huster n'est jamais si émouvant, si convaincant que seul en scène, affrontant un texte, en explorant les vibrations les plus intimes, comme il le fait ici, avec ce roman allégorique de Camus.
Marigny, carré Marigny, 8ᵉ. A partir du 9 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tel. : 42-56-04-41. Duree : 1 h 40. De 60 F à 230 F.

Le Tartuffe

de Molière, mise en scène de Jacques Weber, avec Jacques Weber, Zabou, Roland Blanche, Madeleine Marion, Guillaume de Tonquedec, Emmanuelle Lepoutre, Joachim Lombard, Arnaud Bédouet, Jacques Weber, Isabelle Nanty, Christian Barbier, Pascal Barraud et Sarah Weber.

Jacques Weber dit parfois qu'il se sent acteur plutôt que metteur en scène. Mais Molière l'inspire. La preuve en est son *Misanthrope* avec Emmanuelle Béart-Célimène, et à la télévision avec Romane Bohringer. Il se met en scène ici dans un personnage que l'on pourrait dire à contre-emploi, celui de l'hypocrite majeur, aux prises avec les passions équivoques de toute une famille.
Antoine-Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10ᵉ. A partir du 9 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Durée : 3 heures. De 100 F à 250 F.

La Volupté de l'honneur

de Luigi Pirandello, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Gérard Desarthe, Alain Libolt, Lucienne Hamon, Catherine Vuillez, Michel Peyrelon, Eric Prat, André Bourges, Diane de Bièvre et Jean Borodine.

Reprise de cette histoire tortueuse dans laquelle on voit un homme – Gérard Desarthe au mieux de lui-même – se mettre en devoir, pour sauver l'honneur d'une jeune fille, d'incarner tout simplement l'honneur absolu. Evidemment, la situation devient intenable, et merveilleusement pirandellienne.
Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17ᵉ. A partir du 9 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F.

PARIS

Le Bateau pour Lipaïa

d'Alexeï Arbuzov, mise en scène de Jean-Claude Penchenat et Samuel Bonnafil, avec Jean Desailly et Simone Valère.

L'amour n'a pas d'âge, il n'a que des souvenirs à retrouver, des désirs à faire revivre. La mélancolie elle-même devient un sujet de volupté.
Madeleine, 19, rue de Surène, 8ᵉ. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 1 h 55. De 80 F à 240 F.

Brèves de comptoir

de Jean-Marie Gourio, mise en scène de Jean-Michel Ribes, avec Didier Bénureau, Laurent Gamelon, Raphaëline Goupilleau, Ged Marlon, Chantal Neuwirth et Christian Pereira.

C'est au comptoir des bistrots que s'exprime la sagesse du peuple. Et aussi son humour, sa générosité plus profonde souvent que ses haines. Parmi les milliers de formules et de répliques répertoriées, Jean-Michel Ribes a opéré une sorte de sélection.
Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, 8ᵉ. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 45-22-08-40. Durée : 2 heures. De 70 F à 100 F.

Le Dîner de cons

de Francis Veber, mise en scène de Pierre Mondy, avec Claude Brasseur, Jacques Villeret, Gérard Hernandez, Philippe Brigaud, Agathe Natanson, *Michel Robbe et Bunny Godillot.*

Reprise du succès le plus étonnant de la saison dernière. Parce que, après tout, le titre n'est pas terrible. Il n'est pas dans l'esprit du spectacle, mené avec émotion et brio par Jacques Villeret, grand vainqueur de l'affaire.
Variétés, 7, bd Montmartre, 2ᵉ. Du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-33-09-92. Durée : 2 h 45. De 50 F à 285 F.

En attendant Godot

de Samuel Beckett, mise en scène de Philippe Adrien, avec Eric Petitjean, Eric Caravaca, Cyril Dubreuil, Gildas Milin et Jean-Luc Orofino.

Les jeunes clochards beckettiens retrouvent l'espace désolé de leur attente. C'est une histoire simple, dit leur metteur en scène Philippe Adrien, et humaine. C'est l'histoire d'un type qui cherche à en sauver un autre.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12ᵉ. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 15. De 50 F à 110 F.

Marc Jolivet

Farouchement écolo, inexorablement drôle, Marc Jolivet met en pièces les dérapages de la société, les dérives de hommes politiques, les naïvetés moutonnières de nous tous.
Palais des glaces, 37, rue du Faubourg-du-Temple, 10ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-02-27-17. Durée : 1 h 40. De 100 F à 160 F.

Raymond Devos

Raymond Devos est un poète, c'est à dire un rêveur. C'est un clown, c'est-à-dire un poète tendre. Il possède le rare génie d'être immensément drôle sans jamais démolir personne.
Olympia, 28, bd des Capucines, 9ᵉ. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. Durée : 2 h 30. De 160 F à 250 F.

Théâtre : Colette Godard

Musique

ÉVÉNEMENTS

Frank Black élu joufflu de l'année

Avec son album *Teenager of the Year* (4AD Virgin), Frank Black a réussi à faire oublier que Kim Deal, son ex-collègue des Pixies, l'avait coiffé au poteau dans la course au disque d'or. *Teenager* est un disque d'une richesse stupéfiante, que l'on a retrouvée lors d'une première série de concerts à l'Arapaho, en juin dernier. On peut aller à l'Elysée Montmartre, les yeux fermés, les oreilles grand ouvertes.

Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 13. Tél. : 42-52-25-15. 110 F.

Un week-end à La Courneuve

Même si elle a renoncé depuis longtemps à être l'équivalent banlieusard de Woodstock, la fête de *l'Humanité* continue de proposer un programme plus que consistant avec, cette année, côté rock Midnight Oil, No One Is Innocent et Sinclair, côté rap IAM, côté chanson Allain Leprest et Philippe Léotard, côté mondial Khaled et Johnny Clegg et bien d'autres choses encore, dont le stand inamovible des promoteurs de l'esperanto.

Les 9, 10 et 11 septembre, au parc paysager de La Courneuve, 40 F.

CLASSIQUE

Jean-Marie Poupelin, Jérôme Hantaï. Malheureusement cachée des regards des passants par les murs du tribunal de Paris, la Sainte-Chapelle accueille trop souvent des interprètes qui n'ont habituellement pas la qualité de ceux-ci.

Telemann, Vivaldi, Haendel, Marin Marais, Couperin, Geminiani et Mozart. Jean-Marie Poupelin (hautbois), Jérôme Hantaï (viole de gambe), Jean-Louis Petit (clavecin) et Patrice Bocquillon (flûte). Sainte-Chapelle, 19 heures, les 7, 9, 12, 14, 16 et 19, jusqu'au 28. Tél. : 48-01-91-35. Location FNAC, Virgin. 100 F.

Orchestre de Paris. L'Orchestre de Paris effectue sa rentrée avec des œuvres on ne peut plus « automnales », même si le *Concerto en si bémol* de Mozart est beaucoup moins funèbre que la *Neuvième* de Bruckner.

Mozart : Concerto pour piano et orchestre KV 456. *Bruckner* : Symphonie nº 9. *Radu Lupu (piano), Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 45-63-07-96. Location FNAC, Virgin. De 60 F à 240 F.*

Orchestre baroque d'Amsterdam. Cet orchestre visite souvent la France désormais. C'est l'un des meilleurs ensembles baroques du moment. Ton Koopman dirige souvent avec une fougue contagieuse.

Haydn : Concerto pour clavier et orchestre nº 1, Symphonie nº 82. *Mozart* : Symphonie KV 319. *Orchestre baroque d'Amsterdam, Ton Koopman (direction et clavecin). Issy-les-Moulineaux. Séminaire Saint-Sulpice, 20 h 30, le 9. Tél. : 40-95-65-43. 80 F.*

Ensemble Gradiva. Spécialistes de ce répertoire et excellents chanteurs, Dietschy et Zaepffel se sont signalés à l'attention des mélomanes par d'excellents disques (Accord) et par d'intéressantes expériences musicales. Comme celle, par exemple, qui consista à rapprocher la musique classique indienne des *Leçons de Ténèbres* de Charpentier (1 CD K617).

Scarlatti : Cantates. Véronique Dietschy (soprano), Alain Zaepffel (haute-contre), Ensemble Gradiva. Saint-Loup-de-Naud. Eglise, 20 h 30, le 9 ; 18 h 30, le 10. Tél. : 64-08-62-47. 80 F.

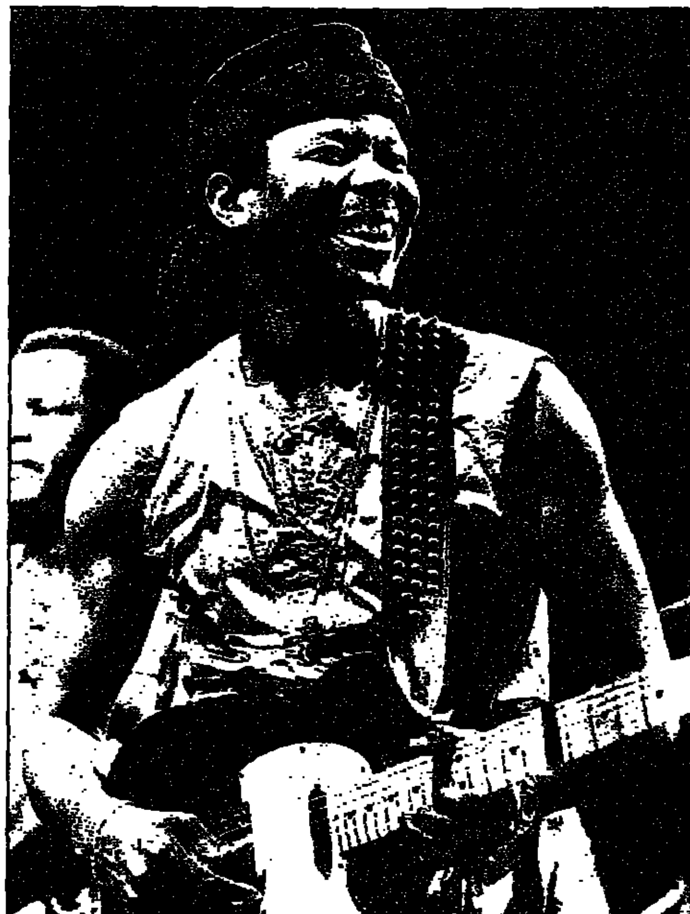
Akiko Ebi, Quatuor Parisii. Formée chez Ciccolini au Conservatoire de Paris, la pianiste Akiko Ebi joue remarquablement bien. Sa modestie foncière ne devrait pas faire oublier qu'en scène, parfois, elle sort des griffes de tigresse.

Haydn : Quatuor à cordes op. 33 nº 2. *Beethoven* : Quatuor à cordes op. 18 nº 1. *Schumann* : Quintette pour piano et cordes. *Akiko Ebi (piano), Quatuor Parisii. Sceaux. Orangerie, 17 h 30, le 11. Tél. : 46-60-07-79. De 90 F à 125 F.*

BEAUVAIS

Festival des cathédrales de Picardie. L'inévitable *Messie*, oui mais par des spécialistes britanniques qui ne donnent pas dans le gigantisme cher aux années d'avant-guerre. Une époque où l'on n'hésitait pas à réunir, outre-Manche, des centaines de choristes et de musiciens pour interpréter le tube haendelien. Pragmatiques, nos cousins le sont au point que c'est également de leur pays qu'est venue la première interprétation raisonnable de cette œuvre, au début des années 60. Cette fois-ci la cure d'amaigrissement a peut-être été trop forte.

Haendel : le Messie. *Linda Russell (soprano), Catherine Denley (contralto), Ian Partridge (ténor), Michael Pearce (basse), The Sixteen Choir and Orchestra, Harry Christophers (direction). Cathédrale de Beauvais, 20 h 30, le 9. Tél. : 44-45-08-18. 120 F. Et le 10 septembre à 20 h 30, à la cathédrale d'Amiens. Tél. : 22-91-79-28. 120 F.*



DR

King Sunny Ade, le ioruba intrépide.

Le roi absolu de la ju-ju music des iorubas du Nigeria est de passage à Paris, pour un concert exceptionnel à bien des points de vue. Trop négligé par sa maison de disques (Island), qui n'a pas réédité les merveilles enregistrées au début des années 80, le « roi » Ade a retrouvé l'unité de son groupe, une vingtaine de musiciens et danseurs, un instant perdue. Explosif, le rythme coulissé de la ju-ju, irrésistibles, les accents langoureux de la steel guitar, étrange et unique, le style Ade. La critique sociale est au bout de la rime.

New Morning, 20 h 30, le 8. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

BESANÇON

Colin Davis. Programme taillé sur mesure pour l'un des plus beaux orchestres allemands et un chef d'orchestre qui accompli des miracles musicaux à leur tête.

Weber : Euryanthe, ouverture. *Strauss* : Don Juan. *Beethoven* : Symphonie nº 6 « Pastorale ». *Staatskapelle de Dresde, Colin Davis (direction). Palais des sports, 20 h 30, le 9. Tél. : 81-83-08-14. De 50 F à 350 F.*

Michel Dalberto. Faisons un reproche à Michel Dalberto : il lui arrive de ne pas jouer avec la simplicité requise, de ne pas communiquer avec son public. Reste alors un jeu somptueux. Les bons jours, et ils sont nombreux, le pianiste français atteint des sommets expressifs que quelques-uns de ses confrères illustres fréquentent.

Mozart : Concertos pour piano et orchestre KV 449 et KV 415. *R. Strauss* : Métamorphoses. *Michel Dalberto (piano), Salzburg Chamber Soloist, Lavard Skou Larsen (direction). Grand Kursaal, 20 h 30, le 13. Tél. : 81-83-08-14. De 50 F à 350 F.*

PIERREFONDS

Opéra de Paris. Les choristes de l'Opéra de Paris font des heures supplémentaires avant l'ouverture officielle de la saison prochaine. Les 70 choristes préparés par Denis Dubois seront accompagnés au piano.

Berlioz : Roméo et Juliette. *Chœur national et solistes de l'Opéra de Paris, Denis Dubois (direction). Château de Pierrefonds, Oise, 21 h 30, le 10. Tél. : 44-42-60-00. De 120 F à 150 F.*

JAZZ

Christian Escoudé Quartet. Christian Escoudé, l'un des plus sûrs héritiers du jazz manouche de Django Reinhardt, est aussi depuis plus de vingt ans un réinventeur très inspiré du genre. Son jeu très souple et sa sonorité chaleureuse ont touché notamment John McLaughlin, Didier Lockwood, Jean-Charles Capon, Philip Catherine ou Ron Carter avec lesquels il a mené quelques duos ou trios mémorables.

Au Duc des Lombards, 22 heures, les 7 et 8. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

James Moody. Depuis le milieu des années 40, le saxophoniste James Moody a croisé toutes les variations du métier de jazzman : soliste en petites formations bop, pupitre de big band (partenaire régulier de Dizzy Gillespie), recrue anonyme des orchestres de Las Vegas, leader occasionnel... James Moody est de ces musiciens « classiques » qui savent tout jouer. Personnalité attachante, il a la flamme et des idées mélodiques sur les thèmes les plus rabâchés.

La Villa, 22 h 30, les 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Louis Sclavis, Bruno Chevillon, François Merville. Son Acoustic Quartet, qu'il codirige avec le violoniste Dominique Pifarély, irrite les amateurs d'étiquettes – est-ce du jazz ? de la musique contemporaine ? (*le Monde* du 26 août) –, son sextette actuel fête Jean-Philippe Rameau après avoir amoureusement conté Duke Ellington, et son escapade en trio (Bruno Chevillon, contrebasse et François Merville, batterie) a ravi les festivals du Mans et de Mulhouse. Aventurier boulimique de la scène européenne, Louis Sclavis, clarinettiste et saxophoniste, improvisateur et compositeur, porte loin le risque et l'audace.

New Morning, 20 h 30, le 9. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.

Julien Lourau Groove Gang. Bien loin des modes et des poses de l'acid jazz, le Groove Gang tend l'oreille vers Mingus, Ellington ou James Brown, mêle les balancements de l'Afrique au hard bop funk des années 70. Ce sextette acoustique ludique et dansant est dirigé par le saxophoniste Julien Lourau, vingt-quatre ans, que l'on retrouve prendre ses marques avec Marc Ducret, l'ONJ de Laurent Cugny ou Abbey Lincoln, et dans les formations de Noël Akchoté et Bojan Zulfikarpasic, estampillés, comme lui, « Nouveaux monstres » en couverture du mensuel *Jazz magazine* en mai 1993.

Sunset, 22 heures, les 9 et 10. Tél. : 40-26-46-60. De 50 F à 70 F.

ROCK

Phil Collins. Impeccable, chromé, siège en cuir, le plaisir qui vient à la maturité, tous les mots de toutes les publicités pour des conduites intérieures ne suffiront jamais à décrire un concert de Phil Collins.

Palais omnisports de Paris-Bercy, les 9, 10, 12, et 13. Tél. : 40-02-60-02. 210 F.

Third World. Piliers du reggae, chaleureux, mélodieux, nonchalants, sans Third World, le monde changerait un peu, pour le pire.

Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 9. Tél. : 42-52-25-15. 150 F.

Violent Femmes. Groupe bizarre, un peu tordu, qui pratique la dérision et les grands sentiments, le rock et le folk, qui ne se résout pas à vieillir.

Au Grand Rex, 20 h 30, le 13. 140 F.

CHANSON

Marc Perrone. Chansons de cinéma ou des rues jouées sur un accordéon diatonique et magique. Perrone est parmi les meilleurs.

Chaillert. Guinguette de l'Ermitage, 15 h 30 et 17 heures, le 11. Tél. : 44-94-28-50. 80 F.

MUSIQUES DU MONDE

Xalam. Un des groupes phares du Sénégal, pionnier des mélanges modernistes, qui n'en finit pas de revenir sur le devant de la scène. On y croit toujours, car ce sont d'excellents musiciens, et leurs envies d'inventer des croisements entre le jazz, la musique traditionnelle, la chanson africaine ne se démentent pas. Mais le temps perdu ne se rattrape guère...

Baiser salé, 22 heures, les 9 et 10. Tél. : 42-33-37-71. 70 F.

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Sylvain Siclier.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

La saison musicale de Radio-France

APRÈS avoir exploré le piano romantique, les années 20 et l'œuvre de Franz Liszt, la saison musicale de Radio-France rend hommage aux aventuriers. Concept flou, puisque tous les grands compositeurs ont été des aventuriers même lorsqu'ils étaient archaïsants, et pratique dans la mesure où il serait possible de reprogrammer les œuvres des saisons passées sans rien changer. Il n'en reste pas moins que quelques séries captivantes proposent effectivement de partir à la découverte d'œuvres, de compositeurs et d'interprètes audacieux.

Ce qui ne l'est pas, aventurier, c'est de programmer une intégrale des symphonies de Beethoven avec l'Orchestre national, Charles Dutoit et Jeffrey Tate, et de demander à Riccardo Muti de diriger la *Symphonie Jupiter* de Mozart et la *Huitième* d'Anton Dvorak (30 mars 1995). D'autant que l'Orchestre de Paris a annoncé, voilà deux ans, qu'il confiait à partir de 1994 un cycle Beethoven à Wolfgang Sawallisch. Peu de concerts émergent vraiment de la saison de l'Orchestre national, soit à cause des programmes soit à cause des solistes et des chefs invités. A signaler tout de même les concerts Debussy, Bartok, Stravinsky (17 novembre 1994), Glinka, Moussorgski, Mossolov et Prokofiev (12 janvier 1995) et Ives, Bolcom, Varèse (18 mai 1995) et les débuts avec un orchestre français des jeunes pianistes Lars Vogt (8 décembre 1994) et Louis Lortie (1er juin 1995).

La saison de l'Orchestre philharmonique est plus captivante avec notamment la création française de *Dämmerschein*, de Xenakis, la programmation de *Lonely Child*, du Canadien Claude Vivier et de la *Sinfonietta* de Janacek (1er octobre 1994), un concert intégralement consacré à Schreker et confié à Michael Gielen (25 février 1995). On passera en revanche sur l'éléphantesque et ennuyeux *Concerto pour piano et chœur* de Busoni (22 juin 1995) pour s'arrêter sur « L'Ame du violoncelle » qui permettra de retrouver Rostropovitch (20 septembre 1994), Anne Gastinel (2 octobre), Arto Noras (25 novembre), Natalia Gutman (13 janvier 1995 : ce concert est le seul de la saison de Radio-France à programmer du Sibelius), Janos Starker (31 mars) et Gary Hoffmann (9 juin) dans les grands concertos du répertoire.

A noter également, David Robertson dans la *Musique pour cordes, percussion et célesta* de Bartok (10 février) et quatre concerts consacrés à la « Mémoire de Vienne » et placés sous la direction d'Armin Jordan (15 octobre 1994, 21 janvier, 31 mars et 8 juin 1995). A noter les six concerts du Chœur de Radio-France qui, de Schütz à Stockhausen (*Stimmung*, le 7 décembre 1994), explore un répertoire peu couru dont un programme de musique américaine (6 avril 1995) et les *Trois Prières* et *le Miroir de Jésus* d'André Caplet (18 mai). « Portraits de notre temps » s'attachera à rendre hommage au Festival de Donaueschingen (17 octobre 1994 à partir de 19 heures), à André Jolivet (10 décembre), Klaus Huber (25 mars 1995), Michel Portal (27 avril) et Toru Takemitsu (29 juin). La série « les Aventuriers » propose vingt-trois concerts répartis sur quatre parcours. Le premier est consacré à l'ère baroque, le second au romantisme et à ses héritiers, le troisième se propose de faire écouter les « classiques » autrement, le dernier est consacré au XXe siècle et est coproduit par le Théâtre national de la Colline.

« Le Salon romantique » est toujours aussi accueillant : Spohr, Schumann, Schubert, Brahms, Beethoven, Mendelssohn et Dvorak y côtoieront Haydn, Mozart, Cherubini, Debussy, Martinu, Janacek, Honegger, Dohnanyi, Chausson, Duparc, Fauré, Mahler et Fiser, un parfait inconnu dont on donnera la *Sonate pour alto et quatuor à cordes* (22 avril 1995). La série des « Nouveaux interprètes » accueillera la fine fleur des jeunes et jeunes vétérans solistes, chanteurs et quatuors à cordes, dont le chef d'orchestre Christophe Coin (le 20 novembre 1994), le violoniste Olivier Charlier et le pianiste Emile Naoumoff (19 février 1995), le violoncelliste Marc Coppey et le pianiste Eric Le Sage (12 mars). Cette série trouve un écho discographique à travers une coproduction Harmonia Mundi - Radio-France.

Mais l'événement de la saison a toutes les chances d'être le marathon pianistique de Pierre Laurent Aimard. En huit concerts et vingt-quatre compositeurs, le pianiste de l'InterContemporain dressera un bilan, sans exclusive, du « Piano au XXe siècle », de Rachmaninov aux *Miniatures Estrose* de l'Italien Marco Stroppa : premier récital le 13 octobre. Passons sur « l'orgue d'Olivier Messiaen » puisque trois organistes se succéderont sur le pâle orgue de la Maison de la radio, pour visiter quelques églises parisiennes afin de goûter les instruments restaurés par Alfred Kern, d'autant que, parmi les organistes invités, on retrouve Dominique Merlet, Michel Chapuis, Jean Ferrard et André Stricker.

A. Lo.

★ Radio-France envoie la brochure de sa saison musicale sur simple appel au 42-30-16-45.

Arts



COURTESY ESTATE OF J. MITCHELL / R. MILLER GALLERY

Joan Mitchell

A Paris ses ultimes travaux, à Nantes leur genèse. Les deux valent le déplacement et le Jeu de paume prolonge son exposition jusqu'au 14 septembre, avec des nocturnes les trois derniers jours, jusqu'à 21 h 30.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris, 1er. Tél. : 42-60-69-69. Jusqu'au 14 septembre. Musée des beaux-arts de Nantes, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes. Tél. : (16) 40-41-65-65. Jusqu'au 26 septembre.

VERNISSAGES

L'art de l'Azulejo

Quand le carrelage devient un art, et que la photographie le restitue : de l'Espagne au Brésil en passant par les Pays-Bas, l'Italie ou le Mexique, les carreaux de céramique à travers les âges, avec deux originaux du XVIIe prêtés par le célèbre Musée de Lisbonne.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 42-84-23-60. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Du 9 septembre au 21 octobre. 10 F.

François Méchain

François Méchain, valeur sûre de cette galerie, ouvre la saison chez Michèle Chomette : des photographies de paysages en noir et blanc, où l'on peut voir d'étranges sculptures végétales, des « projets réalisés de 1991 à 1994 ». Une *bonne occasion pour se familiariser* avec cet artiste.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Du 13 septembre au 5 novembre.

95 trésors nationaux vivants

Une institution spécifiquement japonaise : *les détenteurs d'un savoir tradi*tionnel sont considérés comme d'intérêt national. Céramique, laque, textile, métal, bois, bambou et poupées (mais pas les arts du théâtre, ni les arts martiaux, à l'exception de la forge des *sabres) et une trentaine de leurs* auteurs seront présentés pour la première fois.

Mitsukoshi Etoile, espace des arts, 3, rue de Tilsitt, Paris 8e. Tél. : 44-09-11-11. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures. Cycle de conférences au Musée Guimet les 14, 15 et 28 septembre à 18 h 30. Du 13 septembre au 29 novembre. 25 F.

Don McCullin

Don Mc Cullin, grand photojournaliste britannique des années 70-80 (Biafra, Vietnam, Liban...), est devenu un paysagiste tourmenté, dont les vues en noir et blanc semblent aussi sombres *que des champs de bataille. Son arrivée* chez Agathe Gaillard est une curiosité attendue.

Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris. Tél. : 42-77-38-24. Du 10 septembre au 22 octobre.

PARIS

Art grandeur nature

Bailly, Burattoni, Abrioux, Defraoui et Leriche ont planté de drôles d'objets, parfois spectaculaires, dans certains cas plus anodins, dans le parc paysager de La Courneuve.

Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, 93000 La Courneuve. Tél. : 43-93-75-33. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Jusqu'au 31 octobre.

Joseph Beuys

Première rétrospective en France de Joseph Beuys (1921-1986). Environs 80 œuvres qui rendent compte de l'élargissement du champ de l'art qu'a voulu l'artiste, ainsi que les 456 dessins de 1945 à 1976 réunis sous le titre *Secret Block*.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 3 octobre.

Jean-Paul Goude

Par quel effet de la providence le très « hip-hop » publicitaire Jean-Paul Goude (le défilé du bicentenaire de la Révolution française sur les Champs-Elysées, c'est lui) est-il amené à présenter ses photos dans la très sérieuse et plutôt sage galerie de la Bibliothèque nationale ? Le « mariage » est déroutant. Autant y aller.

Bibliothèque nationale, galerie de photographie-galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours, sauf dimanche, de 12 heures à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

Robert Irwin

L'exposition montre tous les aspects de l'œuvre de ce Californien peu connu en Europe : depuis la fin des années 50 jusqu'à aujourd'hui : des tableaux, des installations adaptées au musée parisien, des photos, des dessins de projets réalisés ou non.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 octobre. 45 F (billet combiné).

RÉGIONS

Alès

Jeanne Coppel

D'origine roumaine, fixée à Paris, découverte dans les années 50 au Salon des réalités nouvelles, puis quelque peu oubliée, *Jeanne Coppel (1896-1971) a excellé dans* le collage de papiers déchirés. Une rétrospective.

Musée-Bibliothèque Pierre-André-Benoit, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30100. Tél. : 66-86-98-69. Tous les jours sauf lundi et mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 octobre.

Angers

Alfred Manessier

Un an après la disparition de l'artiste, une exposition qui montre, de la peinture aux vitraux en passant par l'œuvre tissé, toutes les facettes de son talent.

Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. : 41-88-64-65. Tous les jours de 9 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 octobre.

Antibes

Le Regard d'Henriette

Hommage à une galeriste parisienne, Henriette Gomès, qui sut s'intéresser à Giacometti, Balthus, Hélion et beaucoup d'autres, à une époque où ces artistes-là n'étaient guère connus, et pas soutenus.

Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol. 06600. Tél. : 93-34-91-91. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

Calais

Richard Wentworth

Un sculpteur britannique qui jongle avec les objets et dont l'art plein d'humour (anglais) mérite d'être découvert.

Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-62-00. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 9 octobre.

Cannes

Picasso

La période cannoise, avec Jacqueline, dans une grande villa nommée la Californie. Où Picasso ne manque pas de reconstituer son atelier-capharnaüm habituel. L'exposition, qui n'est pas énorme, comporte des dessins, des gravures, quelques tableaux provenant surtout de la collection Marina Picasso et de la galerie Louise Leiris.

La Malmaison, 47, la Croisette, 06400. Tél. : 93-38-55-26. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 20 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

Goderville

Le Parc de Bailleul

Kim Moltzer, le chatelain, est un artiste. Il a eu l'idée d'inviter quelques confrères (Clareboudt, Paul-Armand Gette, François Méchain, Mosta-Heirt, Emmanuel Saulnier, Nils Udo) à déposer leurs œuvres sur ses pelouses. Le début d'une longue série, espère-t-on, puisque l'expérience devrait être renouvelée chaque année.

Château de Bailleul, parc, Angerville-Bailleul, 76110. Tél. : 35-27-77-87. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

L'Isle-sur-la-Sorgue

Des bords de l'Escaut aux rives de la Sorgue

C'est le troisième volet d'un programme consacré à l'art flamand. Après les anciens et les contemporains, c'est au tour des modernes d'être présentés. Les modernes du réalisme à l'expressionnisme, de 1880-1940. Parmi eux Ensor, Constantin Meunier, Fernand Khnopff, Léon Spillaert, Permeke, Servranckx...

Hôtel Donadeï de Campredon, centre Xavier-Battini, 20, rue du Docteur-Tallet, 84800. Tél. : 90-38-17-41. Tous les jours, sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 octobre.

Lectoure

L'Eté photographique

Bernard Plossu montre ses images réalisées avec les « appareils-jouets » : le Brownie-Flash de son enfance, les jetables, Instamatic, Agfamatic...

Centre photographique, 5, rue Sainte-Claire, 32700. Tél. : 62-68-83-72. Tous les jours sauf lundi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 25 F.

Meymac

Jörg Immendorff

Immendorff se pose en acteur-témoin de la société, et peint avant tout la scène allemande, artistique et politique, qu'il voit bien sombre.

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 octobre.

Mouans-Sartoux

Bernard Aubertin

Monochromes rouges et tableaux-feux d'un artiste sexagénaire et discret. Ses œuvres sont entourées de celles d'amis qui ont fait partie du groupe Zéro : Piene, Uecker, Klein, Manzoni, Schoonhoven par exemple.

Espace de l'art concret, château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 19 heures, à partir du 1er octobre jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 novembre.

Nice

Marc Chagall

Chagall s'est installé dans le midi de la France, à Vence d'abord, en 1949, puis à Saint-Paul, en 1966, où il est mort en 1985, à quatre-vingt-dix-huit ans. D'une colline à l'autre, il aura produit en abondance, en toute sérénité. Deux expositions sont consacrées à cette période, l'une à Nice, dans son musée, l'autre à Vence.

Musée national Message-biblique- Marc- Chagall, avenue du Docteur-Ménard, 06000. Tél. : 93-81-75-75. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures, vendredi, 21 heures jusqu'au 15 octobre. A partir du 1er octobre de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 30 octobre. 27 F. A Vence, château de Villeneuve, fondation Emile-Hugues, 3, place du Frêne, 06140. Tél. : 93-58-15-78. Du 2 juillet au 30 octobre.

Nice

Jim Dine

69 œuvres de 1973 à 1992 : des dessins à l'encre, au pastel, au fusain, des collages, des peintures avec des objets suspendus, des sculptures, et beaucoup de cœurs, un des thèmes favoris de l'artiste américain, un tendre, toujours plus peintre de choses intimes.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 11 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 25 septembre. 25 F.

Nîmes

Sigmar Polke

Une rétrospective de cet artiste allemand devenu, dans les années 80, une figure-clef, de référence.

Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-35. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 16 octobre.

Rouen

Les cathédrales de Monet

Vingt des trente toiles de cette « série » sont réunies, pour marquer la réouverture du Musée des beaux-arts rénové.

Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76000. Tél. : 35-71-28-40. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 novembre. 40 F (billet jumelé avec la visite du musée).

Les Sables-d'Olonne

La Chair promise

Du corps, de la chair, de la viande. Soit quelques-uns des développements récents de l'art contemporain. Une exposition alléchante, comme en propose toujours le Musée des Sables-d'Olonne, où ce ne sont pas les idées qui manquent : voir les catalogues, parfois mieux réussis que les expositions.

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Tous les jours sauf lundi de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.

Saint-Paul-de-Vence

Georges Braque

Pour le trentième anniversaire de la fondation Maeght, la première rétrospective de Braque en France depuis vingt ans.
120 tableaux fauves, cubistes et post, cubistes.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 octobre.

Troyes

Henri Hayden

Henri Hayden eut sa première rétrospective au Musée de Lyon, en 1960, à l'âge de soixante-dix-sept ans. C'est dire qu'on connaît mal ce bon peintre, cubiste, touché par le retour à l'ordre, mais qui sut se rattraper à la fin de sa vie avec des paysages bien résumés.

Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre.

Arts : Harry Bellet.
Photo : Michel Guerrin.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

CINÉMA/FESTIVAL DE VENISE

Un entretien avec Woody Allen à l'occasion de la présentation de « Coups de feu sur Broadway »

« Je ne suis pas un perfectionniste »

A l'issue des négociations du GATT où les Européens obtinrent le bénéfice de l'« exception culturelle », Jean-Luc Godard envoyait une lettre-vidéo où il disait que la culture était « de la règle », et que l'exception, c'était l'art. C'est aussi le thème développé par Woody Allen dans son dernier film, « Coups de feu sur Broadway », présenté à Venise et qui sortira en France à la fin de l'année. Le cinéaste new-yorkais s'explique.

– « Bullets over Broadway » est très différent des films qui le précèdent immédiatement, aussi bien dans la mise en scène que dans la mécanique dramatique.

– Ce changement tient à ce qu'il s'agit cette fois d'un film d'époque : l'histoire que raconte le film ne pouvait pas se dérouler aujourd'hui, le monde du théâtre a changé, et celui des gangsters plus encore. Non seulement les couleurs, la musique, les accessoires et les comportements doivent correspondre à cette période, mais aussi la manière d'utiliser la caméra. Dans une reconstitution d'époque, tout est recouvert d'une sorte de vernis, il faut faire attention à ne pas l'abîmer. La reconstitution ouvre de nouvelles possibilités : on n'est plus contraint au réalisme psychologique, je peux forcer le trait pour obtenir des effets humoristiques impossibles dans un film contemporain et ainsi raconter autre chose.

– La plupart de vos films montrent des personnages compliqués face à des situations simples, ici c'est le contraire.

– La plupart de mes films sont des histoires psychologiques. Pas celui-ci, le sujet de *Coups de feu sur Broadway* est esthétique, c'est un film sur l'art et sa signification. Il ne s'agit pas d'introspection individuelle mais des comportements de groupe face à l'art, et de la manière dont les gens se conforment à des modèles : les artistes bohèmes comme les gangsters agissent comme tout le monde croient qu'ils doivent le faire. Sauf un, et c'est lui le véritable artiste. Y compris parce qu'il est capable de commettre des actes abominables. Les gens d'aujourd'hui croient qu'ils sont des artistes en vivant une vie de bohème, qu'il suffit de manger du fromage en buvant du vin rouge et de discuter à l'infini des pièces de Shakespeare. Ils peuvent étudier les arts et les lettres, ils peuvent devenir des professionnels de la culture, ils peuvent même avoir du talent, mais, profondément, ils restent des membres de la *middle-class*. Leur travail ne peut pas dépasser un certain niveau, il est trop loin de la réalité. Alors qu'un artiste peut parfaitement être un sale type, ce peut être n'importe qui, un tueur ou le ramasseur de poubelles, mais il a quelque chose, quelque chose qu'on n'apprend pas dans une école d'art.

– Vous ressemblez à cet artiste-là ?

– Oh non ! J'aimerais avoir ce don, lorsque je raconte une histoire, de passionner les gens. Mais rien ne me vient naturellement, je dois travailler dur, étudier, regarder des films, des pièces, lire des livres, et je ne pense pas que je tuerais pour mon travail, ou que je risquerais ma vie pour ça. Les gens me disent toujours : *« Vous êtes un perfectionniste »*. Je n'ai jamais été un perfectionniste. Je suis juste quelqu'un qui filme, et si on me dit il y a un grand match de basket ce soir, je dis OK, on finira la scène demain, on rentre à la maison ! Mon travail n'absorbe pas toute ma vie, alors que le personnage du film est uniquement un artiste.

– En agissant ainsi, il devient un vrai personnage, alors que les autres restent des figurines, des « types ».

– C'est difficile aujourd'hui de faire exister un personnage dans un film. A New-York en été, les gens, les adultes, disent : *« On irait bien au cinéma mais il n'y a rien à voir »*. Et ils ont raison. Les films sont de plus en plus mécaniques, on peut faire des choses formidables avec la technique mais les nouvelles technologies sont devenues la raison d'être des films au lieu d'être à leur service. Les effets spéciaux se substituent au récit. Et, sans récit, comment faire exister des personnages ?

– La plupart de ceux qui figurent dans votre film sont des caricatures, par exemple la troupe d'acteurs ressemble à une vraie ménagerie.

– J'ai à peine exagéré. Les acteurs, même quand ils ne jouent pas, sont toujours en représentation, ils se fabriquent des personnages incroyables, souvent ridicules ou pitoyables. Ce qui n'a rien à voir avec la qualité de leur travail sur scène. Ils sont tous fous, à leur façon.

– Avez-vous fait de la mise en scène de théâtre ?

– Non, mais j'ai écrit quatre pièces. Les répétitions de la quatrième, *Central Park West*, commenceront d'ailleurs en janvier, elle fait partie d'un ensemble de trois pièces en un acte, David Mamet et Elaine May ont écrit les deux autres. J'aime le théâtre, je voudrais écrire plus souvent pour la scène. A New-York, le théâtre est complètement dégénéré, mais il y a de bons théâtres off-Broadway. Il y a quelques années, Broadway était le pinacle, et off-Broadway était pour les jeunes prometteurs. Maintenant, les meilleurs écrivains vont off-Broadway, parce que il y a une malédiction sur Broadway, qui est entièrement contaminé par l'argent.

– Vous avez joué à Broadway ?

– Bien sûr, j'ai été l'un de ces acteurs qu'on voit dans le film. Et j'ai toujours assisté aux répétitions de mes pièces. La particularité du théâtre tient à la durée pendant laquelle tous les gens restent ensemble, travaillent ensemble, et il n'existe rien d'autre que la pièce. Rien que les mots du dialogue.

– Vous travaillez de manière similaire au cinéma ?

– Non, je ne fais pas de répétitions. Beaucoup de cinéastes en font, parfois très longtemps, certains à la table, d'autres en emmenant les acteurs sur les lieux de tournage. Moi, jamais, je compte sur la spontanéité. Souvent, je ne sais pas ce qui va se passer en arrivant sur le plateau le matin. Je demande ce qui est dans le script – c'est moi qui l'ai écrit, je suis au courant bien sûr, mais en même temps la situation est nouvelle. Je regarde où est le soleil, je parle avec Carlo Di Palma [*le chef opérateur habituel de Woody Allen*], je regarde les acteurs, c'est ce qui m'inspire.

– Vous devez être obligé de passer beaucoup de temps au montage pour assembler ces morceaux ?

– Pas du tout ! Le montage va très vite, une semaine et c'est fini, je monte tout ce que je tourne, le vrai montage se fait pendant le tournage. Je fais très peu de prises, toujours sous le même angle et avec la même focale, en filmant la scène dans sa continuité. Avant la prise, il me faut du temps pour décider comment je vais filmer, ensuite tout va très vite. Je cherche toujours une bonne économie de tournage, pas une économie financière mais le bon rapport entre le temps, les efforts, l'apport de chacun. Un équilibre de la mise en scène.

– Il faut que les acteurs soient capables de se plier à cette méthode.

– Presque tous adorent ça. D'abord on va plus vite, ensuite tourner en continuité leur offre davantage de liberté, ils peuvent se déplacer, inventer, apporter quelque chose. Bien sûr certains sont surpris. Pendant le tournage de *Hanna et ses sœurs*, Michael Caine m'a demandé quand je tournerais les gros plans, parce qu'il gardait toujours son meilleur pour cette occasion. Mais je ne fais pas de gros plans. Les comédiens les plus âgés, habitués à ne réciter que cinq ou six lignes de dialogues à la fois, renâclent. Avec moi, ils sont obligés d'apprendre beaucoup de texte. En cela seulement ma manière de travailler se rapproche du théâtre.

– Le fait que vous jouiez ou non change-t-il quelque chose ?

– Non. C'est seulement moins fatigant quand je ne joue pas. Jerry Lewis disait : *« L'avantage lorsqu'on réalise seulement, c'est qu'on n'a pas besoin de se raser tous les matins »*. Pour *Coups de feu sur Broadway*, je n'ai pas eu à me raser le matin. Mais c'est le scénario seul qui décide si j'apparaîtrai dans le film. J'avais cinq projets, dans des genres très différents, certains prévoyaient que je joue et d'autres pas. J'ai invité un ami (Doug Mc Grath) et je lui ai raconté tous les sujets, puis je lui ai demandé sur lequel il aimerait travailler avec moi au scénario : tous les sept ou huit films, j'aime travailler en collaboration, on ne peut rester seul trop longtemps. Mon ami a choisi ce projet, où je ne jouais pas. Nous avons cherché des idées, inventé des gags, pensé à ce que donnerait tel ou tel interprète. Ensuite, j'écris le scénario seul, à deux cela prendrait trop longtemps. Ce travail à deux a été très agréable, mais j'ai écrit seul un nouveau scénario, dont le tournage commence le 13 octobre. Ce sera une comédie contemporaine, à New-York, où j'interpréterai le rôle d'un journaliste.

– Entre-temps, vous avez également réalisé un film pour la télévision.

– Il y a vingt-cinq ans, j'ai écrit une pièce pour Broadway, mon premier texte, intitulée *Don't Drink the Water*. Ce n'était pas très bon, mais la pièce s'est jouée deux ans. On en a d'ailleurs tiré un film à l'époque, je n'avais rien voulu en savoir, et j'avais évité de le voir. Il n'a d'ailleurs eu aucun succès. Mais, l'an dernier, je parlais de la pièce avec ma sœur, et comme ça, en l'air, je dis que quand je l'avais interprétée j'étais beaucoup trop jeune mais que maintenant je pourrais la jouer, et que ça ferait une petite chose amusante pour la télévision. Vingt-quatre heures plus tard, la chaîne ABC m'appelle : *« Puisque vous voulez filmer cette pièce pour la télé, on la produit »*. J'ai dit d'accord, et j'ai réécrit en partie le texte. Ensuite la chaîne m'a expliqué que j'avais trois semaines pour le tournage. Trois semaines ! Normalement, il me faut trois mois ! En plus, l'histoire est censée se dérouler en Europe de l'Est, où je n'ai jamais mis les pieds. J'ai dit d'accord, mais on le tourne ici, on va imiter Budapest. Et on l'a fait, en trois semaines. Il se révèle que le film est très drôle, ce sera le programme de Noël sur ABC.

– C'est un one-man-show ?

– Oh non ! c'est un vrai long métrage, tourné avec mon équipe technique habituelle et de nombreux interprètes, Michael J. Fox, Judy Kavner, Dom DeLuise, Joe Summer... Cette version télé me plaît beaucoup, et je me suis beaucoup amusé à travailler aussi vite.

– « Coups de feu sur Broadway » est votre premier film hors des studios, le premier produit par Sweetland Films.

– Faire mes films pour cette société, créée par Jean Doumanian – une amie d'enfance – et ma sœur, Lettie Aronson, c'est un rêve qui s'accomplit. Bien que je trouve très dangereux le système des studios, je n'en avais guère souffert, je m'étais créé une sorte de domaine réservé où on me laissait tranquille. Mais cette fois, je travaille vraiment en famille, entre amis proches. C'est parfait. En même temps, connaissant aussi bien les gens qui produisent le film, je me sens plus responsable.

– Travailler sans les Majors vous prive de leur puissance de distribution.

– Le distributeur indépendant Miramax s'en occupe, c'est très bien. En fait, ça ne m'intéresse pas beaucoup. J'espère que les gens qui ont misé sur mon film pourront gagner un peu d'argent grâce à lui, mais pour moi, le travail consiste à le mettre en scène. Je le fais sans exiger de gros moyens ni dépasser les budgets, ensuite ce n'est plus de mon ressort. Je considère que mon rôle est terminé quand le film est achevé. »

Propos recueillis par JEAN-MICHEL FRODON



BRIAN HAMILL

Jennifer Tilly et Chazz Palmintieri dans « Coups de feu sur Broadway ».

Cache-cache

« *CONDUISONS-NOUS mal* », chante le générique final, et c'est exactement ce que fait Woody Allen pour son vingt-quatrième long métrage. La ligne de conduite de ce cinéaste devenu, de gré ou de force, une sorte d'institution solitaire du cinéma intelligent aux Etats-Unis consiste à ne jamais apparaître où on l'attend. C'est sans doute l'une des raisons de son extraordinaire prolixité : le besoin de bouger sans cesse, de se manifester une fois par an ailleurs que sur le socle de la statue où ses admirateurs aiment le voir se dresser en majesté, où ses détracteurs souhaitent le couler dans le bronze ironique de l'intello de service.

Avec *Coups de feu sur Broadway*, Woody Allen prend à nouveau son public à contre-pied, ce dont nul ne lui tiendra rigueur puisque c'est en riant. Mais d'un rire différent de celui qui naissait de ses deux réalisations précédentes – *Maris et femmes* et *Meurtres mystérieux à Manhattan* – où il tirait le meilleur partie d'une mobilité de la caméra, d'une attention aux faits et gestes modernes. Cette fois, Woody Allen repart dans le passé, à l'époque de la prohibition, et s'installe dans le monde du théâtre, ou plutôt dans l'image donnée par le cinéma de ce monde.

Il s'agit de raconter les tribulations d'une pièce écrite et montée par un jeune auteur-metteur en scène, David (John Cusack), grâce aux subsides d'un mafioso devenu mécène pour les beaux yeux de sa maîtresse (Jennifer Tilly), qui veut faire du théâtre plutôt que du strip-tease, même si ses prédispositions sont loin d'être évidentes. Pour s'assurer que sa tendre et chère est traitée avec tous les égards, le truand la fait accompagner par un garde du corps (Chazz Palmintieri).

Bien qu'il ait affublé le mafioso du patronyme du porte-parole des Studios hollywoodiens (Valenti), Woody Allen respecte en apparence à la lettre les habitudes d'un genre aussi codifié que le western ou le film noir : le dramaturge est un jeune génie intransigeant et instable, la « poule » est vulgaire à souhait et son protecteur baigne dans le mauvais goût et la fumée de cigare ; les autres interprètes de la pièce sont une bande de farfelus capricieux emmenés par Diane Wiest en ex-Diva. Le producteur est bienveillant mais prêt à tous les compromis, et le garde du corps une brute mutique.

Il est parfaitement loisible de voir *Coups de feu sur Broadway* comme un brillant exercice de style, mis en images sciemment irréalistes par Carlo Di Palma, inventant des gags et des répliques dans un cadre convenu. Et de s'en délecter sans chercher plus loin. Mais cette convention est le véritable sujet du film : d'une apparente sagesse après l'inventivité des précédentes réalisations, la mise en scène de Woody Allen souligne la folie et la mesquinerie de cette collection d'individus absorbés par l'identification à un modèle.

Un seul, parmi eux, transgressera toutes les lois, révélant une autre nature, agissant selon d'autres codes. Au prix du sang, le sien et celui des autres, lui seul est un artiste, les autres, sympathiques ou non, sont des pantins.

Comment, et à quel prix, échapper à l'archétype ? Cette question intéresse au premier chef le cinéma, qui a de plus en plus de mal à faire exister un personnage qui ne soit pas seulement une vignette, un emblème ou le support d'une action.

Elle intéresse la capacité de chacun à se construire, ou à se reconstruire de manière autonome, et rien n'interdit de voir *Coups de feu sur Broadway* comme la version amusante et rétro du *Persona* de Bergman : le thème, et les enjeux, sont les mêmes. Et elle intéresse le statut même du cinéaste Woody Allen, suggérant que ce n'est pas l'étiquette dont il est affublé qui compte mais, film après film, la réalité de son travail. Et que la réussite de celui-ci, qui continue d'en faire l'un des trois ou quatre grands cinéastes américains en activité, suppose que, refusant les définitions même les plus valorisantes, il continue de « mal se conduire ».

J.-M. F.